HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/beautsdelhisto00blanuoft

456
I
(1)

FRONTISPICE.

BEAUTÉS DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

B639b

BEAUTÉS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE,

OU

ÉPOQUES INTÉRESSANTES,

TRAITS REMARQUABLES, BELLES ACTIONS, ORIGINES, USAGES ET MOEURS,

DEPUIS LA FONDATION DE LA MONARCHIE JUSQU'EN 1790;

Ouvrage propre à élever l'ame de la jeunesse et à lui inspirer du zele pour l'honneur du nom français;

RÉDIGÉ

PAR PIERRE BLANCHARD.

Quinzième Édition,

Revue et corrigée;

ORNÉE DE HUIT JOLIES GRAVURES.

PARIS.

LIBRAIRIE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE.

P. C. LEHUBY,

SUCCESSEUR DE M. PIERRE BLANCHARD,

Rue de Seine, 48.

1835.

1156
9/4/1890

PRÉFACE.

Nous avons plusieurs abrégés de l'histoire de France très bien faits, et depuis long-temps consacrés à l'instruction de la jeunesse. Mais ces abrégés, fort courts, ne présentent que la chaîne des faits, et ne donnent quelques détails que sur les grands événemens ; ils rejettent les actions particulières qui peuvent devenir des exemples, et ces esquisses de mœurs si propres à faire connaître le genre humain. J'ai essayé de suppléer à ce qui leur manque, par l'ouvrage que je publie aujourd'hui. Il est important de familiariser la jeunesse avec l'histoire de notre pays ; et il n'est pas inutile de la lui présenter sous plusieurs formes, afin qu'elle y revienne avec un nouvel attrait.

L'on a dit que l'histoire ne donnait une véritable instruction qu'aux princes et aux hommes d'état; il nous semble que cette opinion n'est pas juste. L'histoire est sans doute, avant tout, l'école de ceux qui sont appelés à gouverner les peuples, mais elle offre aussi de grandes leçons au reste des hommes: elle recueille une foule d'actions de courage et de générosité propres à échauffer les cœurs; et en nous montrant dans la peinture des mœurs les égaremens de la raison, ou les excès dangereux du vice, elle nous enseigne la sagesse et la vertu.

J'expliquerai en peu de mots le plan et le but de cet ouvrage.

J'ai choisi ce que notre histoire renferme de plus brillant et de plus honorable à la nation: ces tableaux frappent l'esprit, et restent dans la mémoire; ils donnent en outre au jeune lecteur une haute idée de la patrie, et lui font éprouver une véritable satisfaction d'avoir reçu le jour dans son sein.

J'ai rapporté les beaux traits: ce sont, comme je viens de le dire, des exemples particuliers, que chacun est plus ou moins en état de suivre.

J'ai marqué quelques origines, les princi-

pales découvertes : cette connaissance est aussi utile que celle des faits.

J'ai parlé des mœurs : ces sujets, qui piquent singulièrement la curiosité, excitent encore à la méditation, et montrent les efforts que la nation a dû faire pour sortir de sa barbarie ; ils font aussi connaître sa situation aux différentes époques, et servent comme de mesure pour apprécier les actions des hommes à ces époques mêmes ; enfin ils caractérisent un peuple, et indiquent les germes des bonnes et des mauvaises qualités qui ont pu se développer en lui par la suite. Un autre avantage, c'est que ces peintures de mœurs nous font sentir tout le prix des lumières et d'un bon gouvernement. « Loin de regretter des coutumes barbares et contraires aux premières notions de l'ordre et de la société, dit Mably, on s'applaudira de vivre sous la protection d'une autorité assez forte pour réprimer les passions, donner aux lois la puissance qui leur appartient, et conserver la tranquillité publique. »

En formant ce recueil, j'y ai semé quelques réflexions morales : c'est rendre l'histoire véritablement instructive, et accoutumer les jeunes lecteurs à juger, selon leurs lumières, et les hommes et les choses. J'ai surtout pris

plaisir à relever la gloire nationale : je le pouvais sans blesser la vérité; et il est nécessaire d'inspirer à la jeunesse du respect pour le pays qui l'a vue naître. Il faut qu'elle soit nourrie dans des sentimens d'amour filial pour la patrie, notre mère commune; qu'elle apprenne à chérir son honneur, et qu'au seul nom de France elle sente son ame s'élever et son cœur tressaillir de joie.

BEAUTÉS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

INTRODUCTION.

De l'amour de la patrie, et de l'honneur français.

Il y a dans le cœur de l'homme un sentiment aussi touchant que généreux, qui l'attache aux lieux où il a reçu la naissance ; ce sentiment est naturel, et non l'ouvrage de la politique : il commence en nous avec les premières caresses que nous recevons au sein de nos familles, avec les premiers plaisirs dont nous jouissons sur ce sol natal ; il se fortifie par l'habitude, par les souvenirs, par l'espérance, par tout ce qui a de l'empire sur nos ames. Ce sentiment, qui d'abord est une tendre effusion du cœur, s'agrandit et s'ennoblit en même temps : il s'étend bientôt du coin de terre qui fut notre berceau sur la patrie entière, et passe de la famille sur tous les citoyens d'un même état ; il nous inspire, pour ses citoyens en général, quelque chose de l'amour qui unit des frères, et nous fait désirer

la gloire de la patrie avec autant d'ardeur que s'il s'agissait de la nôtre propre ; il nous rend capables des plus grands sacrifices en faveur de cette patrie, et quelquefois nous montre la mort même non seulement comme un devoir facile, mais encore comme un but où nous courons avec ardeur.

Voilà ce que la nature nous inspire ; c'est, pour ainsi dire, un instinct heureux que Dieu a donné à l'homme pour le porter à l'état de société. Le reste vient de la politique, qui gouverne ce feu sacré avec plus ou moins de sagesse, qui le laisse languir ou lui donne une nouvelle activité. Chez les Romains et chez quelques peuples de la Grèce, aux belles époques de leur histoire, l'amour de la patrie semblait absorber tous les autres intérêts : on n'était plus de sa profession, de sa famille ; on était Romain, Athénien, Spartiate. Cette noble exaltation naissait de la forme des gouvernemens, et servait à les soutenir ; elle n'a pu se retrouver chez les peuples modernes de l'Europe, où elle eût peut-être été plus nuisible qu'utile. La plupart des nations, élevées sur les débris de l'Empire romain, doivent leur origine à de sauvages conquérans qui, ne connaissant que la force, ont d'abord réduit à une sorte d'esclavage les peuples chez lesquels ils étaient venus s'établir ; l'amour du pays pouvait encore vivre dans le cœur des anciens habitans opprimés, mais le patriotisme ne devait plus naître que parmi les vainqueurs. C'est ce qui fait que, pendant une si longue suite de siècles, on ne voit

que dans la classe la plus élevée de ces traits qui partent d'un noble dévouement pour la patrie. Quel intérêt un peuple de serfs avait-il à faire de pareils sacrifices? et quelle gloire pouvait-il en espérer? Ce n'est que lorsque ce peuple fut rendu à sa liberté naturelle, et lorsque les lois le protégèrent contre l'injustice, qu'il commença à se montrer généreux envers une patrie qui ne lui était plus étrangère : dès qu'elle le traita avec les soins d'une mère, il sentit pour elle une tendresse filiale, et s'honora de porter son nom. Alors seulement l'habitant de l'Espagne mit de la fierté à se dire Espagnol, l'Anglais eut un esprit public, et le Français rapporta tous ses sacrifices à l'honneur.

Cet honneur des Français, auquel la nation doit tant d'actions éclatantes, a été chez nous ce qu'était l'amour de la patrie chez les anciens; il partait d'un principe aussi noble; seulement il paraissait avoir un but moins désintéressé : le héros français, qui donnait son sang, semblait ne le prodiguer que pour son avantage personnel, pour jeter de l'éclat sur son nom, obtenir la faveur du souverain, mériter un signe qui le décorât au milieu de la société; mais le Romain, soutenant son courage d'un titre plus sacré, n'avait pas une autre perspective : la gloire et les charges publiques ne le trouvaient point indifférent, et s'il se contentait souvent d'une simple couronne de feuillage, le Français s'est trouvé aussi souvent sastisfait d'un simple ruban, d'une croix de peu de valeur. Nom

bre de nos anciens chevaliers ont affronté la mort pour le seul plaisir d'être loués par les dames, et chantés par les troubadours. La gloire a toujours plu aux Français, et dans tous les temps elle leur a paru la seule récompense digne du courage. Nos ancêtres, les Gaulois et les Francs, encore barbares, ne connaissaient rien au-dessus de celle qui s'acquiert par les armes : aussi étaient-ils d'excellens guerriers. Les Gaulois firent long-temps trembler les Romains; leurs colonies armées se répandirent chez plusieurs peuples, et portèrent la terreur jusqu'au sein de l'Asie. S'ils succombèrent, ce ne fut que lorsque Rome eut acquis une puissance à laquelle rien ne pouvait plus résister, et parce qu'on les attaqua dans un moment où ils étaient divisés entre eux; encore disputèrent-ils pendant dix années entières leur liberté contre l'un des plus grands capitaines du monde. Les Francs ne le cédaient point aux Gaulois : dès qu'ils parurent en deçà du Rhin, ils jetèrent l'épouvante dans les Gaules, devenues provinces romaines, et donnèrent une haute idée de leur valeur, même aux maîtres du monde. Aurélien, avant qu'il fût empereur, leur ayant tué sept cents hommes et fait trois cents prisionniers, triompha comme s'il eût remporté les plus grands avantages : tant on redoutait de pareils ennemis! Les descendans de ces deux peuples magnanimes n'ont point dégénéré d'une origine aussi belle : ils ont hérité de leurs vertus guerrières, et en ont donné des preuves éclatantes

à diverses époques. La France, même dans les temps les plus malheureux, a toujours tenu un rang honorable parmi les états de l'Europe. Déjà elle compte quatorze siècles depuis sa fondation; et comme état, elle existait bien avant les nations qui ont rivalisé avec elle. Les secousses violentes qu'elle a éprouvées, loin de l'abattre, semblent avoir servi au développement de ses forces. La dernière, la plus terrible de toutes, celle qui menaçait de l'anéantir, n'a fait que réveiller l'énergie qui reposait dans son sein : elle a vu en même temps toute l'Europe soulevée contre elle, et ses citoyens armés les uns contre les autres; et cependant toute l'Europe a été obligée de fuir devant ses phalanges; elle-même a dicté des lois aux nombreux ennemis qui croyaient avoir assuré sa perte; plusieurs peuples ont subi le joug de sa domination; et la crise était à peine passée, qu'elle a reconnu entre ses mains l'antique puissance que lui avait donnée Charlemagne.

Riche des dépouilles de ses ennemis, plus riche encore de son active industrie, couronnée de la double gloire des armes et des beaux-arts, terrible par ses nombreux guerriers jusqu'alors invaincus, redoutable même par le souvenir de ce qu'elle avait fait, que ne fût-elle pas devenue sous le gouvernement d'un prince sage et qui eût reconnu des bornes à la fortune! Elle n'avait plus besoin que de repos : ce repos, que l'on eût craint de troubler, eût assuré sa force, et l'eût rendue inébranlable;

elle eût fait comme le chêne, qui enfonce lentement ses racines dans le sein de la terre, et qui ensuite défie les tempêtes. Mais les entreprises gigantesques d'un ambitieux sans frein perdirent tout en un moment; il poussa à bout des ennemis qui jusqu'alors nous avaient redoutés; il effraya nos alliés, nos amis eux-mêmes : on ne vit plus en nous qu'un peuple dangereux qu'il fallait écraser. L'Europe, encore une fois soulevée, marcha tumultueusement contre nous; et dans quel moment! quand un climat horrible, quand des marches continuelles, quand des combats nombreux avaient détruit nos armées, et que nos derniers soldats, encore effrayés d'avoir vu sur le champ de bataille même leurs amis se tourner tout à coup contre eux, se hâtaient de rentrer en France, où ils nous trouvèrent plus disposés à nous détacher du gouvernement qu'à le soutenir contre des ennemis qui semblaient le menacer seul au milieu de nous. Quelle nation aurait pu résister? et cependant quels efforts n'a-t-il pas fallu employer pour repousser de nos frontières les tristes et nobles restes de nos armées! et qui peut calculer ce qu'aurait produit le désespoir dans des cœurs français! Ceux qui furent si facilement nos vainqueurs, n'eussent peut-être foulé notre sol que pour y être éternellement engloutis. Mais Dieu nous a regardé d'un œil favorable; dans le moment où nous ne savions plus ce que nous devions craindre ou espérer, un fils de Henri IV apparut au milieu de nous, et la tempête se calma, le ciel devint se-

rein. La nation alors posa les armes, et n'eut plus à rougir de sa défaite. Nos malheurs ont été grands, mais ils ont été sans honte : vingt peuples réunis nous ont accablés, ils ne nous ont pas vaincus.

Telle a été et telle est la France. Quel est celui de ses enfans qui ne s'honorerait de porter le nom de Français, et qui n'éprouverait, au récit des événemens qui forment sa gloire, le désir généreux d'y ajouter un nouveau trait? C'est pour inspirer ce noble désir, et exciter dans le cœur de la jeunesse l'amour de la patrie, que nous présentons dans un même tableau cette suite d'actions éclatantes : heureux si ce faible effort de notre part n'est pas entièrement inutile, et s'il contribue à entretenir le feu sacré, l'antique HONNEUR, qui a fait naître tant de merveilles dans le sein de notre belle France!

Origine et mœurs des Francs.

Quelques écrivains présument que le berceau des Francs se trouve entre l'Elbe et la mer Baltique. Ces peuples, poussés par la nécessité, abandonnèrent ce pays pour s'établir en deçà de l'Elbe jusqu'au Weser; de cet établissement, ils vinrent dans la Westphalie, d'où ils firent long-temps des efforts pour passer le Rhin. Les Francs étaient composés de plusieurs petits peuples qui avaient formé une ligue afin de résister aux Romains, qui cherchaient toujours à étendre leurs frontières. Ce nom de *Francs* rappelait le motif de leur confédé-

ration, et les distinguait honorablement des autres Germains qui avaient subi le joug de Rome : ce nom signifie *homme libre, indépendant.* Ces peuples, qui avaient le courage de se maintenir libres à côté des Romains, étaient les Saliens, les Chamaves, les Cattes, les Cauces, les Agrivariens, les Sicambres, les Teuctères, les Usipiens et les Attuaires. Ce fut ainsi que quelques hordes barbares formèrent une puissance qui, après deux cents ans de revers et de succès mélangés, anéantit celle de Rome dans les Gaules.

Les auteurs anciens qui ont parlé des Francs, les représentent comme des sauvages qui ne vivaient que de leur chasse, de fruits, de légumes et de racines. En voici un portrait fait par un poète latin, à peu près dans le temps où ils commençaient à s'établir dans les Gaules. « Ils ont, dit-il, la taille haute, la peau fort blanche, les yeux bleus; leur visage est entièrement rasé, à l'exception de la lèvre supérieure, où ils laissent croître deux petites moustaches. Leurs cheveux, coupés par derrière, longs par devant, sont d'un blond admirable. Leur habit est si court, qu'il ne leur couvre pas le genoux; si serré, qu'ils laisse voir toute la forme de leur corps. Ils portent une large ceinture où pend une épée lourde; mais extrêmement tranchante. C'est, de tous les peuples connus, celui qui entend le mieux les mouvemens et les évolutions militaires. Ils sont d'une adresse si singulière, qu'ils frappent toujours où ils visent; d'une légèreté si prodigieuse,

qu'ils tombent sur l'ennemi aussitôt que le trait qu'ils ont lancé ; enfin, d'une intrépidité si grande, que rien ne les étonne, ni le nombre des ennemis, ni le désavantage des lieux, ni la mort même avec toutes ses horreurs : ils peuvent perdre la vie ; jamais ils ne perdent le courage. »

Ce portrait ne convient qu'aux Francs, qui commençaient à se civiliser. On les représente ici comme les plus habiles guerriers de leur temps ; ils avaient toujours été du nombre des plus braves. Mais quand ils sortirent pour la première fois de leurs forêts, ils se battirent en désordre et sans aucun art : leur valeur faisait tout ; dans la suite ils connurent des règles, et ce furent les Romains qui leur apprirent à vaincre leurs maîtres eux-mêmes.

Tant que les Francs demeurèrent au delà du Rhin, ils s'embarrassèrent fort peu de cultiver la terre, d'autres peuples semaient pour eux : ils tombaient à main armée sur leurs voisins, et ne se retiraient qu'avec d'abondantes récoltes ; ce n'était guère qu'à la pointe de l'épée qu'ils acquéraient quelques richesses. Leurs habitations étaient sur les bords de vastes et profondes forêts, et assez ordinairement auprès de quelques marais, derrière lesquels ils se retiraient si un ennemi trop puissant venait les attaquer. Leurs maisons, ou plutôt leurs cabanes, bâties sans art et dispersées sans aucun ordre, composaient leurs villages, et ces villages formaient différens cantons. Chaque canton avait un chef qui se faisait reconnaître par une longue

chevelure : c'était la marque distinctive du commandement.

Un Franc était un soldat toujours armé et toujours prêt à combattre ; on n'en voyait aucun occupé de ces arts qui ne servent qu'à entretenir le luxe, moins à la vérité par modération que par la dureté de leurs mœurs. Un jeune Franc ne pouvait porter les armes que lorsqu'il les avait reçues du prince, du général ou de quelque capitaine. Abandonner son bouclier, était la plus grande marque de lâcheté que pût donner un guerrier ; et lui reprocher cette honte, était l'injure la plus atroce qu'il fût possible de lui adresser : cette injure n'était ordinairement expiée que par un combat à mort. Quand on marchait contre l'ennemi, c'était gaîment, et en chantant des chansons guerrières propres à exciter le courage du soldat ; ces chansons célébraient les vertus des anciens héros, et rappelaient les grands exploits de la nation : c'était le seul moyen que les Francs eussent de conserver le souvenir des événemens passés ; c'était là toute leur histoire.

La guerre, avant que les Francs songeassent à conquérir les Gaules, n'avait pour but que de se défendre ou de piller. Quand on avait repoussé l'ennemi, une partie de l'armée se dispersait et prenait tout ce qui convenait à ses besoins. Le butin était mis en commun, et le sort décidait de la part que chacun devait avoir ; le général n'avait pas plus droit de choisir que le dernier des soldats. Avant le passage du Rhin, les Francs étaient un peuple

libre autant qu'il était permis de l'être : les princes, ou, pour mieux dire, les *principaux*, n'étaient que leurs chefs et non leurs maîtres. A l'armée il fallait strictement obéir au général, aux officiers; hors de là, on ne se soumettait qu'aux coutumes, qui tenaient lieu des lois.

Les Francs, ainsi que les Gaulois, étaient renommés par leur hospitalité : un étranger qui se présentait devant une maison y était toujours bien accueilli; on le retenait le plus long-temps que l'on pouvait, et à son départ on lui faisait des présens.

Le mariage était un nœud sacré; on ne pouvait avoir qu'une femme légitime, et l'on punissait rigoureusement celui qui l'aurait quittée pour en épouser une autre. L'épouse regardait son mari comme son maître; elle l'appelait *son seigneur*, se disait *son esclave*, et le suivait même au milieu des camps. La naissance et la fortune n'étaient point consultées quand on formait ce lien; car la femme n'apportait aucune dot, et elle tirait tout son honneur de l'époux qui l'avait choisie. On vit nos premiers rois prendre des filles de simples artisans, sans que cela ôtât rien au respect qu'on leur portait. Bathilde, la vertueuse épouse de Clovis II, avait été achetée, comme esclave, d'un pirate qui l'avait enlevée dans ses courses. Le mari avait un pouvoir absolu sur sa femme et sur toute sa famille : il pouvait donner la mort à sa compagne, si elle s'était écartée de son devoir; et si même il l'avait tuée

dans un emportement de colère, il en était quitte pour perdre momentanément son droit d'homme de guerre, c'est-à-dire pour être privé pendant quelque temps du droit de porter les armes.

Les femmes n'entraient point avec leurs frères dans le partage des terres saliques, c'est-à-dire de conquête, *parce que*, dit une loi de ces temps grossiers, *les terres de conquêtes étant la récompense du sang que les hommes ont répandu dans les combats, il n'est pas juste que des biens acquis par la lance et l'épée, passent à la quenouille et au fuseau.* Cette loi de sauvages, qui privait un enfant des biens de son père, s'est maintenue en France pour certaines terres, qui ne pouvaient être possédées que par les mâles; elle a aussi servi de base pour la succession au trône: la couronne de France n'a jamais pu être placée que sur la tête d'un homme. Mais ici la loi s'est trouvée d'accord avec la raison et la nature, qui veulent que l'homme gouverne et défende la famille. Le sceptre a besoin d'être soutenu par une main ferme : le roi doit être homme d'état et général; c'est un chef qui veille pour tous, un guerrier dont le devoir est de protéger. La femme est hors de sa place dans un conseil et à la tête des armées; elle n'est bien que dans sa maison : voilà son royaume. Osons le dire, c'est une sorte de dégradation pour un peuple, que d'obéir aux lois d'une femme, c'est un renversement de l'ordre naturel; et le Français, sous ce rapport, a soutenu la dignité de son caractère. Il a permis qu'une mère, sous le titre

de *régente*, veillât aux intérêts de son fils; c'était tout ce qu'il devait souffrir.

On ne sait guère quelle était la religion des Francs; on croit qu'elle avait quelque analogie avec le druidisme des Gaulois. Grégoire de Tours dit qu'ils révéraient les endroits les plus enfoncés des forêts, et qu'ils prenaient pour un sentiment de piété cette horreur religieuse qu'ils ressentaient dans ces lieux sombres et secrets. On ajoute qu'ils regardaient le soleil comme le premier et le plus grand des dieux. Quelquefois ils rendaient leurs hommages à une lance, à une épée plantée au milieu d'un champ. Ce qui est honorable pour eux, et ce qui décelait dès lors ce caractère humain et généreux qui les a rendus recommandables, c'est qu'au milieu de tant de nations cruellement superstitieuses, leurs autels seuls ne furent point souillés par le sang humain; qu'ils ne permirent point à la mort de venir mêler ses meurtres à leurs actions de grâces, et qu'ils ne troublèrent point les hommes qui suivaient les autres religions. A leur entrée dans la Gaule, ils laissèrent les habitans remplir en paix tous les devoirs de la religion chrétienne.

Il est à croire que les Francs avaient une idée de l'immortalité de l'ame, et qu'ils espéraient en une autre vie : à la manière des Gaulois, ils enterraient différens objets avec leurs morts, afin que ceux-ci pussent retrouver dans l'autre monde une partie des commodités de celui-ci. On a découvert, en 1655, en abattant une maison, dans la ville de Tournaï,

le tombeau de Childéric I, notre quatrième roi. Ce tombeau, construit en l'an 481, contenait encore un squelette de cheval, avec quelques ossemens humains assez entiers, un globe de cristal, plusieurs pièces curieuses d'or massif, une tête de bœuf, des tablettes avec un style pour écrire, des abeilles d'or émaillées en quelques endroits, des médailles de plusieurs empereurs, enfin quantité d'anneaux sur un desquels on voit un cachet qui porte l'empreinte d'un homme parfaitement beau : il a le visage entièrement rasé ; sa chevelure est longue, tressée, séparée au front, et rejetée par derrière ; il tient un javelot à la main droite. On lit autour de la figure le nom de *Childéric*, gravé en lettres romaines.

CINQUIÈME SIÈCLE.

Les Francs dans les Gaules.

Plus de quatre siècles s'étaient écoulés depuis la conquête des Gaules par César; les Gaulois ne portaient qu'avec impatience le joug qui pesait encore sur eux, et qui leur devenait plus insupportable par l'avarice et l'insolence des gouverneurs et des gens de guerre qu'on leur envoyait. Ils attendaient des libérateurs, de quelque part qu'ils vinssent; et la décadence de l'Empire romain leur faisait espérer de voir enfin briser leurs chaînes.

Ce fut dans des dispositions aussi heureuses pour un conquérant, que Théodemir ou Theudome vint se présenter aux frontières des Gaules. Cet ennemi que la mauvaise fortune de Rome élevait contre elle, n'était pas un de ces barbares dont le génie, plus destructeur qu'ambitieux, se borne à la conquête d'un pays, sans s'occuper des moyens de le conserver, et qui, se débordant avec l'impétuosité et le fracas d'un torrent, ne paraissent que pour disparaître aussitôt. Les succès de ce prince, les ennemis qu'il suscita aux Romains, attestent sa valeur et son génie. Il avait été élevé à la cour de Constantinople, où son père, appelé Ricimer, tenait un des premiers rangs; c'était là et dans les

armées romaines qu'il s'était formé. Lorsque, après la mort de son père, il revint dans sa patrie, les Francs, séduits par les qualités et les talens qu'il montrait dans un âge encore peu avancé, le reconnurent pour leur chef, et le firent succéder au pouvoir de Marcomir et de Sunnon ses parens. Il ne démentit pas l'opinion qu'on avait conçue de lui; il déploya dans la guerre et dans les négociations une capacité que la nation n'avait encore vue dans aucun de ses rois : il se comporta envers les Gaulois avec une prudence qui assura les victoires et les conquêtes de ses successeurs, et fut vraiment, par cette sage conduite, le fondateur de la monarchie française.

La puissance de Théodemir, à cette époque, ne s'étendait que sur le Brabant, le pays de Liége, quelques contrées de la Frise et de la Westphalie, de l'autre côté du Rhin. Les troupes que pouvaient lui fournir des pays aussi dépeuplés et aussi peu étendus n'étaient pas nombreuses, mais elles étaient aguerries, et marchaient sous un chef aussi habile que brave; d'ailleurs, les forces que les Romains avaient à opposer étaient moins nombreuses encore. La révolte de Constantin, l'irruption des Bourguignons et des Vandales dans le pays des Séquanois, occupaient une partie de leurs troupes. Celles qui étaient opposées au roi des Francs furent battues et mises en fuite; et le vainqueur, dans la rapidité de ses succès, s'empara d'une partie de la Belgique et de la seconde Ger-

manique. Il se trouva tout à coup maître d'un état qui s'étendait des rives du Rhin au pays des Armoriques, c'est-à-dire la Bretagne, la Normandie et une partie de la Picardie.

De tous les Gaulois, ceux de l'Armorique étaient les plus disposés à secouer le joug des Romains. Théodemir mit à profit cette disposition, et leur promit son amitié et ses secours. C'en fut assez : ces peuples brisèrent leurs chaînes, et le gouvernement républicain succéda au plus rigoureux despotisme. Les Armoriques firent alliance avec les Francs. Cette ligue devint pour les Romains l'ennemi le plus formidable qu'ils eussent eu depuis long-temps. Il s'ensuivit une guerre sanglante entremêlée de différens succès pendant six ans; ils parvinrent, il est vrai, à faire rentrer sous le joug les peuples révoltés, mais ils ne purent parvenir à chasser les Francs de la Toxandrie * et des villes voisines qui s'étaient soumises à eux, et qui formèrent le berceau de la monarchie. Théodemir rendit encore un service signalé à la Gaule, en détruisant une armée de Vandales qui portait partout la terreur et le ravage. Quelque temps après ce nouveau triomphe, un événement particulier lui ouvrit les portes de Trèves, dont il fit la capitale de ses états. Le gouverneur de cette ville pour les Romains, corrompit la femme d'un sénateur, et ajouta à cette action criminelle des railleries plus insupportables encore que l'injure. Le cœur

* Contrée qui occupait une partie des Pays-Bas et du pays de Liége.

ulcéré plein et de rage, le malheureux époux conçut projet de se venger; il appela les Francs, et leur le livra Trèves, avec les Romains qui s'y trouvaient.

Ce fut là, en quelque sorte, le terme des prospérités de Théodemir : les Romains marchèrent contre lui et contre les Armoriques. Il soutint leurs efforts avec avantage dans le commencement; mais par la suite il éprouva des revers, et périt dans un combat qui eut lieu dans le cours de l'année 415. Tel fut le premier roi de France. Le temps a laissé échapper quelques pièces de monnaie frappées en son nom, et sur lesquelles on lit : *Teudome rex.*

Les Francs se retirèrent après ce malheureux événement, et leurs alliés rentrèrent sous la domination romaine. Quelques historiens prétendent que Pharamond, qui était de la race royale, fut d'abord tuteur des enfans de Théodemir, mais que sa sagesse et sa valeur le firent choisir par les Francs pour occuper le trône : ce peuple avait le droit de prendre pour chef celui des princes de la famille royale qui lui paraissait le plus digne du commandement. Sous la conduite de Pharamond, les Francs repassèrent le Rhin, et rentrèrent dans Trèves, qui fut encore une fois perdu pour les Romains. C'est vers l'an 420 que Pharamond fut proclamé roi. Ses soldats l'élevèrent sur un pavois ou bouclier, et le montrèrent à l'armée, qui, par ses acclamations, le reconnut pour chef de la nation : c'était là toute l'inauguration de nos anciens rois.

Pharamond paraît avoir été le premier législateur de la France : c'est sous ce règne que l'on a formé le code des lois, connu sous le nom de *Loi salique*. Le préjugé vulgaire est que cette loi regarde la succession à la couronne et aux terres. C'est une double erreur : elle n'a été instituée que pour régler la police des mœurs et le gouvernement, pour l'ordre de la procédure, le maintien de la paix et de la concorde entre les différens membres de l'état; un seul article a rapport aux successions, et dit que l'héritage entier, dans la terre salique ou de conquête, appartient aux enfans mâles.

Portrait de Clovis. Bataille de Soissons.

Les successeurs de Pharamond firent peu de progrès dans les Gaules ; ils possédaient Cambrai avec le pays voisin, jusqu'à la Somme, et se contentaient de porter le ravage autour d'eux. Clovis agrandit ses vues, et, à peine dans sa vingtième année, conçut le projet de fonder un empire sur les débris de celui des Romains. « Peu de princes dans ces circonstances, dit Mably, ont été aussi propres que Clovis, je ne dis pas seulement à conquérir, mais à former un empire. Sous cette férocité qui caractérise son siècle et les héros de la Germanie, ce prince, supérieur à sa nation et à ses contemporains, avait des lumières, des talens et même des vertus qui auraient honoré le trône des empereurs romains. » On peut lui reprocher bien des crimes et des cruautés qui tiennent à la

barbarie de son temps; mais sa politique, et non le désir de répandre du sang, lui dictait ces actions atroces : pourvu qu'il parvînt à son but, peu lui importait par quels moyens. « Dans une nation policée, observe encore Mably, la cruauté et la fourberie annoncent une âme faible, lâche et timide : chez un peuple encore sauvage, elle s'associe souvent avec une ame grande, noble et fière... Clovis, qui n'avait pour toute règle de morale que les préjugés de sa nation, son estime ou sa censure, se permit, pour réussir dans ses desseins, tout ce qui ne pouvait pas le rendre odieux; mais la manière différente dont il se comporta, suivant la différence des conjonctures, avec les Gaulois, les Français, les Bourguignons, les Visigoths, les empereurs d'Orient et les peuples de la Germanie, fait voir en lui un génie aussi droit et ferme dans ses vues que fécond en ressources, et un courage propre à réussir dans tous les temps et trop supérieur aux événemens pour recourir sans nécessité à des moyens bas et honteux. »

Il commença ses conquêtes par la défaite de Syagrius, qui commandait dans les Gaules pour les Romains. La bataille eut lieu auprès de Soissons, l'an 486. Syagrius, échappé presque seul du combat, s'était retiré chez les Visigoths. Clovis menace Alaric, leur roi, de lui faire la guerre, s'il ne lui livre le fugitif : l'infortuné Syagrius est aussitôt remis entre les mains du vainqueur, qui souille sa victoire en faisant couper la tête d'un ennemi qui

ne pouvait plus lui nuire ; peut-être voulait-il effrayer ceux des officiers de l'empire qui auraient été tentés de résister. La mort de leur général emporta effectivement la réduction de toutes les places qui tenaient encore pour les Romains.

Le Vase de Soissons.

L'habile vainqueur se présentait aux Gaulois comme un libérateur, et semblait ne vouloir que les soustraire à la tyrannie romaine ; il avait surtout grand soin de ménager les évêques et tout le clergé, afin de ménager plus facilement le peuple par leur moyen : on eût dit qu'il n'était point d'une religion contraire au christianisme. Cependant, comme les soldats ne voyaient encore que le butin dans les guerres que l'on entreprenait, il ne put empêcher que quelques églises ne fussent pillées, et entre autres celle de Reims. Saint Remy, évêque de cette ville, encouragé par la bienveillance du jeune monarque, le supplia de lui rendre un vase d'un très grand prix qui avait été enlevé par les Francs : Clovis promit de le lui remettre. On allait faire à Soissons le partage du butin ; les lots, selon l'ancienne coutume, devaient se tirer au sort, même celui du prince, qui, à cette époque, n'avait guère que l'autorité du général. Clovis demanda comme une grâce que le vase ne fût pas compris dans le partage. L'armée était prête à y consentir, lorsqu'un soldat s'écria : « Tu l'auras, si le sort te

le donné »; et en même temps il déchargea sur le vase un coup de sa francisque ou hache d'armes. Clovis n'osa se venger sur-le-champ d'une hardiesse que l'ancienne coutume autorisait; il prit le vase que l'armée lui offrait, le rendit à saint Remy, et attendit en silence l'occasion de punir le soldat brutal qui lui avait refusé sa demande. Elle se présenta un an après, au Champ-de-Mars, dans une revue générale. Le roi remarqua que les armes du soldat n'étaient point en état; il lui arracha des mains sa francisque et la jeta par terre. Tandis que le soldat se baissait pour la ramasser, Clovis prit sa hache et lui fendit la tête d'un seul coup, en disant : « C'est ainsi que tu as frappé le vase de Soissons. » Ce trait, qui caractérise toute la barbarie de ce peuple et de celui qui le gouvernait, nous apprend aussi que les premiers chefs des Francs avaient moins d'autorité comme rois que comme généraux. Clovis fut celui qui commença à rendre plus absolue l'autorité royale.

Le Champ-de-Mars.

Les Francs avaient coutume de s'assembler chaque année dans un champ qu'on appelait *Champ-de-Mars**, parce que ces assemblées se tenaient au commencement du mois qui porte ce nom. C'est par la même raison que dans la suite il fut nommé

* Les Mérovingiens commençaient l'année du jour de cette revue; les Carlovingiens la commençaient à Noël. Ce fut Charles IX qui en fixa le commencement au premier janvier.

Champ-de-Mai. Ces assemblées de la nation avaient plusieurs objets : on y faisait la revue des troupes; on y délibérait de la guerre et de la paix; on y travaillait à la réforme des abus : c'était là enfin que se décidaient toutes les affaires importantes du gouvernement. Le roi ou le maire de son palais proposait les questions que l'on devait examiner; l'assemblée devait délibérer; la pluralité des voix emportait la décision, et ce qui avait été prononcé devenait loi d'état. Les grands et tous ceux qui venaient au Champ-de-Mars faisaient des présens au roi; c'est ce qu'on appelait le *don gratuit*. Ces assemblées attestent la liberté dont la nation jouissait dans son origine; le roi n'était que le chef de cette nation, et l'exécuteur des lois qu'elle avait faites elle-même.

Mariage de Clovis.

Gondebaud régnait sur les Bourguignons : il s'était emparé du trône en faisant périr Chilpéric, son frère, auquel il appartenait légitimement. Une fille du malheureux Chilpéric était cependant élevée dans le palais, et par les soins du meurtrier; c'était un prodige de beauté et de vertu. La réputation de ses charmes et de ses excellentes qualités parvint à Clovis. Ce prince voulut s'assurer si la vérité répondait au récit que l'on faisait. Il chargea un seigneur gaulois, appelé Aurélien, de se rendre à la cour de Bourgogne, et de voir la princesse, sans

rien laisser transpirer du dessein qu'il avait de la demander en mariage. Aurélien, selon l'auteur des *Gestes des Français,* se revêtit d'un habit de mendiant, fréquenta les églises où la pieuse Clotilde avait coutume de se rendre, et reçut l'aumône avec les nombreux indigens que la princesse se faisait un devoir de secourir, parvint à lui parler en secret, et lui fit part du désir que le roi des Francs avait de demander sa main, et en même temps il lui offrit un anneau de la part de Clovis. Clotilde reçut l'anneau, et consentit à la demande du roi. Une démarche aussi mystérieuse était nécessaire avec le meurtrier de Chilpéric, qui n'avait pas intérêt à donner sa nièce à un prince assez puissant pour réclamer le royaume qui appartenait à la jeune princesse : Gondebaud était capable de commettre un nouveau crime.

Clovis, assuré du consentement de Clotilde, et convaincu que la renommée n'avait rien dit de trop à sa louange, la fit demander par ses ambassadeurs, et avec tout l'appareil que son rang exigeait. Gondebaud, craignant d'irriter un conquérant que la victoire suivait partout, lui accorda sa nièce. Clotilde fut épousée, au nom du roi, par Aurélien, qui lui offrit, suivant la coutume, un sou d'or et un denier : coutume qui fut long-temps observée en France, et dont on trouve encore des traces dans les pièces d'argent que l'on fait bénir le jour du mariage.

Tout était prêt pour le départ de la nouvelle

reine ; elle se mit en chemin, montée sur une espèce de chariot qu'on appelait *basterne :* c'était la voiture la plus décente et la moins rude de ces temps-là ; elle était tirée par des bœufs, dont la marche, plus lente que celle du cheval, est aussi beaucoup plus douce. On ajoute que Gondebaud, fâché d'avoir consenti si facilement à ce mariage, qui donnait un vengeur à sa nièce, envoya des troupes avec l'ordre de la ramener ; mais que la princesse, instruite du dessein de son oncle, quitta là sa voiture, monta sur un cheval et courut en hâte vers son époux, qui l'attendait à la frontière de ses états. Le mariage fut célébré aux acclamations des Gaulois et des Francs ; les Gaulois surtout se réjouissaient de voir une princesse chrétienne devenir l'épouse d'un vainqueur qui avait besoin d'être adouci par les sentimens d'une religion qui ordonne l'humanité. (En 493.)

Bataille de Tolbiac.

Le ciel bénit l'union de Clovis : Clotilde devint mère d'un prince qui reçut le baptême, du consentement du roi son père. Malheureusement il mourut, et cet événement naturel donna à Clovis de l'éloignement pour la religion chrétienne, que la reine tâchait de lui faire aimer ; cependant il consentit qu'elle fit baptiser son second fils. Le zèle de Clotilde ne se refroidit point : par sa douceur et ses continuelles insinuations, elle parvint à inspirer à

Clovis du mépris pour ses idoles. « La politique seule, dit Millot, aurait pu l'en détacher : un prince ambitieux perd rarement de vue son intérêt ; et Clovis, voulant soumettre des chrétiens et leur faire aimer ses lois, avait besoin de la religion chrétienne. » Ce fut au milieu d'une bataille qu'il se décida à recevoir le baptême.

Les Allemands, peuples belliqueux qui ont donné leur nom à la Germanie, s'étaient jetés dans la Gaule pour s'y faire un établissement, à l'exemple des nations qui en avaient chassé les Romains. Clovis, averti de cette irruption, vole à leur rencontre, et les joint dans les plaines de Tolbiac, où se donne une sanglante bataille. Déjà l'armée française commençait à plier, lorsque le monarque, levant les yeux au ciel, s'écria : « Dieu de la reine Clotilde, » si vous m'accordez la victoire, je fais vœu de re- » cevoir le baptême, et de n'adorer désormais que » vous ! » Cette prière, qui ressemblait à un marché, produisit cependant un grand effet : elle ranima le courage des soldats gaulois, sans alarmer les Francs, qui sans doute avaient peu de zèle pour leurs dieux. Clovis ramena ses troupes à la charge, enfonça les bataillons ennemis et les mit en fuite ; il entra ensuite dans l'Allemagne, dissipa les restes de l'armée vaincue, imposa le joug à une nation jusqu'alors indomptée et la rendit tributaire.

P.36. BAPTÊME DE CLOVIS.

Courbe la tête, fier Sicambre.

Baptême de Clovis.

Fidèle à sa promesse, Clovis ne fut pas plus tôt débarrassé de la guerre, qu'il se fit instruire des mystères de la religion chrétienne. Ce fut saint Remy, évêque de Reims, homme célèbre par sa naissance, par sa piété et par sa doctrine, qui le baptisa, le jour de Noël, dans l'église Saint-Martin, hors des portes de la ville. Lorsqu'il fut devant la cuve sacrée, le prélat lui dit : « Courbe ta tête, fier » Sicambre! adore ce que tu as brûlé, et brûle ce » que tu as adoré. » En achevant ces mots, il répandit sur lui l'eau du sacrement. Alboflède, sœur du roi, et plus de trois mille Français, suivirent l'exemple de Clovis.

L'Église gagna d'autant plus à cette conversion, que, de tous les rois chrétiens, Clovis était presque le seul qui ne professât point l'arianisme. Les évêques, dont il avait déjà tiré de grands secours, travaillèrent dès lors avec une nouvelle ardeur à lui concilier les peuples : de là ce pouvoir excessif qu'ils conservèrent longtemps dans le royaume, et l'influence qu'ils eurent dans les affaires de l'état.

Clovis, en devenant chrétien, ne devint pas un autre homme ; il montra toujours l'ambition qui le dévorait, et commit des cruautés horribles : il fit périr plusieurs de ses parens par des trahisons et par des meurtres, pour s'emparer de leurs états. Cette conduite, que la religion et l'humanité con-

damnent également, a fait croire à quelques historiens que ce prince, en embrassant le christianisme, avait beaucoup plus consulté la politique que sa conscience. Il nous semble que c'est faire injure à sa mémoire : Clovis a pu en même temps être de bonne foi dans sa conversion, et conserver ses mœurs barbares. Il est certain qu'il n'a jamais connu l'esprit de l'Évangile; mais il paraît avoir été attaché à la religion qu'il avait adoptée : il fit bâtir un grand nombre d'églises et de monastères en l'honneur de saint Martin ; il défendit à ses soldats de prendre la moindre chose dans la Touraine, excepté de l'eau et de l'herbe. Ayant appris qu'un soldat avait volé du foin, en disant que c'était de l'herbe, il s'écria : « Où sera l'espérance de la victoire, si nous offen- » sons saint Martin? » et il fit exécuter le soldat. Un jour que saint Remy lui lisait la Passion de Jésus-Christ, il lui dit, avec ce mouvement d'un guerrier qui ne connaît rien au-dessus de ses armes : « Que n'étais-je là avec mes Francs ! » Ces traits sont d'une religion mal éclairée, mais qui peut être sincère.

Conquête du royaume des Visigoths.

Clovis, après avoir réduit les Bourguignons et rendu leur roi tributaire, partit pour la conquête du royaume des Visigoths. Les Francs, accoutumés à la victoire, jurèrent de ne point faire leur barbe qu'ils n'eussent vaincu leurs ennemis. Ces sortes de

vœux étaient fort usités à cette époque, et encore long-temps après. Un autre usage de ces temps était de tirer augure du verset qu'on chantait à l'office au moment qu'on arrivait à l'église. Les envoyés du roi, à leur entrée à Saint-Martin, entendirent ces paroles du psaume 17 : « Vous m'avez revêtu de » force pour la guerre ; vous avez supplanté ceux » qui s'étaient élevés contre moi; vous avez mis mes » ennemis en fuite, et vous avez exterminé ceux » qui me haïssaient. » Après cela on ne douta plus de la victoire. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Vouillé, près Poitiers. On en vint aux mains. Les deux rois s'aperçurent, se joignirent et se choquèrent. Clovis, plus vigoureux ou plus adroit, renversa Alaric de dessus son cheval, et lui porta un coup dont il expira. Rien ne résista plus au vainqueur; il soumit à son empire tout le pays qui s'étend depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées.

Clovis reçoit les titres de Consul et d'Auguste.

Ce fut au retour de cette expédition que Clovis reçut, dans la ville de Tours, les ambassadeurs d'Anastase, empereur d'Orient, qui lui envoyait le titre et les ornemens de patrice, de consul et d'auguste. Clovis donna une grande fête à cette occasion; il monta à cheval, le diadême en tête, revêtu de la robe et du manteau de pourpre, jeta beaucoup d'argent au peuple, et prit dès lors la qualité d'*auguste*, nom toujours cher et vénérable

aux Gaulois, par la longue habitude qu'ils avaient eue avec les Romains. Clovis revint ensuite à Paris, dont il fit la capitale de son empire. Il mourut trois ans après, en 511.

État des Gaulois après la conquête des Francs.

Nous avons vu que les Francs ne combattaient que pour le butin, et croyaient que le droit du vainqueur était de tout faire impunément; on peut juger par là de ce que les Gaulois eurent à souffrir à l'arrivée de ces barbares. Rien ne nous instruit de la manière dont les vainqueurs acquirent les terres: on ne sait si, à l'exemple des Visigoths et des Bourguignons, ils forcèrent chaque propriétaire à leur abandonner une certaine partie de leurs possessions, et s'ils se répandirent sans ordre dans les provinces qu'ils avaient subjuguées et s'emparèrent de ce qui était à leur convenance. La victoire les rendit insolens et brutaux; ils s'accoutumèrent à faire des injures aux Gaulois; et quand ils écrivirent leurs coutumes et les rédigèrent en lois, ils établirent une différence humiliante entre eux et les vaincus: si un Franc était tenu de payer une amende pour avoir insulté ou tué un Gaulois, un Gaulois qui se rendait coupable du même crime envers un Franc était condamné à une amende double; et tout était dans la même proportion entre les deux peuples. Mais l'avarice des empereurs romains et la tyrannie de leurs officiers avaient accou-

tumé les Gaulois aux injustices, aux affronts et à la patience ; ils ne sentirent point l'avilissement où les jetait la domination française, comme aurait fait un peuple libre. D'ailleurs les anciens impôts qui pesaient sur eux se trouvèrent supprimés sous le gouvernement de leurs nouveaux maîtres : le prince avait, pour subsister, ses domaines, les dons libres que lui faisaient ses sujets en se rendant au Champ-de-Mars, les amendes, les confiscations et les autres droits que la loi lui attribuait ; un autre avantage, c'est que les Gaulois conservèrent leurs lois, et eurent même la liberté de devenir Français en déclarant, devant le prince ou ses délégués, qu'ils renonçaient à la loi romaine pour vivre sous la loi salique ; ils eurent en outre l'avantage bien plus grand d'être jugés par leurs pairs et des hommes de leur nation.

Le royaume de France, après la conquête, fut partagé en plusieurs duchés ou provinces ; chaque duché comprit plusieurs comtés, et chaque comté fut divisé en plusieurs cantons ou *centènes*, dans chacun desquels on établit un *centenier* pour y rendre la justice. Mais les ducs, les comtes et les centeniers ne pouvaient prononcer un jugement sans prendre parmi les citoyens les plus notables, sept assesseurs connus sous le nom de *rachinbourgs* ou de *scabins ;* et ces assesseurs, toujours choisis dans la nation de celui contre qui le procès était intenté, faisaient eux-mêmes la sentence ; le chef du tribunal se contentait de la prononcer.

Les Francs, encore idolâtres, avaient le plus grand respect pour leurs prêtres : devenus chrétiens, ils transportèrent aux ministres des saints autels les mêmes sentimens de vénération ; et comme tous ces ministres, surtout dans les commencemens, étaient Gaulois, ils servirent comme de lien entre les deux nations, et employèrent leur crédit et leur autorité pour empêcher l'oppression de leurs compatriotes et de leurs parens. C'est là un des bienfaits de la religion chrétienne dans les Gaules ; elle servit, autant que les mœurs le permettaient, à confondre les vainqueurs et les vaincus.

SIXIÈME SIÈCLE.

Beau mot de Théodebert.

Les enfans de Clovis, en se partageant le puissant empire qu'avait formé leur père, l'affaiblirent dès son origine, et l'empêchèrent de prendre un accroissement que sa vigoureuse constitution semblait lui promettre. Les guerres par lesquelles ils se déchirèrent mutuellement, leurs cruautés horribles, leurs perfidies et leurs mœurs barbares accrurent le mal, et arrêtèrent les progrès que la nation aurait pu faire vers la civilisation. Dans la vie de ces princes sauvages, on remarque à peine une bonne qualité ; ils n'avaient reçu de leur père

qu'une valeur souvent obscurcie par la férocité. Il faut cependant distinguer Théodebert, petit-fils du héros, et qui avait quelques-unes de ses vertus. Il était roi d'Austrasie, et mérita le surnom d'*Utile*, à cause de sa victoire sur les Danois. L'histoire a conservé la belle réponse qu'il fit à l'évêque Didier. Ce prélat lui rapportait une somme considérable qui avait été prêtée aux habitans de Verdun sur le trésor royal; le monarque refusa de la reprendre. « Nous sommes trop heureux, lui dit-il, vous, de » m'avoir procuré l'occasion de faire du bien; et » moi, de ne l'avoir pas laissée échapper. » Ce prince mourut en 548.

Premier exemple de la loi salique.

Childebert II, roi de Paris, étant mort en 558, ses états passèrent à Clotaire, roi de Soissons, son frère, quoiqu'il laissât deux filles, Crotberge et Chlodosinde.

Maires du palais.

C'est en 563 qu'il est question, pour la première fois, dans notre histoire, de la dignité de maire du palais. Cet officier était, dans l'origine, ce que fut depuis le grand-maître de la maison du roi; il ne commandait que dans le palais et aux domestiques. Il devint ensuite ministre commandant des armées, chef, prince, enfin roi de la nation.

Costumes et usage dans le sixième siècle.

Les figures que l'on voit encore sur les tombeaux des enfans de Clovis les représentent vêtus de longs habits, avec le manteau que les Romains appelaient *chlamys*. C'était l'habillement de ces princes, soit qu'il leur parût plus noble et plus majestueux, soit qu'ils regardassent le titre d'*auguste* comme héréditaire dans leur famille. L'habit long fut, pendant plusieurs siècles, celui des personnes de distinction.

Simplicité et ignorance de ces temps.

Mérovée, fils de Chilpéric, échappé d'une prison où son père l'avait fait enfermer, se sauva dans l'église de Saint-Martin de Tours, asile inviolable, dont il força l'évêque de lui donner les eulogies : c'étaient les restes des pains non consacrés, mais offerts et bénis pour le sacrifice; c'est par cette raison qu'on ne les distribuait qu'à ceux qui étaient dans la communion de l'Église. Chilpéric, après avoir inutilement employé les menaces, les trahisons, les perfidies, entreprit d'enlever le jeune prince de son asile. Il écrivit, avant tout, sur ce sujet, à saint Martin, dont il craignait de s'attirer l'indignation; sa lettre, qui était une espèce de consultation, fut déposée sur le tombeau du saint, que l'on regardait comme le protecteur de la France. Le roi avait eu la précaution de la faire accompagner d'un papier blanc, où il espérait que

le bienheureux pontife écrirait sa décision; mais le saint ne l'honora d'aucune réponse : le papier, au bout de trois jours, fut trouvé sans écriture; et le superstitieux monarque abandonna son entreprise.

Manière de vérifier les faits douteux.

Voici quelle était l'ancienne manière de vérifier les choses douteuses. L'accusé n'était reçu à se purger par serment, qu'en faisant jurer avec lui des gens de sa parenté, de son sexe, ou du moins de son voisinage. Ces témoins devaient être irréprochables, connus de l'accusateur, et domiciliés dans le lieu où ils déposaient, s'ils étaient laïques. Quelquefois le juge les nommait d'office; d'autres fois on les tirait au sort. C'était ordinairement l'accusé qui les présentait, rarement l'accusateur. Le nombre dépendait des circonstances; il en fallait plus ou moins, selon l'importance du sujet, le mérite ou la qualité des personnes. Le juge, pour les avertir de prendre garde au témoignage qu'ils allaient rendre, leur tirait l'oreille ou leur donnait un léger soufflet. Le serment ne se prêtait qu'à certains jours, le matin à jeun, dans une église, sur la croix, l'Évangile, le tombeau des saints, ou les châsses qui contenaient les reliques. L'accusé avait les mains étendues sur celles des témoins, lorsqu'ils faisaient leurs dépositions, protestant à haute voix qu'il était innocent des crimes qu'on lui impu-

tait. Cette cérémonie, source féconde de parjures, le déchargeait de l'accusation intentée contre lui. (*Velly* et *Ducange.*)

Preuve par le duel.

Le duel servait aussi à prouver les choses douteuses. En voici un exemple pris dans ces temps barbares. Gontran, roi de Bourgogne, se promenant un jour dans une forêt, vit un taureau sauvage nouvellement tué, et s'en prit au garde. Celui-ci en accusa un chambellan nommé Chandon, qui nia le fait. Le roi ordonna que la querelle serait décidée par un combat. L'accusé était vieux et infirme; il mit en sa place un de ses neveux, qui blessa mortellement l'accusateur; mais, en voulant le désarmer, il se tua lui-même du poignard de son ennemi. Cette mort fit regarder le chambellan comme coupable. Le roi ordonna qu'on le saisît; et le malheureux fut lapidé sur-le-champ. Cette coutume, née dans les temps de la plus grossière barbarie, se soutint pendant près de douze siècles en Europe, malgré les défenses de la religion et les efforts du simple bon sens. Les ecclésiastiques et les moines eux-mêmes n'étaient pas dispensés de cette étrange preuve judiciaire; seulement ils présentaient un homme qui combattait en leur place. Quand il s'agissait d'un pareil combat, l'accusé et l'accusateur jetaient un gage que le juge relevait: c'était d'ordinaire un gant. Aussitôt on s'emparait

des deux combattans, afin qu'il ne leur fût pas possible d'échapper à ce jugement insensé, qu'on ne craignit pas d'appeler *jugement de Dieu*. Le seigneur haut-justicier fixait le jour du combat, donnait le champ, et fournissait les armes qu'on portait au son des fifres et des trompettes, et qu'un prêtre bénissait avec de grandes cérémonies. On commençait par réciter quelques prières, on faisait sa profession de foi, et l'on en venait ensuite aux mains. Le vainqueur était déclaré innocent, et le vaincu, traîné igneminieusement hors du champ, subissait une peine infamante. Cette coutume de sauvages, qui assurait les avantages et l'honneur de l'innocence au scélérat robuste et adroit, a survécu dans cette autre coutume, non moins cruelle que déraisonnable, qui force, *sous peine de déshonneur*, un homme offensé à laver son injure dans le sang : c'est un reste de la férocité germanique.

Maison de plaisance des anciens rois.

Ces maisons étaient moins des palais que de riches métairies : un bois, des étangs, des haras, des troupeaux, des esclaves occupés à faire valoir les terres sous les ordres d'un intendant, tout annonçait l'utile plus que l'agréable ; on en comptait plus de cent soixante dans le royaume. Nos premiers monarques passaient leur vie à voyager de l'une à l'autre. Les villages, les abbayes et les châteaux qui se trouvaient sur leur route étaient obligés de

leur fournir des équipages, le logement et l'entretien; on les défrayait magnifiquement, et, à leur départ, on leur faisait quelque présent en argenterie.

SEPTIÈME SIÈCLE.

Magnificence de Dagobert. Lois recueillies par ses ordres.

Le roi Dagobert fut le plus magnifique des princes de la première race. L'or et les pierres précieuses brillaient de tous côtés à sa cour. Saint Éloi, qui ne vint auprès de lui qu'avec la qualité de simple orfèvre, et qui, par la suite, fut son premier ministre, fit pour lui divers ouvrages d'un grand prix, entre autres un trône d'or massif. Le pillage des nations voisines et le commerce avec l'Orient avaient apporté de grandes richesses en France. Dagobert fit aussi une quantité de fondations pieuses, parmi lesquelles il faut remarquer l'abbaye de Saint-Denis; on prétend qu'il couvrit de lames d'argent le chœur de cette église. Mais ces profusions, jointes aux désordres de sa conduite, épuisèrent les peuples; et l'on ne peut louer une magnificence qui n'est point le résultat de la sagesse d'un gouvernement. Le monument le plus glorieux de son règne est la collection des lois des différens peuples soumis à l'empire français; ce fut par ses ordres qu'elles furent rédigées, corrigées et mises

dans l'état où nous les avons dans le recueil qui nous en reste. On voit par ces lois qu'il y avait alors deux sortes de personnes : les libres ou *ingénus*, les esclaves ou *serfs*. On distinguait deux classes d'hommes libres : les nobles, qu'on appelait les grands, ou simplement *personnes majeures;* et les roturiers, qu'on nommait *personnes mineures*.

HUITIÈME SIÈCLE.

Charles Martel défait les Sarrasins.

Ce fut sous les enfans de Dagobert que les maires du palais commencèrent à être plus puissans que les rois mêmes. Le premier qui gouverna avec une autorité royale, fut Pepin d'Héristal, père de Charles-Martel, qui lui succéda dans ses titres et son autorité. Charles fut le héros de son temps, et mérita, par ses grandes qualités, de gouverner une nation généreuse qui n'avait besoin que d'être bien conduite pour opérer des prodiges de valeur ; ce fut par son courage, sa fermeté et son génie qu'il s'éleva à ce haut degré de puissance où il resta jusqu'à la fin de ses jours. Il passa presque toute sa vie à faire la guerre, et ses armes furent toujours victorieuses; sans parler de ses fréquentes excursions en Germanie, où il faisait prêcher la religion à ceux qu'il subjuguait, la défaite des Sarrasins suffirait pour rendre son nom immortel.

Après avoir conquis l'Espagne, ces peuples, venus d'Afrique, croyaient pouvoir conquérir aussi facilement la France. Ils passèrent les Pyrénées, et tombèrent sur les états du duc d'Aquitaine, qui implora le secours de Charles-Martel. Celui-ci avait à se plaindre du duc; mais il oublia son ressentiment pour sauver la nation entière: il marcha contre les Sarrasins avec toutes les forces d'Austrasie, de Bourgogne et de Neustrie. La bataille se donna entre Tours et Poitiers; on combattit un jour entier. S'il faut en croire les historiens, les ennemis perdirent plus de trois cent mille hommes avec leur général Abdérane. Cette victoire sauva la France d'une irruption de barbares qui eussent peut-être changé ses mœurs, sa religion et sa glorieuse destinée. Elle valut au héros qui l'avait remportée le surnom de *Martel,* parce qu'il avait, comme un marteau, écrasé les Sarrasins.

Pepin devenu roi.

Thierry IV étant mort, Charles-Martel ne daigna pas lui donner un successeur; il gouverna souverainement la France avec le simple titre de duc des Français. A sa mort, il partagea, du consentement des seigneurs, la monarchie entre ses quatre enfans, comme si elle lui eût appartenu. Différens événemens firent passer l'empire tout entier sous la domination de Pepin, un de ses fils. Pepin avait hérité des grandes qualités de son père et de son

Cette coutume se perpétua comme un hommage que les Rois faisaient de leur couronne à la Divinité.

ambition : il voulut ajouter le titre de roi à la puissance qu'il possédait déjà. Childéric III avait ce titre ; et le serment que les Français lui avaient fait semblait le lui assurer. Pepin s'adressa au pape, comme au chef de la religion, et lui proposa, en forme de cas de conscience, s'il était à propos, *dans la situation présente de l'Europe, qu'un homme incapable eût en France la qualité de roi, tandis que la puissance royale était exercée par un autre qui en faisait un bon usage.* Le pape, qui voulait ménager Pepin, répondit que le titre de roi appartenait à celui qui en avait l'autorité. On n'attendait que cette réponse : Childéric fut rasé, et enfermé avec son fils dans un monastère.

Ainsi finit, en 751, la race des Mérovingiens, après 333 ans de règne depuis Pharamond.

Premier Sacre.

Ce fut à Soissons, dans une assemblée générale de la nation, que Pepin reçut la couronne et les hommages de tout l'empire français. Pour effacer la tache d'usurpation et rendre son autorité plus sainte et plus stable, il se fit sacrer avec de l'huile, suivant l'antique coutume des rois d'Israël. Ce fut Boniface qui lui donna cette onction ; et lorsque Etienne III vint en France, Pepin fit répéter cette cérémonie par le pontife. C'est depuis cette époque que l'usage de sacrer les rois s'est établi en France. « Cette coutume se perpétua, dit Millot, non comme

une chose essentielle à la royauté, mais comme un hommage de leur couronne que les rois faisaient à la divinité, et comme un moyen de rendre leur personne plus respectable. »

Origine de la grandeur temporelle des papes.

Astolphe, roi des Lombards, avait envahi l'exarchat de Ravenne, espèce de gouvernement des empereurs de Constantinople. L'autorité des exarques de Ravenne s'étendait sur la ville de Rome; le Lombard voulut soumettre aussi cette ville à sa domination; mais le pape, qui était Etienne III, essaya de s'y soustraire. Après avoir inutilement imploré le secours de Constantin, empereur des Grecs, il se tourna du côté du monarque français, et lui demanda la permission de passer en France. Pepin, qui voulait se concilier le clergé, s'empressa d'accueillir le chef de l'Église, fit partir son fils Charles au devant de lui, et lui promit de prompts secours. Il envoie effectivement des ambassadeurs au roi de Lombardie, pour l'engager à ne point porter ses prétentions sur la ville séjour du souverain pontife; et cette ambassade n'ayant eu aucun succès, il marche à la tête d'une armée, passe les Alpes, défait les Lombards, leur impose des conditions de paix, et donne l'exarchat au saint-siége. Le vainqueur n'est pas plus tôt éloigné, que le traité est rompu. Astolphe assiége Rome, et met le pape dans la nécessité d'implorer encore une fois le secours du monarque,

français. Pepin, indigné de la mauvaise foi du Lombard, repasse en Italie avec la même célérité et le même succès que l'année précédente, bat de nouveau Astolphe, le chasse de devant Rome, et l'assiége dans Pavie avec tant de vigueur qu'il le force à implorer la paix, à se reconnaître vassal du roi de France, à lui payer un tribut annuel de douze mille sous d'or, et à céder au pape l'exarchat et la Pentapole. L'abbé Fulrade fut commis pour l'exécution de ce traité; on lui livra vingt-deux places, dont il remit les clés sur le tombeau de saint Pierre, avec la donation qui en avait été faite à l'Église par le roi Pepin, quoique toujours sous la souveraineté du roi de France. Voilà l'époque de la puissance temporelle des papes, puissance qui leur a fait jouer un si grand rôle parmi les têtes couronnées, et qu'ils ont due à la générosité française.

Portrait de Pepin.

Les autres exploits de Pepin sont plusieurs victoires remportées sur les Saxons, les Bretons, les Esclavons, et sur Gaiffre, duc d'Aquitaine. Il fut heureux dans toutes ces entreprises; et son bonheur fut presque toujours le fruit de sa prudence. Il mourut en 768, dans sa cinquante-quatrième année. Son mérite, aussi grand dans la paix que dans la guerre, fit oublier qu'il était monté sur un trône qui ne lui appartenait point. Son élévation ne fut accompagnée d'aucun de ces grands crimes qui mar-

quent les entreprises des usurpateurs : loin de prétendre au despotisme, il se fit un devoir de communiquer les affaires importantes aux assemblées de la nation, où se faisaient les lois, selon l'ancienne coutume des Francs. L'éclat de ses victoires, celui de ses conquêtes, son application constante à rendre ses sujets heureux, la protection qu'il accorda à l'Église, le zèle qu'il témoigna pour la propagation de la foi, lui gagnèrent tellement les cœurs, qu'on ne vit, durant son règne, ni soulèvement ni faction.

On lui donna le surnom de *bref*, parce qu'il était de petite taille. Quelques courtisans en firent le sujet de leurs plaisanteries. Il résolut de changer l'opinion qu'ils avaient conçue de lui. Un jour qu'il donnait le spectacle du combat d'un taureau avec un lion, au moment où ce dernier animal terrassait l'autre, il s'écria, en s'adressant aux seigneurs : « Qui de vous osera les séparer ou les tuer? » Personne ne répondit. Il saute alors dans l'arène, va droit au lion, lui coupe la gorge, et, d'un autre coup de sabre, abat la tête du taureau. Une force aussi prodigieuse et une semblable hardiesse étaient propres à inspirer du respect à des hommes qui ne voyaient rien au-dessus d'un vaillant guerrier et d'un intrépide chasseur. « David était petit, leur » dit Pepin avec fierté, et cependant il terrassa » l'orgueilleux géant qui avait osé le mépriser. »

Les Cours plénières.

Le trait que nous venons de rapporter nous apprend que le combat des bêtes féroces était un divertissement commun sous nos anciens rois. On le donnait surtout pendant les cours plénières, ces fameuses assemblées où, sur l'invitation du roi, tous les seigneurs étaient obligés de se trouver. On les tenait deux fois l'an, à Noël et à Pâques. Le sujet était pour l'ordinaire un mariage ou quelque grande réjouissance; la durée, une semaine; le lieu, tantôt le palais du prince, tantôt une ville célèbre, quelquefois une pleine campagne; toujours un endroit assez vaste et capable de loger commodément toute la noblesse du royaume. Le monarque, durant tout le temps de la fête, ne mangeait qu'en public, avec les évêques et les ducs les plus distingués. La profusion, plus que la délicatesse, régnait dans ces festins; chaque service était relevé au son des flûtes et des hautbois. Lorsqu'on servait l'entremets, vingt héros d'armes, tenant chacun à la main une riche coupe, criaient trois fois : « Largesse du plus puissant des rois ! » et semaient l'or et l'argent, que le peuple ramassait avec de grandes acclamations.

Les divertissemens de l'après-midi étaient la pêche, la chasse, le jeu, les danseurs de corde, les joueurs d'instrumens et les pantomimes. Ces fêtes, très dispendieuses pour le prince, furent magnifi-

ques sous Charlemagne et sous quelques-uns de ses successeurs ; mais elles cessèrent vers la fin de sa race, et ne reparurent avec quelque éclat que du temps de Hugues-Capet. Charles VII, trop occupé contre les Anglais, et dont les finances étaient épuisées, fut obligé de discontinuer les cours plénières, qu'il n'était pas en état de soutenir avec une magnificence digne de la nation française.

Charlemagne seul souverain de l'empire français.

Pepin avait partagé ses états entre ses deux fils, Charles et Carloman. Ce dernier ne régna que trois ans, et mourut en 771 ; son royaume passa à Charles, que ses exploits et sa sagesse ont fait nommer Charlemagne. Carloman avait cependant laissé deux fils ; mais les seigneurs de ses états, enchantés des grandes qualités du jeune Charles, allèrent le trouver à Carbonnac, où il tenait un parlement, et le reconnurent pour leur souverain. Ce fut un grand bonheur pour la nation de se trouver tout entière sous la puissance d'un homme tel que Charlemagne : il acheva de la tirer du chaos où la faiblesse des derniers descendans de Clovis l'avait laissée tomber, et lui donna une splendeur dont aucun état n'avait brillé depuis l'empire romain.

Conquête du royaume de Lombardie.

La première action d'éclat de Charlemagne fut la conquête de la Lombardie. Didier, roi de cette

contrée, menaçait Rome à la tête d'une armée. Adrien, qui occupait le saint-siége, implora le secours du roi de France, le protecteur naturel du patrimoine de saint Pierre. Charles, qui voulait éviter la guerre, fit faire des propositions à Didier; mais celui-ci, s'imaginant qu'on le craignait, n'en montra que plus de fierté. Charles alors se mit en campagne, s'ouvrit un chemin à travers les Alpes, fondit sur les Lombards, les mit en déroute, et les força de se renfermer dans Pavie et Véronne. Cette dernière place tomba bientôt entre ses mains; mais Pavie, qui était plus forte, mieux approvisionnée, et qui renfermait le roi, tint beaucoup plus long-temps. Charles la bloqua, et, profitant de l'espèce d'inaction à laquelle ce blocus le forçait, il laissa le commandement de l'armée à son oncle Bernard, et prit le chemin de Rome, avec une suite nombreuse et brillante.

Tout Rome sortit au devant de lui : les magistrats avec leurs étendards, les femmes et les enfans avec des palmes et des rameaux d'oliviers, le clergé avec les croix et les bannières, qu'on ne portait que devant les patrices romains; chacun s'empressait de voir le libérateur de Rome. Il avait alors trente ans, la taille haute, le port majestueux, la démarche noble, libre, assurée, le visage agréable, le nez un peu aquilin, les yeux grands, plein de feu, la chevelure très belle, l'air riant, et dans toute sa personne mille grâces naturelles. Il mit pied à terre à la vue de l'église de

Saint-Pierre, et fut reçu dans le vestibule par le pape, qui l'y attendait en habits pontificaux. Le roi prit la droite, et présentant la main aux souverain pontife, ils entrèrent tous deux dans l'église, aux acclamations du peuple; et pendant que le clergé chantait à haute voix : « Béni soit celui qui » vient au nom du Seigneur! » Adrien, profitant de l'occasion pour assurer sa domination naissante, conjura le roi de se souvenir de la donation faite par son père à l'église de Saint-Pierre. Charles se la fit lire, et la confirma de sa main, c'est-à-dire de sa marque; car il est à observer que ce prince, disent quelques historiens, quoique l'un des plus savans hommes de son siècle, ne savait pas écrire. Le généreux monarque, pour prix d'une si riche offrande, ne remporta de ce voyage que le *Code des canons* dont se servait l'Eglise romaine.

De retour devant Pavie, Charles en pressa vivement le siége, et contraignit Didier à se remettre à sa discrétion avec toute sa famille. On l'envoya en France, où il fut enfermé dans un monastère. Le reste du pays se soumit, à l'exemple de la capitale; et Charles se fit couronner roi de Lombardie, titre qu'il prit depuis dans les actes publics et sur quelques-unes de ses monnaies.

Les Saxons subjugués.

Les Saxons, tant de fois vaincus et jamais domptés, ouvraient une autre carrière aux exploits de

Charlemagne. Ces peuples occupaient la Germanie septentrionale. Leurs nombreuses défaites ne pouvaient les rendre dociles au joug que la force leur imposait, et les sermens qu'on leur arrachait par la crainte ne les retenaient pas davantage. On essaya d'en faire des chrétiens : il se laissaient baptiser pour éviter la mort ou l'esclavage ; mais dès que le vainqueur était éloigné, ils redevenaient idolâtres et rebelles. Pendant trente-trois ans, Charles revint presque chaque année les vaincre et leur pardonner. Leur fameux général Witikind ranimait sans cesse le courage d'une nation désperée. Le vainqueur, lassé de tant de sermens violés, en fit un jour massacrer quatre mille qui lui demandaient grâce. On lui a reproché avec justice cette terrible exécution ; mais cependant il ne faut pas oublier qu'il avait déjà plusieurs fois inutilement usé de la clémence, que son armée, commandée par ses généraux, venait d'être complétement battue, et qu'il ne faisait tomber sa colère que sur les plus mutins. La consternation fut le premier effet de l'horrible carnage des Saxons, mais bientôt elle se changea en rage et en désespoir. Witikind, ce fier courage que rien ne pouvait abattre, parut en Saxe, et réveilla toute la fureur de la nation. Le soulèvement fut si général et l'opiniâtreté si violente, que trois sanglantes défaites ne purent les faire rentrer dans le devoir. La douceur eut beaucoup plus de succès que les armes : le vainqueur, rempli d'estime pour la haute vaillance de Wi-

tikind, lui offrit le pardon de sa rébellion, et des otages pour sûreté de sa parole. Ce trait de générosité, digne de la grande ame de Charles, subjugua le fier Saxon; il se rendit à l'assemblée de Paderborn, et de là au palais d'Attigny, sur la rivière d'Aisne. Le roi le reçut avec douceur, lui donna le titre de duc de Saxe, avec le duché d'Engerne, et l'engagea à se faire instruire de la religion chrétienne. Witikind reçut le baptême, et contint la nation pendant quelque temps; mais Charlemagne, pour dompter entièrement les Saxons, se vit forcé de les arracher de leur pays même, et de les disperser en Suisse et en Flandre.

La Bavière réunie à la France.

Tassillon, duc de Bavière, portant avec peine le joug qu'on lui avait imposé, excita les Huns à faire une irruption dans la Germanie. Charles, instruit de ces menées, convoqua un parlement à Ingelheim, où il manda tous les seigneurs de France, de Lombardie, de Saxe et de Bavière. Tassillon, se croyant assuré du secret, s'y rendit sans aucune défiance; mais dès qu'il parut, il fut arrêté, et le monarque remit au jugement de l'assemblée le châtiment de ses perfidies. Les preuves étaient si claires, qu'il fut déclaré coupable de lèse-majesté, et condamné à mort d'une voix unanime. Charles, en considération des liens de parenté qui les unissaient, commua la peine: le malheureux

duc fut rasé et renfermé dans un monastère. Le duché de Bavière fut réuni à la couronne et gouverné par des comtes, comme les autres provinces de la France.

Charles étend sa domination jusqu'à la mer Baltique.

Le règne de Charles n'est qu'un enchaînement d'actions militaires; toujours une expédition est suivie d'une autre, et une première victoire prépare à une seconde. Les Vilses ou Vélésabes, peuples esclavons qui s'étaient établis entre l'Elbe et l'Oder, l'obligèrent à porter sa réputation et ses armes jusque sur les bords de la mer Baltique. Ces barbares faisaient de grands ravages dans le pays qu'on nomme aujourd'hui Mecklembourg. Les Abodrites, qui l'habitaient, alliés de la France, portèrent leurs plaintes au roi, qui partit aussitôt à la tête d'une nombreuse armée, passa le Rhin à Cologne, traversa la Saxe, pénétra bien avant dans les terres des Vilses, battit les troupes qui voulurent s'opposer à sa marche, et mit tout à feu et à sang. Déjà il approchait de la capitale, lorsque les chefs de la nation, épouvantés de tant de succès, vinrent au-devant de lui pour se soumettre; tous lui firent hommage, et lui prêtèrent serment de fidélité.

Conquête de la Pannonie.

Deux ans après, en 791, tout étant paisible, Charles résolut de porter la guerre chez les Huns,

peuples barbares qui occupaient cette partie de la Pannonie qu'on nomme aujoud'hui l'Autriche et la Hongrie, et qui ne cessaient de faire des courses sur les terres de leurs voisins. Il assembla, pour cette expédition, la plus grande armée qu'il eût encore mise sur pied; le rendez-vous général fut à Ratisbonne. Charlemagne n'eut besoin que de paraître pour triompher, suivant sa coutume : il passe l'Ens, donne la mort à tout ce qui lui résiste, pénètre jusqu'à Vienne, qu'il abandonne au pillage, assiége les deux plus fortes places du pays, les emporte et les réduit en cendres. Les barbares épouvantés, se sauvèrent avec précipitation sur les montagnes et dans les bois : les uns y périrent en se défendant courageusement ; les autres se rendirent sans donner le combat. Le vainqueur perça jusqu'à l'endroit où le Raap se jette dans le Danube; ce fut là le terme de cette première expédition. Cinq ans après, en 796, un de ses fils, Pepin, roi d'Italie, marche avec une nouvelle armée contre ces barbares, qui avaient élu un cham ou prince, leur livrer bataille, les défait, tue leur nouveau prince, rase la ville de Ringa, et repousse les vaincus jusqu'au delà de la Teisse. Cette victoire fut le terme de la puissance de cette fameuse république des Huns, qui s'était enrichie des dépouilles d'une multitude de peuples, et qui, depuis plus de deux cents ans, était la terreur de l'Europe. Toute sa noblesse périt dans les différens combats qu'elle eut à soutenir; ceux qui échappèrent se soumirent au

Page 61. CHARLEMAGNE PROCLAMÉ EMPEREUR.

Epoque du renouvellement de l'Empire Romain en occident.

joug de la France, ou se retirèrent chez les nations voisines.

Charlemagne proclamé empereur.

Léon III, en montant sur le saint-siége, adressa à Charlemagne une lettre d'hommage, telle qu'un vassal doit l'écrire ; car Pepin, en donnant un état au pape, s'était réservé la souveraineté dans Rome : la monnaie s'y frappait au coin de Charlemagne, les actes s'y dataient des années de son règne, et on appelait à ses officiers des jugemens rendus par le pape. Si, comme souverain, il avait droit à l'hommage, au même titre il devait protection. Léon, ayant été insulté et maltraité par deux neveux d'Adrien, s'enfuit de Rome et se réfugia en France, où Charles l'accueillit avec bonté et avec de grands honneurs. Ce prince l'embrassa tendrement, et ne put retenir ses larmes, en voyant les marques de la cruauté de ses ennemis. On prit des mesures pour son retour et pour sa sûreté. Charles, sans doute comme souverain, nomma des prélats et des comtes pour l'accompagner jusqu'à Rome, et examiner de quel côté était la justice ; car les neveux d'Adrien s'étaient plaints les premiers par une requête dans laquelle ils chargeaient Léon de plusieurs grands crimes. Les commissaires, après les recherches les plus exactes, assurèrent le monarque de l'innocence du pontife. Les deux coupables furent arrêtés et conduits en France sous bonne garde.

Charles crut devoir se rendre à Rome pour y

établir l'entière tranquillité; ce fut en 800 qu'il fit ce célèbre voyage. A son approche de la ville, le pape vint à sa rencontre; le peuple sortit en foule, chantant les louanges du prince; et comme il y avait toujours dans cette ville des chrétiens de toutes les nations du monde, elles furent célébrées en toutes sortes de langues; ces cantiques étaient souvent interrompus par mille cris de joie. Les Romains lui avaient de si grandes obligations, les étrangers en avaient entendu publier tant de merveilles, il y avait dans sa personne quelque chose de si grand et de si aimable, que les uns et les autres ne pouvaient contenir leur reconnaissance ni leur admiration; les acclamations ne cessèrent que lorsqu'il descendit de cheval à la porte de Saint-Pierre. Le souverain pontife, accompagné des évêques et de tout le clergé, le reçut avec humilité, et le conduisit à l'église, où il commença un cantique que des milliers de voix continuèrent : ce qui dura tout le temps que Charles demeura dans la basilique.

Quelques jours après, le roi, au milieu d'une assemblée composée du clergé et des seigneurs des deux nations, jugea la grande affaire qui l'avait amené; il déclara Léon innocent, et condamna les coupables à la mort : cette peine, à la prière même du pontife, fut commuée en un exil à perpétuité.

Les Romains, pour s'assurer de la protection du monarque français, résolurent de le proclamer empereur d'Occident, titre éteint depuis plus de trois siècles, et qui n'ajoutait rien à la puissance d'un

prince qui était maître, non seulement de toutes les Gaules, d'une partie de l'Espagne, de la Germanie, de la Pannonie, de la Lombardie, mais de Rome même, ancienne capitale des premiers Césars. Le pape, assuré des suffrages du clergé, de la noblesse et du peuple, en fit la proposition au roi; mais ce héros, soit par sa modération naturelle, soit qu'étant engagé en tant de guerres, il craignît de se jeter dans de nouveaux embarras, refusa constamment cette dignité, et défendit qu'on lui en parlât davantage. On feignit de n'y plus songer. Comme les fêtes de Noël approchaient, on fit de grands préparatifs pour les célébrer avec magnificence. Le jour venu, Charles fut prié de prendre, pour y assister, l'habillement de patrice. Quelque répugnance qu'il eût à porter d'autre habit que celui des Français, cependant, pour faire une chose agréable aux Romains, il prit une longue tunique, avec un grand manteau rattaché sur son épaule droite. Rome entière, en le voyant entrer dans l'église, se répandit en acclamations. Il approcha de l'autel et se mit à genoux. Il s'inclinait pour adorer, lorsque le pape, qui allait célébrer la messe, lui mit une couronne sur la tête; tout le peuple en même temps fit retentir les airs de ces cris redoublés: « Vive Charles, toujours » auguste, grand et pacifique empereur des Ro- » mains, et couronné de Dieu! qu'il soit à jamais » victorieux! » Aussitôt Léon se prosterna, et fut le premier à lui rendre les respects et les homma-

ges qu'un sujet doit à son souverain. Le jeune Charles, fils aîné du nouveau César, était présent à cette cérémonie. Le souverain pontife lui présenta la couronne royale, et lui donna l'onction sacrée des rois. Telle est l'époque du renouvellement de l'empire romain en Occident.

Charlemagne porta le sceptre encore quatorze ans; son âge et ses infirmités lui annoncèrent la mort, et il la vit approcher avec calme et résignation. Il travaillait sur l'Écriture-Sainte, et en corrigeait un exemplaire qu'on lui avait donné, lorsque la fièvre le surprit. Sept jours de maladie et une prodigieuse abstinence l'affaiblirent extrêmement. Il reçut avec une piété sincère les sacremens, derniers secours de l'Église; et se sentant près de mourir, il fit le signe de la croix sur son front et sur son cœur, posa les mains sur son estomac, ferma les yeux et expira en disant : « O Seigneur! je » remets mon esprit entre vos mains. » Ainsi mourut le héros de la France et de l'univers, le modèle des grands rois, l'ornement et la gloire de l'humanité. Il avait régné 47 ans, et en avait vécu 72.

Portrait de Charlemagne.

On ne peut, dit Mézerai, entendre le nom de ce prince sans concevoir aussitôt quelque grande idée. Les avantages du corps répondaient en lui à ceux du génie; il était de la plus haute taille, de l'extérieur le plus majestueux, le plus fort, et le plus

robuste de son temps. Il n'y avait rien d'efféminé dans sa personne, mais rien non plus de superbe et de fastueux. Son esprit, accoutumé aux grandes idées, se pliait sans peine à ce que la conversation a de plus familier et même de plus jovial; et, assis sur le plus beau trône du monde, il conservait une simplicité de mœurs qui montrait toute la véritable grandeur de son ame. Sage dans ses projets, les mesures qu'il prenait étaient toujours celles qu'il fallait prendre; constant et ferme dans ses entreprises, il savait les soutenir avec courage, et forcer la fortune à les couronner; ardent à la poursuivre, on le voyait passer rapidement des rives de l'Èbre à celles de l'Elbe, et du fond de l'Allemagne à l'extrémité de l'Italie. Heureux dans l'exécution, il fut toujours victorieux quand il conduisit lui-même ses armées; et rarement éprouva-t-il quelques revers lorsqu'il fit la guerre par ses lieutenans. « Ce qui le distingue surtout, dit Velly, c'est ce tendre amour pour ses peuples, qui lui faisait verser des larmes sur leurs malheurs qu'il n'avait pu prévoir, mais qu'il sut toujours réparer; c'est ce caractère bienfaisant et généreux qui lui mérita, même des païens, le glorieux nom de père de l'univers; et cette charité sans bornes qui épuisa ses trésors pour soulager les misères des chrétiens de Syrie, d'Égypte et d'Afrique; ces manières aimables, libres, aisées, qui lui attachaient par estime ceux qui lui étaient soumis par destinée; cette modération toujours si rare dans l'offense, qui lui fit épargner le sang de

ceux mêmes qui avaient osé attenter à sa vie ; c'est cette application si constante à rendre la justice, qu'il interrompait souvent son sommeil pour juger les procès que ses ministres n'avaient pu terminer ; cette distribution des récompenses si juste, si sage, qu'en augmentant le nombre de ses serviteurs elle n'excitait ni jalousies ni murmures ; cette conduite si admirable dans le domestique, qu'elle pouvait servir de modèle à tout son royaume.... Digne rival d'Alexandre et de César par ses actions militaires, il les effaça par l'éclat de ses vertus. »

Bienfaisance de Charlemagne.

On trouve dans le testament de ce prince une preuve de cette charité généreuse qui animait toutes ses actions ; il ne laissa à ses enfans que la quatrième partie de ses trésors et de ses meubles ; le reste fut distribué aux pauvres et aux églises métropolitaines de son empire. L'année 790, qui fut paisible, lui permit d'exercer cette bienfaisance, le plus doux sentiment de son cœur : comme il avait établi des magasins de blé en différens endroits de ses états, il le fit donner aux pauvres à moitié du prix fixé par les ordonnances. Ses soins bienfaisans ne se bornaient point à ses seuls sujets, ils s'étendaient jusqu'au delà des mers. Il envoya en Afrique, en Egypte et en Syrie, des personnes de sa cour pour distribuer des sommes considérables aux églises qui gémissaient sous la tyrannie des infidèles. Ces

envoyés avaient ordre de porter de magnifiques présens au calife des Sarrasins, pour l'engager à traiter humainement les chrétiens de sa domination. Ce calife se nommait Aaron ; c'était le héros de l'Orient, comme Charles était celui de l'Occident. Il avait conçu une si haute idée du monarque français, que, pour mériter son amitié, il lui sacrifia la souveraineté de la Terre-Sainte, ne se réservant que le titre de son lieutenant.

Les sciences protégées.

Charlemagne connaissait le prix des sciences, et trouvait encore, au milieu de ses vastes et nombreuses occupations, le temps de les cultiver ; il aimait surtout l'astronomie et la grammaire : il nous reste encore quelques fragmens d'un ouvrage qu'il avait composé sur ce dernier sujet. Ayant rencontré, en Italie, Alcuin, Anglais célèbre par son savoir et ses vertus, il l'attira en France, et l'y fixa par ses bienfaits. D'après le conseil de ce savant, il établit dans son palais une académie qui devint le modèle de plusieurs autres : elle avait pour objet l'étude des lettres, et pour fin de les faire fleurir dans toute l'étendue de l'empire français. Ce grand prince se faisait honneur d'être membre de cette société aussi utile qu'agréable ; et, à son exemple, tout ce que la cour avait de beaux-esprits et de savans s'empressa d'en faire partie. Chacun des associés prit un nom particulier, qui caractérisait ou ses

inclinations ou son goût pour quelque auteur fameux de l'antiquité; le roi choisit celui de *David*.

La France retira de grands avantages de ces savantes conférences; elle leur doit la renaissance des arts et des sciences. Charles dispersa dans différentes villes de ses états des maîtres d'arithmétique et de grammaire, qu'il avait amenés d'Italie. Bientôt on vit paraître un capitulaire qui ordonnait d'ouvrir des écoles dans les églises cathédrales et dans les abbayes les plus riches. On y vint en foule pour apprendre les humanités et la théologie : les ecclésiastiques alors commencèrent à entendre l'Écriture-Sainte, et les moines leur psautier. Quelques écrivains regardent cet établissement comme l'époque de la fondation de l'université de Paris, la première et la plus ancienne de l'Europe.

Simplicité de Charlemagne dans son intérieur.

« Que c'est un spectacle agréable, dit Mably, pour qui connaît la société, que d'examiner le ménage de Charlemagne ! Sa femme, impératrice et reine de presque toute l'Europe, comme une simple mère de famille, avait soin des meubles du palais et de la garde-robe de son mari, payait les gages des officiers, réglait les dépenses de la bouche et des écuries, et faisait à temps les provisions nécessaires à sa maison. De son côté, Charlemagne, vainqueur des Saxons et des Lombards, craint des empereurs de Constantinople, et respecté des Sarrasins en

Asie et en Afrique, gouvernait ses domaines avec autant de prudence que l'état, veillait avec économie à ce qu'ils fussent cultivés avec soin, et ordonnait de vendre les légumes qu'il ne pouvait consommer. »

« Il ne portait en hiver, dit Éginard, qu'un simple pourpoint fait de peau de loutre, sur une tunique de laine brodée de soie; il mettait sur ses épaules une espèce de manteau de couleur bleue; et pour chaussure, il se servait de bandes de diverses couleurs, croisées les unes sur les autres. Ennemi du luxe, il tâchait de le proscrire de sa cour. Quand il voyait quelques-uns de ses courtisans magnifiquement vêtus en habits de soie avec des fourrures de grand prix, il les menait précipitamment à la chasse, et les faisait courir dans les bois à travers les halliers. Les beaux habits revenaient en lambeaux, ou humides de pluie. Il ne voulait point alors qu'aucun seigneur changeât de vêtemens; puis il leur disait, en présence de tout le monde : « Voyez comme vous voilà faits ! tandis que mon manteau de peaux de mouton, que je tourne à mon gré selon le temps qu'il fait, est aussi beau qu'il était hier. Rougissez, et apprenez à vous habiller en hommes : l'habit est pour l'usage, et non pour la montre. »

« Ses amusemens étaient de la même simplicité, et servaient à fortifier son corps ou à nourrir son esprit. On voyait dans son palais d'Aix-la-Chapelle des thermes magnifiques, où plus de cent personnes pouvaient nager ensemble : c'était l'un des exer-

ces les plus ordinaires du monarque; il le prenait non seulement avec les rois ses enfans, mais souvent avec les seigneurs de sa cour, quelquefois même avec les officiers et les soldats de sa garde; et l'auteur de sa vie remarque qu'il y excellait pardessus tous. Les courses à cheval et la chasse faisaient encore une partie de ses amusemens; mais le plus cher et le plus fréquent était la lecture : il se faisait lire, à table, tantôt les ouvrages de saint Augustin, tantôt l'histoire des rois ses prédécesseurs; cette lecture lui paraissait le plus doux assaisonnement de ses repas, où régnait une grande frugalité. Il lisait aussi fort souvent l'Écriture-Sainte et les écrits des saints Pères qui servent à bien l'entendre. Par là, dit son historien, il devint très bon aux pauvres, juste, équitable, grand observateur des lois et du droit public. »

Sa magnificence dans ce qui concernait sa couronne.

Ce sage prince savait qu'il est des circonstances où la magnificence est le devoir d'un grand roi, quand il s'agit des monumens qui font partie de la gloire nationale, et dans les jours où le trône doit paraître avec tout son éclat aux regards des peuples. Charlemagne a fait construire une quantité d'églises, et en a enrichi un plus grand nombre; son palais d'Aix-la-Chapelle offrait aux yeux étonnés tout ce que l'architecture et les arts étaient en état de créer à cette époque. La réception que l'on

fit aux ambassadeurs de Nicéphore, en 802, peut donner une idée de la pompe qu'il déployait dans les grandes occasions.

Nicéphore, empereur d'Orient, recherchait son amitié. Les ambassadeurs de ce prince trouvèrent le roi de France dans son palais de Seltz en Alsace. Charlemagne, pour leur donner une idée de la magnificence française, et pour rabattre l'orgueil des Grecs, voulut qu'on les introduisît à son audience d'une manière qui leur causât autant de surprise que d'embarras : on les fit passer par quatre grandes salles magnifiquement parées, où l'on avait distribués les officiers de la maison du roi, tous richement vêtus, dans une contenance respectueuse, et debout devant celui des seigneurs qui les commandait. Dès la première, où était le connétable, assis sur une espèce de trône, les envoyés se mirent en devoir de se prosterner. On les en empêcha, en leur représentant que ce n'était qu'un officier de la couronne. Même erreur dans la seconde, où ils trouvèrent le comte du palais avec une cour encore plus brillante. La troisième, où était le maître de la table du roi, et la quatrième où présidait le grand-chambellan, en redoublant leur incertitude, donnèrent lieu à de nouvelles méprises, le degré de magnificence augmentant à proportion du nombre des salles. Enfin deux seigneurs vinrent les prendre, et les introduisirent dans les appartemens de l'empereur. Le monarque, tout éclatant d'or et de pierreries, était debout auprès

d'une fenêtre, au milieu des rois ses enfans, des princesses ses filles, et d'un grand nombre de ducs et de prélats, avec lesquels il s'entretenait familièrement. Il avait la main appuyée sur l'épaule de l'évêque Hetton, pour lequel il affecta d'autant plus de considération, que celui-ci avait essuyé plus de mépris dans son ambassade à la cour de Constantinople. Les ambassadeurs, saisis de crainte, se prosternèrent à ses pieds. Il s'aperçut de leur embarras, les releva avec bonté, et les rassura, en leur disant qu'Hetton leur pardonnait, et que lui-même, à la prière du prélat, voulait bien oublier ce qui s'était passé. Un traité avantageux fut le fruit de ce magnifique étalage, dont le détail peut donner une idée des mœurs du temps.

Des Capitulaires. Champ-de-Mars. Respect de Charlemagne pour la liberté de la nation.

Le plus beau monument du règne de Charlemagne est le code des lois qu'il donna sous le nom de *Capitulaires*, lois qui se sentent quelquefois de la rouille du siècle, mais qui en même temps font connaître le génie du législateur et la prévoyance paternelle du prince. Elles ont réglé long-temps le sort des Français; et elles doivent paraître d'autant plus respectables qu'elles sont, en quelque sorte, l'ouvrage de la nation. Charlemagne, plus jaloux de régner en père qu'en despote, avait établi les anciennes assemblées où l'on traitait des

affaires de l'état. « A la fin de l'automne, lorsque la campagne était finie, dit Hincmar, il se tenait une assemblée composée des seigneurs les plus expérimentés dans les affaires : elle préparait les matières qui devaient faire l'objet des délibérations dans l'assemblée suivante; elle revoyait les traités, examinait les intérêts du royaume relativement aux puissances voisines, et recherchait les abus pour indiquer les moyens de les détruire. Toutes les opérations de cette assemblée se faisaient dans le plus profond secret; c'était l'assemblée générale du mois de mai qui recueillait les fruits de cette assemblée préparatoire.

» L'assemblée du mois de mai était composée des évêques, des abbés, des comtes, des seigneurs, et des députés du peuple; car, à cette époque, le peuple comptait encore pour quelque chose dans le corps de la nation. C'est là que se réglait l'état de tout le royaume pour l'année courante; et ce qu'on y avait une fois arrêté n'était jamais changé, à moins de quelque événement imprévu et qui, par son importance, aurait intéressé le sort général de la patrie. Pendant que les trois ordres étaient occupés à régler les affaires, Charlemagne, qui, par respect pour la liberté, n'assistait pas à leurs délibérations, mais qui en était l'ame par le ministère de quelques prélats et de quelques seigneurs bien intentionnés, auxquels il avait communiqué une partie de ses vues et de ses lumières, recevait les présens qu'on lui apportait suivant l'usage an-

cien. Il saluait les grands, ajoute Hincmar, conversait avec ceux qu'il voyait rarement, témoignait de la bonté aux vieillards, et se montrait gai et enjoué avec les jeunes gens. »

« Qu'on examine de près la conduite de Charlemagne, dit Mably, et on le verra toujours scrupuleusement attentif à respecter la liberté qu'il avait rendue à sa nation, dans la vue d'y détruire l'esprit de servitude et de tyrannie, de l'intéresser au bien public, et d'en faire l'instrument des grandes choses qu'il méditait. Il ne se crut jamais exempt d'obéir au Champ-de-Mai; il observa toujours les lois, parce qu'elles servaient de fondement à sa grandeur, et pour apprendre à ses sujets à les respecter. »

Costumes du temps de Charlemagne.

Il nous reste peu de monumens de ce siècle, et ceux qui ont échappé au temps n'offrent point d'accord entre eux; de manière qu'il est difficile de désigner le costume le plus en usage à cette époque. Il paraît d'ailleurs que notre nation, qui a toujours aimé le changement, prenait déjà plaisir à inventer et à adopter des modes nouvelles; Charlemagne lui-même, au rapport des historiens, en changeait volontiers, surtout lorsqu'il en trouvait une moins gênante que celle qu'il avait suivie : il n'aimait pas les habits longs, et ne s'en servait que dans les occasions où il fallait représenter. Nous avons vu

la peinture qu'Éginard fait de son habillement ; les monumens le représentent de plusieurs manières : tantôt il a la barbe longue, et ses cheveux flottent sur ses épaules ; tantôt la barbe et les cheveux sont courts ; des bandes d'étoffes croisées, ou des brodequins, lui servent de chaussures. Il paraît que l'on portait généralement la chlamyde, espèce de manteau agrafé sur l'épaule, et sous cette chlamyde un vêtement court.

Les *preux*, qui étaient des seigneurs renommés par leur courage, et qui tenaient un rang distingué à la cour, étaient armés de toutes pièces, c'est-à-dire couverts d'un casque, d'une cuirasse, d'un haubert et de cuissards ; ils portaient des brodequins et un grand manteau. Dans les cérémonies d'éclat, leur barbe était parsemée de boutons d'or, de paillettes et de poudre de même métal, ou seulement couvertes de poudre d'or.

L'habillement des femmes est moins connu que celui des hommes. Un monument de Saint-Denis représentait, suivant quelques antiquaires, Hirmétrude, seconde femme de Charlemage, avec une espèce de guimpe ou de voile qu'elle portait sous sa couronne bordée de perles, et qui était placée sur un manteau dont le devant était bordé et enrichi de perles et de pierreries.

Les anciens habitans des Gaules, que l'on distinguait encore des *Francs* par le nom de *Romains*, étaient vêtus de casaques rayées. Lorsqu'en 785, Louis-le-Débonnaire, âgé de sept ans, vint trouver

son père à Paderborn, accompagné de jeunes seigneurs aquitains, il était, comme eux, vêtu à l'*aquitaine,* c'est-à-dire d'un pourpoint juste au corps, sous un manteau rond; les manches de sa tunique étaient très-larges, ainsi que ses *braies;* il portait des éperons à ses petites bottines, et un javelot à la main.

En général, l'habit long était celui des nobles et des personnes riches, qui ne le quittaient qu'à la guerre; mais, pour se distinguer du peuple, qui portait l'habit court, ils bordèrent tous leurs habits de martre, d'hermine et de menu-vair. Le peuple laissait croître ses cheveux; les serfs n'étaient pas entièrement privés de cet ornement naturel, puisque l'on rasait celui qui avait désobéi à son seigneur.

L'auteur de l'*Histoire des Modes françaises* dit que ce fut au temps des conquêtes de Charlemagne en Italie que l'on prit la mode de décorer les habits avec des fourrures; ensuite on s'avisa d'envelopper sa tête de peaux garnies de leur poil : on se servit d'abord de la dépouille des agneaux, à laquelle on substitua bientôt le menu-vair et l'hermine. Cette espèce de bonnet s'allongea peu à peu par derrière, et descendit jusqu'aux talons. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours, sous le nom d'*aumuce*, et a été conservé dans l'Eglise, où les chanoines ont seuls le droit de le porter, non sur la tête comme autrefois, mais sur le bras gauche, comme un vêtement de simple parure.

NEUVIÈME SIÈCLE.

Des monnaies sous Charles-le-Chauve.

Sous la première et la seconde race, l'or et l'argent monnayés n'étaient pas, à beaucoup près, aussi communs en France qu'ils le sont devenus depuis; on ne s'en servait que pour le petit commerce : ces métaux se conservaient en masse, et se donnaient au poids dans les grandes opérations. On battait monnaie dans neuf villes seulement; et on trouve, dans les annales du règne de Charles-le-Chauve, un édit, en date de 868, qui ordonne que les comtes ou gouverneurs de ces villes enverront leurs vicomtes à Senlis pour recevoir chacun cinq livres d'argent de l'épargne, qu'ils emploieront à faire de la monnaie. On peut juger, par la modicité de cette somme, du peu d'espèces que le gouvernement entretenait alors en circulation, surtout si l'on considère qu'à cette époque la livre numéraire était réputée le poids réel d'une livre de douze onces, et qu'on ne taillait que vingt sous dans une livre d'argent. Il est inutile de faire remarquer que le prix des objets à vendre était proportionné à la valeur éffective des pièces de monnaie contre lesquelles on les échangeait. Sous le règne de Charlemagne, un denier d'argent valait ce que valent

maintenant trente sous; mais aussi on payait ordinairement vingt-quatre livres de pain un denier d'argent.

Langage du temps de Charles-le-Chauve.

Le langage vulgaire, du temps de Charlemagne et de ses enfans, était un composé bizarre de tudesque, de gaulois et de latin; il nous en reste un monument curieux dans le serment que Louis de Bavière fit à Charles-le-Chauve son frère : « Pro » Deo amur, et pro Christian poblo, et nostro » commun salvamento, dist in avant, in quant Deus » savir et podir me dunat, salvercio cist meom » fradre Karlo, et in abjudha et cadhuma cosa, si » com om per dreit son fradre salvar dist ino quid » ilimi altre si faret. Et ab Ludher nul plaind nun- » quam prindrai, qui meon vol cist meum fradre » Carle in damno sit. » C'est-à-dire : Pour l'amour » de Dieu, pour l'intérêt du peuple chrétien, et » pour notre commune sûreté, dorénavant, autant » que Dieu me donne de savoir et de pouvoir, je » défendrai ce mien frère Charles, lui donnant aide » et secours dans chaque querelle où il se trouvera » engagé, comme un homme, par droit, est obligé » de défendre son frère dans les torts qu'un autre » lui ferait. Et je ne ferai aucun traité avec Lo- » thaire, qui puisse être préjudiciable à mon frère » Charles. »

Normands établis en France.

La première incursion des Normands en France avait eu lieu en 843. Ces aventuriers, qu'on appelait Normands (hommes du Nord), venaient de cette partie septentrionale de l'Europe où est situé le royaume de Danemarck. Il paraît que cette contrée produisait beaucoup plus d'habitans qu'elle n'en pouvait nourrir, et que de temps en temps il en sortait des espèces de colonies qui, les armes à la main, allaient chercher une nouvelle patrie, ou seulement piller le pays où elles pouvaient mettre le pied. Les Normands avaient, dans cette première expédition, ravagé une grande partie de la France, et saccagé Paris lui-même. Charles-le-Chauve, mal secondé par les grands du royaume, qui presque tous alors lui faisaient la guerre, n'avait pu s'en débarrasser qu'en leur donnant sept milles livres pesant d'argent. Ce traité honteux n'avait pas pour long-temps racheté de la dévastation l'occident de notre malheureux pays : les Normands étaient bientôt revenus à la charge. Chaque année du règne de Charles-le-Chauve avait été marquée par quelques entreprises de leur part ; et ces entreprises n'allaient rien moins qu'à la ruine entière des provinces où ils pénétraient : ils n'y laissaient sur pied rien de ce qu'ils pouvaient détruire ou enlever ; ils pillaient les monastères, emmenaient les hommes en esclavage, violaient les

femmes et les filles, égorgeaient les vieillards, les prêtres et les moines. Enfin, sous le règne de Charles-le-Simple, Rollon, Rol, ou Raoul, un de leurs chefs les plus renommés, parvint à s'établir dans la Neustrie, de telle manière qu'il fut impossible de l'en chasser, quelques efforts que l'on fit pour y parvenir. Il s'était emparé de Rouen, l'avait fortifié et s'en était fait une place d'armes, d'où il volait tantôt en Angleterre, tantôt en France, partout victorieux et dévastateur. Le royaume entier demandait qu'on s'accommodât avec lui, à quelque prix que ce fût. Rollon se prévalut des circonstances; et Charles-le-Simple fut obligé, vers la fin du neuvième siècle, d'acheter son amitié de la main de sa fille, et du don des provinces de Neustrie et de Bretagne, qui ne relevaient plus de la couronne qu'à titre d'un vain hommage. Rollon, devenu ainsi duc de Neustrie et de Bretagne, se conduisit d'abord en brigand : il refusa de rendre, en personne, hommage à Charles-le-Simple; et celui de ses officiers qu'il chargea de le faire à sa place insulta le roi, qui fut obligé de dissimuler, vu le malheur des temps. La princesse Gisèle, qui était devenue le premier gage de la paix entre Charles et lui, éprouva de sa part toutes sortes de mauvais traitemens; et deux officiers que son père députa au nouveau duc pour lui en faire des reproches périrent sur un échafaud. Mais on assure que ces excès furent les derniers que commit Rollon; qu'il gouverna depuis ses sujets avec beaucoup de sagesse,

de justice et de bonté; qu'il encouragea l'agriculture en Normandie et en Bretagne, et remit un si bon ordre parmi ses Danois, jusque-là accoutumés au pillage et à la dévastation, qu'ils servirent d'exemple aux peuples parmi lesquels ils étaient venus s'établir, la torche d'une main et l'épée de l'autre. On dit que la sûreté publique fut telle sous son gouvernement, que des bracelets d'or demeurèrent pendant trois ans suspendus à un chêne, sans que personne osât y toucher. Ce que l'on sait bien certainement, c'est que, long-temps après sa mort, son nom seul prononcé était un ordre aux magistrats d'accourir pour réprimer la violence : de là est venu cet usage de la clameur de *haro*, si connue en Normandie, mot qui dérive de *ha* et *raoul* ou *rol*, exclamation usitée pour invoquer le secours du prince contre un ennemi trop puissant. Ce fut le sang de ce demi-barbare et demi-héros qui, mêlé à celui des Francs, donna des rois à l'Angleterre et à la Sicile.

Preuves par le feu et par l'eau.

L'impératrice, épouse de Louis-le-Débonnaire, avait été accusée. Cette princesse parut devant l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, jura qu'elle était innocente, et offrit de le prouver par le feu. Cet usage, bien digne d'un peuple grossier et ignorant, consistait à faire toucher par l'accusé un fer qu'on faisait plus ou moins rougir, selon la violence des

présomptions. Ce fer était béni, et gardé soigneusement dans une église ; il avait la forme d'un gantelet, dans lequel on fourrait la main, ou d'une barre, que l'accusé levait deux ou trois fois. On enveloppait ensuite sa main dans un sac, sur lequel le juge et la partie apposaient leurs sceaux, qu'ils levaient trois jours après. S'il n'y paraissait aucune brûlure, il était renvoyé absous; s'il y demeurait quelques traces de la vivacité du feu, il était censé coupable. Telle était la preuve des nobles, des prêtres et des gens libres. Celle du petit peuple se faisait par l'eau bouillante, dans laquelle on plongeait la main, ou par l'eau froide, dans laquelle on jetait l'accusé, les pieds et les mains liés. On avait coutume de lire quelques oraisons sur le patient. On était persuadé que Dieu eût plutôt fait un miracle, que de permettre que l'innocence succombât : prévention superstitieuse, ridicule, dit l'abbé Velly, mais si forte, que ce fut un des grands obstacles que l'on trouva à abolir des usages si déraisonnables. Ils ne le furent que dans le treizième siècle, par un décret du concile de Latran tenu sous le pontificat d'Innocent III. Il faut remarquer que l'Église n'a jamais solennellement approuvé ces superstitions absurdes et dangereuses.

Il est difficile de savoir jusqu'à quel point on mettait de la bonne foi dans ces sortes d'épreuves : mais il est à croire que, dans bien des circonstances, on prolongeait assez les cérémonies pour donner le temps au fer et à l'eau de se refroidir. Sou-

vent aussi on ne ménageait point les accusés ; et alors, de toute nécessité, il fallait qu'ils parussent coupables : c'était un moyen sûr de faire condamner l'innocent que l'on voulait perdre. Malgré l'ignorance des temps, il y avait cependant des gens, plus sages que les autres, qui n'avaient pas grande confiance en ces épreuves. Un écrivain parle d'un homme du treizième siècle qui refusa de subir l'épreuve du feu, disant qu'il n'était point charlatan. L'archevêque ayant voulu lui faire quelques instances à ce sujet, il lui répondit qu'il prendrait volontiers le fer ardent, mais à condition qu'il le recevrait de sa main. Le bon prélat, trop prudent pour accepter la condition, convint qu'il ne fallait pas tenter Dieu; et les choses en restèrent là. Mais quelquefois la confiance était entière : on en voit un exemple remarquable dans ce qui arriva à Constantinople, sous Andronic, fils de Michel Paléologue. Le clergé était divisé sur l'élection du patriarche et sur plusieurs autres articles : on convint qu'on écrirait, chacun, ses raisons sur un cahier séparé ; que les deux cahiers seraient ensuite jetés au feu, et que celui qui échapperait aux flammes donnerait gain de cause à son parti. La chose s'exécuta de bonne foi de part et d'autre ; aussi l'événement fut-il fort simple : les deux cahiers furent consumés.

DIXIÈME SIÈCLE.

Hugues-Capet, roi de France.

Charlemagne avait non seulement fondé un grand empire, mais il l'avait fondé sur des bases aussi justes et aussi raisonnables que les temps l'avaient permis : il avait retiré le peuple de l'avilissement où le tenaient les grands sous les successeurs de Clovis ; il avait ramené les Français aux anciens principes du gouvernement que leurs pères avaient apportés de Germanie ; tout en tenant d'une main ferme les rênes de l'état, il avait donné à la nation la part qu'elle devait avoir dans les affaires publiques, en l'admettant, par ses députés, aux assemblées du Champ-de-Mai. Mais malgré la longueur de son règne, il n'avait pu accoutumer les esprits au nouvel ordre de choses ; et les grands, contenus dans les bornes du devoir par la crainte et l'admiration, n'eurent pas le temps d'oublier la puissance dont ils avaient joui sous les rois fainéans. Il suffisait d'un règne faible pour détruire les efforts du génie et l'ouvrage d'un demi-siècle ; c'est ce qui arriva. Louis-le-Débonnaire, prince timide, irrésolu, d'une piété minutieuse et monacale, laissa tout retomber dans le désordre ; il fut accablé du poids que son père avait porté sans peine. Son exemple même, qu'il

voulut suivre en donnant le royaume à ses enfans, contribua pour beaucoup à la perte de l'empire. Charlemagne avait affermi son trône en couronnant ses fils; il en avait fait ses lieutenans. Louis ne couronna les siens que pour se donner des concurrens et des ennemis. Les divisions de sa famille déchirèrent l'empire, et rompirent les liens qui attachaient les sujets au gouvernement. Les seigneurs, profitant de la faiblesse et de l'avilissement du monarque, s'élevèrent à côté de lui. La coutume, qui se perpétua, de diviser le royaume entre les enfans mâles de la maison royale, acheva de tout perdre. Une anarchie affreuse s'éleva sur les ruines du beau gouvernement que Charlemagne avait créé; les grands se rendirent presque indépendans, et furent assez puissans pour résister au prince, auquel ils n'adressaient plus qu'un vain hommage. La plupart des vassaux secondaires préféraient même la protection des grands vassaux à celle du monarque. Charles-le-Chauve, par des concessions funestes, avait autorisé la licence et en quelque sorte l'indépendance des feudataires. La plupart n'étaient tenus qu'à quarante jours de service militaire, encore fallait-il que ce fût pour une guerre générale et contre des ennemis étrangers. Dans le cas de vexation ou de déni de justice, ils pouvaient armer contre lui-même. « Rien, par conséquent, dit Millot, n'était plus facile que d'imaginer des prétextes de révolte. » Les évêques et les abbés, à l'exemple des seigneurs, s'étaient faits ducs et comtes, et avaient

des sujets, des esclaves. Mais tandis que les grands se rendaient les égaux des rois, le peuple, partagé entre une foule de tyrans, était foulé aux pieds, écrasé et plongé dans la fange, dans la misère et l'opprobre ; les trois quarts d'une nation libre sous ses premiers rois étaient tombés dans l'esclavage.

Parmi les grands vassaux de la couronne, à la mort de Louis V, dernier roi du sang de Charlemagne, on distinguait Hugues-Capet, comte de Paris et duc de France. Ses forces et son habileté le placèrent sur le trône au détriment de Charles, duc de Lorraine, oncle du roi. Hugues prétendit que ce prince s'était rendu indigne de la couronne en se reconnaissant vassal de l'empereur pour son duché ; mais, se reposant peu sur un motif aussi faible d'exclusion, il assembla le plus de monde qu'il lui fut possible, et prit dans Noyon le titre de roi. De là, marchant droit à Reims avec un corps considérable de troupes, il se fit couronner et sacrer par l'archevêque Adalberon. Pour tâcher de couvrir l'irrégularité de sa démarche, il assembla un parlement dans Orléans, pour s'y faire reconnaître : faible et vain hommage rendu à une nation qui n'avait plus de droit que par quelques grands vassaux qui se souciaient peu à qui serait le titre de roi, pourvu qu'on les laissât maîtres absolus chez eux. Hugues, qui portait ses vues sur l'avenir, craignant qu'on ne refusât à sa postérité la couronne qu'on lui abandonnait, associa à la royauté, dans la même assemblée, son fils Robert, et le fit aussitôt sacrer : pré-

caution que prirent plusieurs de ses descendans, afin de mieux assurer la couronne dans leur famille. Hugues s'assit sur le trône en 987.

Invention de l'horloge à balancier.

Ce fut vers la fin du dixième siècle, en 991, que l'on vit paraître la première horloge dont le mouvement fût réglé par un balancier. On était alors si peu avancé dans les sciences et les arts, que tout ce qui sortait de la sphère des connaissances déjà acquises était attribué à la magie : Gerbert, qui inventa cette horloge, passait pour sorcier. *

Le roi Robert excommunié.

La cour de Rome voulut forcer le roi Robert à se séparer de la reine Berthe, son épouse, prétendant leur mariage illégal, parce que Robert avait tenu sur les fonts de baptême un des enfans de la princesse, et qu'elle était de plus sa cousine au qua-

* Ce Gerbert, dont la France peut s'enorgueillir à plus d'un titre, était né en Auvergne, d'une famille obscure. La nature l'avait doué d'un génie bien au-dessus de son siècle. Il fut d'abord moine d'Aurillac, puis abbé de Bobio, précepteur de l'empereur Othon III, précepteur du jeune roi Robert, archevêque de Reims, archevêque de Ravenne, et enfin pape sous le nom de Silvestre II. Il mérita ces emplois et ces dignités par son rare savoir et les efforts qu'il ne cessait de faire pour acquérir de nouvelles connaissances. Le mépris qu'il affectait pour les préjugés et l'ignorance de la plupart des hommes de son temps, lui suscita des persécutions dans les commencemens.

trième degré. Le monarque français, qui aimait tendrement la reine, ayant refusé de reconnaître en cela l'autorité du saint-siége, Grégoire V, alors pape (en 997), l'excommunia et mit la France en interdit. L'excommunication était à cette époque une arme terrible entre les mains du souverain pontife; chacun fuyait avec horreur celui qui en avait été frappé. Les seigneurs rompirent tout commerce avec le roi; à peine lui resta-t-il quelques domestiques pour le servir, encore ceux-ci faisaient-ils passer par le feu tous les restes de sa table avant de les manger. Pour juger de l'effet que ces excommunications devaient produire sur les peuples ignorans et superstitieux, il faut se remettre sous les yeux les imprécations lancées par un de ces anathèmes contre des personnes de la ville de Rheims qui avaient encouru les censures ecclésiastiques; les voici : « Qu'ils soient maudits à la ville, maudits à la » campagne! que leurs enfans, leurs terres, leurs » troupeaux soient maudits avec eux! que leurs in- » testins se répandent comme ceux de l'impie Arius! » que toutes les malédictions prononcées par Moïse » contre les prévaricateurs tombent sur leur tête! » qu'ils soient accablés de toutes les horreurs de la » mort éternelle! qu'aucun chrétien ne les salue en » les rencontrant! qu'aucun prêtre ne dise la messe » devant eux, ne les confesse et ne leur donne la » communion, même à l'article de la mort, s'ils ne » viennent à résipiscence! qu'ils n'aient d'autre sé- » pulture que celle des ânes, afin qu'ils soient aux

» générations présentes et futures un exemple d'op-
» probre et de malédictions ! »

Piété, clémence et bonté du roi Robert.

De cette résistance du roi Robert au saint-siége, il ne faut pas conclure que ce prince méprisait la religion et ses ministres; sa piété a été prouvée en vingt occasions, de manière à ne laisser aucun doute : il fonda une grande quantité d'abbayes et de monastères; on a même de lui plusieurs hymnes que l'on entend encore dans nos églises. Il assistait régulièrement à l'office divin, chantant toujours avec le chœur, souvent même portant chape, la couronne en tête et le sceptre à la main. Cette piété se montra aussi dans des actions d'un autre genre, mais non moins agréables à Dieu. On en cite une, entre autres, qui inspire le plus grand respect pour les sentimens religieux du bon roi Robert. Il fut averti, étant à Compiègne, que douze scélérats avait formé le dessein de l'assassiner. On les arrêta, et leur procès fut instruit. Voyant qu'ils allaient être condamnés, il les fit communier, et dit ensuite « qu'il leur ac-
» cordait leur grâce, parce qu'il ne pouvait se ré-
» soudre à faire mourir ceux que Jésus-Christ venait
» de recevoir à sa table. » Sa bonté fut quelquefois portée si loin, qu'elle dut paraître extrême. Un jour qu'il faisait sa prière à l'église, il s'aperçut qu'un voleur avait déjà coupé la moitié de la frange de son manteau, et qu'il continuait pour l'avoir tout

entière. « Mon ami, lui dit-il tranquillement, con-
» tente-toi de ce que tu as pris; le reste sera bon
» à quelque autre. » Il était généreux, et aimait beaucoup à donner. La princesse Constance, sa seconde épouse, le gênait dans cette noble inclination; ce qui lui faisait dire à ses serviteurs, en les récompensant : « Prenez garde que Constance ne le sache. »

État du commerce et des sciences dans le dixième siècle.

La France était, comme nous l'avons déjà dit, retombée dans la barbarie dont Charlemagne l'avait tirée. La faiblesse du trône, et la multiplicité des seigneurs, qui étaient presque aussi indépendans que des rois, étaient la source du mal : ces petits despotes, toujours en guerre entre eux, et dans une défiance continuelle les uns des autres, tenaient les peuples dans une situation déplorable, et ne permettaient aucune union, aucune relation entre les villes, entre les provinces. Le malheureux peuple de la campagne, gémissant sous le poids d'une servitude complète, était attaché à la glèbe, et devait vivre et mourir dans l'endroit qui l'avait vu naître, comme les arbres qu'il y avait plantés; il était la propriété de son seigneur, qui pouvait le vendre et le céder comme les bêtes d'un troupeau. Quelle industrie, quel commerce pouvait exister dans un pays ainsi divisé et opprimé, et parmi des hommes qui, comme des animaux féroces, étaient toujours prêts à se dévorer mutuel-

lement? Tandis que la Grèce et l'Italie, plus heureuses, voyaient leurs manufactures florissantes, la France languissait dans la pauvreté et l'ignorance; il y avait à peine quelque commerce de proche en proche, ce qui n'était que le triste fruit de la nécessité. Les relations étaient si difficiles, qu'un abbé de Cluni, sollicité d'amener des religieux à Saint-Maur-des-Fossés, s'excusa *d'entreprendre un si grand voyage dans une contrée étrangère et inconnue.*

Les sciences étaient encore plus négligées que le commerce; on savait à peine lire, et encore moins écrire. On n'avait d'autres titres de possession que l'usage, d'autres actes de mariage que la tradition; ce qui occasionait souvent des alliances à un degré défendu, et, par suite des divorces et des séparations scandaleuses. Les clercs ou ecclésiastiques surent profiter de la circonstance pour se mettre en crédit; comme ils étaient les seuls qui eussent quelque instruction, « ils se lottirent, dit Pasquier, » les clés tant de la religion que des lettres; encore » que, pour bien dire, ajoute cet écrivain, ils n'en » eussent provision que pour leur portée, n'étant » notre noblesse aucunement attentive à si louable » sujet. »

Les Serfs.

Le désordre et la barbarie avaient amené deux grands maux : le despotisme des grands, et l'asservissement du peuple. Ce fut dans les campagnes

que commença la tyrannie des seigneurs ; elle en chassa les plus riches habitans, qui se réfugièrent dans les villes, où ils se flattaient de vivre sous la protection des lois. Mais les maux qu'ils fuyaient les y poursuivirent, quand les comtes eurent changé leurs gouvernemens héréditaires en des principautés souveraines : il n'y eut plus alors de liberté que pour les gens d'église et les nobles ; le reste des Français furent plus ou moins esclaves. On distinguait cependant deux sortes de gens parmi le peuple : les *serfs*, qui étaient attachés à la glèbe, c'est-à-dire à l'héritage, que l'on vendait avec le fonds, qui ne pouvaient ni se marier, ni changer de demeure ou de profession, sans l'agrément du maître, ni acquérir qu'à son profit, ou du moins à condition de lui payer, à certains termes, certaines sommes, tant pour eux que pour leurs femmes et leurs enfans ; et les *gens de poote* ou *poète*, qui ne dépendaient pas aussi servilement du seigneur, et dont la servitude se réduisait à lui payer certains droits et à faire pour lui des corvées.

« Il ne faut, dit Mably, que parcourir les chartes par lesquelles les seigneurs vendirent dans la suite à leurs villes le droit de *commune*, pour se faire un tableau de la situation des bourgeois. Les priviléges qu'on leur accorde supposent les vexations les plus atroces : c'est par grâce qu'on permet à ces malheureux de s'accommoder après avoir commencé un procès juridiquement, tant on était éloigné de penser que la magistrature fût établie pour l'utilité

du peuple, et non pour l'avantage du magistrat! Ils étaient réduits à demander comme une faveur qu'il fût permis à leurs enfans d'apprendre à lire et à écrire, et de n'être obligés de vendre à leurs seigneurs que les denrées ou les effets qu'ils auraient mis en vente. Toute industrie était étouffée entre des hommes qu'on voulait rendre stupides. Les bourgeois n'osaient faire aucun commerce, parce que les seigneurs s'étaient arrogé le droit d'interdire dans leurs terres toute espèce de vente ou d'achat entre particuliers, lorsqu'ils voulaient vendre eux-mêmes les denrées de leur crû ou celles qu'ils avaient achetées. Ces monopoles étaient tellement accrédités, que le peuple prit pour un acte de générosité l'injustice, moins criante, par laquelle les seigneurs se réservaient, dans chaque année, un temps fixe pour le débit des fruits de leurs terres, en stipulant toutefois qu'ils les vendraient plus cher que de coutume, et que les bourgeois n'exposeraient alors en vente que les denrées altérées et corrompues. »

ONZIÈME SIÈCLE.

Trève du Seigneur et Confrérie de Dieu.

Nous avons dit que la France n'était qu'un vaste champ de bataille, sur lequel chacun venait tour à tour venger ses injures; qu'il n'y avait point de seigneur qui ne fît la guerre à son voisin; qu'on ne voyait partout que meurtres, massacres et combats, chacun prétendant avoir droit de se faire justice à main armée. On ne pouvait arrêter tout d'un coup cet horrible désordre; on se servit du moins de la sainteté de la religion pour le modérer un peu, et pour préparer les esprits à le voir plus tard cesser tout à fait : on convint que depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, en mémoire des derniers mystères de la vie de Jésus-Christ, on ne pourrait rien prendre par force, ni tirer vengeance d'aucune injure. Cet arrangement fut appelé *la Trève du Seigneur;* mais il ne subsista pas long-temps, et les mêmes excès recommencèrent. Alors des hommes de tous rangs, de toutes professions, formèrent une sainte association contre les brigands qui s'obstinaient à couvrir de sang et d'horreurs le pays qui les avait vus naître; cette association fut appelée *Confrérie de Dieu.* Ceux qui en faisaient partie s'engageaient, par serment, à

poursuivre vivement les factieux qui troubleraient le repos de l'état et de l'église. Leurs signes distinctifs étaient de petits capuchons blancs, et une médaille sur laquelle on voyait représentées la figure de Jésus-Christ et celle de Marie. On prétend que l'on dut l'idée de cette confrérie, si respectable par son but, à un simple paysan qui assura qu'étant à son travail dans une forêt, la Vierge lui avait apparu, et lui avait donné une médaille où elle était représentée aux genoux de son fils, avec cette légende : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.* Il s'autorisa de cette vision pour exhorter, au nom de Dieu, les évêques à prêcher la paix, et à s'unir à lui pour empêcher le brigandage et la dévastation.

Guillaume-le-Bâtard, roi d'Angleterre.

Ce fut en 1606, sous le règne de Philippe Ier, que Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, conquit le trône d'Angleterre, vacant par la mort de saint Édouard, décédé sans postérité. Les Anglais avaient décerné la couronne à Harold, homme de cœur et d'esprit, fils de Godevin, comte de Kent. Guillaume prétendit que saint Édouard la lui avait donnée par son testament; et il débarqua bientôt en Angleterre, à la tête de cent mille hommes, pour décider cette grande querelle par la force des armes. Harold, aussi brave que son compétiteur, vint le combattre en personne; mais la fortune trahit son

courage, et peut-être la justice de sa cause : il fut tué à la bataille d'Hastings, après avoir fait des prodiges de valeur. Le gain de cette bataille, où périt la fleur de la noblesse anglaise, assura le trône au duc de Normandie, qui, depuis lors, se fit appeler Guillaume-le-Conquérant. On dit qu'il mérita encore mieux le nom de législateur, par la manière infiniment sage dont il régla toutes choses dans son royaume.

Ce nouveau roi d'Angleterre n'aimait pas la raillerie ; on en eut la preuve à quelques années de là. Il était devenu valétudinaire de trop de graisse, gardait le lit, et prenait des remèdes pour diminuer son embonpoint. Philippe, à qui on en parlait un jour, dit à ses courtisans : « Quand donc cet homme » accouchera-t-il ? » Ce bon mot, qui ne devait que faire rire, fut cause d'une guerre cruelle. Guillaume, à qui on le rapporta, fit dire au roi de France que, « quand il serait accouché, il irait faire ses rele- » vailles à Sainte-Geneviève de Paris, avec dix mille » lances en guise de cierges ; » et il tint parole, car il se mit bientôt en campagne avec une armée considérable, qui fit d'horribles dégâts dans le Vexin français. Mais il ne put achever sa vengeance ; et l'ardeur même avec laquelle il la poursuivait en fut cause : une chute de cheval et un violent accès de fièvre, qu'il gagna au siége de Mantes, le mirent au tombeau. Il fut enterré à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, qu'il avait fondée. On dit que, comme le convoi approchait de l'église, un habitant de cette

ville se mit à crier *haro*. Ce nom seul, prononcé, était, comme nous l'avons dit précédemment, un appel aux magistrats. La marche funèbre s'arrêta. Alors le bourgeois exposa que le feu roi avait pris, pour bâtir l'abbaye de Saint-Étienne, un fonds qui lui appartenait, et qu'il ne lui avait rien donné en dédommagement. Le peuple aussitôt saisit le corps, qui serait demeuré sans sépulture, si Henri, le cadet de ses fils, n'eût payé au réclamant la somme qui lui était due. Il paraît qu'à cette époque le peuple de Normandie faisait respecter ses droits, et que personne, dans cette province, ne pouvait être impunément injuste.

Excommunication de Philippe Ier.

Si jamais l'excommunication, si contraire à l'esprit de l'Évangile et aux préceptes religieux de son divin auteur, dut paraître moins odieuse, ce fut lorsqu'elle frappa Philippe Ier, en 1100. Ce roi, véritablement méprisable par ses désordres, encourut les censures ecclésiastiques en enlevant et épousant Bertrade, épouse du duc d'Anjou, quoique marié lui-même. Elles lui furent cependant moins funestes qu'au roi Robert, qui ne les avait pas méritées : personne ne bougea. Peut-être dut-on en partie ce calme à la précaution que prit Philippe de s'associer à la royauté Louis, son fils, eune prince plein de sagesse et de vertus, contre lequel on ne pouvait élever aucun reproche. Mais

le clergé avait d'ailleurs perdu de son empire par l'abus qu'il s'était permis d'en faire sous les règnes précédens; et ses anathêmes ne produisirent plus un effet aussi terrible. Il paraît même que le peuple, excité par Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, insulta et maltraita plusieurs membres du concile qui fulmina cette excommunication. Ce comte de Poitiers avait, plus que personne, intérêt à ce qu'on ne proscrivît pas ceux dont la conduite révoltait les gens de bien : il ne vivait pas plus chastement que le roi, et avait alors publiquement une maîtresse. On rapporte, à ce sujet, un démêlé assez singulier qui eut lieu entre lui et l'évêque de Poitiers. A l'exemple de Philippe Ier, il venait de répudier sa femme pour en épouser une autre. Le prélat, croyant devoir l'excommunier, prononçait déjà la formule. « Tu vas mourir de ma main, » si tu ne me donnes l'absolution! » lui cria Guillaume en tirant son épée. L'évêque, par un détour peu digne de son caractère et peu convenable à l'occasion, feignit d'avoir peur, et demanda, pour faire ses réflexions, un moment, dont il se servit pour achever les paroles fatales; puis il présenta sa poitrine au comte, en lui disant : « Frappe, » maintenant, je suis prêt. » Celui-ci lui répondit froidement : « Je ne t'aime pas assez pour t'envoyer » en paradis! » et il l'exila.

Croisades.

Ce fut dans le concile de Clermont, où l'on excommunia Philippe, qu'Urbain II, alors pape, inspira l'ardeur des croisades aux Français. Pierre-l'Ermite fut la cause et le promoteur de ces guerres où tant de familles recommandables trouvèrent leur tombeau ou leur ruine. C'était, dit-on, un gentilhomme picard, prêtre et solitaire, d'une petite taille, d'une figure grossière, mal fait, mais qui cachait une grande ame sous un extérieur ignoble. Il alla, comme beaucoup d'autres pèlerins, visiter dans la Palestine les lieux consacrés par la naissance, les miracles, les souffrances et la mort de Jésus-Christ. La Palestine gémissait alors sous la tyrannie des Turcs appelés Selgioucides, peuple féroce qui se faisait un plaisir d'accabler les chrétiens d'outrages et de mauvais traitemens. Pierre-l'Ermite ne fut pas plus ménagé que le reste des pèlerins; mais ayant porté les armes dans sa première jeunesse, il souffrit ces mauvais traitemens avec plus d'impatience, et entreprit, par zèle ou par vengeance, d'exciter le pape et les princes à s'unir pour exterminer les barbares qui l'avaient outragé. Il s'adressa d'abord à Urbain II, qui occupait à cette époque la chaire de saint Pierre. L'entreprise conseillée par Pierre-l'Ermite semblait ne pouvoir être qu'utile à la religion et avantageuse à la cour de Rome, qui allait voir ainsi tomber dans

sa dépendance la plus grande partie des princes de l'Europe ; elle plut au pape, qui ordonna à Pierre d'aller la prêcher chez les différens monarques, avec l'éloquence et l'enthousiasme qu'il avait montrés devant lui. Urbain II n'abandonna pas son missionnaire à ses propres forces, il unit bientôt ses efforts aux siens ; et tous deux réussirent complètement : princes, seigneurs, prêtres, nobles, roturiers, tout le monde s'arma pour aller combattre les infidèles. On repétait partout : « Dieu le veut! Dieu le veut! (*Diex el volt*, en langage du temps) ; » et ce mot devint le cri de guerre et la devise des nouveaux soldats. On appela ceux qui s'enrôlèrent pour cette pieuse expédition *croisés*, de la croix d'étoffe rouge que chacun d'eux attacha, comme un signe de reconnaissance, sur son épaule droite ou à son chaperon. On ne pouvait recevoir cette croix que des mains du pape, des évêques, des abbés, ou des ecclésiastiques constitués en dignité.

Aucun peuple, dans cette occasion, ne montra plus de zèle, plus d'ardeur, que le peuple français. Notre nation aime la gloire ; elle semble née pour les entreprises grandes et périlleuses : comment n'aurait-elle pas embrassé celle-ci avec enthousiasme? Elle y vit le motif généreux de secourir les opprimés, et de forcer les barbares à fléchir le genou devant le signe respectable qui était l'objet de son culte.

Les rois ne se croisèrent pas, mais il laissèrent

avec plaisir leurs sujets entrer dans la sainte ligue. Cette guerre les débarrassa d'une infinité de seigneurs qui rivalisaient de puissance avec eux, et qui leur donnaient chaque jour de nouveaux sujets d'inquiétude; elle les débarrassa également d'une foule de mauvais sujets, de vagabonds, de gens remuans et de fanatiques qui n'étaient propres qu'à faire naître le désordre partout où ils se trouvaient. Les vieillards, les femmes, les enfans voulurent aussi partir. Les auteurs contemporains font monter le nombre de ces premiers croisés à plus de six millions d'ames. « On eût cru, dit la princesse » Anne Comnène, que l'Europe, arrachée de ses » fondemens, allait tomber sur l'Asie. » On se donna rendez-vous à Constantinople. Mais de cette multitude effroyable de vagabonds qu'on fit partir par différens chemins, les uns ne passèrent pas l'Italie ou l'Allemagne, et revinrent sur leurs pas, déjà rebutés; les autres périrent de maladies, de faim, de soif et de fatigues. Pierre-l'Ermite, qui avait prêché la croisade de province en province, nu-pieds, nu-tête, et le crucifix à la main, reçut environ quatre-vingt mille hommes sous ses ordres, et marcha comme général à leur tête, en froc, en sandales et ceint d'une grosse corde. Il divisa son armée en deux corps, et en donna un à conduire à un autre aventurier appelé Gautier-sans-argent. Ces fanatiques, qui se croyaient tout permis, soulevèrent contre eux les Hongrois et les Bulgares,

chez qui ils commirent mille brigandages, et furent presque en partie taillés en pièces; ce qui échappa alla camper sous les murs de Constantinople, où l'empereur des Grecs leur fit fournir des vivres. Une autre troupe de ces furieux, au nombre de seize mille hommes, Allemands et Lorrains, conduits par un prêtre nommé Godescald, fut aussi détruite dans la Hongrie. Cette contrée semblait destinée à être le tombeau de cette nuée de barbares qui, en s'abandonnant à toutes sortes de crimes, croyaient servir la religion : deux cent mille hommes, Français, Anglais, Flamands, Lorrains et Allemands, furent également exterminés par les Hongrois. C'était une justice vraiment divine : ces misérables, vil rebut de la société, avaient, dans leur zèle atroce, égorgé, sans distinction d'âge et de sexe, tous les Juifs de Verdun, de Spire, de Worms, de Cologne et de Mayence.

L'ermite-général ayant reçu un renfort considérable de Lombards, de Génois, de Piémontais et autres peuples d'Italie, songeait à passer en Asie. Comme ces barbares, peu frappés de la mort déplorable de leurs prédécesseurs, ravageaient les environs de Constantinople, où on leur avait permis de camper, l'empereur, pour s'en débarrasser, s'empressa de leur fournir des bateaux, dans lesquels ils traversèrent le Bosphore. Ils trouvèrent bientôt le châtiment de leurs crimes et le prix de leur folie : ils tombèrent sous les coups du soudan

de Nicée; et cette multitude effrayante de brigands et d'enthousiastes fut détruite encore plus rapidement qu'elle ne s'était réunie.

Tel fut le sort de la première armée des croisés. Celle qui la suivit, plus disciplinée et mieux conduite, n'eut besoin que de paraître pour remplir l'Asie du bruit de ses exploits. Parmi les illustres capitaines qui la commandaient, on remarquait l'intrépide Hugues-le-Grand, frère du roi Philippe; Robert, duc de Normandie, qu'on nous représente comme un lion dans les combats; le vieux Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, qui prit la croix par pénitence, et fit des actions de héros par habitude; et enfin le fameux Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, dont les exploits furent si grands qu'on le surnomma l'*Hercule chrétien*. La première entreprise des croisés fut le siége et la prise de Nicée, capitale de la Bithynie. Ce succès, et deux grandes batailles remportées sur les Turcs, répandirent tellement la terreur, que toutes les villes moins considérables ouvrirent leurs portes aux vainqueurs. Le comte Beaudoin alla jusqu'en Mésopotamie, s'empara d'Édesse et d'un vaste pays qui le reconnut pour son prince. Antioche, capitale de la Syrie, et l'une des plus grandes villes du monde après Rome et Constantinople, tomba aussi au pouvoir des chrétiens, après un siége de six mois; plusieurs autres places eurent le même sort. Enfin on arriva devant la cité sainte, objet de tant de travaux; elle était défendue par une garnison

de trente mille hommes, outre vingt mille habitans capables de porter les armes. Il s'en fallait de beaucoup que l'armée des croisés fût aussi nombreuse; mais elle était habituée à la victoire, et le zèle religieux, dégénéré en fanatisme, redoublait son courage et ses forces. Jérusalem fut assiégée, et cinq semaines étaient à peine écoulées qu'elle était au pouvoir des Européens. On ne fit aucun quartier aux infidèles; tout ce qui n'était pas chrétien fut égorgé. Mais à peine ces massacres sont-ils achevés, que les vainqueurs, tout dégouttans de sang, passent de la fureur du carnage aux sentimens de la plus tendre piété: ils quittent le casque, la cuirasse et l'épée, se revêtent de l'habit de pèlerin, et vont, nu-pieds, en procession, se prosterner devant le saint sépulcre, qu'ils arrosent de leurs larmes.

Les croisés, maîtres de Jérusalem, s'assemblèrent pour lui donner, non pas un roi, mais un duc, qui, la gouvernant avec une autorité souveraine, pût la défendre contre les armées des Turcs et des Sarrasins. On jeta les yeux sur Godefroi de Bouillon, qui accepta une commission très glorieuse en elle-même, mais en même temps très délicate dans ses suites. Ce grand et mémorable événement se passa en 1099. Godefroi signala les commencemens de son règne par la défaite du soudan d'Égypte, qui, avec une armée très nombreuse, venait pour reprendre Jérusalem. Le bruit de tant de glorieux exploits excita dans le cœur de ceux qui n'a-

vaient point été de cette première expédition le désir d'aller aussi signaler leur valeur dans la Palestine : on vendit maisons, terres et principautés au quart de ce qu'elles valaient, et bientôt une nouvelle armée de trois cent mille Français, Allemands et Italiens partit pour Jérusalem. Elle fut taillée en pièces par Soliman, à son arrivée dans la Terre-Sainte; ceux qui échappèrent au fer du vainqueur se rendirent auprès de Baudouin, qui venait de succéder à Godefroi son frère. Ce prince, avec ce secours, plus considérable par la valeur que par le nombre, conquit plusieurs villes, dont il augmenta son état. Tel fut le succès de la première croisade.

Origine des Armoiries.

C'est à ces guerres que l'Europe doit l'usage des armoiries. Ce ne furent d'abord que des signes imaginés pour que chaque vassal pût facilement, dans les innombrables armées des croisés, retrouver la bannière de son seigneur, de son suzerain. Comme, dans ces tems-là, on tenait à grand honneur d'avoir été d'une croisade, on garda ces signes de ralliement; au retour de chacune de ces saintes expéditions, on les plaça sur ses étendards, sur son sceau, sur son écu, sur sa cotte d'armes, comme une preuve glorieuse qu'on avait guidé dans les combats des vengeurs de la religion. On sent, d'après cela, pourquoi, dans la suite, on fit des armoiries une marque indicative de la noblesse en général. Il

n'y eut en effet que des nobles qui purent rapporter de pareils signes de la Palestine, puisque ces signes furent imaginés par les seigneurs croisés pour rallier leurs vassaux à leurs bannières. Chacun eut d'abord des armoiries. Le fils n'héritait pas de celles de son père ; elles ne se communiquèrent, par succession, qu'au milieu du treizième siècle, sous le règne de saint Louis.

Fondation des Ordres religieux et militaires.

Les croisades donnèrent aussi naissance aux ordres religieux et militaires. L'ordre des Hospitaliers, le plus ancien de tous, était déjà célèbre avant la prise de Jérusalem par les princes croisés ; mais ce n'était alors qu'une espèce de congrégation de moines, qui, sous la conduite du pieux Gérard, leur fondateur, s'occupaient des œuvres paisibles de la charité, en logeant les fidèles qui venaient visiter les saints lieux, et en les soignant lorsqu'ils tombaient malades. Ce fut Raymond Dupuis, gentilhomme du Dauphiné, qui donna à cette institution une forme militaire, en ajoutant aux premiers statuts de l'hospitalité l'obligation de combattre les ennemis de la religion. Il y eut alors scission dans l'ordre des chevaliers hospitaliers : les nouveaux, ayant fait vœu de chasteté, prirent, pour se distinguer des autres, le titre de *Chevaliers de Saint-Jean*, du nom d'un hôpital qu'ils avaient dans la ville de Jérusalem. C'est ce nouvel ordre de chevaliers

qui se rendit si fameux sous les noms de Rhodes et de Malte.

Les plus anciens hospitaliers, si connus sous le nom de chevaliers de Saint-Lazarre, refusèrent de rien changer aux statuts, qui leur permettaient le mariage, et se contentèrent de s'engager aussi à faire la guère aux infidèles.

CINQUIÈME SIÈCLE.

Défi de Louis VI au roi d'Angleterre.

Louis VI avait toutes les qualités qui rendent un prince digne du trône. Il sut, par sa fermeté, contraindre ses grands vassaux à respecter ses droits. Il était aussi très brave de sa personne, et ne craignait pas plus de combattre corps à corps, que d'affronter ses ennemis dans une bataille. Henri Ier, roi d'Angleterre, s'étant emparé de Gisors par une infâme perfidie, Louis VI, avant de remettre le soin de sa vengeance à ses soldats, lui envoya proposer un combat singulier par un de ses gentilshommes. Le roi d'Angleterre refusa. C'est sous le règne de ce prince que commencèrent, entre la France et l'Angleterre, les guerres qui n'ont fini que sous le règne de Charles VII.

Bon mot et courage de ce prince à la bataille de Breneville.

Toute sa valeur ne put l'empêcher de perdre la bataille de Breneville. Le courage avec lequel il

combattit l'avait emporté au milieu des ennemis ; il y était seul, et cherchait à s'ouvrir un passage pour aller retrouver les siens. Un Anglais, ayant saisi la bride de son cheval, se mit à crier : « Le » roi est pris ! —Ne sais-tu pas, lui dit Louis, qu'on » ne prend jamais le roi, au jeu des échecs ? » Et il le tua d'un coup d'épée. Louis échappa ensuite au reste de ceux qui l'entouraient, se jeta dans une forêt, où il erra jusqu'à ce qu'une femme du pays le conduisit à Andelys. Il rassembla les débris de son armée, et répara bientôt la honte de cette défaite.

Zèle des Français pour la défense du royaume.

Il faut dire, pour l'honneur de la nation, que si, dans ces temps d'anarchie féodale, le souverain trouvait de l'opposition à ses volontés, ce n'était pas du moins quand il ordonnait de prendre les armes pour repousser une invasion étrangère. On en eut une preuve éclatante en 1124, quand le roi d'Angleterre s'unit à l'empereur Henri V pour attaquer la France. Tout devint soldat : seigneurs, bourgeois, prêtres et moines. Le fameux Suger, abbé de Saint-Denis, qui fit cette guerre à la tête des sujets de son abbaye, dit que l'armée française fut si nombreuse dans cette occasion, qu'on aurait pu la comparer à une armée de sauterelles. Les comtes de Champagne et de Troyes, ennemis déclarés du roi, coururent des premiers au rendez-vous général des vassaux de la couronne, préférant

l'intérêt de la patrie aux avantages qu'ils pouvaient espérer de leur union avec l'Angleterre. L'empereur, effrayé d'un armement aussi prodigieux, s'empressa de repasser la Moselle et le Rhin : lâcheté qui finit la guerre avant qu'elle fût commencée. Toute l'armée cependant demandait à grands cris qu'on la conduisît sur les terres d'un ennemi qui avait formé des desseins pernicieux contre la France, qu'elle appelait *la maîtresse et la reine de l'univers*. « Si sa » fuite honteuse, disaient tous les soldats, ne vous » permet pas de châtier son insolence dans notre » patrie, allons porter le fer et le feu jusque dans » son pays, où nous donnions autrefois des lois. » Voilà le courage et l'ardeur des Français.

L'Oriflamme.

Nous devons entretenir un moment nos lecteurs de la bannière sacrée dont la vue animait les Français dans les combats, et semblait les rendre invincibles. L'oriflamme (on nommait ainsi cette bannière) était une espèce de gonfanon ou bannière de simple taffetas rouge ou couleur de feu, sans broderie ni figure, fendu par en bas en deux différens endroits, ce qui formait comme trois queues, entourées de houpes de soie verte et suspendues au bout d'une lance dorée. L'oriflamme, dans son origine, n'était autre chose que la bannière que l'on portait aux processions de Saint-Denis, et dans les guerres particulières que les moines de cette abbaye avaient

à soutenir : les rois s'en servirent à dater de l'époque où Philippe Ier réunit à la couronne le comté dont Saint-Denis faisait partie. La coutume était de recevoir ce saint étendard des mains de l'abbé, à genoux, sans chaperon ni ceinture, après avoir fait ses dévotions à Notre-Dame de Paris, et dans l'église de l'apôtre de la France. Quelquefois le monarque le portait lui-même autour de son cou, sans le déployer. Autrement cet étendard n'était confié qu'aux plus renommés chevaliers : on le rapportait à Saint-Denis en grande cérémonie. Il est faux qu'il ait disparu dans une bataille perdue par Charles VII : lors de la réduction de Paris, en 1594, on le voyait encore au trésor de l'abbaye de Saint-Denis, mais à demi rongé des mites. La négligence des gardes de cette abbaye aura achevé de laisser dépérir ce glorieux drapeau, qui n'est jamais devenu un trophée pour les ennemis de la France.

Belles paroles de Louis VI, au lit de la mort.

Les dernières paroles de Louis-le-Gros à son fils peuvent servir de leçons à tous les rois ; et les citer est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce prince : « Mon fils, lui dit-il, souvenez-vous que la royauté n'est qu'une charge publique dont vous rendrez un compte rigoureux à celui qui, seul, dispose des sceptres et des couronnes. »

Les Communes.

Louis-le-Gros, en tâchant de faire rentrer les

grands dans le devoir, essayait également de relever le peuple, qui gémissait dans le plus dur esclavage. On comptait en France autant de tyrans que de gentilshommes; il n'y avait point de police dans les villes, point de justice dans les tribunaux, ni sûreté sur les grands chemins. Louis, par ses armes et par ses sages institutions, rétablit l'ordre autant que les temps le permettaient. Il chercha à tirer le peuple de la servitude, et rendit à des villes de sa dépendance le droit de franchise; il leur remit certaines redevances que les habitans payaient par tête; se contenta d'un cens sur leurs maisons ou sur leurs terres; affranchit ceux d'entre eux qui étaient serfs; leur donna le droit de bourgeoisie, et leur permit à tous de se choisir des maires et des échevins. Ces villes, devenues autant de petites républiques sous le nom de *communes*, furent tenues, en échange de ce bienfait, de faire elles-mêmes les levées d'hommes qu'elles devaient au roi, et de marcher à l'armée sous les bannières de leurs saints. Le roi marchait lui-même sous la bannière de saint Denis. Ces sages établissemens passaient insensiblement du domaine du roi dans ceux de ses grands vassaux. C'est ainsi que commença à se former ce troisième ordre de citoyens qui, par suite, eut une grande autorité dans les assemblées de la nation.

Un autre établissement, non moins glorieux à la mémoire de Louis VI, dont toutes les actions tournèrent à l'avantage du peuple, ce fut le droit d'appeler, en plusieurs circonstances, aux juges

royaux, des sentences rendues par les officiers des seigneurs. Les seigneurs ne furent plus dès lors juges en dernier ressort dans les causes où ils étaient très-souvent eux-mêmes parties intéressées.

Ces deux changemens produisirent les effets les plus heureux : les villes se peuplèrent ; on y vit renaître les sciences et le commerce ; les villages se multiplièrent, et le paysan, maître de ses biens et de son industrie, ranima les campagnes et doubla par son travail les richesses de la nation.

Valeur de Louis VII.

Louis VII, dit *le Jeune,* hérita de la valeur de son père, mais non de sa sagesse. A la persuasion de saint Bernard, l'homme le plus éloquent de son siècle, il permit une croisade, et se mit lui-même à la tête des croisés français. Cette expédition fut très malheureuse. Louis manqua de périr dans la dernière action : il se défendit seul contre plusieurs Sarrasins qui le poursuivaient pour avoir ses éperons dorés ; il s'adossa contre un gros arbre et les repoussa si vivement qu'il eut le temps d'y monter. Les barbares l'y attaquèrent à coups de flèches ; mais la bonté de ses armes se trouva à l'épreuve de leurs traits ; et Louis sut si bien se servir du sabre, coupant tête et bras à ceux qui osaient l'approcher, que les assaillans, ne le connaissant point, l'abandonnèrent pour aller piller ailleurs. Il descendit alors, monta sur un cheval sans maître, erra quel-

que temps à l'aventure, et parvint, à la faveur de la nuit, à regagner son camp, où les soldats, charmés de revoir leur roi, se consolèrent de leur défaite. Voilà bien le courage d'un soldat; mais on chercherait vainement dans la vie de Louis-le-Jeune les qualités d'un roi qui brillèrent avec tant d'éclat dans la personne de son père. Quoi de plus impolitique que cette croisade dans les circonstances où elle fut faite! Les grands vassaux de la couronne ne pouvaient pas encore avoir oublié la manière dont Louis-le-Gros les avait forcés de reconnaître son autorité; et Louis-le-Jeune venait de mériter personnellement la haine de Thibault, comte de Champagne, seigneur aussi mal intentionné que puissant. Heureusement ce fut à Suger qu'il remit le soin du gouvernement, en partant pour la Palestine; et Suger était un grand homme.

Régence de Suger.

Suger dut le jour, sous le règne de Philippe Ier, à des parens pauvres et inconnus. Il avait dix ans quand il fut consacré à l'état monastique dans l'abbaye de Saint-Denis, où l'on élevait le jeune Louis, depuis Louis VII : cette circonstance décida du sort de Suger, qui sut se faire aimer de l'héritier de la couronne. Celui-ci, parvenu au trône, lui confia divers emplois où il montra beaucoup de capacité. A la mort de l'abbé de Saint-Denis, Suger fut élu en sa place. Alors aussi le roi l'appela à

l'administration de la justice, qu'il rendit avec autant d'intégrité que d'exactitude. Suger remplissait fidèlement tous les devoirs de son état : consacré à Dieu, il se fit remarquer par son respect, par son amour pour la religion; mais sa piété était éclairée, et ne l'empêchait pas de se montrer homme d'état quand il le fallait : en véritable chrétien, il servait à la fois Dieu et la patrie, persuadé avec raison que l'autel n'est jamais plus agréable à Dieu que lorsqu'il sert d'appui au gouvernement. Saint Bernard eut à le combattre quand il prêcha sa croisade ; et ce ne fut pas sans les plus vives représentations de l'abbé de Saint-Denis, que Louis VII prit la croix. Suger n'était pas le seul qui eût senti tout le mal que pouvait faire à la France l'absence du roi : on songea du moins à en affaiblir le danger, en choisissant bien celui qui devait suppléer Louis pendant cette absence. Toutes les voix appelaient à la régence le sage abbé, qui refusa long-temps par modestie, et à cause de son grand âge (il avait soixante ans), mais qui finit par se rendre aux vœux réitérés de la nation, auxquels le pape lui-même joignit ses instances. Quoiqu'il eût accepté avec répugnance, il ne gouverna pas avec moins de zèle. Son caractère était un heureux composé de douceur et de sévérité qui se tempéraient mutuellement. Il déjoua, pendant sa régence, les projets de Robert, comte de Dreux, frère du roi, qui voulait profiter de l'occasion pour se mettre sur le trône, contint

le reste des factieux, empêcha les usurpations particulières, et ménagea le trésor royal avec tant d'économie, que, sans charger les peuples, il trouva moyen d'envoyer de l'argent au roi toutes les fois qu'il lui en demanda. La pureté de sa conduite et la sagesse de son administration lui valurent, de la part des ennemis mêmes de la nation, les marques de confiance et d'estime les plus flatteuses : Henri, roi d'Angleterre, le prit pour arbitre du démêlé qu'il eut avec la France; Robert, roi de Sicile, ayant appris qu'il devait passer sur ses terres, vint au-devant de lui; David, roi d'Écosse, lui envoya une ambassade pour lui demander son amitié. Louis, à son retour, fut si charmé du bon ordre qu'il trouva établi dans son royaume, malgré les efforts que l'on avait faits pour le bouleverser en son absence, qu'il donna publiquement à Suger le nom de *Père de la patrie*, et lui conserva, au titre de régent près, la même puissance.

Caractère de Philippe-Auguste.

Philippe-Auguste monta sur le trône en 1180, à l'âge de quinze ans. Ce prince était brave, grand capitaine, laborieux, actif. Il savait employer à propos les caresses ou les menaces, les récompenses ou les châtimens. Presque toutes ses entreprises réussirent, ayant été concertées avec prudence et exécutées avec célérité. On le vit magnifique dans les occasions d'éclat, et économe dans son

domestique, parce qu'il voulut à la fois soutenir l'honneur de la royauté, et ménager ses peuples. Ses sujets payèrent de leur amour le zèle et l'exactitude qu'il apporta dans l'administration de la justice.

Sa conduite envers la cour de Rome et le clergé.

Philippe respectait la religion; il fut même en plusieurs occasions son ardent défenseur, et on le compta parmi les croisés. Mais il sut résister à la cour de Rome lorsqu'elle voulut entreprendre sur le temporel, et on le vit rappeler au clergé français son devoir quand il l'oublia.

Des difficultés étaient survenues entre lui et le roi Richard, à l'occasion des possessions du monarque anglais en France. Le légat du pape intervint dans ce différend, et, feignant un grand désir de l'accommoder, appuya des propositions de Richard qui pouvaient avoir les conséquences les plus dangereuses si elles avaient été acceptées. Le roi de France se contenta d'abord de refuser ces propositions avec beaucoup de douceur; mais le légat ayant changé de ton, et s'étant laissé emporter jusqu'à menacer de mettre la France en interdit s'il persistait dans son refus, Philippe fut indigné de cette audace, et, prenant tout à coup un air fier et majestueux, répondit avec mépris « qu'on voyait bien que le prélat avait pris goût » aux sterlings d'Angleterre. Au reste, ajouta-t-il,

» je ne crains pas une censure aussi injuste que
» celle dont on ose me menacer. Rome n'a pas le
» droit d'agir par une sentence contre un souve-
» rain, encore moins contre un roi de France, lors-
» qu'il juge à propos de prendre les armes pour
» punir des vassaux rebelles. Je ne tiens ma cou-
» ronne que de Dieu ; je saurai en maintenir l'in-
» dépendance, venger les injures et châtier les in-
» solens. »

Ce prince, obligé de soudoyer une grande armée, écrivit, en 1188, au clergé de Reims, pour lui demander quelques subsides. L'archevêque et le chapitre répondirent que la chose pouvant tirer à conséquence, ils le suppliaient de vouloir bien se contenter du secours de leurs prières. Philippe, outré de ce refus, d'autant plus révoltant que l'argent demandé devait être employé en grande partie à une expédition de la Palestine, saisit, à quelque temps de là, l'occasion de les en punir par une action toute semblable à la leur, et qui leur fit autant de tort que leur refus pouvait en faire à la France. Ces mêmes prêtres, pillés, opprimés par différens seigneurs, vinrent l'implorer comme leur patron et le protecteur né des églises en général. Je vais écrire à ces seigneurs, leur dit Philippe, pour les prier de cesser leurs brigandages. Les excès ayant continué, une nouvelle députation vint se plaindre au monarque de ce qu'il n'avait employé que de faibles remontrances où il fallait user de la force des armes. « De quoi vous plaignez-

» vous? » dit le roi, par une fine raillerie qui dut faire sentir au clergé de Reims toute l'indécence, tout l'égoïsme de sa conduite passée, « de quoi » vous plaignez-vous? je vous ai protégés de mes » prières, comme vous m'avez servi des vôtres. »

Preuves de la bravoure française.

Les historiens latins nous disent que les Gaulois, animés d'un courage qui dégénérait souvent en témérité, combattirent plus d'une fois entièrement nus, pour faire voir qu'ils ne comptaient que sur leur force et leur valeur. Ces sentimens de bravoure passèrent dans le cœur des Français, et l'histoire en fournit une quantité de preuves. Quand Richard Ier, roi d'Angleterre, renouvela l'usage des arbalètes, les Français refusèrent de se servir de ces armes, qu'ils appelaient *perfides*. « Avec elles, » disaient-ils, un poltron à couvert pourrait tuer » le plus vaillant de tous les guerriers; nous ne » voulons devoir la victoire qu'à nos lances et à nos » épées. » Ces sentimens de générosité ont vécu jusqu'à nos jours. En 1702, un chimiste romain, nommé *Poli*, qui avait découvert une composition terrible, dix fois plus destructive que la poudre à canon, vint en France, et offrit son dangereux secret à Louis XIV. Ce prince eut la curiosité de voir l'effet de cette composition ; il en fut effrayé. Poli essaya vainement de lui faire sentir les avantages qu'on pouvait en retirer pendant une guerre. « Votre

» procédé est ingénieux, lui dit le prince, l'expé-
» rience en est terrible et surprenante; mais les
» moyens de destruction employés à la guerre sont
» suffisans : je vous défends de publier celui-là.
» Contribuez plutôt à en faire perdre la mémoire,
» c'est un service à rendre à l'humanité. » Ce fut sous cette condition que ce grand monarque accorda une récompense digne de lui au chimiste. Voilà de ces traits qui prouvent la grandeur d'ame qui règne chez une nation.

Le roi d'Angleterre condamné à mort par les Pairs de France.

Un des événemens les plus importans du règne de Philippe-Auguste fut la condamnation du roi d'Angleterre par les pairs de France; car cette condamnation réunit à la couronne la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou, dont le monarque anglais était en possession. Voici quel en fut le motif. A la mort de Richard, si connu sous le nom de Richard-Cœur-de-Lion, la couronne d'Angleterre devait naturellement retourner à Arthus, duc de Bretagne, fils lui-même de l'aîné des fils du roi Richard; mais Jean-Sans-Terre, comte de Mortain, oncle du jeune prince, s'en empara à la suite de différentes intrigues qu'il n'est pas de notre sujet de rapporter. Arthus vint se mettre sous la protection du roi de France, étant son vassal en sa qualité de duc de Bretagne. Philippe avait

alors les armes à la main contre Jean-Sans-Terre, qui venait de refuser de faire hommage pour le Poitou, l'Anjou et l'Aquitaine; il reçut très-bien le jeune prince, l'arma lui-même chevalier, lui promit la princesse Marie, sa fille, et lui donna l'investiture du Poitou, de l'Anjou, du Maine et de la Touraine. Arthus entra aussitôt dans la première de ces provinces, à la tête de quelques troupes françaises; mais il fut trahi et livré à Jean-Sans-Terre, qui le poignarda, dit-on, de sa propre main. La duchesse, mère d'Arthus, les Bretons, les Angevins, et tous les grands de la Touraine et du Maine, ayant demandé vengeance de cet attentat au roi de France, qui était seigneur suzerain de l'assassin et du mort, le nouveau roi d'Angleterre fut cité, par les sergens d'armes, à comparaître devant la cour des pairs, qui le condamna bientôt, par contumace, à la mort, et déclara toutes ses terres situées dans le royaume confisquées et acquises au roi Philippe. Ce dernier se mit aussitôt à la tête de son armée pour faire exécuter le jugement de la cour des pairs. Il ne put se rendre maître de la personne du condamné; mais il conquit, en moins de deux ans, presque tout ce qu'il possédait en France; et c'est ainsi que la Normandie fut réunie à la couronne, environ trois cents ans après qu'elle en avait été détachée. Elle avait eu seize ducs du sang de ce fameux Rollon, qui força Charles-le-Simple à la lui céder: de ces seize ducs, six furent en même temps rois d'Angleterre.

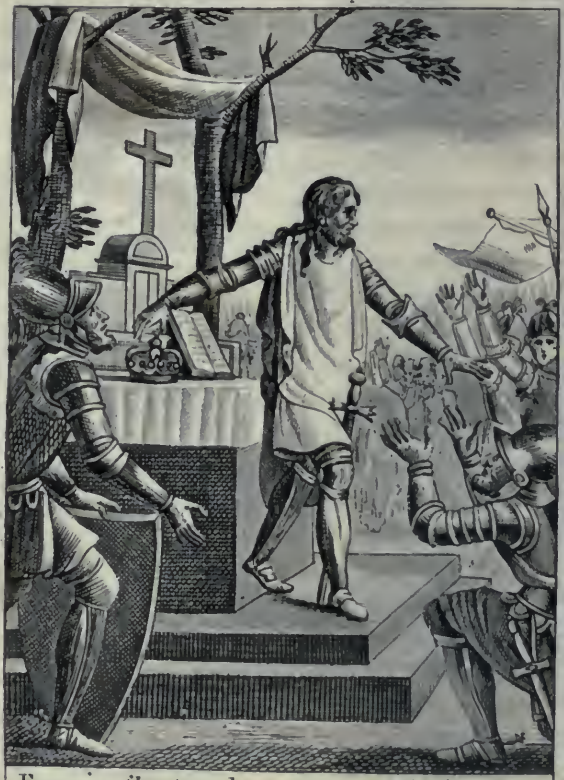

Français, sil est quelqu'un que vous jugiez plus capable que moi de porter cette couronne, je suis pret à lui obéir.

Bravoure et grandeur d'ame de Philippe-Auguste.

Peu de princes ont montré plus d'activité, plus de valeur dans les armées, que le vainqueur de Jean-Sans-Terre; son courage alla même quelquefois jusqu'à la témérité. Marchant au secours de Courcelles avec quelques fantassins et environ trois cents gendarmes, il fut rencontré par Richard, qui venait fondre sur lui avec toute son armée. On lui conseilla de retourner sur ses pas « Moi, s'écria Philippe en courant à l'ennemi, que je fuie devant » mon vassal! Qui veut vaincre ou mourir avec le » roi, me suive. » Et il s'ouvrit, à travers les bataillons anglais, un chemin jusqu'à Gisors.

Bataille de Bouvines.

Le jour où ce monarque montra le plus de véritable grandeur, fut celui où il gagna la bataille de Bouvines sur l'empereur d'Allemagne. « Français, s'écria-t-il quelques heures avant l'action, » en déposant sa couronne sur l'autel où l'on célébrait la messe pour l'armée, Français! s'il est » quelqu'un parmi vous que vous jugiez plus capable que moi de porter ce premier diadème du » monde, je suis prêt à lui obéir; mais si vous ne » m'en croyez pas indigne, songez que vous avez » à défendre aujourd'hui votre roi, vos familles, » vos biens, votre honneur! » On ne lui répondit que par des cris mille fois répétés de *vive Philippe! qu'il demeure notre roi! nous mourrons pour sa défense et pour celle de l'état!* Et l'enthousiasme qu'a-

vait produit son discours valut à la France l'une des victoires les plus complètes qu'elle ait jamais obtenues sur ses ennemis. Philippe-Auguste courut de grands dangers dans cette bataille ; et, pour l'honneur de la nation, il faut dire quelque chose de plus particulier sur la manière dont se conduisirent les Français à l'endroit où combattit le roi.

Ce fut au corps de bataille. Cette partie de l'armée, quoique plus faible de moitié que les troupes ennemies qu'elle avait en tête, décida de la victoire. Philippe y avait à ses côtés l'élite de ses braves, tout ce que le royaume renfermait de seigneurs distingués par leur naissance et leur intrépidité ; ils y firent des prodiges. La supériorité du nombre avait d'abord donné l'avantage aux Allemands, et l'empereur était parvenu jusqu'à cette troupe d'élite, au milieu de laquelle se faisait encore remarquer le roi par sa bonne mine et par sa noble tranquillité. Les Allemands n'en voulaient qu'à Philippe ; c'était contre lui qu'ils dirigeaient tous leurs efforts. Il fut d'abord renversé de son cheval et foulé aux pieds. Mais le brave Montigny, qui portait la bannière royale, lui fit un rempart de son corps, pendant que Pierre Tristan le remettait à cheval ; et les seigneurs français, qui, dans le premier moment, avaient été séparés de leur souverain par la foule des assaillans, se furent bientôt ralliés, et chargèrent à leur tour. Alors l'empereur éprouva ce que peut le bras des Français, animés par l'amour de leur patrie et le danger de leur prince ;

ses troupes furent enfoncées, ses gardes taillées en pièces; lui-même ne dut son salut qu'à la fuite, laissant au milieu de ses vainqueurs l'étendard impérial, et un char qui portait un aigle d'or que les Allemands avaient regardé comme un glorieux présage de leur triomphe, mais qui, dans l'état où il se trouvait, les ailes arrachées et brisées, n'était plus que le monument d'une honteuse défaite.

Triomphe de Philippe.

Le retour de Philippe au sein de ses états, après cette bataille si célèbre, fut un véritable triomphe. Les chemins étaient remplis de peuples accourus pour voir ce roi victorieux. Toutes les rues des villes par où il passa furent richement tapissées; on joncha toute sa route de fleurs, d'herbes et de branches d'arbres. Le clergé de la capitale alla à sa rencontre, suivi d'une multitude immense d'hommes de tous états, qui célébraient le retour de leur souverain et chantaient sa victoire. Philippe entra dans cette ville, qui lui devait en quelque sorte son existence, par les soins qu'il avait pris de l'embellir, au son des cloches et des instrumens de guerre, revêtu de ses habits royaux, et, à la manière des triomphateurs romains, monté sur un char magnifique. Ferrand, comte de Flandre, qui s'était rangé sous l'étendard impérial, suivait le char du roi, enchaîné dans une espèce de litière ouverte, et exposé aux injures de la populace, qui l'accablait de sanglantes railleries. Ce fatal chariot était tiré par quatre chevaux alézans, qu'on nom-

mait alors ferrands : ce qui donna lieu à la chanson que fit le peuple : « Quatre ferrands bien ferrés trainent Ferrand bien enferré. » Cette sorte de barbarie et la grossière chanson du peuple sont des traits caractéristiques de l'époque.

Surnoms que Philippe reçut de ses sujets.

Philippe reçut de ses sujets les surnoms d'*Auguste*, de *Conquérant*, de *Magnanime*. La conquête de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou ; l'acquisition des comtés d'Auvergne et d'Artois ; le recouvrement de la Picardie et d'un grand nombre de places et de terres en Berri ; la réunion de plusieurs autres comtés, châtellenies et seigneuries à la couronne ; l'autorité royale affermie, la subordination rétablie parmi les grands vassaux, l'orgueil des ennemis de la France réprimé : tels sont les titres qui confirment à Philippe ces glorieux surnoms ; et tel est en même temps le précis des événemens qu'offre l'histoire de son règne.

L'ancienne chevalerie.

Il est difficile d'assigner le temps où la chevalerie prit naissance : l'esprit militaire a toujours régné en France, et la gloire acquise par les armes a toujours paru la première et la plus belle. Chez nos aïeux les Gaulois et les Francs, on trouve une cérémonie qui ressemble beaucoup à la réception des chevaliers. Toute la nation était armée, chaque homme était soldat ; mais un jeune homme n'avait le

droit de porter les armes que lorsqu'il en avait reçu de la main de son père ou d'un de ses proches parens, au milieu d'une assemblée nombreuse. Cette cérémonie, qui ennoblissait la profession militaire, se conserva quelque temps sous la première race de nos rois. On la retrouve sous Charlemagne, qui donna solennellement l'épée et tout l'équipage d'un homme de guerre au prince Louis, son fils, qu'il avait fait venir de l'Aquitaine. Mais, à regarder la chevalerie comme une dignité qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire, il serait difficile de la faire remonter au-delà du onzième siècle.

On avait une si haute idée de cette institution, que ceux que l'on destinait à la chevalerie y étaient préparés dès l'enfance. A l'âge de sept ans, ils étaient retirés des mains des femmes pour passer entre celles des hommes. Une éducation mâle et robuste les acoutumait aux travaux qu'ils devaient un jour supporter à la guerre. Au défaut de secours paternels, une infinité de cours de princes et de châteaux offraient des écoles toujours ouvertes, où la jeune noblesse recevait les premières leçons du métier qu'elle devait embrasser. Souvent même un seigneur riche, et qui avait un grand état de maison, envoyait son fils à la cour d'un autre chevalier, la tendresse paternelle aurait été trop facilement tentée d'adoucir, dans l'éducation domestique, la rigueur des épreuves qu'il fallait subir. Le législateur, qui sans doute avait prévu cet inconvénient, avait ordonné qu'un jeune noble qui aspirait

à la chevalerie, serait élevé hors du château de son père. S'attacher à quelque illustre chevalier n'avait rien, dans ces temps-là, qui pût avilir ni dégrader : en recevant le bienfait de l'éducation, la jeunesse contractait l'engagement d'aider de tout son pouvoir celui qui l'en faisait jouir ; c'était un échange de services. Les premières places que l'on donnait à remplir à ces jeunes gens, au sortir de l'enfance, étaient celles de *pages*, *varlets* ou *damoiseaux*. Leurs fonctions étaient les services ordinaires des domestiques auprès de la personne de leur maître et de leur maîtresse ; ils les accompagnaient à la chasse, dans leurs voyages, dans leurs visites ou promenades, faisaient leurs messages, et même les servaient à table et leur versaient à boire. Les jeunes gentilshommes, qu'on appelait alors damoiseaux, apprenaient ainsi à obéir, en même temps que, par un commerce journalier, ils se formaient insensiblement aux manières de ceux dont ils devaient un jour devenir les égaux et les successeurs. On joignait, dans leur éducation, les instructions religieuses à des leçons de galanterie et de politesse ; et des choses en apparence si différentes s'alliaient d'autant mieux, que c'étaient ordinairement les dames qui se chargeaient du soin de leur apprendre en même temps *le catéchisme et l'art d'aimer*. L'amour d'ailleurs n'était, dans ce cas, qu'une sorte de culte pur et sacré par lequel on honorait celle à qui, comme à l'Être souverain, on rapportait tous ses sentimens, toutes ses pensées et toutes ses actions.

A quatorze ans, le damoiseau quittait le titre de page pour devenir écuyer. Le page arrivait à ce grade par une espèce de cérémonie dont le but était de lui apprendre l'usage qu'il devait faire de l'épée qui, pour la première fois, lui était remise entre les mains. Il était présenté à l'autel par son père et sa mère, qui, chacun un cierge à la main, allaient à l'offrande. Le prêtre célébrant prenait de dessus l'autel une épée qu'il bénissait, et l'attachait ensuite au côté du jeune gentilhomme.

Les écuyers se divisaient en plusieurs classes différentes, suivant les emplois auxquels ils étaient destinés, savoir: l'écuyer du corps, c'est-à-dire de la personne soit de la dame, soit du seigneur; l'écuyer de la chambre ou le chambellan; l'écuyer tranchant, l'écuyer d'écurie, l'écuyer d'échansonnerie, l'écuyer de paneterie, etc. Le plus considéré de tous ces écuyers était l'écuyer du corps: aussi le nommait-on l'écuyer d'honneur.

Parvenus au grade d'écuyer, les jeunes élèves de la chevalerie approchaient de plus près la personne de leurs seigneurs et de leurs dames, étaient admis avec plus de confiance dans leurs entretiens et leurs assemblées, et pouvaient encore mieux profiter des modèles sur lesquels ils devaient se former. Ils prenaient les manières courtoises et nobles des chevaliers, en coupant les viandes de leurs tables avec la propreté, l'adresse et l'élégance convenables, s'ils étaient écuyers tranchans; en leur servant à boire, si on les avaient reçus écuyers d'é-

chansonnerie ; enfin, en leur présentant du pain, si on les avait faits écuyers de paneterie. Toujours placés derrière leurs maîtres pour veiller à leurs besoins, aucun de leurs gestes, aucune de leurs paroles ne leur échappait ; ils apprenaient également à se taire et à parler à propos.

Les fonctions des écuyers étaient encore d'habiller et de déshabiller leur maître ; de l'aider quand il montait à cheval, en lui tenant l'étrier ; de porter les différentes pièces de son armure, ses brassards, ses gantelets, son heaume, son écu, sa lance, son épée, afin de l'armer avec toutes les précautions nécessaires. Lorsqu'un chevalier montait sur *ses grands chevaux* et en venait aux mains, l'écuyer, placé derrière lui, demeurait en quelque sorte simple spectateur du combat, toujours attentif aux mouvemens de son maître, pour lui fournir, en cas d'accident, de nouvelles armes, parer les coups qu'on lui portait, le relever, lui donner un cheval frais, et recevoir les prisonniers qu'il lui confiait dans la chaleur de l'action. Mais on ne passait pas tout d'un coup d'un exercice paisible à ces occasions périlleuses : on devait y être préparé de longue main par des jeux pénibles, où le corps acquérait la noblesse, l'agilité et la vigueur nécessaires dans les combats ; par des courses de bague, de chevaux et de lance ; par des voyages dans les lointains pays, où la gloire, les armes et les dames étaient le plus en recommandation.

Tels étaient les principaux degrés par lesquels

on montait *au temple d'honneur* : c'est ainsi que, dans leur langage figuré, nos ancêtres exprimaient leur respect pour la chevalerie.

Les cérémonies préliminaires de la création d'un chevalier méritent surtout d'être remarquées : c'étaient des jeûnes austères, des nuits passées en prières dans les églises, avec un prêtre et des parrains ; une attention sérieuse à des sermons où l'on expliquait les principaux articles de la morale et de la foi ; un aveu sincère de toutes les fautes de sa vie dans le sacrement de pénitence ; l'eucharistie reçue avec la plus grande dévotion ; des bains qui figuraient la pureté nécessaire dans l'état de la chevalerie ; des habits blancs (au lieu de la robe brune tout unie, et sans ornemens, que portaient les écuyers), nouveau symbole de cette vertu sans tache si essentiellement requise dans l'ordre où l'on aspirait. Le novice, ainsi préparé, entrait dans une église, et s'avançait vers l'autel avec une épée passée en écharpe à son cou ; il la présentait au prêtre célébrant, qui la bénissait, et qui la lui remettait ensuite de la même manière. Le novice, dans un habillement très simple, allait ensuite, les mains jointes, se mettre à genoux aux pieds de celui où de celle qui devait l'armer. Le seigneur à qui il présentait son épée lui demandait à quel dessein il désirait d'entrer dans l'ordre, si ses vœux ne tendaient qu'au maintien et à l'honneur de la religion et de la chevalerie. Le novice faisait les réponses convenables ; et le seigneur, après avoir entendu

son serment, consentait à lui accorder sa demande. Aussitôt le novice était revêtu par un ou plusieurs chevaliers, par des dames ou des demoiselles, de toutes les marques extérieures de la chevalerie. On lui donnait successivement les éperons, en commençant par la gauche, le haubert ou la cotte de mailles, la cuirasse, les brassards et les gantelets; puis on ceignait l'épée. Quand il était revêtu, le seigneur qui devait lui conférer l'ordre se levait de son siége, et lui donnait l'accolade : c'était ordinairement trois coups du plat de son épée nue sur l'épaule ou sur le cou, quelquefois c'était un coup de la paume de la main sur la joue. Le but de cette partie de la cérémonie était de l'avertir des peines auxquelles il fallait s'attendre, et qu'il devait supporter avec patience. En même temps le seigneur prononçait ces paroles ou d'autres semblables : « Au nom de Dieu, de saint Michel et de » saint Denis, je te fais chevalier. » Alors on lui apportait le heaume ou casque, et l'écu ou bouclier. Un écuyer lui amenait un cheval, sur lequel il montait souvent sans s'aider de l'étrier; et, faisant brandir sa lance et flamboyer son épée, il caracolait devant l'assemblée avec toute l'adresse dont il était capable; ensuite il allait se montrer, dans le même équipage, au milieu d'une place publique.

Les occasions où l'on faisait le plus communément des chevaliers, étaient les grandes fêtes de l'Église, surtout la Pentecôte, les publications de paix, le sacre des rois, les naissances des princes,

leurs mariages, et les autres jours marqués par quelque grande solennité. Dans les temps de paix, ces promotions se faisaient avec autant de régularité que de pompe; mais pendant la guerre on y apportait moins de formalités : le roi ou le général se contentait de donner l'accolade, en disant à haute voix : « De par Dieu, saint Michel et Notre-Dame, » je te fais chevalier. »

Un chevalier s'engageait par serment à défendre de tout son pouvoir la religion, ses ministres et les temples; à servir la patrie et le roi; à protéger, même au péril de sa vie, les veuves, les orphelins et tous ceux que l'injustice faisait gémir dans l'oppression.

Les tournois étaient des espèces d'exercices militaires où se trouvaient retracés tous les devoirs, toutes les obligations de la chevalerie; on y apprenait à respecter Dieu, l'honneur et les dames.

Tandis qu'on préparait les lieux destinés aux tournois, on étalait le long des cloîtres de quelques monastères voisins les écus armoriés de ceux qui prétendaient entrer dans les lices, et ils y restaient exposés plusieurs jours à la curiosité et à l'examen des seigneurs, des dames et des demoiselles. Un héraut nommait aux dames ceux à qui ils appartenaient; et si parmi les prétendans il s'en trouvait quelqu'un dont une dame eût sujet de se plaindre, elle touchait l'écu de ses armes, pour le recommander aux juges du tournois, qui examinaient

l'affaire du chevalier, et décidaient s'il pouvait encore être admis à combattre.

Les lices étaient entourées d'échafauds magnifiquement ornés de tapis, de bannières, de banderoles et d'écussons. Les campagnes aux environs étaient ordinairement couvertes de tentes et de pavillons pour les chevaliers et leur suite. Des juges nommés exprès, des maréchaux-de-camp, les conseillers ou assistans avaient, en divers lieux, des places marquées pour maintenir dans le champ de bataille les lois de la chevalerie et des tournois, et pour donner leurs avis et leurs secours à ceux qui pourraient en avoir besoin. Une multitude de rois, hérauts et poursuivans d'armes, répandus de tous côtés, avaient les yeux fixés sur les combattans pour faire un rapport fidèle des coups qui seraient portés et reçus; ils avertissaient d'avance les jeunes chevaliers qui faisaient leur première entrée dans les tournois, de ce qu'ils devaient à la noblesse de leurs ancêtres : « Souviens-toi, s'écriaient-ils, » de qui tu es fils, et ne forligne pas. » Une foule de ménétriers, avec toute sorte d'instrumens d'une musique guerrière, annonçaient par de bruyantes fanfares l'arrivée des chevaliers, qui, tous à cheval, et superbement armés et équipés, s'avançaient à pas lents, avec une contenance grave et majestueuse. Des dames et des demoiselles menaient quelquefois sur les rangs ces fiers esclaves attachés avec des chaînes qu'elles leur ôtaient seulement lorsque, entrés dans les enceintes des lices ou barrières, ils

étaient prêts à s'élancer. Le titre d'esclave ou de serviteur de la dame que chacun nommait hautement en entrant au tournoi, était un titre d'honneur qui ne pouvait être acheté par de trop nobles exploits ; à ce titre, les dames daignaient ordinairement joindre ce qu'on appelait faveur, joyau, enseigne : c'était une écharpe, un voile, un bracelet, un nœud, une boucle, ou quelque ouvrage de leurs mains, que le chevalier plaçait au bout de sa lance, à son casque ou à quelque autre partie de son armure.

Chaque coup de lance ou d'épée extraordinaire, tout avantage remarquable, étaient célébrés par les sons éclatans des ménétriers et par les voix des hérauts, qui faisaient retentir à plusieurs reprises le nom du vainqueur. Les dames, en l'honneur de qui se faisaient ces combats, en donnaient le prix ; celui qui l'avait mérité le recevait de leurs mains.

C'était par des festins, par des fêtes magnifiques que se terminaient les tournois. On y chantait les exploits des chevaliers vainqueurs, que l'on mêlait par récompense aux exploits des anciens chevaliers et des héros qui avaient illustré la nation et la chevalerie.

L'usage des défis que l'on se portait mutuellement en donnant sa dame pour la plus belle et la plus vertueuse de toutes, passa des tournois dans les guerres : on vit plusieurs fois des chevaliers quitter leurs rangs pour aller demander au chef des ennemis à tirer un coup de lance en l'honneur de leur dame.

On distinguait deux classes de chevaliers, les *bannerets* et les *chevaliers*. On nommait bannerets, titre le plus haut et le plus relevé de la chevalerie, celui qui, noble de nom et d'armes, se trouvait assez riche et assez puissant pour lever et entretenir à ses dépens cinquante hommes d'armes; il fallait que chacun de ces hommes d'armes eût, outre ses valets, deux cavaliers pour le servir. On appelait bachelier, ou bas chevalier, celui qui n'avait ni assez de biens, ni assez de vassaux pour fournir à l'état un pareil nombre d'hommes. Entre autres priviléges, la distinction des bannerets était d'avoir le *cri d'armes*, et de pouvoir prétendre aux qualités de comtes, de barons, de marquis, de ducs. Le cri d'armes était une clameur belliqueuse prononcée au commencement et au fort du combat, par un chef ou par tous le soldats ensemble, suivant les rencontres. Le cri de la maison royale de France était *Mont-Joie, saint Denis*.

Une des belles institutions de la chevalerie était la *fraternité d'armes;* l'estime ou la confiance mutuelle donnait naissance à cette sorte d'engagement. Des chevaliers qui s'étaient souvent trouvés aux mêmes expéditions, concevaient l'un pour l'autre cette inclination dont un cœur généreux ne manque presque jamais d'être prévenu quand il trouve des inclinations semblables aux siennes. Dans le désir de fortifier dos liens si naturels, ils s'associaient pour quelque haute entreprise qui devait avoir un terme fixe, ou même pour toutes celles

qu'ils pourraient jamais faire, se jurant d'en partager également les travaux et la gloire, les dangers et le profit, et de ne se point abandonner tant qu'ils auraient besoin l'un de l'autre.

Telle fut la chevalerie dans son origine. Les devoirs d'un chevalier étaient ceux de l'honnête homme et du citoyen. Comme toutes les autres, cette institution dégénéra en vieillissant: il y eut des chevaliers qui remplirent leur devoir avec une sainte ardeur; mais il y en eut d'autres aussi qui semblaient se faire un plaisir de fouler aux pieds ce que les lois divines et humaines ont de plus sacré.

On vit la noblesse mépriser et écraser le peuple qu'elle devait protéger et soutenir, l'amour des dames se changer en débauche, et la générosité devenir chez certains chevaliers une prodigalité folle et grossière.

* En voici un exemple: « A Beaucaire, en 1172, Raymond V, comte de Provence, tint une cour plénière, dans laquelle chaque chevalier chercha à surpasser ses rivaux par sa magnificence. Le comte de Provence fit présent à Raymond d'Agoult de cent mille sous (valant environ vingt francs de notre monnaie), que celui-ci distribua aussitôt à dix mille chevaliers qui étaient venus à cette cour. Bertrand Raimbaud voulut imiter cette noble libéralité; mais ce fut par une ridicule profusion: après avoir fait tracer par douze paires de bœufs de larges sillons dans les cours et les environs du château, il y fit semer trente mille sous en deniers. Guillaume Gros-Martel, ne sachant comment faire pour surpasser Raimbaud, fit apprêter à la flamme de flambeaux de cire tous les mets destinés à sa table et à la nourriture de trois cents chevaliers qu'il avait à sa suite. Il n'est pas à présumer, observe l'auteur qui nous fournit ces traits, que le rôti fût pour cela mieux cuit, ni que les sauces fussent meilleures. Raymond Venoux, pour compléter la fête, fit brûler devant toute l'assemblée trente des plus beaux chevaux qu'il avait amenés. C'était là un étrange divertissement. » (VOYAGE DANS LE MIDI DE LA FRANCE, par Millin.)

Origine de la poésie française. Troubadours et Jongleurs.

Les dixième et onzième siècles offrent une barbarie et une ignorance dont on a de la peine à se former une idée; c'est vers le milieu du douzième que ces nuages épais commencèrent à s'éclaircir. Plusieurs causes concoururent à ramener les lumières; mais la plus considérable fut le déplacement de cette multitude d'Européens opéré par les croisades. Ces nobles grossiers, ces prêtres ignorans, et toute cette tourbe de demi-sauvages ne purent voir la civilisation de l'Asie et les connaissances des Sarrasins, sans en tirer quelque profit : c'est le seul bien qui soit résulté de ces singulières expéditions. Les beaux-arts commencèrent à renaître; ce fut au midi de la France qu'ils parurent d'abord, sous le beau ciel de la Provence : c'est là qu'il faut chercher le berceau de la poésie française.

Des débris de la langue romaine, du tudesque et du gaulois, s'était formée une langue que l'on appelait la *langue romance*. Cette langue s'était divisée en deux dialectes : celui que l'on parlait au midi, plus doux, plus harmonieux, n'offrait que des syllabes pleines et sonores; celui du nord, au contraire, plus âpre, moins correct, était rempli de syllabes sourdes et à moitié muettes. Ce fut cependant ce dernier qui l'emporta sur l'autre, et qui forma la belle et noble langue que nous parlons aujourd'hui. La langue des habitans du midi, que

l'on retrouve dans le jargon provençal, n'eut qu'un instant de gloire; elle la dut à *ses troubadours*.

Ce nom de *troubadours* ou *trouvères* fut donné à nos premiers poètes: il signifie *inventeurs;* et l'on ne crut pas devoir honorer d'un nom moins beau ceux qui inventèrent un art qui, dès son origine, charma toutes les classes de la société. On accueillit avec empressement les troubadours; on les fêta, et l'on paya avec magnificence les plaisirs qu'ils procuraient. Tous les palais des princes leur étaient ouverts. Quelquefois, au milieu d'un festin, on voyait arriver un trouvère inconnu, avec ses ménétriers ou jongleurs, auxquels il faisait chanter sur leurs harpes ou leurs vielles les vers qu'il avait composés. Bientôt les rois, les princes et les seigneurs voulurent s'attacher de ces nouveaux poètes, et les tinrent à leurs cours avec honneur et distinction. La gloire que donnaient ces essais encore informes de notre poésie, flatta les plus nobles chevaliers; des comtes, des ducs et même des souverains voulurent être poètes aussi. Le plus ancien des troubadours dont les chansons soient venues jusqu'à nous, est Guillaume IX, comte de Poitou et duc d'Aquitaine; il vivait au commencement du treizième siècle. Les dames surtout donnèrent la plus grande vogue à cette charmante invention; et plus d'un troubadour, dit l'histoire, dut leurs plus douces faveurs à ses vers et à ses chansons. Ce furent les troubadours qui mirent à la mode cette galanterie et ce respect pour le beau sexe qui ca-

ractérisèrent quelques époques de la chevalerie, et qui, par la suite, distinguèrent les Français des autres peuples. Ces guerriers grossiers, qui souvent se conduisaient comme des barbares, rappelés à des sentimens plus délicats par la voix du troubadour, essayèrent quelquefois de réaliser ses fictions, et se montrèrent en même temps terribles devant les ennemis, respectueux devant les dames. Celles-ci, objets ordinaires des chants des poètes, s'en rendirent en quelque sorte les juges; elles voulurent aussi juger des brouilleries et de tout ce qui concernait l'amour: ces matières étaient en effet de leur ressort. Elles formèrent des sociétés que l'on appelait *Cours d'amour*, devant lesquelles on portait des questions fines et délicates, que l'on discutait, et sur lesquelles elles donnaient des décisions. Les poètes mettaient ces causes et ces jugemens en vers: ces sortes de pièces se nommaient *tensons*.

Ces badinages ingénieux, en exerçant l'esprit, furent très-utiles à la civilisation; ils donnèrent, sinon plus de pureté, au moins plus d'élégance aux mœurs; ils répandirent le goût des plaisirs de l'esprit parmi une noblesse qui jusque-là n'avait connu que des jouissances grossières, et provoquèrent, pour ainsi dire, la renaissance des lettres en Europe. La poésie provençale servit de modèle à la poésie italienne, qui bientôt la surpassa et la fit oublier. Le Dante parut vers la fin du treizième siècle, avec une gloire que ne put obtenir aucun

troubadour. Pétrarque, qui lui succéda, et qui cultiva les muses sous le ciel même de la Provence, fit entendre des sons si mélodieux, des vers si élégans, que dès ce moment il ne fut plus question des troubadours en Europe. Ce poète, en s'élevant beaucoup au-dessus d'eux, se plaît néanmoins à leur donner de justes éloges; il en cite plusieurs honorablement, et ne dédaigne pas de les imiter.

Mais la principale cause du discrédit des troubadours en France vint de leur multiplicité : la profession de poète était si avantageuse et si agréable à cette époque, que tout le monde voulait l'embrasser. Les ménétriers et les jongleurs, qui, dans l'origine, devaient se contenter de chanter les vers du troubadour, devinrent troubadours eux-mêmes, et coururent de côté et d'autre répéter de misérables chansons, qui firent tomber la poésie dans le mépris. Les mœurs de ces jongleurs, véritables vagabonds, ne contribuèrent pas peu à l'avilissement de leur état : ils dansaient, jouaient des espèces de pantomimes, faisaient des tours de gobelets, et montraient une avidité si basse, qu'on ne les regarda bientôt plus que comme des mendians qui demandaient l'aumône en chantant. Les troubadours disparurent dans le cours du quatorzième siècle, et n'eurent que cent cinquante ans d'éclat.

Tandis que la Provence s'essayait dans un langage assez agréable, la Picardie, qui n'avait qu'un jargon dur et âpre, voulut rivaliser avec elle, et eut aussi ses troubadours, qu'elle appela *trouvères*.

Elle eut de même ses cours d'amour, qui furent nommés *plaids et gieux sous l'ormel.* C'étaient des assemblées de gentilhommes et de dames qui *s'exerçaient à la courtoisie et à la gentillesse,* et décidaient sans appel les questions qui étaient portées à leur tribunal. Les poètes picards parlaient la langue française telle qu'elle était alors, c'est-à-dire une langue pauvre, sans noblesse, sans harmonie, et n'ayant pour recommandation qu'une naïveté qui n'était pas sans mérite. Ce n'est guère que sous le règne de saint Louis qu'elle commença à prendre un caractère; ce n'est aussi qu'à cette époque que les muses françaises parurent avec une grâce véritable. Thibault, comte de Champagne et roi de Navarre, composa pour la reine Blanche, dont il était amoureux, des chansons qui, au langage près, feraient honneur dans un siècle aussi délicat que le nôtre. Par une galanterie digne de ces temps chevaleresques, il fit graver un grand nombre de ces chansons sur les murailles et les vitres de son château de Provins. Elles annonçaient à la France, dit un écrivain, cette supériorité qu'aucune nation ne lui dispute aujourd'hui dans ce genre de poésie. Le prince champenois, ajoute le même auteur, avait à sa cour un grand nombre de poètes, parmi lesquels on distinguait Gaces Brulé, seigneur du premier rang. Ces beaux-esprits s'assemblaient souvent pour examiner leurs ouvrages; et le comte ne dédaignait pas de présider à cette assemblée, qu'on doit regarder comme la première académie française.

Fondation de la cathédrale de Paris.

Ce fut en 1160 que Maurice de Sully, évêque de Paris, entreprit d'élever l'église de Notre-Dame. Ce monument hardi, et digne des regards des curieux, peut donner une idée de ce que les arts étaient dans le douzième siècle. Il faut cependant remarquer que si le plan de cette église fut arrêté à cette époque, on mit deux cents ans à l'exécuter. Ce fut sous le règne de Philippe-Auguste que l'on bâtit le frontispice. Les figures qui le décoraient, et qui ont été en partie brisées pendant la révolution, font voir qu'à cette époque le dessin et la sculpture n'étaient pas encore parvenus à un grand degré de perfection.

TREIZIÈME SIÈCLE.

Les Ladreries.

Il est à croire que la lèpre faisait de grands ravages vers le commencement du treizième siècle; car on trouve dans le testament de Louis VIII, qui mourut en 1226, des legs pour deux mille léproseries de son royaume. Cette maladie horrible était déjà connue sous le règne de Pepin, puisqu'on décida de son temps qu'elle était une cause suffisante pour la dissolution des mariages. Elle se commu-

niquait facilement; aussi fuyait-on avec horreur ceux qui en étaient atteints; on les enfermait dans les lieux écartés, loin de toute habitation. Malgré ces précautions, le nombre des lépreux augmenta enfin si considérablement, qu'il n'y eut presque ni ville, ni bourgade, qui ne se vît obligée de bâtir un hôpital pour les retirer. On nommait ces maisons *ladreries*, parce qu'elles étaient consacrées sous l'invocation de saint Lazare, que le peuple, par corruption, appelait *saint Ladre*. Elles ne furent pas long-temps pauvres; les libéralités de nos rois, celles des grands, et les charités des fidèles, les eurent bientôt enrichies. Elles finirent même par devenir, à cause de leur richesse, un objet d'envie; et pour s'emparer des biens qui y étaient attachés, on accusa plusieurs fois ceux qui les desservaient des crimes les plus affreux, entre autres d'avoir empoisonné les puits, les fontaines et les rivières. Philippe-le-Long, sur cette accusation, fit brûler plusieurs ladreries, et confisqua tous leurs biens. Insensiblement toutes ces maisons disparurent avec la maladie qui les avait fait établir.

Corruption des mœurs. Fêtes des Fous et des Ânes.

Les hommes aiment tout ce qui est loin d'eux; beaucoup vantent avec enthousiasme le bon vieux temps, et la manière innocente dont chacun vivait alors. Cependant alors on vivait à peu près comme aujourd'hui, et l'on était pour le moins aussi enta-

ché de corruption. Sous le treizième siècle, il y eut un moment où les femmes de mauvaise vie devinrent si nombreuses, qu'on fut obligé de déterminer, par des ordonnances, la forme de leurs vêtemens, afin que les femmes honnêtes ne se trouvassent pas confondues avec elles. L'une de ces ordonnances défendait, entre autres, aux femmes de mauvaise vie, de porter des ceintures dorées. Elle fut mal exécutée; mais les femmes honnêtes s'en consolèrent sur le témoignage de leur conscience et de leur réputation : d'où est venu ce proverbe si connu : « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. »

» On peut se faire une idée de l'ignorance et de la grossièreté des mœurs à cette époque, par les oppositions qu'éprouva Eudes de Sully, lorsqu'il entreprit d'abolir une cérémonie aussi ridicule qu'impie, cérémonie cependant tolérée jusqu'alors, non seulement dans l'église de Paris, mais encore dans plusieurs autres cathédrales du royaume : c'est ce qu'on appelait dans la capitale *la fête des Fous*, et ailleurs *la fête des Innocens*. Elle se célébrait à Paris le jour de la Circoncision. Les prêtres et les clercs s'assemblaient, élisaient un pape, un archevêque ou évêque, le conduisaient en grande pompe à l'église, où ils entraient en dansant, masqués et revêtus d'habits de femmes, d'animaux et de bouffons, chantaient des chansons infâmes, faisaient un buffet de l'autel, sur lequel ils mangeaient et buvaient pendant la célébration des saints mystères, y jouaient aux dés, brûlaient, au lieu d'en-

cens, le cuir de leurs vieilles sandales, couraient, sautaient dans le lieu saint, avec toutes les postures indécentes dont les bateleurs savent amuser la populace. Le pieux Eudes, touché d'un abus si horrible, rendit une ordonnance par laquelle il défendait de solenniser cette fête, sous peine d'excommunication. On peut croire que cet usage fut suspendu pour quelque temps; mais il ne fut pas entièrement oublié, puisqu'il durait encore deux cent quarante ans après.

» Cette fête scandaleuse rappelle celle des Anes; elle se célébrait à Beauvais. On choisissait une jeune fille, la plus belle de la ville; on la faisait monter sur un âne richement enharnaché; on lui mettait entre les bras un joli enfant. Dans cet état, suivie de l'évêque et du clergé, elle marchait en procession de la cathédrale à l'église paroissiale de Saint-Etienne, entrait dans le sanctuaire, allait se placer près de l'autel, du côté de l'Évangile, et aussitôt la messe commençait. L'*Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, tout ce que le cœur chante était terminé par ce joli refrain : *Hin-ham! hin-ham!* La *prose*, moitié latine, moitié française, expliquait les belles qualités de l'animal. Chaque strophe finissait par cette douce invitation :

Hez, sire Asne, çà chantez,
Belle bouche rechignez;
Vous aurez du foin assez,
Et de l'avoine à plantez.

» On l'exhortait enfin, faisant une dévote génu-

flexion, à oublier son ancienne nourriture, pour répéter sans cesse *amen! amen!* Le prêtre, au lieu d'*Ite, missa est*, chantait trois fois *hin-ham! hin-ham! hin-ham!* et le peuple répétait trois fois *hin-ham! hin-ham! hin-ham!* (*Velly*, d'après *Ducange.*) Il est pénible de rapporter de pareilles extravagances; mais ces récits, en donnant une idée des anciennes mœurs, ont encore un grand avantage : ils font sentir tout le prix des lumières, qui ramènent l'homme à la saine raison.

La reine Blanche.

Blanche de Castille, épouse du roi Louis VIII, prit, en 1226, les rênes du gouvernement, pour son fils Louis IX, qui n'avait que douze ans. C'est la première reine de France qui réunit le titre de tutrice et celui de régente. Cette princesse avait toutes les qualités qui font les grands princes, elle avait aussi celles qui distinguent les personnes de son sexe : mère de plusieurs enfans, elle les éleva tous avec soin; elle nourrit même l'aîné de son lait, et s'acquitta de ce devoir avec une tendresse qui allait jusqu'à la jalousie. Pendant une de ses maladies, une dame de la cour ayant donné à téter à l'enfant, Blanche mit le doigt dans la bouche du petit prince, et lui fit rendre le lait qu'il avait pris. Comme cette action étonnait un peu ceux qui se trouvaient présens : « Eh quoi! leur dit-elle pour » se justifier, prétendez-vous m'enlever le titre de

» mère que je tiens de Dieu et de la nature? » Pour mériter mieux encore ce titre sacré de mère, elle fit donner l'éducation la plus soignée et la plus vertueuse à ce fils chéri ; elle mit auprès de lui les hommes que les qualités du cœur et les connaissances de l'esprit rendaient les plus recommandables. Sa tendre vigilance fut récompensée : Louis devint l'homme le plus vertueux de son royaume, et fut encore un des plus instruits. On rapporte de lui, comme un éloge rare, qu'il entendait le latin de l'église, et qu'il se faisait un plaisir d'expliquer les ouvrages des saints Pères à ceux qui avaient l'honneur de l'approcher. Cette époque était si peu le règne des lettres, que l'on connaissait à peine le nom des auteurs de la belle latinité.

Malgré sa tendresse, Blanche n'eût point souffert dans son fils un seul vice. Un religieux ayant entendu dire que ce prince n'était pas chaste, en fit des reproches à la reine Blanche. Cette princesse répondit avec douceur : « J'aime le roi mon » fils; mais si je le voyais près de mourir, et que, pour » lui sauver la vie, je n'eusse qu'à lui permettre » d'offenser Dieu, le ciel m'est témoin que, sans » hésiter, je choisirais de le voir périr, plutôt que » de le voir encourir la disgrâce de son Créateur » par un péché mortel. »

Blanche montra de la fermeté dans son gouvernement : elle parvint à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'état.

Respect filial de Louis IX.

Si Blanche peut être regardée comme le modèle des mères, Louis IX peut servir d'exemple au meilleur des fils. Il eut toujours pour Blanche le respect le plus entier, et se soumit sans murmure à tout ce que le caractère trop impérieux de cette reine exigea de lui. Ce n'était point faiblesse de sa part : il donna cent fois des preuves d'une fermeté peu commune ; mais il connaissait les droits de la nature, et regardait comme un crime de les blesser en la moindre des choses. Il faut avouer que Blanche abusait de cette excellente qualité de son cœur : il était déjà marié et père, qu'elle le traitait quelquefois encore comme un enfant. Suivant Joinville, elle ne voulait point souffrir que le roi fût en la compagnie de son épouse : si la cour voyageait, elle les faisait presque toujours loger séparément. Il arriva qu'étant à Pontoise, le monarque eut un appartement au-dessus de celui de la princesse ; il n'osait cependant aller chez elle sans prendre de grandes précautions contre la surprise : il ordonna à ses huissiers de la salle, lorsqu'ils verraient venir la reine-mère, de battre les chiens, afin de les faire crier ; alors il se cachait dans quelque coin. Un jour qu'il tenait compagnie à sa femme, parce qu'elle était dangereusement malade, on vint lui dire que sa mère arrivait ; son premier mouvement fut de s'enfoncer dans la ruelle du lit. Elle l'aperçut néan-

moins. « Venez-vous en ! lui dit-elle en le prenant » par la main, vous ne faites rien ici. » — « Hélas ! » s'écria Marguerite désolée, ne me laisserez-vous » voir mon seigneur ni en la vie ni en la mort ? » Elle s'évanouit à ces mots. Tout le monde la crut morte. Le roi le crut lui-même, et retourna sur-le-champ auprès d'elle ; sa présence la fit revenir de son évanouissement.

Piété et fermeté de ce prince.

La piété de Louis IX est célèbre. Quelques historiens modernes auraient désiré qu'elle fût plus éclairée : c'est exiger qu'un prince qui avait tant d'excellentes qualités, eût encore plus de lumières que tout son siècle. Louis s'occupa trop de fondations d'abbayes, et eut envie de se faire moine lui-même ; mais cet excès de dévotion ne lui fit jamais méconnaître les droits de la couronne et ceux de la nation, quand, sous le nom sacré de la religion, on cherchait à y porter atteinte. Le clergé, ayant oublié depuis long-temps l'esprit et les maximes de l'Évangile, croyait que le dépôt des choses saintes n'était entre ses mains que pour servir ses passions et ses intérêts. Dès que les évêques avaient le plus léger sujet de se plaindre du monarque ou de ses officiers, ils faisaient fermer les églises et priyaient les fidèles de tout exercice de religion. Quelquefois, pour exciter la haine des peuples contre ceux dont ils prétendaient avoir reçu quelque tort, ils

emportaient de leurs églises les croix, les vases sacrés, les ornemens et les reliques, les déposaient au milieu d'un champ, formaient autour une enceinte de ronces et d'épines, et s'en allaient. La superstitions et la terreur les faisaient promptement rappeler, et ils obtenaient ce qu'ils voulaient. Louis, *tout saint qu'il était*, pour me servir de l'expression du père Daniel, ne crut pas devoir tolérer une conduite aussi criminelle et sacrilége; il fit saisir le temporel de quelques évêques. C'était le meilleur moyen : après quelques années de scandale, les prélats, ennuyés de ne point jouir de leur revenu, levèrent toutes leurs censures.

Il montrait la même fermeté contre le pape lui-même, quand les entreprises du pontife ne lui paraissaient pas justes. Grégoire IX, homme violent, passionné, et qui croyait avoir le droit d'ôter et de donner des couronnes, attaqua l'empereur Frédéric avec tous les moyens que l'opinion mettait entre ses mains; il l'excommunia, prêcha une croisade contre lui, comme si ce prince eût été mahométan, et prononça sa déchéance du trône. Dans le même temps, il écrivait à Louis et à la noblesse française, et offrait le sceptre impérial au comte Robert, frère du roi. Cette offre était tout au moins indiscrète, car Frédéric se trouvait à la tête d'une armée nombreuse et qui lui était dévouée. Louis refusa, disant qu'il suffisait à Robert d'être frère du roi de France. Il ajouta que l'offre du pape venait plus de sa haine contre l'empereur, que de son

affection pour les Français ; que d'ailleurs on députerait vers Frédéric pour s'éclaircir de ses sentimens sur la foi. « S'il est orthodoxe (car Grégoire » l'accusait d'hérésie), pourquoi l'attaquerions-» nous? disait Louis ; s'il est dans l'erreur, nous » lui ferons la guerre à outrance, comme nous la » ferions au pape lui-même en pareil cas. »

Trois ans après, Innocent IV, qui avait succédé à Grégoire IX, et qui avait continué le même système de persécution contre Frédéric II, fut obligé de fuir l'Italie, et demanda un asile en France. Les papes étaient devenus si puissans, qu'il était dangereux de les accueillir. Les barons de France, que Louis consulta avant de répondre, crurent qu'un tel hôte n'était propre qu'à offusquer par sa présence la dignité royale. D'après leurs avis, le pieux monarque, tout en rendant de grands honneurs au pontife, lui refusa l'entrée de son royaume.

Louis au pont de Taillebourg.

Henri III, roi d'Angleterre, avait passé en France avec une armée, pour soutenir dans sa révolte Hugues de Lusignan, comte de la Marche. Louis, qui joignait aux qualités d'un bon roi celles d'un héros, marche aussitôt contre les rebelles, et force tout ce qui lui résiste. Les deux armées ne se trouvaient plus séparées que par la Charente, auprès de Taillebourg. Il y avait sur cette rivière un petit pont de pierre où il ne pouvait passer que quatre hommes de

front; l'extrémité de ce pont était défendue par quelques tours dont Henri s'était rendu maître. Louis entreprit de forcer ce dangereux passage : il ramasse tout ce qu'il peut de bateaux, les charge de troupes, et leur ordonne d'aller prendre terre, malgré les arbalétriers anglais qui bordaient le rivage; en même temps il commande l'attaque du pont. Elle se fit d'abord avec furie, l'ardeur du soldat répondant à celle du général. Bientôt les retranchemens furent emportés; mais bientôt aussi on perdit, après un combat opiniâtre, ce que la première fougue avait fait gagner. Alors le monarque, s'abandonnant à son courage, met pied à terre, se jette, l'épée à la main, au milieu de la mêlée, renverse tout ce qui se présente sous ses coups, et pendant quelque temps soutient presque seul tout l'effort des ennemis qui l'entouraient de toutes parts : digne, en cet état, observe l'historien, de commander les Français. Déjà il avait percé jusqu'à l'autre bout du pont et s'en était rendu maître; mais ce fut là qu'il se vit dans le plus grand péril : « car, pour un homme qu'il avait quand il fut passé, » les Anglais, dit Joinville, en avaient bien cent. » Sa valeur néanmoins suppléa au nombre : il repoussait d'un côté les plus ardens; de l'autre, il mettait en bataille le peu de gens qui lui venaient. Quand l'armée française fut tout entière autour de lui, il fit changer de face à la fortune, et poussa les Anglais avec tant de furie, qu'ils se mirent à fuir dans le plus grand désordre. Ils allaient entraîner

avec eux Henri III, leur roi, si Richard, son frère, ayant quitté ses armes et pris un simple bâton à la main, ne se fût aussitôt acheminé vers le vainqueur. Louis, que la modération n'abandonna jamais dans la prospérité, se calme en l'apercevant, écoute sa prière, et accorde aux Anglais une suspension d'armes jusqu'au lendemain. « Allez, monsieur le » comte, lui dit-il en le congédiant, je veux bien » vous accorder un relâche, pour donner au roi » votre frère le temps de songer à ses affaires. Je » souhaite qu'il en profite. » Le lendemain, il gagna la bataille de Saintes, une des plus terribles qui se fussent encore données. Le roi d'Angleterre prit la fuite avec les débris de son armée; et le comte de la Marche, n'ayant plus de ressource qu'en la clémence, vint se jeter aux pieds du bon roi, qui lui pardonna. Ces événemens se passaient en 1240.

Beau trait de confiance.

Les victoires de Louis lui ouvrirent toutes les places. Bertolde, seigneur de Mirabeau, dans la triste nécessité de changer de maître, ou de s'ensevelir sous les ruines de sa place, alla trouver Henri, et lui demanda, les larmes aux yeux, s'il pouvait espérer quelques secours de lui, ou s'il lui ordonnait de périr en se défendant. Le monarque anglais, touché d'une fidélité aussi rare, lui avoua avec franchise la triste situation où il se trouvait, et lui dit qu'il le tenait quitte de toute obligation

à son égard. Sur cette réponse, Bertholde se rend au camp de Louis; et l'abordant avec une contenance noble et respectueuse : « Sire, lui dit-il, je » suis à vous, moins par un choix volontaire que » par la fatalité des circonstances. Si mon ancien » maître ne m'avait pas rendu à moi-même, vous » n'auriez obtenu mon hommage que les armes à la » main; mais puisque je suis libre de me donner à » vous, je ne cesserai d'y être que lorsque vous ne » voudrez plus de moi. » Louis avait une belle ame : il sentit ce que valait un homme qui montrait une pareille franchise; il tendit la main à Bertholde : « Je vous reçois avec joie, répondit-il, donnez-vous » à moi de même. Je vous rends votre place : gar- » dez-la pour votre nouveau seigneur; je m'en » croirais moins assuré en d'autres mains. » Ces traits ne sont pas d'un homme ordinaire.

Bonté de saint Louis.

Voici un nouveau trait qui caractérise la bonté de son cœur. Les courtisans s'égayaient un jour sur les malheurs de Henri III. Louis leur imposa silence : « Quand il ne faudrait pas éviter, dit-il, de » fournir au roi mon frère un prétexte de me haïr, » sa dignité mérite bien qu'on en parle avec res- » pect. Espérons que ses bonnes œuvres et ses au- » mônes le tireront du mauvais état où les méchans » l'ont jeté par leurs conseils. » Sentiment, dit Velly, vraiment digne d'un héros, qui trouve toujours des motifs de faire grâce à un ennemi malheureux.

Louis prend la Croix.

Ce fut pendant une maladie qui le mit aux portes de la mort, que Louis fit le vœu d'aller en Palestine. Il était tombé dans une léthargie qui fit croire qu'il n'existait déjà plus. La désolation était autour de lui et dans tous les lieux où l'on connaissait son danger; car il est impossible qu'un roi soit plus aimé qu'il l'était. Une des femmes qui le gardaient, croyant qu'il était mort, lui voulait couvrir le visage; mais une autre l'en empêcha: « Et tantôt sur » le discours d'icelles dames, dit Joinville, Notre-» Seigneur, touché des larmes, des aumônes, des » prières, des soupirs et des gémissemens d'un peu-» ple éploré, ouvre en lui et lui donna la parole. » Il revint, étendit les bras, et prononça ces mots: « La lumière de l'Orient s'est répandue du haut du » ciel sur moi. » Il crut que Dieu lui avait ordonné, pendant sa léthargie, de prendre la croix; et il appela auprès de lui l'évêque de Paris, pour la recevoir de sa main. Ce prélat, qui était un homme sage, et qui prévoyait quels maux l'absence du roi allait attirer sur la France, voulut le détourner d'un pareil projet; mais ses efforts furent inutiles: il fallut obéir. « Quand la bonne dame reine Blanche, » dit Joinville, sut qu'il avait recouvert la parole, » elle en eut si grande joie, que plus ne pouvait; » mais quand elle le vit croisié, elle fut aussi tran-» sie comme si elle l'eût vu mort. » Elle sentait tout

le danger de ce vœu funeste ; et tous les gens éclairés le sentirent comme elle : ils gémirent, dit un écrivain célèbre, que la France fût si malheureuse par les vertus mêmes qui devaient faire le bonheur du monde. Voilà le plus grand mal qu'une dévotion trop peu éclairée fit faire au bon roi. Cet événement prouve combien il est nécessaire que les lumières de la raison viennent éclairer même les intentions les plus droites. Louis croyait agir pour le plus grand bien ; et l'on ne peut trop admirer son zèle. Il prépara pendant quatre ans cette expédition aussi téméraire que malheureuse ; et laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua, l'an 4248, à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence, son épouse, ses trois frères, et presque toute la chevalerie de France.

En se rendant de Lyon à Aigues-Mortes, Louis apprit que le seigneur de la Roche de Glin, Roger de Clorège, *qui avait grand bruit de mauvais renom*, faisait éprouver de grandes vexations aux passagers, rançonnait les pèlerins, *détroussait, pillait tous les marchands qui là passaient*, dit Guillaume de Nangis. Louis en fit une sévère justice : une partie du château fut rasée, et le brigand forcé de restituer ce qu'il avait enlevé. Ce trait suffit pour faire connaître quelle était la malheureuse condition du peuple en ces temps, que quelques écrivains, par ignorance ou par système, ont osé mettre au-dessus des derniers siècles.

Bravoure de Louis IX à sa descente en Égypte. Son portrait.

Louis avait résolu de porter la guerre en Égypte pour attaquer dans son pays le sultan, maître de la Terre-Sainte. Lorsqu'il fut arrivé devant Damiette, une des plus fortes places de l'Orient, il vit sur le rivage l'armée du sultan qui l'attendait à la descente. Toute la flotte se rassembla autour du roi; les principaux seigneurs montèrent sur son bord; et lui-même se présenta sur le tillac, d'un air à donner de la résolution aux plus timides. Sa taille était avantageuse et bien proportionnée : « Et » vous promets, dit Joinville, que onc si bel homme » armé ne vis, car il paraissait par dessus tout de- » puis les épaules en amont; » et quoiqu'il fût d'une complexion délicate, son courage le faisait paraître capable des plus grands travaux. Il avait des cheveux blonds, et réunissait les agrémens qui accompagnent d'ordinaire cette couleur; sa chevelure, fort courte, suivant l'usage du temps, n'en laissait que mieux voir les grâces naturelles répandues sur son visage. « On remarquait dans toute sa personne, dit un historien, je ne sais quoi de si doux en même temps et de si majestueux, qu'en le voyant on se sentait pénétré tout à la fois, et de l'amour le plus tendre et du respect le plus profond. La simplicité même de ses habits et de ses armes, simplicité néanmoins qui admettait toute la propreté qui ne va point à l'affectation, lui donnait un air plus guerrier que

n'aurait pu faire la richesse qu'il négligeait. » Il adressa aux chevaliers qui l'entouraient un discours propre à exciter les courages; et pour donner l'exemple, dès qu'on fut assez près du rivage, il sauta dans la mer, et, le casque en tête, le bouclier au cou et l'épée à la main, il marcha droit à la terre, malgré la grêle de traits; il eut de l'eau jusqu'aux épaules. Toute l'armée le suivit, avec le cri mille fois répété de : *Mont-Joie, saint Denis.* Le combat commença aussitôt sur les deux élémens ; il fut terrible, mais la victoire resta aux Français : ils prirent une partie de la flotte des infidèles, forcèrent le reste à fuir, et s'emparèrent du port. L'armée de terre du sultan, également en déroute, leur laissa la facilité d'entrer le lendemain dans Damiette.

Bataille de Massoure.

Les croisés passèrent l'été à Damiette, au lieu de poursuivre leurs avantages : ce qui fut regardé comme une grande faute. Ils s'y livrèrent à toutes sortes de débauches ; car, dans ces temps grossiers, la dévotion la plus vive s'alliait facilement avec les plus grands excès : on croyait avoir effacé toutes ses fautes par quelque pratique religieuse. Ce fut au mois de novembre 1249 qu'ils se mirent en campagne pour le Caire. On entreprit facilement de passer le Nil, défendu par les Sarrasins : leur feu grégeois, si violent qu'il brûlait même dans l'eau,

détruisait tous les ouvrages à mesure qu'on les élevait. Un Arabe Bédouin, qui avait abandonné sa religion et les siens, indiqua un gué. Le comte d'Artois, frère du roi, voulait passer le premier. Louis, qui connaissait l'impétuosité fougueuse de son courage, s'y opposa d'abord, et lui en donna ensuite la permission, d'après la promesse qu'il fit sur les saints Évangiles, de ne rien entreprendre qu'après le passage du roi. Le jeune héros s'élance aussitôt, renverse tous les obstacles, et, dans la chaleur de l'action, oubliant son serment, poursuit les Sarrasins jusque dans la ville de Massoure, où, accablé par le nombre, il succombe et trouve la mort. Averti du danger, Louis accourut avec l'élite des chevaliers, et l'action devint générale; elle fut sanglante. Le bon roi y prit part et s'y montra en héros. Il fut pendant quelques momens dans le plus grand danger : il se trouvait séparé de son armée avec un petit corps de troupes; il n'en parut que plus terrible : il était partout, soit pour soutenir ses gens lorsqu'ils chancelaient, soit pour achever de rompre les ennemis lorsqu'ils commençaient à plier. Une fois, son ardeur l'emporta si loin des siens, qu'il se vit tout à coup seul au milieu de six Sarrasins, qui tenaient les rênes de son cheval, et s'efforçaient de l'emmener prisonnier; mais il fit de si grands efforts et les frappa si rudement de la masse de son épée, que, les ayant tous tués ou mis hors de combat, il était déjà libre lorsqu'on arriva pour le dégager. Le brave Joinville, l'ami

et l'historien de saint Louis, se distingua dans cette bataille avec tous les autres chevaliers ; il y reçut cinq blessures, et son cheval quinze. Cela ne l'empêchait pas de plaisanter : « Quand nous étions re» tournés, dit-il, de courir après ces vilains, le bon » comte de Soissons se ralliait avec moi, et me di» sait : Sénéchal, laissons crier et braire cette que» naille. Et par la creffe Dieu (ainsi qu'il jurait), » encore parlerons-nous, vous et moi, de cette jour» née, en chambre devant lës dames. »

Générosité sans exemple de Louis IX.

Les Français remportèrent encore une victoire sur les Egyptiens ; mais ce fut là le terme de leurs succès. Les maladies et les combats en avaient détruit plus de la moitié ; la disette des vivres et la peste vinrent détruire presque le reste. Le camp n'était, pour ainsi dire, qu'un hôpital et un cimetière. La bonne fortune n'avait point élevé le cœur de Louis ; la mauvaise ne fut point capable de l'abattre : il donnait ordre à tout, voyait tout par lui-même. Ce fut en vain que les seigneurs de sa suite lui représentèrent qu'il exposait sa vie, en visitant chaque jour des malheureux attaqués d'un mal pestilentiel ; ils n'en reçurent d'autre réponse, sinon qu'il *ne devait pas moins à ceux qui s'exposaient tous les jours pour lui.* Il leur portait des remèdes, les soulageait de son argent, les consolait par ses exhortations. Guillaume de Chartres, l'un de ses

chapelains, rapporte qu'étant allé pour exhorter à la mort un ancien valet-de-chambre du pieux monarque, nommé Gaugelme, fort homme de bien, serviteur fidèle et chéri : « J'attends mon saint » maître, dit le moribond; non, je ne mourrai point » que je n'aie eu le bonheur de le voir. » Il arriva en effet dans le moment, lui parla avec piété et tendresse; et à peine était-il sorti, que le malade expira dans les sentimens de la plus parfaite résignation. Le bon roi fut attaqué du même mal; et comme il était d'une complexion fort délicate, il se vit tout à coup réduit à une extrême faiblesse.

Dans cette extrémité, on envoya proposer une trêve aux Sarrasins. Ceux-ci acceptèrent les conditions qu'on leur proposait; mais ils voulurent qu'on leur donnât le roi pour otage. Cette proposition souleva toute l'armée. Geoffroi de Sargines, saisi d'une noble colère, s'écria : « Ne connaît-on pas » assez les Français, pour croire qu'ils puissent » livrer leur prince à ses ennemis? Ils aimeraient » mieux être tués jusqu'au dernier, que de souffrir » qu'on pût un jour leur faire un pareil reproche. » Louis, qui, en véritable roi, préférait le salut de son peuple au sien, voulait se sacrifier pour toute l'armée; il fallut que son conseil lui désobéît en cela et rompît de lui-même les négociations. De pareils traits suffisent pour immortaliser un roi.

Louis IX prisonnier.

Il restait d'autre parti que de retourner à

Damiette ; et rien n'était plus difficile devant une armée victorieuse. On fit embarquer sur des vaisseaux les malades et les blessés. Toute l'armée conjurait le monarque de prendre la même route ; mais, quoique très faible, et pouvant se soutenir à peine, il refusa : « Je n'abandonnerai point, dit-il, tant de braves gens qui se sont exposés pour le service de Dieu et pour le mien ; je les ramènerai avec moi, ou je mourrai prisonnier avec eux. » Il marcha à l'arrière-garde, où était le plus grand danger. Dès que les Sarrasins connurent les desseins des Français, ils se mirent en mouvement pour les attaquer dans leur marche. Le désespoir doubla les courages ; l'armée chrétienne fit des prodiges de valeur. Châtillon et Sargines, qui commandaient l'arrière-garde, combattirent en héros autour du monarque, pour éloigner les coups de dessus sa tête ; ils parvinrent à le conduire jusqu'à une petite ville appelée Sarmossac, où il fut obligé de descendre, tant il était faible et épuisé. Châtillon retourna au combat ; mais il fallut céder à la force : il tomba accablé sous le nombre. Bientôt les Sarrasins entrèrent dans la ville, et s'emparèrent du roi, de ses frères, des seigneurs qui l'accompagnaient, et d'une grande partie de l'armée.

Louis, dans sa prison, parut aussi grand que sur le trône. On ne lui avait laissé que son bréviaire ; il le prit de la main de son chapelain, et le récita avec autant de tranquillité que s'il eût été dans l'oratoire de son palais. Les barbares eux-mêmes ad-

mirèrent sa constance plus qu'héroïque : rien ne put l'ébranler, ni les horreurs de la maladie, il était si faible qu'il fallait le porter lorsqu'il voulait faire un pas ; ni le défaut des choses les plus nécessaires, il n'avait pour se couvrir la nuit qu'une vieille casaque que lui avait donnée un prisonnier ; ni le dénûment presque absolu de tout secours, il n'avait qu'un domestique, appelé Isambert, qui lui préparait à manger, lui faisait son pain, le couchait, le levait, et lui tenait lieu de cette foule de serviteurs si empressés d'ordinaire autour des rois. Il ne voulait pas que son chapelain, ni autres ecclésiastiques qui se trouvaient avec lui, lui rendissent aucun service : ce n'était pas seulement à cause de leur caractère sacré, c'était par suite d'une délicatesse bien rare dans les princes ; car il agissait de même à l'égard des moindres chevaliers, s'ils n'étaient pas ses domestiques. Les infidèles, frappés de la constance du roi, dirent que *c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu.*

La reine Marguerite à Damiette.

La reine était restée à Damiette. On essaierait vainement de représenter l'état où elle se trouva à la nouvelle de la captivité du roi son époux ; ses craintes étaient si grandes, qu'on fut obligé de faire veiller au pied de son lit un chevalier, *vieil et ancien*, dit Joinville, *de l'âge de quatre-vingts ans et plus.* Un jour, ayant fait retirer tout le monde, excepté ce brave vieillard, la reine se jeta à ses

genoux : « Jurez-moi, dit-elle, que vous m'accor-
» derez ce que je vas vous demander. » Il le lui promit avec serment. « Eh bien! sire chevalier, reprit-
» elle, je vous requiers, sur la foi que vous m'avez
» donnée, que si les Sarrasins prennent cette ville,
» vous me coupiez la tête. » Ce bon chevalier répondit, *que très volontiers il le ferait, et que jà l'avait-il eu en pensée de le faire, si le cas y échéait.* « Tous deux, assurément, observe Velly, oubliaient le précepte de la religion ; mais quelle grandeur d'ame dans la reine! quelle noble simplicité dans la naïve réponse du chevalier! » Cette princesse était sur le point d'accoucher : elle mit au monde, quelques jours après, un fils qui fut appelé Jean et surnommé *Tristan*, « pour ce, dit Joinville, qu'il avait été né en tristesse et pauvreté. »

Louis traitant de sa rançon.

Les Sarrasins entrèrent en négociation. Le sultan fit demander à Louis ce qu'il voulait donner pour sa rançon. *C'est au sultan à s'expliquer*, répondit le roi. Le monarque égyptien demanda la reddition de Damiette et un million de besans d'or. « Allez dire à votre maître, dit Louis aux envoyés du sultan, qu'un roi de France ne se rachète point pour de l'argent. Je donnerai cette somme pour mes gens, et Damiette pour ma personne. » Cette somme était énorme : le sultan fut étonné de la générosité de son prisonnier, et remit de lui-même deux cent mille besans. Louis fit payer la somme.

On était déjà embarqué et hors de danger, lorsque le comte de Montfort, qui avait été chargé de porter l'argent, dit en riant au monarque, que les Sarrasins s'étaient trompés de vingt mille besans, et qu'il était bien aise d'avoir été plus fin que *des traîtres qui n'avaient ni foi ni loi.* « Mais le roi, dit Joinville, se courrouça âprement, et le renvoya, au « grand danger de sa vie, » restituer cette somme aux barbares.

Son dessein était de repasser en France; mais, ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avaient fait périr un grand nombre dans les tourmens pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. La mort de la reine Blanche, sa mère, le força enfin à revenir. Il s'embarqua sur un vaisseau qui heurta contre des rochers avec tant de violence, qu'il y eut trois toises de la quille emportées. On pressa le monarque de passer sur un autre. Il refusa en disant: « Ceux qui sont ici avec moi aiment leur existence autant que j'aime la mienne; si je descends, ils descendront aussi, et ne trouvant point de bâtiment pour les recevoir, ils resteront exposés à mille dangers. J'aimerais mieux mettre entre les mains de Dieu ma vie, celle de la reine et de mes enfans, que de causer un tel dommage à tant de braves gens. » Arrivé heureusement en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il ne devait l'espérer.

Blanche protége de pauvres paysans.

La reine Blanche gouverna avec beaucoup de sagesse et de fermeté pendant l'absence de son fils. On rapporte d'elle un trait qui doit faire bénir sa mémoire : « Le chapitre de Paris avait fait emprisonner tous les habitans de Chatenay, et de quelques autres lieux, pour certaines choses qu'on leur imputait, et que la loi interdisait aux serfs. Ces malheureux, enfermés dans un noir cachot, manquaient des choses les plus nécessaires à la vie, et se voyaient en danger de mourir de faim. La régente, instruite de leur état, ne put leur refuser les sentimens de la plus tendre compassion ; elle envoya prier les chanoines de vouloir bien, en sa faveur (sous caution néanmoins), relâcher ces infortunés colons, promettant d'informer du tout, et de leur faire toute sorte de justice. Les chanoines, piqués peut-être qu'une femme leur fît des leçons d'une vertu qu'eux-mêmes auraient dû prêcher aux autres, répondirent avec insolence qu'ils ne devaient compte à personne de leur conduite vis-à-vis de leurs sujets, *sur lesquels ils avaient le droit de vie et de mort.* En même temps, comme pour insulter à l'illustre protectrice de ces pauvres esclaves, ils ordonnent d'aller prendre leurs enfans et leurs femmes qu'ils avaient d'abord épargnés, les font traîner impitoyablement dans le même cachot, et les traitent de façon qu'il en mourut un grand nom-

bre, soit de misère, soit de l'infection d'un lieu capable à peine de les contenir. La reine, indignée de cette insolence et de cette barbarie, ne crut pas devoir respecter des prérogatives qui dégénéraient en abus et favorisaient la plus horrible tyrannie. Elle se transporte à la prison, commande de l'enfoncer, donne elle-même le premier coup pour animer ceux qui pouvaient être retenus par la crainte des censures, si communes en ce temps-là; et dans l'instant les portes sont forcées. On en voit sortir une multitude d'hommes, de femmes et d'enfans, pâles, défaits, et n'ayant presque plus figure humaine; tous se jettent aux pieds de leur bienfaitrice, et réclament sa protection contre la violence de leurs persécuteurs. Elle la leur promit, et tint parole. Les biens du chapitre furent saisis: moyen toujours efficace de réduire les mutins sous le joug de l'autorité légitime. Les chanoines, dociles enfin, baisèrent respectueusement la main qui les frappait, et consentirent d'affranchir ces malheureux pour une certaine somme payable tous les ans.» Ce trait et mille autres montrent que si, dans ces temps, on donnait beaucoup à l'extérieur de la religion, on était loin d'en connaître les maximes, puisque des prêtres osaient se croire en droit de traiter des hommes comme on ne traite que les animaux malfaisans: l'Evangile n'instruisait point ces cœurs durs et orgueilleux.

Justice de Louis IX.

Le comte d'Anjou, frère du roi, avait un procès contre un gentilhomme de ses vassaux, pour la possession d'un château. Les officiers du prince jugèrent en sa faveur. Le chevalier en appela à la cour du roi. Charles, piqué de sa hardiesse, le fit mettre en prison. Le roi en fut averti, et manda aussitôt au comte de le venir trouver. « Croyez-vous, lui dit-il » avec un visage sévère, qu'il doit y avoir plus d'un » souverain en France, ou que vous serez au-dessus » des lois parce que vous êtes mon frère? » En même temps il lui ordonne de donner la liberté à ce malheureux vassal, pour pouvoir défendre son droit au parlement. Le comte obéit. Il ne restait plus qu'à instruire l'affaire ; mais le gentilhomme ne trouvait ni procureurs, ni avocats, tant on redoutait le caractère violent du prince angevin! Louis eut encore la bonté de lui en donner d'office, après leur avoir fait jurer qu'ils le conseilleraient fidèlement. La question fut scrupuleusement discutée, le chevalier réintégré dans ses biens, et le frère du roi condamné.

Louis était aussi sévère pour lui que pour les autres : si l'équité ne parlait point en sa faveur, il était le premier à se condamner. Louis VII, en fondant les religieux de Grammont, auprès de Dourdan, leur avait donné un bois dans le voisinage de leur monastère. Philippe-Auguste le trouva à sa

bienséance, et ne fit point de difficulté de se l'approprier. Le saint-roi, instruit de l'usurpation, ordonna de le restituer : ce qui fut promptement exécuté. On cite de lui plusieurs autres circonstances où il se condamna avec la même facilité. Mais il savait en même temps soutenir ses droits quand ils étaient certains ; car son cœur était juste, et non pas faible.

La facilité de l'aborder lui donna plusieurs fois occasion de rendre lui-même justice. Il avait toujours auprès de lui un certain nombre de personnes en qui il avait confiance, entre autres le sire de Nesle, le comte de Soissons, Joinville, Pierre de Fontaine, etc. Ces bons seigneurs, dès qu'ils avaient assisté à la messe, allaient, chaque jour, entendre les *plaids de la porte*, ce qu'on a depuis appelé les *requêtes du palais*, et jugeaient sur-le-champ toutes les petites affaires. Quand les parties n'étaient pas contentes, le monarque en prenait connaissance lui-même, et décidait. « Souvent j'ai vu, dit Joinville, que le bon saint, après la messe, allait se » promener au bois de Vincennes, s'asseyait au pied » d'un chêne, nous faisait prendre place à côté de » lui, et donnait audience à tous ceux qui avaient » à lui parler, sans qu'aucun huissier ou garde les » empêchât de l'approcher. « On le vit aussi plusieurs fois venir au jardin de Paris, vêtu d'une cotte de camelot, avec un surcol de tiretaine sans manches, et, par-dessus, un manteau de taffetas noir ; là, il faisait étendre des tapis pour s'asseoir avec

P.168. St LOUIS RENDANT LA JUSTICE.

Souvent il s'asséyait au pied d'un chêne et donnait audience à tous ceux qui avaient à lui parler.

ses conseillers, et *dépêchait diligemment son peuple.*

Sa justice était si célèbre, que les barons anglais et Henri III, leur roi, ne craignaient pas de le prendre pour juger contre eux.

Il forma un corps de lois, connu sous le titre d'*Établissemens de saint Louis.* Ces lois sont encore bien imparfaites, mais elles prouvent le zèle du législateur; et quelques-unes ont été favorables à l'humanité et à la raison. Il substitua au duel judiciaire, le plus énorme des abus, les preuves, qui seules pouvaient convaincre l'accusé. Il essaya d'empêcher les seigneurs de se déchirer par leurs guerres presque continuelles; mais il n'obtint qu'un demi-succès : la barbarie du siècle était plus forte que sa sagesse.

Dernière Croisade.

Tout florissait sous l'influence de ce bon prince. Malheureusement il conservait toujours dans son cœur le désir de retourner contre les infidèles. C'est la plus grande faute qu'il ait pu commettre; mais qui oserait la lui reprocher durement? Il croyait bien faire. Les mauvaises nouvelles qu'il reçut de l'Orient hâtèrent ce funeste voyage. Beaucoup de gens le condamnèrent. « J'ai ouï dire à plusieurs, » dit Joinville, que ceux qui conseillèrent cette en- » treprise au bon roi, firent un très grand mal et » péchèrent mortellement. Tandis qu'il fut dans le » royame, tout vivait en paix, et la justice régnait » en tous lieux; dès qu'il fut parti, tout commença

» à décliner et à empirer. D'ailleurs, continue-t-il, » le bon seigneur était si très faible et débilité, » qu'il ne pouvait ni endurer le harnois sur lui, ni » souffrir le cheval. »

L'armée française, composée de soixante mille hommes, s'embarqua le 1er juillet 1270, et se dirigea vers Tunis en Afrique. Le château de cette ville fut emporté huit jours après la descente; mais les chaleurs excessives, les eaux corrompues, et la mauvaise nourriture, produisirent des maladies contagieuses qui, en peu de jours, emportèrent la moitié de l'armée. Louis, faible depuis long-temps, se sentit frappé lui-même, et vit arriver la mort avec tout le calme de la sagesse et la confiance de la foi. Il donna d'excellentes leçons à son fils. Quand il se sentit près de sa fin, il se fit placer sur un lit couvert de cendres, où, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux au ciel, il expira en prononçant ces belles paroles du Psalmiste : « Seigneur, j'entrerai » dans votre maison; je vous adorerai dans votre » saint temple, et je glorifierai votre saint nom. » Il était âgé de 55 ans, et en avait régné 44.

« Le père Daniel a raison, dit le président Hénault : saint Louis a été un des plus grands hommes et des plus singuliers qui aient jamais été. En effet, ce prince, d'une valeur éprouvée, n'était courageux que pour de grands intérêts : il fallait que des objets puissans, la justice ou l'amour de son peuple excitassent son ame, qui hors de là semblait faible et timide..... Quand il était rendu à

lui-même, quand il n'était plus que particulier, alors ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère lui commandait, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. A la vérité, toutes ces pratiques étaient ennoblies par les vertus solides, et jamais démenties, qui formèrent son caractère. » Nous n'ajouterons qu'un mot à ces réflexions de Hénault : ce qui distingue éminemment Louis IX, c'est qu'il eut toujours une intention bienfaisante. Peu de princes ont une aussi belle excuse dans leurs fautes.

Avilissement et oppression du peuple.

Un seul trait fera connaître toute la corruption de ces anciens siècles, et toute la misère du peuple. Les seigneurs, par un raffinement de libertinage et de tyrannie, avaient imaginé de passer la première nuit avec les nouvelles épousées leurs vassales. Selon le savant Ducange, des évêques et des abbés jouirent de cet étrange privilége, en qualité de hauts barons. On donnait à ce droit de brigand le nom de *prélibation*. Il était né pendant les dixième et onzième siècles, les plus barbares de l'histoire moderne ; et en 1507, encore suivant Ducange, qui en lut le titre, articles des revenus de la baronnie de Saint-Martin, le comte d'Eu *avait droit de prélibation audit lieu quand on se mariait.* Par la suite, on put se racheter de cette indignité moyennant quelque argent. Qu'il se trouve encore,

après cela, quelques hommes assez insensés pour croire que les lumières sont nuisibles à la religion et aux bonnes mœurs!

Des lettres du treizième siècle.

La langue et les lettres françaises firent quelques progrès dans le treizième siècle : la langue commença à perdre de sa rudesse, et vit accroître le nombre de ses mots; les lettres furent cultivées par des hommes qui avaient quelque instruction et un peu de goût. Thibault IV, comte de Champagne, fit des chansons où l'on remarque de la tendresse dans les sentimens, de la délicatesse dans les pensées, et une naïveté singulière dans les expressions. On dit qu'il est le premier poète qui ait imaginé d'entremêler les rimes masculines et féminines. Voici quatre vers de lui, qu'on lit encore avec plaisir :

Chacun pleure sa terre et son pays,
Quand il se part de ses joyeux amis;
Mais il n'est nul congé, quoi qu'on en die,
Si douloureux, que d'ami et d'amie.

En voici d'autres qu'il fit lorsque Blanche lui ordonna de se retirer de la cour :

Amour le veut, et ma dame m'en prie,
Quand je m'empart; et moult l'en merci
Quand par le gré ma dame m'en châti,
Meilleure raison n'y vois en ma partie.

Guillaume de Lorris se fit une grande réputation dans ce siècle par son la *Roman de la Rosé*, poëme fait à l'imitation de l'*Art d'aimer* d'Ovide. C'est un chef-

d'œuvre pour le temps ; mais il n'est presque plus possible de le lire. Les mémoires de Joinville sur *la vie de saint Louis* sont un monument beaucoup plus précieux du treizième siècle ; on y trouve une naïveté qui attache, et qui fait oublier l'ancienneté du langage.

Coutumes et usages sous le règne de saint Louis.

Une monnaie de Louis IX représente ce prince assis sur son trône, et vêtu d'une robe fermée par devant, ainsi que le bord de son large collet ; la manche gauche est longue et étroite, et la droite courte, large et ouverte ; d'une main il tient une fleur de lis, et de l'autre une épée. On le voit, sur ses portraits, ou avec une simarre fourrée à manches ouvertes par le haut, ou avec un manteau fourré ; son pourpoint, plus ou moins décolleté, laisse toujours paraître le haut de sa chemise, et quelquefois même le haut de sa poitrine ; il porte un bonnet, ou le *chapel*, dont le bord est tantôt échancré, tantôt lié avec un ruban : ce qui a donné la première idée des cocardes.

Il y avait des *chapels* de différentes couleurs, doublés de fourrures, enrichis de galons et de franges d'or, de panaches droits et même de pierreries ; un cordon terminé par des glands plus ou moins riches servait à les attacher sous le menton, et à les retenir lorsqu'on les rejetait en arrière.

On ne vit pas beaucoup de manteaux sous ce règne ; on se servit toujours de la robe longue à manches larges et à manches étroites, et quelque-

fois même sans manches; quelquefois aussi celles de l'habit de dessus étaient en partie pendantes sous le coude, et laissaient l'avant-bras avec la chemise seule. La robe se terminait cinq à six doigts au-dessus du pied. Celle des femmes, qui descendait jusqu'à terre, était assez juste par le haut, et s'élargissait par le bas. Cette ampleur dans la robe des hommes était quelquefois disposée de manière qu'ils paraissaient porter une jupe; d'autres enfin avaient un habit ouvert par-devant, comme une soutanelle.

Les dames varièrent beaucoup leur costume, ainsi qu'on en peut juger par cinq monumens de la reine Marguerite : l'un porte un voile, l'autre un chaperon sur la guimpe; celui-ci n'a que le voile, le suivant n'a que la couronne; le dernier enfin est surmonté de l'énorme frisure que l'on appelait, vers l'an 1766, *à la grecque;* sa couronne et le voile qui passe sous le menton sont placés au sommet : l'habit de dessus est enrichi de fleurs de lis; le devant du corset, la bordure et la doublure sont d'hermine; sa collerette est festonnée, et sa chaussure pointue.

On trouve, sur certains monumens, quelques singularités de costumes. Par exemple, la statue d'Isabeau de Navarre porte une robe ouverte et boutonnée de part et d'autre depuis le genou jusqu'à terre. Blanche, fille de saint Louis, née en Syrie l'an 1252, est vêtue d'une simarre sans manches, ouverte par-devant et par les côtés; ses che-

veux sont courts et négligés; son petit bonnet n'a pour tout ornement que quelques perles, au-dessus de l'oreille; outre un double collier de perles, elle porte à son cou deux chaînes d'or qui tombent jusqu'au bas de sa poitrine. Jeanne, comtesse de Toulouse, a ses cheveux en queue et nattés; elle porte un chapel d'où tombe par derrière un petit voile; sa robe, traînante, dont les manches amples et longues descendent jusqu'à terre, est très décolletée et doublée d'hermine.

C'est sous ce règne que l'on commença de ceindre, par-dessus la cuirasse, l'écharpe blanche, qui depuis caractérisa les guerriers français.

L'auteur de l'*Histoire générale du Languedoc* nous a conservé le dessin d'un sceau de la commune de Nîmes, qui donne l'idée du costume du tiers-état; il est de l'an 1226, et représente quatre habitans de cette ville. Deux sont en robe longue : le manteau de l'un descend jusqu'à terre; celui de l'autre est court, ouvert par les côtés comme une chasuble, au haut de laquelle est une chausse. Les robes des deux suivans se terminent au-dessous du genou; l'un d'eux, au lieu de chausses, porte un petit manteau agrafé comme une chlamyde. Tous ont les cheveux très courts, mais deux seulement ont une longue barbe.

Les Juifs, traités avec indignité par les chrétiens, étaient obligés de porter sur eux une marque distinctive : celle des femmes était un voile qui couvrait tout leur visage; et celle des hommes, une

calotte de feutre ou de drap jaune, ou un bonnet remarquable par une corne dont il était surchargé. Le concile de Narbonne, en 1827, ordonna que ces infortunés porteraient sur leurs habits la figure d'une roue d'un demi-pied de diamètre. Innocent IV, en 1248, défendit qu'ils eussent des chapes rondes et larges comme les clercs et les prêtres; il leur défendit même de s'habiller comme les laïques : on aurait aussi voulu leur ôter jusqu'à la figure humaine. On prenait plaisir à les désigner, par ces marques flétrissantes, aux insultes de la canaille, qui fut toujours nombreuse.

Premières lettres d'anoblissement.

C'est en 1285, sous le règne de Philippe-le-Hardi, que furent données, en faveur de Raoul l'orfèvre, les premières lettres d'anoblissement. De tout temps il y avait eu dans la monarchie française deux ordres de citoyens : celui des nobles, et celui des hommes simplement libres. Sous la première race, la naissance seule donnait la noblesse; depuis, il avait été convenu que la noblesse d'un fief anoblirait une famille à la troisième génération. Nous venons de voir qu'à cet égard un nouvel ordre de choses s'établit sous Philippe-le-Hardi. Le droit des lettres d'anoblissement fut cependant acquis au souverain seul, de l'exclusion formelle des grands vassaux de la couronne : heureux privilége, si les successeurs de Philippe ne s'en étaient jamais servis que

pour mettre la vertu en honneur, et récompenser les services rendus à l'état.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Le Tiers-État admis aux États-Généraux.

Le tiers-état fut admis, pour la première fois, le 10 avril 1302, aux assemblées nationales; jusque-là la nation n'avait été représentée, dans ces assemblées convoquées par nos rois à des époques où ils croyaient avoir besoin de consulter leurs peuples, que par la noblesse et le clergé. Dans cette circonstance particulière, où les communes acquirent un si grand avantage, il s'agissait de prononcer sur une prétention vraiment étrange du pape Boniface VIII, qui, à l'occasion de quelques différens survenus entre lui et Philippe-le-Bel, sommait ce prince de reconnaître, sous peine d'excommunication, qu'il tenait du pape *la souveraineté temporelle de son royaume*. Le roi de France avait repoussé avec toute la hauteur possible cet empiétement aussi contraire à l'intérêt politique des peuples qu'à l'esprit de la religion; mais il craignait l'anathème que menaçait de fulminer l'ambitieux pontife. Cette arme, dont la cour de Rome avait tant de fois fait un si cruel abus, était encore redoutable aux princes par la terreur qu'elle inspirait à leurs sujets; et

Philippe-le-Bel voulait, si cette excommunication avait lieu, qu'elle fût la suite d'un acte national, afin qu'elle ne pesât pas sur lui seul, et qu'aucun factieux ne pût s'en prévaloir pour chercher à faire tomber le sceptre de sa main. Le peuple se montra digne d'exercer le droit sacré qu'on lui donnait de délibérer dans les affaires publiques, où lui-même il avait un si grand intérêt : il s'unit à la noblesse pour proclamer, de la manière la plus décisive et la plus forte, l'indépendance de la couronne.

Affranchissement des Serfs.

Ce fut à Louis X, surnommé le Hutin, que les habitans de la campagne durent leur affranchissement ; jusque-là ce bienfait ne s'était étendu qu'aux habitans des villes. Le trésor était épuisé : il fallait à Louis, attaqué par les Flamands, de l'argent pour lever une armée ; et ce prince ne pouvait mettre de nouveaux impôts, sans s'exposer à une guerre civile. Il offrit aux paysans de ses domaines de les affranchir, s'ils voulaient lui payer une certaine somme. La plupart préférèrent leur argent à la liberté. Mais Louis, *qui avait besoin qu'ils devinssent libres, les força de montrer des sentimens plus généreux.* On voit des lettres où ce roi, « attendu que plusieurs, par mauvais conseils ou faute de bons avis, ne connaissent pas la grandeur du bienfait qui leur est accordé, ordonne à ses officiers de les taxer *si suffisamment et si grandement, comme leur condi-*

tion et leurs richesses pourront bonnement le souffrir. Dans l'édit pour l'affranchissement, on lisait ces paroles : « Comme, selon le droit de la nature, » chacun doit naître franc... » Il est assez singulier de contraindre des gens à acheter une chose qui leur appartient, et dont ils ne soucient pas. (An 1315.)

Le roi d'Angleterre se prétendant roi de France.

La plupart des grands malheurs qui désolèrent la France dans ce siècle eurent pour cause directe ou indirecte la guerre avec l'Angleterre. Cette guerre vint de ce qu'Édouard III, roi de la Grande-Bretagne, se prétendait héritier du trône français, comme fils d'une sœur de Charles-le-Bel. Édouard reconnaissait bien que les filles de France n'étaient point habiles à porter la couronne; mais il s'avisa de soutenir qu'elles pouvaient la transmettre à leurs enfans mâles. Cette chicane, car c'en était vraiment une, n'avait pas plus de mérite aux yeux du roi d'Angleterre, qui la mettait en avant, qu'à ceux des Français qui la repoussèrent avec indignation. Il paraît qu'elle lui fut suggérée par les Flamands, qu'il avait, au moyen de certains avantages, engagés à le seconder dans la guerre qu'il voulait faire à Philippe de Valois, pour se remettre en possession de quelques places de la Guyenne. Les Flamands avaient avec notre nation des traités; et, d'après ces traités, qui les attachaient à notre bannière, ils ne voulurent suivre Édouard qu'autant qu'il prendrait le titre de roi de France.

Beau mot de Philippe de Valois.

Après la bataille de Crécy, où il avait fait des prodiges de valeur, et où son armée avait été entièrement dispersée, Philippe de Valois, obligé de fuir, arriva, peu accompagné, au château de Broy, vers le milieu de la nuit. Le châtelain lui ayant demandé qui il était : « Ouvrez, dit le roi, c'est la fortune de la France. » Il voulait réparer promptement la honte de cette défaite, rallier ses troupes, et tenter une nouvelle bataille; mais la terreur générale l'empêcha d'exécuter ce généreux dessein. Les Anglais, profitant de leur victoire, allèrent mettre le siége devant Calais. (1346.)

Dévoûment des habitans de Calais.

Ce siége, à jamais célèbre, est encore un titre de gloire pour notre nation, quoiqu'il se soit terminé par la prise de la ville. Jean de Vienne, chevalier bourguignon, qui commandait dans Calais, le défendit onze mois entiers. Les habitans de cette place importante secondaient de toutes leurs forces leur intrépide commandant; ils manquaient de vivres, étaient réduits à manger les chats et les souris, et ne murmuraient pas. Philippe vint à leur secours à la tête d'une armée de soixante mille hommes; mais il ne put forcer le roi d'Angleterre à lever le siége. Le camp d'Édouard était inexpugnable; et il répondit aux seigneurs français qui

étaient venus lui offrir la bataille de la part de leur souverain : « qu'il était là pour prendre Calais ; et que si Philippe désirait combattre, c'était à lui de voir comment il s'y prendrait pour l'y contraindre. »

Philippe s'étant retiré, on ne songea plus à se défendre. Édouard voulait que les habitans de Calais se rendissent à discrétion. Mauny, chevalier anglais, aussi recommandable par ses nobles sentimens que par sa valeur, intercéda pour eux, aidé, dans ce soin généreux, par plusieurs autres chevaliers que le courage des assiégés avait remplis d'admiration. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut que le roi d'Angleterre ferait grâce aux habitans de Calais, à condition que six des plus notables d'entre eux viendraient lui en apporter les clés, tout nus et la corde au cou.

Mauny ayant été porter cette réponse au gouverneur, celui-ci le pria de rester, afin d'assister à la déclaration qu'il allait faire devant le peuple des ordres du vainqueur. Tout le monde était assemblé sur la place publique. La connaissance des dernières volontés du roi d'Angleterre fut comme un coup de foudre ; un morne silence annonça l'anéantissement de tous les cœurs ; on se regardait en frissonnant. Bientôt ce silence affreux fut interrompu par des cris entrecoupés de sanglots, de gémissemens et de pleurs. Jean de Vienne et Mauny lui-même mêlaient leurs larmes à celles des infortunés Calésiens. Tout à coup Eustache de Saint-Pierre se lève courageusement au milieu de cette

foule de citoyens désolés, et annonce qu'il se dévoue pour le salut de ses compatriotes. On se jette à ses pieds par admiration et par reconnaissance. Déjà trois de ses parens étaient à ses côtés, laissant lire dans leur contenance fière et assurée l'intention de partager son dévoûment; on les appelait Jean Daire, et Jacques et Pierre Wisant frères. L'histoire nous a laissé ignorer les noms des deux autres habitans de Calais qui vinrent ensuite compléter le nombre des victimes que demandait Édouard.

Quand on sut dans le camp anglais que ces respectables citoyens n'avaient pas été tirés au sort, qu'ils s'étaient offerts d'eux-mêmes, on fut saisi de respect et d'admiration, et tout le monde demanda leur grâce. Édouard, qui avait toujours passé pour généreux, se montrait inflexible; et le supplice de ces martyrs de l'amour de leur pays allait couvrir son nom d'une tache ineffaçable. La reine son épouse venait d'arriver tout récemment d'Angleterre, où elle avait défait, en bataille rangée, le roi d'Écosse, qui s'était prévalu de l'absence d'Édouard pour faire une invasion dans ses états; elle accourut aussitôt, et n'épargna ni sollicitations ni prières pour sauver Eustache et ses dignes compagnons. Voyant son époux ébranlé, elle se précipita à ses genoux, le conjurant, par les motifs les plus puissans de l'honneur, de l'humanité et de la religion, de ne pas souiller sa victoire. Édouard ne put résister aux larmes de cette héroïne, et lui

déclara qu'il lui remettait absolument le sort des prisonniers. La reine les emmena aussitôt dans son appartement, les fit habiller, ordonna qu'on leur apportât à dîner, et les renvoya sous une escorte sûre, après leur avoir fait donner six *nobles* à chacun pour se conduire.

Titre de Dauphin donné aux fils aînés des rois de France.

Humbert II, dauphin de Vienne, inconsolable de la mort de son fils, et résolu de se retirer dans un cloître, céda à la France, en 1349, le Dauphiné, sous condition que l'aîné des enfans de France prendrait le titre de *Dauphin*. Avant cette époque, on lui donnait celui de *damoisel* et *prince du royaume*.

Combat des Trente.

Le commencement du règne de Jean II fut signalé par un fait d'armes digne d'être placé dans l'histoire à côté du combat si fameux, à Rome, des Horaces et des Curiaces.

Richard Brembro, capitaine anglais, commandant de la garnison de Ploërmel, portait la terreur et le ravage dans tous les environs de cette ville, et massacrait indistinctement les marchands, les artisans et les laboureurs, pour venger la mort de quelques-uns des siens tués devant Aurai. Beaumanoir, seigneur breton, alla trouver Richard Brembro pour lui reprocher l'atrocité de cette con-

duite. La suite de cette entrevue, qui devint fort vive de part et d'autre, fut un défi adressé par Beaumanoir à l'officier anglais, qui, dans la chaleur de l'entretien, avait insulté la noblesse bretonne. On convint de se trouver à certain jour, accompagné chacun de vingt-neuf chevaliers, avec lesquels on déciderait, les armes à la main, qui devait l'emporter des Bretons ou des Anglais.

La victoire fut long-temps disputée, mais enfin elle resta aux Bretons; elle avait d'abord paru vouloir se décider pour les Anglais. On combattit de part et d'autre avec la plus grande valeur et le plus terrible acharnement. Au milieu du combat, Beaumanoir, blessé, demanda à boire : « Beaumanoir, bois de ton sang, lui cria l'un de ses compagnons d'armes, ta soif se passera. » Brembro fut tué dans l'action. Un soldat de fortune, qu'il avait mis au nombre de ses combattans, prit à sa place le commandement des Anglais. Cet homme se nommait Croquart. Il fut reconnu, après le combat, pour celui de son parti qui avait montré le plus de valeur. Le prix du courage fut décerné du côté des Bretons, au seigneur de Tinténiac. Le succès, dit-on, fut dû en grande partie à Guillaume de Montauban, qui prit les Anglais en flanc, et mit ainsi le désordre dans leur petit bataillon. Au moment d'en venir aux mains, les Anglais avaient paru hésiter. Leur chef fit appeler Beaumanoir, lui dit qu'il croyait ce combat irrégulier, parce qu'il avait été indiqué sans le congé des princes, et lui proposa de le remettre à

une autre fois. Beaumanoir lui répondit qu'*il s'avisait* trop tard, et que, puisqu'il avait pris la peine de venir, il ne s'en retournerait point *sans mener les mains et savoir qui avait la plus belle amie;* que cependant il en allait conférer avec ses compagnons. Tous furent du même avis que leur commandant, et insultaient par des railleries amères à la réflexion tardive de l'Anglais. Brembro, cependant, insista encore, en disant que quand tous les combattans périraient, la querelle des princes ne serait pas décidée : à quoi Beaumanoir répliqua que, dans ce combat, il était question non de la querelle des princes, mais de l'honneur de la nation. « C'est folie de combattre, disait Brembro, car, quand » nous serons morts, toute la Bretagne ne recou- » vrera pas de tels hommes. » Beaumanoir, aussi modeste qu'intrépide, lui repartit que, quoiqu'il eût avec lui de braves chevaliers, cependant les seigneurs les plus considérables du parti n'y étaient pas; puis, sans vouloir entendre davantage les représentations de l'Anglais, il rejoignit sa troupe et donna le signal.

Jean Maillard sauve Paris.

L'issue de la funeste bataille de Poitiers fut la prise du roi, qui resta au pouvoir des Anglais. Tout le gouvernement alors se trouva entre les mains du dauphin, jeune prince qui donnait les plus grandes espérances, et qui, par la suite, devenu roi sous le nom de Charles V, fut honoré du titre de *Sage*.

Les états-généraux, qu'il avait assemblés pour qu'ils pourvussent aux circonstances extraordinaires où se trouvait le royaume, ne répondirent point à son attente, et devinrent eux-mêmes un point de ralliement pour les factieux. Bientôt le dauphin fut en quelque sorte leur prisonnier.

Il aurait pu s'enfuir; mais il aima mieux, pendant quelque temps, rester au milieu de ces séditieux, quelque exposé qu'il y fût, afin de modérer du moins leurs entreprises, et de les empêcher de livrer la capitale du royaume aux ennemis de la France. Ce ne fut que lorsqu'il eut vu massacrer, jusque dans son palais, les maréchaux de Champagne et de Normandie, qu'il sentit la nécessité de sortir de cette même capitale, où le roi de Navarre, l'homme le plus méchant de son siècle, était plus maître que lui, et où il ne pouvait rester plus long-temps sans donner aux factieux l'idée d'un dernier crime, qui les aurait constitués en rébellion ouverte contre leur souverain.

Le départ du dauphin devint funeste aux chefs des factieux. Jusque-là chacun s'était étourdi sur la révolte ; on commença à réfléchir aux conséquences qu'elle pourrait avoir. La plupart des provinces protestaient de leur fidélité, et la noblesse accourait en foule se ranger sous la bannière de l'héritier du trône, qui tenait Paris comme assiégé. Marcel, prévôt des marchands, le plus audacieux et le plus criminel de ceux qui avaient lutté contre l'autorité légitime, voyant les Parisiens prêts à l'aban-

donner, crut qu'il n'y avait plus qu'un coup d'éclat qui pût sauver sa tête et celle de ses complices. Il résolut de proclamer le roi de Navarre roi de France. L'évêque de Laon, aussi coupable que lui, se chargea de couronner ce détestable prince. Il fallait d'abord introduire dans Paris Charles-le-Mauvais, qui s'était brouillé depuis quelque temps avec les Parisiens, et avait quitté leur ville. Marcel espéra qu'il pourrait le faire entrer dans la nuit du dernier juillet au premier d'août, et avertit le roi de Navarre de s'approcher avec ses troupes de la porte Saint-Antoine, qu'il lui ouvrirait à un signal convenu. Vers le milieu de la nuit, il se rendit lui-même à cette porte, renvoya une partie des bourgeois qui la gardaient, leur substitua des gens à sa dévotion, et prit les clés des mains de l'officier qui en était dépositaire. Il allait ouvrir au roi de Navarre, lorsque *Jean Maillard*, capitaine d'un des quartiers de Paris, arriva à la tête d'une troupe de ses amis.

Ce fidèle et généreux citoyen avait pénétré les desseins secrets du prévôt des marchands, et venait pour l'empêcher de consommer son crime. « Étienne, lui dit-il, que faites-vous ici à cette heure? — » Jean, répondit le prévôt, que vous importe? Je » suis ici pour prendre garde à la ville, dont j'ai le » gouvernement. — Cela n'est pas ainsi, reprit Maillard; et je vous montrerai, continua-t-il en s'adressant à ceux qui étaient auprès de lui, que ce » traître tient les clefs de cette porte pour l'ouvrir

» à l'ennemi. — Jean, vous mentez! répliqua le pré-
» vôt. — Vous mentez vous-même! » s'écria Mail-
» lard, transporté de fureur; et il abattit Marcel à ses pieds d'un coup de hache d'armes. Ses compagnons se jetèrent en même temps sur les gens du prévôt, en massacrèrent une partie, et s'assurèrent des autres. Puis Maillard âcheva de sauver sa patrie, en courant à la porte Saint-Honoré, qui devait aussi être livrée aux soldats du roi de Navarre, et en éveillant le peuple par ses cris. Bientôt, dans cette ville, qui semblait la veille se faire honneur de sa révolte, il n'y eut pas un seul citoyen qui voulût passer pour avoir pris part aux séditions : tant il est vrai qu'il ne faut que l'action d'un homme de bien pour ramener le peuple égaré; et que l'existence des factions tient presque toujours à celle des agitateurs qui les ont formées.

Héroïsme d'un paysan.

En proie à tous les genres de maux, et divisés entre eux, les Français ne s'en montraient pas moins terribles aux ennemis de l'état. L'histoire en fournit des exemples puisés dans toutes les classes d'hommes.

Environ deux cents paysans s'étaient renfermés dans Longueil, bourg situé vis-à-vis Saint-Corneille de Compiègne, déterminés à le défendre jusqu'à l'extrémité. Ils avaient élu pour capitaine un d'entre eux, appelé Guillaume Lalouette. Une compagnie

anglaise qui occupait le château de Creil, comptant avoir bon marché d'eux, vint les attaquer. Les Anglais entrèrent, sans presque trouver d'autre obstacle que le chef avec quelques-uns des plus résolus. Dès le commencement du combat, Guillaume Lalouette tombe percé de coups. Il avait avec lui un valet de ferme, d'une stature et d'une force de corps prodigieuses, appelé *le Grand-Ferré*. Ce valet, ému par la vue de son maître expirant, s'attendrit, verse des larmes, et devient subitement un autre homme. Il ranime ceux de ses camarades qu'il peut exciter à vendre chèrement leur vie, et à venger la mort de leur capitaine; il saisit une hache et tombe sur les Anglais: chaque coup qu'il porte met un ennemi hors de défense; il en étend dix-huit sur place, met le reste en fuite, les chasse hors du bourg. Suivi de ses compagnons, il les poursuivit, ouvre leurs rangs, arrache leur drapeau après avoir tué celui qui le portait, et les dissipe entièrement. Non content de ces premiers exploits, il dit à un des siens d'aller jeter le drapeau des ennemis dans le fossé. Celui-ci refuse, parce qu'un gros d'Anglais coupait le passage qui pouvait y conduire. Le *Grand-Ferré* se fait suivre par son homme, attaque lui seul les Anglais, les renverse, s'ouvre un chemin, et jette le drapeau dans le fossé; il revient au combat, qu'il n'abandonne point sans avoir exterminé les ennemis. Dans cette première occasion, il en tua quarante de sa propre main. Quelques jours après, les Anglais, voulant avoir leur revanche, furent repous-

sés par le Grand-Ferré avec autant de perte que la première fois. Mais, dans ce second combat, ce paysan guerrier s'échauffa si fort, qu'ayant bu de l'eau froide, il tomba dangereusement malade, et fut obligé de retourner au village appelé Rochecourt, à peu de distance de Longueil.

Les Anglais, informés de son état, voulurent en profiter pour se défaire d'un ennemi si redoutable : ils envoyèrent douze des leurs, dans le dessein de le surprendre dans son lit. La femme du malade les apercevant, courut à son mari pour lui apprendre le danger qui le menaçait. Loin d'en être effrayé, cette occasion de signaler son courage lui rend ses forces ; il se jette hors de son lit, s'arme de sa hache, s'avance dans sa cour. Aussitôt qu'il aperçoit les assaillans : « Voleurs, s'écria-t-il, vous venez » m'attaquer dans mon lit comme des traîtres ; » mais vous ne me prendrez pas ainsi ! » A ces mots, oubliant leur nombre et sa faiblesse, il s'appuie contre la muraille, et les provoque lui-même au combat. Cinq furent immolés ; le reste prit la fuite. Mais cet effort coûta la vie à leur vainqueur ; il se remit au lit, et mourut bientôt après.

La Jacquerie.

Au milieu du désordre général, les campagnes, livrées à toutes les horreurs de la guerre, n'étaient plus qu'un séjour affreux. Les paysans, dans l'impossibilité de cultiver leurs champs, exposés à des

insultes continuelles, opprimés indistinctement par les factions opposées, finirent par imputer leur malheur aux nobles, qu'ils voyaient à la tête des partis, et prirent tout d'un coup la résolution de massacrer tous les gentilshommes qui leur tomberaient sous la main. Le premier attroupement qu'ils formèrent n'était pas composé de plus de cent personnes; mais bientôt on ne vit plus de tous côtés que des bandes de rustres rassemblés, qui tuaient même ceux des leurs qui refusaient de se joindre à eux. Un historien contemporain assure que si toutes ces bandes avaient été réunies, elles auraient au moins composé une armée de cent mille hommes. Ces malheureux, que l'on avait surnommés *les Jacques*, par dérision, devinrent en peu de temps redoutables, et firent des cruautés inouïes; ils massacrèrent des familles entières, pillèrent et brûlèrent plus de deux cents châteaux ou demeures de gentilshommes. La noblesse s'enfuit d'abord épouvantée; mais elle finit par prendre les armes, et elle eut bientôt dissipé ces espèces de frénétiques, qui n'observaient aucune discipline, et ne pouvaient tenir contre des hommes aguerris.

Commencement de Duguesclin.

Ce fut néanmoins dans ces temps si malheureux que commença à se faire connaître un des hommes qui honorèrent le plus la France et la chevalerie, Bertrand Duguesclin. Ce chevalier, si célèbre par

ses faits d'armes et par ses rares qualités, montra, dès sa plus tendre enfance, une disposition extraordinaire pour le métier de la guerre : il était continuellement aux prises avec les jeunes paysans des environs du château de son père; rien ne pouvait arrêter sa fougue. « Il n'y a point de plus mau-
» vais garçon au monde, disait la dame Duguesclin,
» sa mère; il est toujours blessé, le visage rompu,
» toujours battant ou battu. Son père et moi nous
» le voudrions voir sous terre. » Plus tard ses incli-
» nations se manifestèrent d'une manière plus noble; mais elles restèrent toujours les mêmes : tout ce qui ressemblait à la guerre avait pour le jeune Duguesclin un attrait irrésistible. On donnait un jour à Rennes un tournoi où Regnaut Duguesclin, son père, assistait. Il aurait bien voulu être de la partie, mais il n'avait ni armes ni cheval. Il se trouva cependant au rendez-vous; et, voyant un gentilhomme qui, après avoir rompu une lance, se retirait à son hôtellerie, Duguesclin le suivit; et là, trouvant ce chevalier qui se faisait désarmer, il se mit à genoux devant lui, et le supplia de vouloir bien lui prêter son cheval et ses armes. Il n'eut pas de peine à obtenir sa demande. Aussitôt il s'arme, monte sur le coursier du chevalier, vole au tournoi, et se mêle parmi les combattans sans être connu de personne. Sa force et son adresse attirent bientôt tous les regards sur lui : il renverse quinze chevaliers. Enfin Regnaut Duguesclin se présente. A la vue de son père, le jeune homme jette sa lance, et

tombe à genoux comme pour implorer son pardon. Il n'eut pas de peine à l'obtenir : le père se trouva trop heureux d'avoir été ainsi désobéi ; et à partir de là, il ne négligea rien de ce qui pouvait contribuer à faire paraître avec éclat un fils qui donnait de si belles espérances. Duguesclin profita de la bonne volonté de son père, et ne tarda pas à se distinguer dans les armées. Lorsque les Anglais formèrent le siége de Rennes, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la défense de cette place. Elle était réduite à toute extrémité, et on y manquait de vivres : Duguesclin l'apprend, et conçoit aussitôt le généreux dessein d'arracher aux Anglais cette conquête, qu'ils regardent comme immanquable. Il rassemble ses gens, se met à leur tête, fond sur le camp ennemi, massacre tout ce qu'il rencontre, renverse les tentes, y met le feu, s'empare de deux cents chariots de vivres, qu'il fait marcher devant lui, et entre dans Rennes, où il est reçu comme un libérateur.

Cette action, vraiment étonnante, lui valut des témoignages d'estime et d'admiration de ceux mêmes dont elle frustra les espérances. Le duc de Lancastre, qui commandait les Anglais, était absent du camp lorsque Duguesclin vint y faire cette irruption : il voulut voir le jeune chevalier qui avait si bien su mettre son absence à profit, et lui envoya un héraut d'armes avec un sauf-conduit. Duguesclin récompensa magnifiquement ce messager, et se rendit auprès du prince, qui l'accueillit avec

la plus grande distinction, essaya même, par des offres brillantes, de l'attacher à son service. Mais Duguesclin refusa ses propositions avec noblesse, et rentra dans Rennes, dont le duc de Lancastre fut enfin obligé de lever le siége.

Il était alors au service de Charles de Blois, duc de Bretagne, son souverain naturel, puisqu'il était lui-même Breton. Il ne s'attacha à celui du roi de France que vers l'an 1360. Le roi lui fit l'honneur de l'en solliciter lui-même, étant instruit de sa bravoure et des exploits par lesquels il s'était déjà signalé. Duguesclin se rendit à ses premières invitations, avec cette franchise et cette générosité qui lui étaient naturelles. « Sire, dit-il à Jean II, mon métier est la guerre; j'ai acquis l'amitié de plusieurs braves guerriers des plus considérables de mon pays; si vous me donnez moyen de les entretenir, ils vous feront très loyal service. — Je ne veux d'autre témoin de leur valeur que vous-même, répondit le monarque; et en attendant mieux, je vous donne cent lances de mes ordonnances, appointées comme elles doivent l'être. » Les capitaines auxquels le roi donnait l'agrément de ces compagnies, formaient eux-mêmes leurs troupes. Duguesclin forma la sienne de gentilshommes de sa province, la plupart ses parens ou ses amis, d'une valeur éprouvée, et ne tarda pas à rendre de très grands services au roi. On lui confia d'abord la garde du château de Pontorson, en Basse-Normandie, où les Anglais commettaient quantité de désordres.

Duguesclin répondit à la haute opinion qu'on avait de lui : il battit les Anglais en plusieurs rencontres, et fit deux fois prisonnier le chevalier Felleton, qui les commandait. Duguesclin avait pour sœur une héroïne ; on le reconnut dans la dernière occasion où Felleton fut pris, occasion vraiment singulière. L'Anglais, pendant sa première captivité à Pontorson, s'était ménagé une intelligence secrète avec deux chambrières de la dame Duguesclin, qui faisait alors sa résidence dans le château, avec Julienne Duguesclin, religieuse, sœur de son mari. Felleton, ayant recouvré sa liberté, choisit le temps d'une absence de Duguesclin, et ne manqua pas de venir la nuit pour escalader le château, ainsi qu'il en était convenu avec les deux perfides suivantes. Tout le monde était endormi. Les Anglais avaient déjà dressé quinze échelles contre les murs de la tour, lorsque la dame Duguesclin, réveillée par le bruit que les soldats de Felleton faisaient en montant, s'écria que l'ennemi était au pied de la tour. Julienne Duguesclin, qui couchait avec sa belle-sœur, se jette hors du lit, s'arme, monte sur le haut de la tour, et renverse les Anglais et leurs échelles, en appelant la garnison du château. Felleton se voyant découvert, prit le parti de la retraite ; mais il rencontra dans son chemin Duguesclin, qui le fit prisonnier.

Caractère de Jean II.

Le règne de Jean II fut malheureux ; ce prince

n'avait pas les qualités d'un roi. Il était cependant généreux, sincère, libéral, amateur des lettres, de la justice, fidèle à sa parole, brave jusqu'à l'héroïsme, constant dans l'amitié; mais implacable dans sa haine, sacrifiant tout à sa vengeance, toujours entraîné par les accès de son impétuosité, comme à Poitiers, où il pouvait, sans courir les risques d'une bataille qui lui fut si funeste, tirer le plus grand parti de la situation de son ennemi, celui-ci lui offrant les conditions les plus avantageuses pour n'être point obligé d'en venir aux mains.

La bonne foi était la première de ses vertus; il avait sans cesse à la bouche cette maxime, digne à jamais de présider à toutes les actions des souverains : « Si la justice et la bonne foi étaient bannies » du reste du monde, il faudrait encore qu'on re- » trouvât ces vertus dans la bouche et dans le cœur » des rois. » Il mit réellement en pratique cette maxime si belle. Pour recouvrer sa liberté, ce prince fut contraint de céder des provinces entières à l'Angleterre. Rentré en France, on lui conseilla d'élever des difficultés sur le traité signé à ce sujet; mais il refusa généreusement de le faire. En vain une partie de la nation, indignée de se voir arracher à la domination de son souverain légitime pour passer sous un joug étranger, opposa-t-elle les plus fortes instances : Jean, esclave inébranlable de sa parole, ne répondit aux prières et aux gémissemens de ses peuples, qu'en leur représentant la bonne foi que l'on doit aux traités. Trois de ses fils

étaient restés en otage : l'un d'eux, à qui les Anglais laissaient une honnête liberté à Calais, revint à Paris. Jean II retourna sur-le-champ à Londres : « Je veux excuser mon fils, » disait-il à ceux qui le détournaient de faire ce voyage. On ne le revit jamais en France ; il mourut dans cet exil que commandait l'honneur (1363).

Charles V mérite sur le trône le surnom de *Sage*.

Quand Charles V monta sur le trône, il trouva tout dans un désordre affreux : la licence des gens de guerre était portée à l'extrême ; chacun se faisait un jeu de violer les lois les plus sacrées de la justice ; le peuple gémissait, accablé d'impôts ; l'ennemi commandait en maître au cœur même du royaume. Charles n'était point né général ; mais il sut diriger le zèle, et employer le bras de ceux qu'il trouva doués du talent de la guerre. La sagesse et la fermeté de son administration mirent un terme aux brigandages de toute espèce ; et on le vit encore se ménager, au milieu des malheurs du temps, les moyens de soulager la misère des peuples. Il diminua les impôts, encouragea toutes les classes de négocians, et fournit à l'existence des ouvriers par des travaux publics à la fois utiles et honorables à la nation. L'homme qui le seconda le mieux comme guerrier fut Duguesclin.

Bataille de Cocherel.

Une bataille gagnée par ce chevalier, qui s'était déjà fait connaître d'une manière si avantageuse sous le monarque précédent, fut le premier événement militaire du règne de Charles V. Dans cette bataille, qui se livra en Normandie, les troupes du roi de Navarre étaient commandées par Jean de Grailly, captal de Buch. Ce n'était point à Duguesclin qu'appartenait de droit le commandement de l'armée française; dans cette occasion : la naissance et le rang du comte d'Auxerre engagèrent les principaux capitaines à lui offrir d'abord l'autorité de général ; mais ce seigneur s'était modestement défendu de l'accepter. Le suffrage unanime déféra la conduite de l'action à l'intrépide chevalier, dont le nom semblait déjà un présage certain de la victoire. Après avoir rangé les troupes en bataille, Duguesclin les passa en revue, en leur criant : « Amis, souvenez-vous que nous avons un nouveau » roi de France, et qu'il faut que nous étrennions » aujourd'hui sa couronne. » Ces paroles remplirent tous les cœurs du désir de la gloire, et les Français se battirent en héros. Trente chevaliers gascons s'attachèrent particulièrement au captal, et parvinrent à le faire prisonnier, acquittant ainsi la parole de Duguesclin, qui avait dit, au commencement du combat, *qu'il espérait donner le captal au roi pour étrennes de sa noble royauté.*

Les Compagnies.

A quelque temps de là, Duguesclin rendit au roi un service d'une bien plus grande importance : il le débarrassa des compagnies. Les compagnies avait commencé par être des bandes de brigands qui, après la journée de Poitiers, s'étaient formées des débris de l'armée française. Bientôt on les avait vues devenir un point de ralliement pour tous les soldats licenciés ou mécontens de leur sort : Français, Anglais, Écossais, Bretons, Normands, oubliant les différens partis pour lesquels ils avaient combattu jusqu'alors, tous s'unissaient entre eux, dans le dessein de faire la guerre pour eux-mêmes, et de partager les dépouilles des provinces. Plus tard des chevaliers et des gentilshommes n'avaient pas eu honte de se joindre à ces pillards, qui avaient fini par se rendre redoutables aux troupes elles-mêmes.

Les rois de France, d'Angleterre et de Navarre avaient, par intervalles, pris les compagnies à leur service. Lorsque Charles V monta sur le trône, son premier soin fut de songer à s'en défaire ; elles avaient alors des chefs de réputation auxquels on s'adressa ; mais il refusèrent les différens partis qui leur furent successivement proposés. Pour s'en débarrasser, il ne fallut rien moins que les attacher à la fortune de Duguesclin : ce chevalier allait combattre Pierre-le-Cruel, roi de Castille, qui,

par sa conduite tyrannique, avait soulevé contre lui l'Espagne. Il marchait sous la bannière de Henri de Transtamare, frère du tyran, et qui était venu lui-même poursuivre sa condamnation auprès du pape. Duguesclin avait une renommée qui promettait des victoires, et conséquemment du butin : il fut favorablement écouté. Deux cent mille francs que le roi de France s'engageait à donner aux chefs des compagnies, ne contribuèrent peut-être pas peu à les déterminer. Duguesclin avait affecté de leur parler comme il aurait fait à des compagnons d'armes : « Nous avons assez fait, vous et moi, leur » avait-il dit, pour damner nos ames, et vous pou- » vez vous vanter d'avoir fait pis que moi; faisons » honneur à Dieu, et le diable laissons. » Dans la route, il eut pour eux des complaisances qui durent lui coûter encore bien davantage. En passant sur les terres de l'Église, dans le comtat Vénaissin, il fut obligé de souffrir qu'ils rançonnassent le pape; les choses allèrent même au point qu'il se vit contraint de taxer lui-même le saint-père, pour qu'on ne le dépouillât pas entièrement. Les compagnies, qui voulaient profiter de l'occasion *pour faire leur chemin dans l'autre monde en même temps que dans celui-ci*, exigèrent de plus que le pape leur donnât l'absolution de leurs péchés : *contribution militaire* d'une nouvelle espèce que le successeur de saint Pierre paya encore, les circonstances ne lui permettant pas de repousser une pareille demande avec toute l'indignation qu'elle méritait.

Charles V fait Duguesclin connétable.

Transtamare, victorieux en Espagne toutes les fois qu'il se laissa guider par Duguesclin, ne fut point un ingrat envers ce héros. Devenu paisible roi de Castille par le gain d'une dernière bataille et la mort de Pierre-le-Cruel, il donna des domaines considérables au chevalier français, et le fit connétable de Castille. Mais de nouveaux dangers et de nouveaux exploits attendaient Duguesclin dans sa patrie. Charles V, obligé de faire la guerre aux Anglais, et résolu de les pousser avec toute la vigueur possible, appela à son secours le vainqueur de Cocherel, et le mit à la tête de ses armées, après l'avoir nommé lui-même connétable de France. Duguesclin n'accepta qu'avec une sorte de peine un honneur trop grand pour ne pas lui attirer beaucoup d'envieux, et que sa modestie lui faisait d'ailleurs regarder comme bien au-dessus de ce qu'il pouvait mériter. En recevant l'épée de connétable, il supplia le roi de ne jamais daigner ajouter foi aux rapports qu'on pourrait faire contre lui, sans lui avoir auparavant accordé la grâce de l'entendre. Le prince le lui promit dans les termes les plus affectueux, et ne tint pas sa promesse. Quelques années après, Duguesclin, couvert de gloire par ses exploits et les nouveaux services qu'il venait de rendre à l'état, fut sacrifié à un lâche courtisan; mais sa disgrâce devint pour lui un véritable triomphe. A peine fut-elle

connue, qu'il s'éleva un murmure général en faveur de ce grand homme : c'était le cri de la nation qui vengeait le mérite outragé. Les princes du sang, les plus grands seigneurs du royaume, témoins et compagnons des victoires du connétable, représentèrent au roi la grandeur de la perte que la France allait faire ; car Duguesclin, ayant reçu de Charles une lettre offensante pour sa fidélité, avait renvoyé son épée de commandement. Le monarque, revenu de ses soupçons, répara son injustice d'une manière digne de sa grande ame : il envoya vers Duguesclin les ducs d'Anjou et de Bourbon, pour lui témoigner ses regrets et le prier, en son nom, de reprendre la marque distinctive de sa dignité. Duguesclin eût oublié son propre caractère, s'il eût résisté à cette réparation aussi honorable pour le souverain qui la faisait, que pour le sujet qui en avait été jugé digne ; il reprit donc cette épée glorieuse que les sincères amis de la patrie avaient vue avec effroi sortie de ses mains, et courut aussitôt mériter, par de nouveaux exploits, le nouvel honneur que sa vertu venait de recevoir. Mais cette année devait être la dernière comme la plus belle de sa vie.

Mort de Duguesclin.

Duguesclin assiégeait Château-Neuf-de-Randon, petite forteresse située à quelques lieues de Mende, dans le Gévaudan, entre les sources du Lot et de

l'Allier, lorsqu'il fut attaqué de la maladie qui devait le précipiter au tombeau. Il vit approcher son dernier moment en grand homme : environné de ces braves guerriers avec lesquels il avait vieilli dans les combats, il les consola lui-même de la perte qu'ils allaient faire ; le seul regret qu'il leur témoigna fut de se trouver dans l'impuissance de recommander dignement leurs services au roi. Il faudrait que les derniers avis qu'il leur donna fussent gravés sur les bannières de tous ceux qui suivent la carrière des armes : « Mes amis, leur dit-il, » souvenez-vous de ce que je vous ai répété mille » fois, qu'en quelque pays qu'on porte les armes, » le guerrier ne doit jamais traiter comme ennemis les gens d'église, les femmes, les enfans, les » vieillards et le pauvre peuple qui sont sans défense. » Ce fut Olivier de Clisson, chevalier breton, qu'il avait choisi pour son frère d'armes, et qui avait pris part à tous ses exploits, qui reçut ses derniers soupirs et entendit ses dernières paroles : « Olivier, dit le héros expirant à son ami, » vous direz au roi que mon seul regret est de n'avoir pu le servir plus long-temps. J'espérais » chasser entièrement les Anglais de son royaume ; » mais il lui reste après moi de bons serviteurs qui » rempliront cette tâche glorieuse, et vous, Olivier, tout le premier. Prenez l'épée qu'il me » commit quand il me donna la charge de connétable, et remettez-la-lui ; il saura bien en disposer. Je lui recommande ma femme et mon

» frère. Adieu. » Ce fut une désolation dans l'armée quand on apprit que le *bon connétable*, c'est ainsi qu'on appelait Duguesclin, avait cessé d'exister. On n'entendait de tous côtés que des soupirs et des sanglots ; les soldats semblaient des enfans qui viennent de perdre leur père. Les Anglais, dont il avait été le plus redoutable ennemi, rendirent à sa tombe le plus bel hommage qu'elle pût recevoir. Ceux qu'il tenait assiégés dans le Château-Neuf-de-Randon avait promis de se rendre à lui, s'ils n'étaient pas secourus à certain jour indiqué ; ils ne crurent pas que sa mort les dispensât de tenir parole à celui qui n'avait jamais manqué à la sienne. Le commandant anglais, suivi de sa garnison, se rendit à la tante du défunt, au moment indiqué par la capitulation, et déposa les clés de la ville sur le cercueil du connétable, en lui rendant les mêmes respects que s'il eût été vivant.

Le connétable avait voulu être inhumé en Bretagne, dans l'église des dominicains de Dinan ; mais le roi ordonna qu'il fût porté à Saint-Denis, et que sa tombe fût placée au pied de celle qu'il s'était réservée à lui-même. Les princes du sang, les plus grands seigneurs, une foule de noblesse et de peuple assistèrent aux obsèques de Duguesclin, en bénissant sa mémoire et en pleurant sa perte.

Mort de Charles V.

Le roi suivit de près Duguesclin ; il mourut l'année suivante, 1380. Dans le temps des troubles de

Paris, il avait été empoisonné par le perfide roi de Navarre. Le poison que ce monstre avait employé fut d'un effet terrible; il fit tomber les ongles et les cheveux du dauphin; et l'on désespéra longtemps de sa vie. Le médecin de l'empereur son oncle le sauva cependant; mais ce ne fut qu'en lui laissant au bras droit une fistule destinée à servir d'issue à la malignité des humeurs, et en lui annonçant que, cette fistule une fois fermée, il n'aurait guère plus que quinze jours à vivre. Cette fistule s'étant fermée, Charles V se rappela les paroles du médecin qui lui avait sauvé la vie, et se prépara à mourir. Il pourvut à tout avec sa prudence et sa sagesse accoutumées. La France perdit en lui un souverain qui ne s'estimait heureux que par le pouvoir de faire la félicité publique. « Je ne trouve les » rois heureux, disait-il un jour à un de ses cour- » tisans, qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire le » bien. » Charles voulait que ses enfans servissent d'exemple à la nation. Ayant appris qu'un seigneur avait tenu un discours trop libre en présence du jeune prince Charles, son fils aîné, il le chassa de sa cour, et dit à ceux qui étaient présens : « Il » faut inspirer aux enfans des princes l'amour de » la vertu, afin qu'ils surpassent en bonnes œuvres » ceux qu'ils doivent surpasser en dignité. »

Courage de Juvénal des Ursins.

La raison de Charles VI était tout-à-fait aliénée; et cet infortuné monarque n'était plus qu'un fan-

tôme de roi dont les ambitieux se servaient tour à pour gouverner l'état suivant leurs intérêts et leurs passions particulières.

Juvénal des Ursins, avocat-général, essaya plus d'une fois de briser ce joug honteux, en rendant aux lois leur force et leur empire. C'était un homme éloquent, intrépide, et qui trouvait en lui de ces beaux mouvemens qui n'appartiennent qu'aux grandes ames. Charles Ier, duc de Lorraine, avait manqué à ses devoirs de vassal envers Charles VI, et avait même fait arracher les armes du roi des portes de Neufchâtel. Après bien des remises, il vint à Paris pour faire au monarque les excuses convenables. Le parlement, informé de son arrivée, députa sur-le-champ des conseillers de la cour, accompagnés des gens du roi. Ils entrèrent au moment que le duc de Bourgogne présentait le duc de Lorraine. Le duc de Bourgogne gouvernait alors sous le nom de Charles VI, et croyait que la protection ouverte qu'il accordait au coupable vassal devait le mettre à l'abri de toute crainte. Juvénal des Ursins, chargé, par son ministère, de porter la parole en cette occasion délicate, osa cependant conclure à ce que sa majesté remît le duc de Lorraine au parlement, pour en faire justice. Le duc de Bourgogne, irrité de la hardiesse du magistrat, lui dit : « Juvénal, il n'en sera pas ainsi. » « Mon» seigneur, reprit l'intrépide orateur, il faut faire » ce que la cour a ordonné. » Élevant ensuite la voix avec plus de force ; « Que tous ceux, ajouta-

» t-il, qui sont bons et loyaux serviteurs du roi » viennent se joindre à moi; et que tous ceux qui » sont contraires au bien et au repos du royaume » se placent au côté du duc de Lorraine. » A ces mots sacrés du bien de l'état et du service du monarque, tous les assistans, princes, prélats, ministres, courtisans, officiers, coururent se ranger en foule autour de Juvénal. Le duc de Bourgogne lui-même, interdit et confus, passa du côté de l'avocat-général, pendant que le duc de Lorraine, comme atterré, se jetait aux genoux du roi, et lui demandait pardon.

Haine des Français pour le joug étranger.

Jamais la haine des Français pour le joug étranger ne se manifesta mieux que sous ce règne, à l'époque où le roi d'Angleterre, Henri V, fut reconnu régent et héritier du royaume de France. Le dauphin s'étant déclaré régent lui-même, et ayant transféré le parlement et l'université dans la ville de Poitiers, la plupart des membres de ces deux corps n'hésitèrent pas de s'y rendre, abandonnant généreusement leurs établissemens pour suivre la fortune de l'héritier légitime du sceptre.

Le prince d'Orange, attaché de tout temps à la maison de Bourgogne, étant venu trouver le duc, qui alors était avec le roi d'Angleterre, ce dernier voulut l'engager à lui prêter serment. Le prince lui répondit avec fermeté « qu'il était prêt à ser-

» vir le duc de Bourgogne, mais que jamais il ne
» ferait le serment de mettre le royaume dans les
» mains du plus ancien et plus cruel ennemi de la
» France. »

Siége de de Rouen. Héroïsme d'Alain Blanchard.

Peu de siéges sont aussi mémorables que celui de Rouen; et peu de villes ont montré une haine aussi décidée contre la domination des étrangers. Les intrépides Rouennais tinrent les Anglais quatorze mois devant leurs murs, et n'eussent jamais ouvert leurs portes, si le duc de Bourgogne, qui gouvernait alors le royaume, ne les eût lâchement abandonnés, et s'ils n'eussent été plus indignement trahis par leur propre gouverneur, vendu aux Anglais. La famine fut extrême parmi eux: ils furent contraints de renvoyer, comme bouches inutiles, douze mille personnes des deux sexes; et, pour comble de maux, ils virent ces infortunés repoussés avec barbarie par les Anglais jusqu'aux fossés qui bordaient les remparts. Ce fut là que ces malheureux restèrent exposés aux injures de l'air, aux horreurs de la faim, de la soif, et aux traits des ennemis et de leurs propres compatriotes. Par un étrange effet de barbarie et de pitié, on tirait dans des corbeilles, du haut des murailles, les enfans nouveau-nés des femmes qui venaient d'accoucher dans les fossés; on leur administrait le baptême, et ensuite on rendait par la même voie ces innocentes

victimes à leurs mères expirantes. Malgré ces extrémités, le courage n'abandonnait point les cœurs; réduits aux plus vils alimens, exténués de faim, les Rouennais se montraient encore terribles. Il y avait parmi eux un de ces hommes propres à échauffer les autres et à les animer des sentimens généreux qui brûlent en eux; il se nommait *Alain Blanchard;* il soutenait le peuple, et lui montrait sans cesse son devoir. Sous sa conduite, dix mille Rouennais firent une sortie : déjà une partie avaient pénétré jusqu'au camp ennemi, lorsque le pont, dont le perfide gouverneur avait fait scier les soutiens, s'abîma dans le fleuve avec tous ceux qui se trouvèrent dessus; les autres furent obligés de rentrer dans la ville, en frémissant contre le lâche qui les trahissait. Enfin il fallut céder à la nécessité; les assiégés demandèrent à capituler. Mais le roi d'Angleterre exigeant qu'ils se rendissent à discrétion, cette loi parut aux braves Rouennais plus insupportable que la mort même; tous firent vœu de périr les armes à la main en faisant une sortie générale, après avoir mis le feu dans tous les quartiers de la ville. Cette résolution terrible effraya le roi d'Angleterre; il accorda à ces généreux citoyens des conditions plus tolérables, en exigeant néanmoins qu'on remît entre ses mains quelques-uns des habitans qui s'étaient signalés par leur valeur dans les combats : Alain Blanchard ne fut pas oublié parmi ces victimes. Les compagnons de son malheur fléchirent à force d'argent le monarque, aussi avare que cruel; pour lui,

pauvre et redouté, il le trouva inexorable. Le bourreau lui trancha la tête. « Je n'ai pas de biens, disait » ce héros en marchant gaîment à la mort, mais » quand j'en aurais, je ne les emploierais pas pour » empêcher un Anglais de se déshonorer : n'est-il » pas plus beau de mourir pour la patrie, que de » ramper lâchement devant un prince qui n'est pas » mon roi ? » (13 janvier 1418.)

Magnanimité d'un chevalier français.

Le commencement de ce règne avait été marqué par un trait de magnanimité aussi honorable à la nation qu'à la chevalerie. Un chevalier anglais avait défié au combat un chevalier français nommé Castel-Morant. L'Anglais parut dans la lice, armé de toutes pièces, à la réserve des cuisses et des jambes, qu'il avait découvertes, sous prétexte d'une incommodité au genou, et invita le Français à l'imiter, lui jurant qu'il ne frapperait point sur ces endroits-là. Castel-Morant le crut; mais au troisième coup, le perfide Anglais lui perça la cuisse. Le comte de Buckingham fit conduire l'Anglais en prison, et proposa au Français de le lui remettre, afin d'en tirer une forte rançon. « Je suis venu en Bretagne, répon- » dit celui-ci, non pour gagner de l'argent, mais » pour acquérir de l'honneur : tout ce que je de- » mande, c'est la liberté du prisonnier. » Le prince envoya une coupe d'or et une somme considérable à Castel-Morant, qui n'accepta que la coupe.

Belles paroles du duc de Bourbon.

Ces temps de désordre et d'anarchie ne firent que ressortir encore avec plus d'éclat la vertu du duc de Bourbon. Aucun prince contemporain ne le surpassa en valeur; nul ne l'égala en probité. Ses sujets l'avaient surnommé *le Bon*. Il fut le plus grand et le plus honnête homme de son siècle. Il répondit à un délateur qui lui présentait un mémoire contenant les fautes commises par quelques-uns de ses sujets : « Avez-vous tenu registre des services qu'ils m'ont rendus ? »

Mœurs du quatorzième siècle.

Quoique les sciences commençassent à être cultivées et même encouragées, les lumières n'étaient pas bien grandes, et l'ancienne barbarie régnait toujours. Les superstitions les plus absurdes continuaient d'être chéries de la nation ; on voyait aussi l'extrême dévotion réunie au libertinage le plus scandaleux, et la valeur la plus généreuse s'abandonner quelquefois au brigandage le plus criminel. On connaissait peu les vrais principes de la morale, et encore moins ceux de la saine raison ; les ténèbres avaient été trop épaisses pour être encore dissipées. D'ailleurs les malheurs de l'état, les guerres continuelles avec les Anglais, l'ambition des grands et le long et désastreux règne de Charles VI avaient tout à coup arrêté la civilisation com-

mencée sous Louis IX. Il fallait à la nation un repos dont elle ne jouissait pas depuis long-temps. Veut-on connaître la profonde et triste ignorance des premiers personnages du temps? en voici un trait. Un nommé Jean de Bar, *bien bon clerc*, dit Froissard, *négromancien et invocateur des diables dont il faisait son devoir*, promit aux deux premiers princes du sang, les ducs de Bourgogne et d'Orléans, de leur faire voir l'*ange des ténèbres;* il s'associa pour cette étrange commission un prêtre et un clerc. Il fit ses conjurations, offrit un sacrifice infernal; mais le diable fut sourd et invisible. Le duc d'Orléans, irrité de n'avoir rien vu, livra au bras séculier le pauvre magicien, qui fut brûlé dans le marché aux pourceaux. Si l'élite de la nation en était à ce degré déplorable d'égarement, qu'on juge de ce que devait être le peuple.

Le clergé, qui commençait à lire et à écrire, avait des connaissances qui valaient peut-être moins que l'ignorance absolue. Il disputait avec fureur sur des matières peu accessibles à l'esprit de l'homme, et négligeait les vérités les plus simples et les plus importantes; ses mœurs d'ailleurs étaient si corrompues, qu'elles n'étaient propres qu'à augmenter les désordres publics.

L'université, cette mère des sciences, n'était guère au-dessus du siècle. Les rois, dans cette noble intention, lui avaient donné des priviléges dont souvent elle abusa: Philippe-Auguste l'avait exemptée de la juridiction séculière. Ardente à défendre

ses droits abusifs, dès qu'on y donnait la moindre atteinte, elle menaçait de fermer les classes, de suspendre les prédications; et son crédit, joint au nombre infini des étudians, devenait une source de désordres. Les seigneurs, les magistrats en furent quelquefois les victimes. Tignonville, prévôt de Paris, ayant fait faire le procès à deux écoliers, voleurs de grands chemins, l'université demanda juridiquement au roi que le prévôt fût condamné à retirer lui-même du gibet les deux criminels, à les baiser à la bouche, à remettre ensuite leurs cadavres entre les mains des juges ecclésiastiques, en leur demandant pardon, enfin à être dépouillé de son office sans pouvoir en posséder un autre. Elle obtint presque tout ce qu'elle demandait.

Belles-Lettres.

Les lettres françaises furent très cultivées pendant le quatorzième siècle, mais elles firent de médiocres progrès. Les nombreux volumes composés à cette époque montrent peu de goût, peu d'invention, et moins de raison encore : le langage n'est pas différent de celui qu'on parlait sous Louis IX. Charles V connaissait le prix des sciences, et les encouragea de tout son pouvoir; il les aimait lui-même et les cultivait dans ses momens de loisir; il était persuadé qu'elles contribuaient non-seulement à la gloire de l'état, mais encore au bonheur des nations qu'elles éclairaient, et dont elles adou-

cissaient les mœurs. « Ces clercs où à sapience, » disait ordinairement ce prince, l'on ne peut trop » honorer ; et tant que sapience sera honorée dans » ce royaume, il continuera à prospérité ; mais » quand déboutée y sera, il décherra. »

On peut regarder Charles V comme le véritable fondateur de la bibliothèque du roi. Le roi Jean possédait à peine vingt volumes, que son successeur augmenta jusqu'à neuf cents, collection qui passait alors pour immense. On y comptait peu d'auteurs de la bonne antiquité ; pas un exemplaire de Cicéron, mais beaucoup de livres d'astrologie judiciaire : cette science absurde, née d'une grossière superstition, était alors la plus respectée à la cour; les médecins surtout la cultivaient ; et les malades devaient s'en ressentir, dit Millot.

C'est en ce temps que commence la chaîne non interrompue de nos poètes. Après Guillaume de Lorris, dont nous avons dit un mot, il faut placer Jean Méung, dit Clopinel, qui acheva le *Roman de la Rose* au commencement du quatorzième siècle. Froissard vient ensuite : cet auteur mérite d'être distingué ; il fut poète assez médiocre, mais il est regardé comme le meilleur historien de son temps. « Cet écrivain naturel, dit Villaret, et souvent sublime, peint les faits en les racontant. Quelle estime nos aïeux ne devaient-ils pas faire de son ouvrage, puisqu'il intéresse encore aujourd'hui, malgré la barbarie de son style! On aime cet air de sincérité avec lequel il convient de ses fautes ; cette

franchise naïve fait excuser jusqu'aux inexactitudes qui lui échappent assez souvent. Quelque éloigné qu'il soit de nos jours, il peut être compté dans le petit nombre d'auteurs originaux que la France ait produits. »

Charles, duc d'Orléans, mérite d'être distingué de la foule des rimeurs de son temps. Ce prince aimait les lettres, et se faisait un plaisir de les cultiver; elles lui procurèrent, dans l'infortune, des ressources indépendantes de la grandeur : elles adoucirent l'amertume d'une captivité de vingt-cinq ans. Les poésies qu'il composa dans sa prison respirent le sentiment, le goût, la politesse qui manquaient à ses contemporains. Il fut le précurseur du fameux Willon, auquel il est supérieur à plusieurs égards, surtout pour la noble élégance, la douceur et l'aménité répandues dans ses ouvrages.

Dans le temps que nos poètes s'essayaient, les savans commençaient de leur côté à faire passer dans la langue française les bons ouvrages de l'antiquité. Jean II avait fait entreprendre les versions de quelques auteurs latins, tels que Salluste et Tite-Live. Charles fit traduire ce dernier, sans doute avec plus d'élégance et d'exactitude. Ce fut comme l'éveil : une partie des anciens, Grecs et Romains, sortirent en quelque sorte du tombeau pour reparaître; mais, il faut l'avouer, si défigurés, qu'ils étaient presque méconnaissables. Ce travail, cependant, quelque mal qu'il fût, devint utile; il donna quelque lueur de goût aux auteurs et au public.

Les Beaux-Arts.

Quelques peintres, attirés de la Grèce par le sénat de Florence, vers la fin du treizième siècle, avaient formé des élèves. Gioto fut un des premiers artistes qui firent fleurir l'école d'Italie. Nos peintres français apprirent des Italiens à dessiner avec plus d'exactitude; mais ils ne s'appliquèrent d'abord qu'à peindre des objets détachés, dont l'imitation facile pouvait être heureusement exécutée sans le secours du génie. Leur plus grand mérite consistait dans la délicatesse de la main. Les miniatures et les vignettes de ce siècle qui nous sont parvenus conservent encore tout l'éclat des plus vives couleurs; les arbres, les fleurs, les oiseaux, les insectes sont rendus avec la régularité la plus scrupuleuse, mais sans aucune ordonnance. Quant aux figures humaines, tout y est également détaillé: les cheveux y sont, pour ainsi dire, comptés; mais les visages n'expriment aucune passion, et les corps sont sans mouvement. Pour y suppléer, on imagina de faire sortir de la bouche des personnages des rouleaux où l'on écrivait ce qu'ils étaient censés dire. On ne vit bientôt plus, dit un écrivain, que des tableaux par demandes et par réponses; et, pour plus grande sûreté, on eut grand soin d'inscrire sous chacune des figures les noms de ceux qu'elles devaient représenter. A cette époque, on ne peignait qu'en détrempe; la peinture à l'huile n'est que du siècle suivant.

La sculpture n'était guère plus avancée que la peinture; on peut s'en convaincre par les monumens que le temps a respectés. On peut juger également de l'architecture par les nombreux édifices que la piété de nos pères a élevés, et qui subsistent encore : on n'y trouve ni la noble élégance, ni la sage distribution des monumens grecs et romains; mais ils offrent des beautés d'un genre particulier : l'élévation, la hardiesse des voûtes n'ont pas été surpassées par les modernes.

Quant aux autres édifices de ce siècle, il ne faut y chercher ni agrément ni commodités. Dans la plupart des maisons particulières, on ne recevait le jour que par des ouvertures défendues des injures de l'air par des volets de bois, et quelques carreaux de papier ou de canevas. Le verre ne s'employait qu'avec une grande économie; un vitrage obscurci par des peintures était un objet de luxe réservé pour les habitations des gens riches, les hôtels des seigneurs et les palais des rois. Ces grands bâtimens, flanqués de tours, étaient composés d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage divisé en salles d'une grandeur immense, décorées de lambris et de dorures. On pratiquait, au-dessus de ce premier étage, de petits appartemens appelés *galetas*. La simplicité des meubles répondait à celle des édifices. Les princes, cependant, avaient des appartemens de parade, où l'on voyait briller les ornemens les plus précieux : les draps d'or et d'argent, le velours, le damas, le satin, des tapis, des ciels

ou dais relevés en broderies, décoraient les lits et les estrades. Les petits miroirs de verre étamé étaient fort rares; l'ancien usage des miroirs de métal poli subsista encore long-temps. La reine Anne de Bretagne, épouse de Louis XII, en avait un de cette dernière espèce. Les appartemens des rois et des princes étaient couverts d'ardoises ou de tuiles; on se contentait de chaume pour les autres parties du bâtiment.

Inventions nouvelles.

C'est vers le milieu du quatorzième siècle que l'on commença à faire usage de la poudre à canon. On attribue généralement l'invention de cette terrible matière à un cordelier de Fribourg en Allemagne, nommé Berthold Schwartz; mais rien n'est moins certain. Le silence universel des historiens contemporains, dont aucun ne parle de la poudre comme d'une invention nouvelle, semble en reculer naturellement la découverte. Dès le treizième siècle, Roger Bacon, fameux cordelier anglais, parlait de l'explosion du salpêtre renfermé dans un globe, comme d'une expérience familière. La première pièce d'artillerie dont il soit question dans les monumens historiques a été fondue en 1301. Les historiens rapportent que les Anglais se servirent de canons à la bataille de Crécy, et qu'ils durent en partie la victoire à cette arme, jusqu'alors inusitée dans les combats : avant cette époque, le canon

n'avait été employé que dans les siéges. C'est à celui d'Arras, en 1414, que l'on vit, pour la première fois, l'usage des arquebuses, que l'on appela d'abord *canons à mains*. L'histoire en parle dans ces termes : « Les assiégés firent une continuelle décharge de grosses balles de plomb, qu'ils tiraient avec des tuyaux de fer, par plus de deux cents ouvertures qu'ils avaient faites dans les murailles ; ce qui causa la mort à beaucoup de gens. » Cette nouveauté, introduite dans les armées, porta le coup mortel à la chevalerie.

Une invention beaucoup plus utile est celle des *lunettes*, par lesquelles l'homme semble recevoir une seconde fois la vue. L'auteur de cette précieuse découverte est inconnu.

C'est à peu près dans le même temps que l'on établit en France les premières manufactures de papier. On connaissait déjà le papier de chiffons, en Occident, vers le onzième siècle ; ce ne fut que sous saint Louis que les Lombards commencèrent à en envoyer aux Français ; mais on en fit d'abord peu d'usage : on se servait de parchemin.

Les cartes à jouer furent aussi inventées, ou seulement remises en vogue sous le règne de Charles VI, pour amuser ce prince pendant sa longue maladie.

Spectacles. Origine du Théâtre.

Les troubadours, les jongleurs, les ménétriers jouirent presque seuls du privilége d'amuser la na-

tion jusqu'au milieu du quatorzième siècle, où des acteurs d'un autre genre vinrent les faire oublier. Les pèlerins étaient dans l'usage de chanter des cantiques spirituels, et de réciter, dans les villes, les merveilles des contrées lointaines qu'ils avaient visitées; il leur arrivait souvent de se réunir plusieurs, et de former des troupes ambulantes. Ce fut là l'origine du théâtre en France. Ces spectacles ne parurent d'abord que dans les rues, et quelquefois sur des échafauds dressés au milieu des carrefours; mais, sur la fin du quartozième siècle, plusieurs bourgeois de Paris s'associèrent pour donner une forme plus régulière à ces essais grossiers. Ils composèrent une espèce de drame dont le sujet était la mort de Jésus-Christ. C'est de là que vinrent les noms de *Confrérie de la Passion*, donnés à cette société, et de *mystères* aux pièces qu'elle jouait. Cette nouveauté eut un succès prodigieux. L'établissement de la troupe des confrères de la Passion fut autorisé par des lettres du roi en 1402: ils élevèrent alors un théâtre dans la grande salle de l'hôpital de la Trinité. On n'y représenta d'abord que des sujets tirés de l'Écriture-Sainte: aussi les prêtres et les curés ne se faisaient-ils aucun scrupule d'être auteurs ou même acteurs de ces pièces.

A peu près dans le même temps, il se forma une autre société d'acteurs d'un genre moins sérieux; les aventures bizarres où ridicules qui se passaient dans la ville faisaient le fond de leurs comédies. C'étaient les jeunes gens amis du plaisir; ils se

nommèrent les *Enfans sans soucis*. Leur chef prit le titre de *prince des sots*, et leurs pièces s'appelèrent *sottises*. Ils firent construire aux halles un théâtre, sur lequel ils représentèrent des drames qu'ils composaient eux-mêmes. Cette *joyeuse institution* fut aussi autorisée par des lettres de Charles VI. Le prince des sots portait pour diadême un capuchon surmonté de deux oreilles d'âne. Tous les ans, il faisait son entrée dans Paris, suivi de tous ses sujets.

Le goût que le public prenait à ces sortes de jeux fit éclore un nouveau théâtre : les procureurs au parlement, connus sous le nom de *bazochiens*, inventèrent une espèce de drame appelé *moralité*, où l'on voyait mêlés ensemble des personnages allégoriques et des personnages réels. Ils y joignirent bientôt des *sottises* et des *farces*, comme chez les *Enfans sans soucis*. « Tous ces théâtres, dit Millot, étaient une école de superstition, d'indécence et de grossièreté; ils étaient dignes du goût et des mœurs de la nation : les Français ne manquaient pas de génie; mais le génie sans culture enfante des monstres. »

Costumes.

La France a toujours été le théâtre de la mode ; et s'il fallait décrire toutes les fantaisies de son costume, on en ferait une histoire aussi longue que celles de ses guerres. Nos rois ressentirent quelquefois la nécessité d'arrêter les progrès ruineux

du luxe, mais ce fut presque toujours inutilement ; les fameuses lois somptuaires de Philippe-le-Bel ne produisirent pas plus d'effet que toutes celles qui furent portées sur le même sujet. Ces lois servent à nous faire connaître les costumes alors en usage. L'habillement ordinaire des hommes était une soutane ou longue tunique, et par-dessus, une robe ou un manteau, quelquefois tous les deux ensemble. L'habit court, excepté à l'armée, n'était que pour les valets. Il fut un temps où les robes n'avaient point de manches ; elles en eurent depuis, fort étroites d'abord, très amples dans la suite. Le manteau, surtout quand il était fourré, n'appartenait qu'aux personnes d'un certain rang ; on l'agrafait sur l'épaule droite : de sorte qu'étant toujours ouvert de ce côté-là, on avait l'entière liberté du bras droit ; on le retroussait sur l'épaule gauche, pour laisser le libre usage de l'épée ; il traînait par-derrière, et tombait jusqu'à terre. On ne connaissait point encore les chapeaux ; le bonnet était la coiffure de tous les hommes : s'il était de velours, on l'appelait *mortier ;* s'il n'était que de laine, on le nommait simplement bonnet ; le premier était galonné, le second n'avait pour ornement que des cornes plus élevées, par lesquelles on le prenait. Il n'y avait que les rois, les princes et les chevaliers qui se servissent de mortiers ; le bonnet était la coiffure du clergé et du peuple : on mettait par-dessus l'un et l'autre un chaperon, espèce de capuchon qui avait un bourrelet sur le haut, et une

queue pendante par-derrière; il était commun aux deux sexes. La chaussure, à la même époque, était des plus extraordinaires; on la nommait soulier *à la poulaine :* ce soulier finissait en pointe, dont le bec était plus ou moins long suivant la qualité de la personne; c'était pour les gens du commun un demi-pied, pour les riches un pied, pour les grands seigneurs et les princes deux pieds; on l'ornait quelquefois de cornes, quelquefois de griffes, ou de quelque autre figure grotesque. Le clergé vit un grand péché dans cette mode ridicule; il fulmina contre ceux qui la suivaient, et engagea même Charles V à user de son autorité pour la défendre. Tant que l'on s'était contenté de déclarer cette chaussure *contraire aux bonnes mœurs, et inventée en dérision de Dieu et de l'Église,* on continua de la porter; on la quitta dès que le roi eut condamné les obstinés à dix florins d'amende; et, peut-être par un esprit de contradiction, on se servit de pantoufles *si larges par-devant,* dit Paradin, *qu'elles excédaient de largeur la mesure d'un bon pied.*

Tel était le costume au commencement du quatorzième siècle. Il changea bientôt : outre l'habillement que nous avons décrit, quand on sortait, on se couvrait encore d'une chape, habillement long, dont on était enveloppé de la tête aux pieds. C'est de la partie supérieure de cette chape qu'était formé le chaperon, qui ne couvrait que les épaules : il était taillé de manière qu'on pouvait y entrer sans faire une ouverture par-devant; on le relevait sur la tête

par un pli qui prenait environ trois doigts de la cornette, qui était une espèce de coiffe ou béguin de toile, longue d'environ trois pieds et demi, unie ou découpée ; son nom indique que cette coiffure se terminait en corne. Les dames du quatorzième siècle portaient sur leur tête une corne extrêmement élevée ; elles multiplièrent dans la suite leurs cornes, et leur donnèrent plus de largeur et d'élévation : cet excès ridicule fut porté au point que les portes se trouvèrent trop étroites. On nommait ces coiffures des *hennins*. Des hommes, par la suite, prirent des chapeaux, diminutifs des chaperons, comme ceux-ci de la chape. Les chapeaux étaient à bords ou à roue, ils n'étaient point retroussés ; on les doublait de fourrures, on les garnissait de franges d'or, de cordons, de perles ou de pierreries ; un cordon lié sous le menton servait à les assujétir. Le retranchement d'une partie du chapeau forma le bonnet : c'était la partie supérieure du chaperon, dont on avait conservé le bourrelet. Long-temps cette coiffure à rebord fut l'ornement de nos docteurs, auquel succédèrent des bonnets de forme quadrangulaire, qu'on appelait *bonnets à quatre braguettes :* cette mode perfectionnée, produisit le bonnet *carré* des prêtres.

QUINZIÈME SIÈCLE.

La Pucelle d'Orléans.

Aucun nom ne mérite mieux d'être consacré par l'histoire que celui de Jeanne d'Arc, que l'on a surnommée la *Pucelle d'Orléans*. Les Anglais étaient maîtres de roi Paris; ils avaient fait reconnaître leur roi en qualité de roi de France. Une partie des grands vassaux du royaume s'étaient rangés sous leur bannière; ils marchaient de conquête en conquête, et tenaient déjà en leur puissance nos plus belles provinces. Orléans avait osé leur résister; mais cette ville était vivement pressée, et ne pouvait tarder de céder à leurs efforts. Tout, enfin, semblait perdu, lorsqu'une jeune fille, née et élevée pour des travaux paisibles, vint relever l'étendard de la France et rattacher la couronne sur le front du faible Charles VII. Jeanne d'Arc avait reçu le jour à Domremi, village enclavé dans le diocèse de Toul. Elle avait dix-sept ans. Elle prétendit avoir appris, par des révélations, qu'elle était destinée à sauver la France, et particulièrement à secourir Orléans. Elle parvint jusqu'aux pieds du roi, et lui demanda, au nom de Dieu, la permission de remettre les guerriers français dans le chemin de la victoire. Le monarque et les seigneurs qui l'entouraient virent dans l'héroïsme religieux de cette jeune fille un moyen de ranimer le courage de leurs soldats, et de

leur rendre la confiance : ils armèrent Jeanne, et la mirent à la tête des troupes, la leur représentant comme une jeune vierge envoyée de Dieu pour arracher les lis à la dent meurtrière du léopard. L'héroïne tenait du moins des cieux toutes les qualités qu'il fallait pour remplir cette tâche difficile ; elle était courageuse, intrépide même, et savait, dans l'occasion, ranimer par des mots heureux les guerriers qui sur ses pas marchaient à la gloire. Bientôt elle eut forcé les Anglais à abandonner le siége d'Orléans, après avoir elle-même planté sa bannière sur leurs redoutes. Elle était terrible dans ces sortes d'actions ; elle y combattait avec un acharnement fait pour étonner les soldats les plus aguerris. A Jargau, on la vit monter la première à l'assaut, tenant à la main son étendard qu'elle voulait arborer sur la brèche. Ayant été renversée au pied de la muraille, elle reparut bientôt au haut des échelles des assiégeans, leur criant, pour exciter leur ardeur : « Courage, courage, amis ! Dieu a condamné les » Anglais, ils sont à nous ! » Tout pliait, tout fuyait devant Jeanne ; les guerriers qu'elle conduisait ne connaissaient plus d'obstacles ; ils la croyaient armée d'un pouvoir surnaturel, et cette idée exaltait leur courage en même temps qu'elle abattait celui de leurs ennemis. Ce qu'il y avait de plus beau, c'est que l'héroïne bravait la mort, et ne la donnait pas. Elle répondit à ceux qui lui demandaient pourquoi elle portait toujours sa bannière dans les actions militaires, qu'*elle ne voulait ni se servir de son épée,*

ni tuer personne. Le dernier objet de sa mission, disait-elle, était de faire sacrer le roi à Reims. Elle l'y conduisit effectivement à travers ses ennemis, dissipant, renversant, avec sa facilité ordinaire, tout ce qui voulut, dans cette occasion, s'opposer au passage du monarque et du petit nombre de guerriers qui l'accompagnaient. Elle demanda ensuite à se retirer, disant que sa mission était remplie. Mais le roi et les seigneurs avaient trop éprouvé combien sa présence encourageait les troupes : ils ne voulurent pas le souffrir ; et Jeanne resta.

Prise et mort de la Pucelle d'Orléans.

La libératrice d'Orléans ne tarda pas à être victime du prix que le monarque attachait à la continuation de ses services. Les Anglais étant venus assiéger Compiègne, elle s'y renferma pour le défendre, et fut prise dans une sortie malheureuse que fit la garnison de cette ville. Quand les troupes, parmi lesquelles Jeanne combattait, essuyaient quelque revers, l'héroïne se plaçait à l'arrière-garde pour couvrir leur retraite ; et ce fut en suivant cette glorieuse habitude, qu'elle tomba au pouvoir des assiégeans. Un ennemi généreux eût respecté cette guerrière si estimable par sa valeur et par son patriotisme : les Anglais se vengèrent bassement des succès qu'elle avait obtenus sur eux, en la faisant passer pour une magicienne, pour une sorcière, et en la condamnant, comme telle,

au feu. Cependant elle n'avait rendu son épée qu'en donnant sa foi et en recevant celle de son vainqueur, ainsi qu'il était d'usage alors; et elle eût dû, conséquemment, trouver un asile assuré dans les lois de la guerre. Jeanne se montra aussi grande dans son malheur qu'elle l'avait été aux plus beaux jours de sa gloire, et ses généreuses reparties déconcertèrent plus d'une fois ses juges, ou plutôt ses bourreaux. Lui ayant demandé si elle avait eu, dès son enfance, le désir de combattre les Bourguignons (le duc de Bourgogne avait alors uni ses intérêts à ceux du roi d'Angleterre), ils l'entendirent leur répondre avec magnanimité : « J'ai toujours » souhaité que mon roi recouvrât ses états. » Le point le plus important, pour ceux qui voulaient la faire périr, était de prouver qu'elle n'avait triomphé d'eux que par des moyens surnaturels; ils lui demandèrent donc si elle changeait souvent de bannière, si elle faisait bénir ses étendards, par quel motif elle y avait fait broder les noms de Jésus et de Marie, si elle était persuadée, et si elle avait fait croire aux troupes françaises que cette bannière portait bonheur. « Je ne renouvelais mon étendard, répondit-elle, que lorsqu'il était brisé; jamais je ne l'ai fait bénir avec des cérémonies particulières. C'est des ecclésiastiques que j'ai appris à faire usage, non seulement pour mon étendard, mais même pour les lettres que j'écrivais, des noms du Sauveur du monde et de sa mère. A l'égard de la fortune qu'on prétend que j'attribuais

à cette bannière, je disais pour toute assurance aux soldats : « Entrez hardiment au milieu des An- » glais! et j'y entrais moi-même. » Charles VII laissa suivre l'horrible procès de cette héroïne sans rien tenter pour la sauver, bien qu'il eût pu essayer d'arrêter les Anglais, en les menaçant de faire périr ceux d'entre eux qu'il tenait prisonniers, s'ils la sacrifiait à leur atroce vengeance. Ce lâche abandon n'altéra cependant point la fidélité de Jeanne, et elle eut encore le courage, en montant sur le bûcher, de défendre cet ingrat monarque des injures que proférait contre lui le fanatique qui s'était chargé de la préparer à la mort.

Dunois.

Parmi ceux qui avaient suivi Jeanne d'Arc dans les combats, et qui l'avaient aidée à ramener la victoire sous les bannières de France, il faut distinguer le comte de Dunois. Ce seigneur, l'un des plus braves qui fussent alors, eut presque tout l'honneur d'avoir chassé les ennemis de la Normandie et de la Guienne. Charles lui donna le titre de *Restaurateur de la patrie,* lui fit présent du comté de Longueville, et l'honora de la charge de grand-chambellan de France. Il méritait ces récompenses.

Paroles de Lahire.

On peut juger de la piété de ces temps-là par celle d'un chevalier qui alors tenait une place dis-

tinguée à la cour comme à l'armée. Lahire, c'était le nom de ce chevalier, allant au combat, rencontra un prêtre, et lui demanda l'absolution. Le prêtre lui dit de se confesser. Lahire lui répondit qu'il n'en avait pas le temps, qu'il était trop pressé de tomber sur les Anglais, qu'au reste, il avait fait tout ce que les gens de guerre ont coutume de faire. Sur cette confession, le prêtre lui ayant donné l'absolution *telle qu'elle,* Lahire se mit à genoux et fit cette prière : « Dieu, je te prie que tu fasses » aujourd'hui pour Lahire autant que tu voudrais » que Lahire fît pour toi, s'il était Dieu et que tu » fusses Lahire. »

Ce chevalier, si familier avec Dieu, avait aussi son franc parler auprès du roi. Il était venu à la cour pour rendre compte à Charles VII d'une affaire importante. Ce monarque, occupé d'une fête qu'il voulait donner, lui en fit voir les apprêts, et lui demanda son avis. « Je pense, lui répondit Lahire, » que l'on ne saurait perdre son royaume plus gaî- » ment. »

Mot d'Agnès Sorel à Charles VII.

Agnès Sorel fut la maîtresse de Charles VII. Le peuple la détesta pour son faste, qui semblait insulter à la misère publique. On ne saurait non plus la louer à cause du rôle qu'elle jouait auprès du roi. Il serait cependant injuste de priver cette favorite de la gloire d'avoir participé au salut de l'état, en se servant de la tendresse de Charles

pour ranimer la vertu de ce prince. Le roi, paraissant un jour déterminé à se réfugier aux extrémités de la France méridionale, et à abandonner le reste de son royaume aux Anglais, Agnès lui demanda la permission de se retirer de sa cour. Le monarque, alarmé, voulut savoir le motif de son départ, et dans quelle demeure elle allait se fixer. Elle lui répondit que les astronomes l'ayant assurée qu'elle serait aimée par le plus grand roi de l'Europe, elle allait trouver le roi d'Angleterre, que probablement cette prédiction désignait, puisque Sa Majesté paraissait renoncer à ce glorieux titre. Charles sentit la leçon : l'amour de sa maîtresse lui rendit l'amour de la gloire, et il resta. La belle Agnès gouverna le faible Charles VII jusqu'à sa mort, arrivée en 1450. François Ier écrivit de sa main, au bas de son portrait, les quatre vers suivans :

Gentille Agnès, plus d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonnain, ou bien dévôt ermite.

Terreurs de Louis XI.

Louis XI avait été mauvais fils, il fut mauvais roi, et parut se plaire à opprimer ses peuples. Il faut attribuer à son caractère ombrageux et à sa cruauté naturelle les exécutions multipliées qui eurent lieu sous son règne. On raisonnerait mal en les représentant comme des exemples faits par

un prince politique pour intimider les factieux, alors fort communs, et se placer dans la position où il est nécessaire qu'un souverain se trouve vis-à-vis de ses premiers sujets : on le vit assister lui-même à ces exécutions, dont quelques-unes furent remarquables par des raffinemens de barbarie dignes des Néron et des Caligula. S'il n'avait paru qu'aux plus importantes, on pourrait dire qu'il le fit peut-être dans le dessein d'inspirer plus de terreur à ceux qui aurait été tentés d'imiter de grands coupables ; mais il montra dans les plus petites occasions, l'horrible plaisir qu'il trouvait à jouir du supplice des malheureux condamnés. Dans le temps que le duc de Bourgogne était en guerre avec lui, les Bourguignons s'approchèrent de la capitale. Un homme, ayant répandu l'alarme en criant : « Rentrez dans vos maisons et fermez vos » portes, car les Bourguignons sont dans la ville, » fut condamné au fouet. Le roi assista à l'exécution de la sentence de ce misérable, et y prit un cruel plaisir ; on l'entendit même crier au bourreau : « Battez fort, et n'épargnez point ce paillard, car » il a bien pis mérité ! » Voilà bien de la barbarie, et de cette barbarie basse et ignoble qui ne peut que faire mépriser et détester un souverain par ses sujets.

Louis XI trouva son châtiment dans les mesures mêmes qu'il prit, sur la fin de sa vie, pour assurer son existence contre ceux qu'il croyait sans cesse occupés à conspirer sa mort. Nos lecteurs y trou-

veront une leçon terrible ; c'est une instruction morale qui convient à tous les hommes, que l'exemple de l'un d'entre eux vivant comme un proscrit au milieu des grandeurs, pour avoir abusé de son rang et de son pouvoir.

Il s'était retiré au château du Plessis-lès-Tours. Il fit creuser autour de ce château un fossé large et profond, sur lequel on jeta deux ponts-levis qui ne s'abaissaient qu'à une certaine heure. En deçà du fossé, il fit planter une barrière de gros treillage de fer ; les murailles même furent hérissées de longues broches garnies de pointes; les portes furent défendues par des bastions et des guérites de fer. Quatre cents archers veillaient jour et nuit autour de cette effrayante demeure, et avaient ordre de tirer sur tous ceux qui approcheraient avant de s'être fait connaître. On avait semé dans la campagne voisine dix-huit mille chausses-trappes, pour en défendre l'accès à la cavalerie; dans l'intérieur de la cour étaient rangées en deux files de grosses chaînes de fer attachées à des boulets, où l'on enchaînait les malheureux, souvent pour des causes assez légères. Au dehors, et pour servir d'avenues, Louis avait fait planter un grand nombre de gibets, où le prévôt Tristan, son *terrible compère,* faisait suspendre, sans forme de procès, les victimes des soupçons et des vengeances du monarque. Personne ne logeait dans le château, excepté quatre ou cinq officiers qui, chargés de l'exécration publique, et s'attendant à tomber entre les

mains de la justice après la mort de leur maître, avaient le plus grand intérêt à lui prolonger la vie. Les princes du sang, les propres filles du roi, ne pouvaient y entrer, à moins qu'ils ne fussent mandés. Lorsque Anne de France, le sire de Beaujeu son mari, et le comte de Dunois, amenèrent de Flandre la jeune dauphine, Louis ayant aperçu, des fenêtres de son palais, le cortége qui les suivait, en fut effrayé, et se hâta d'envoyer au devant d'eux des officiers de confiance pour examiner s'ils ne cachaient point d'armes sous leurs vêtemens.

Courage d'un seigneur bourguignon.

On n'approchait de Louis XI qu'en tremblant: cependant le caractère français ne se plia pas toujours à la crainte qu'il semblait se plaire à inspirer. Étant dauphin, il avait trouvé, contre son père, un asile et des secours chez le duc de Bourgogne; devenu roi, il prétendit soumettre les états de ce prince à la gabelle. Le duc ayant envoyé le seigneur de Chimey pour lui faire des représentations à cet égard, le monarque, après avoir long-temps évité d'entrer en explication avec lui, finit par lui dire dans un moment d'impatience : « Quel homme » est donc le duc de Bourgogne? est-il autre ou » d'autre métal que ne sont les autres princes ou » seigneurs de mon royaume?—Oui, sire, repartit » Chimey, le duc de Bourgogne est autre et d'autre » métal que les autres princes de votre royaume!

» car il vous a donné asile et soutenu contre la vo-
» lonté du roi Charles votre père, ce que d'autres
» princes n'eussent voulu ni osé faire. » Le roi, interdit d'une réponse si hardie, rentra sur-le-champ. Le comte de Dunois, s'approchant du seigneur de Chimey, lui demanda comment il avait osé s'exprimer avec tant de liberté en parlant à un prince aussi absolu que Louis XI : « Si j'eusse été cin-
» quante lieues loin, répondit-il, et que j'eusse
» pensé que le roi m'eût voulu dire ce qu'il m'a dit
» de monseigneur mon maître, je fusse retourné
» pour lui dire ce que je lui ai répondu. »

Fermeté de la Vaquerie, premier président du parlement.

Jean de La Vaquerie, premier président du parlement de Paris, se fit admirer par un trait de courage plus beau encore que celui que nous venons de rapporter. Le roi avait donné des édits trop onéreux au peuple ; ce digne magistrat, justement renommé à cause de sa probité et de son zèle à soutenir les intérêts des citoyens, vint, à la tête du parlement, trouver Louis XI, et lui dit : « Sire, nous venons remettre nos charges entre
» vos mains, et souffrir tout ce qu'il vous plaira,
» plutôt que d'offenser nos consciences. » Cette fermeté fit impression sur le monarque ; il révoqua ses édits.

Le médecin de Louis XI.

Louis XI, avec un caractère despotique et cruel qui le rendit le fléau de son temps, avait cependant un médecin qui le rançonnait sans cesse et ne le ménageait jamais. Ce docteur, nommé Jacques Cottier, s'était fait donner nombre de dignités et de seigneuries, outre dix mille écus de gages qu'il fallait lui payer chaque mois. Commines rapporte qu'il était néanmoins si rude dans sa manière de parler au roi, que l'on ne dirait point à un valet ce qu'il osait lui dire. Cottier n'avait pris et ne conservait cet empire sur le prince, qu'en lui persuadant que ses soins seuls pouvaient prolonger son existence. Il le lui rappelait souvent avec sa brutalité ordinaire : « Je sais bien, lui disait-il, qu'un matin vous » m'enverrez comme vous faites d'autres ; mais je » jure Dieu que vous ne vivrez pas huit jours après. » Louis se plaignait à tout le monde de cet insolent médecin ; mais il ne l'eût osé changer, parce qu'il aimait beaucoup la vie, et qu'il eût tout souffert, tout sacrifié pour la conservation d'un bien dont il jouissait si tristement. Il entretenait aussi des astrologues à sa cour ; car personne ne porta peut-être plus loin que lui la superstition. Irrité contre un de ces imposteurs qui avait prédit la mort de sa maîtresse, il le fit venir, bien résolu de ne le point épargner : « Toi qui prévois tout, lui dit-il, quand » mourras-tu ? — Sire, je mourrai trois jours avant

» votre majesté, » lui répondit avec tranquillité l'astrologue. Cette présence d'esprit le sauva; on eu grand soin de sa personne. Ces traits ne doivent pas être perdus pour la morale; ils prouvent que le méchant, en rendant malheureux tout ce qui l'entoure, fait retomber sur lui-même la coupe du malheur.

Titre de majesté donné au roi de France.

Ce fut à commencer du règne de Louis XI que l'on donna le titre de *majesté* au roi de France; jusque-là il n'avait reçu que celui d'*altesse*.

Intrépidité des femmes de Beauvais.

La ville de Beauvais, assiégée par le duc de Bourgogne, fut défendue par tous ses habitans, sans distinction de sexe. Les hommes allaient être forcés dans un assaut général, lorsque les femmes, conduites par Jeanne Hachette, vinrent à leur secours, armées de pierres, de feux grégeois et de plomb fondu; elles repoussèrent l'ennemi, qui leva le siége le jour suivant. Le roi, en récompense de ce trait de dévoûment, ordonna que toutes les années on célébrerait une messe solennelle à pareille époque, et que dans la procession qui se ferait ensuite, les femmes précéderaient les hommes; qu'elles y seraient vêtues de leurs habits de noces; et qu'à dater de son ordonnance, leur parure, pour

tous les autres jours de l'année, serait entièrement à leur volonté.

Établissement des postes.

Ce fut Louis XI qui établit les postes. Il n'eut pour but, dans cet établissement, que son avantage particulier. Les courriers n'étaient alors chargés que des affaires du roi, mais aussi couraient-ils à ses dépens. « Maintenant, dit Mézerai, ils portent aussi les paquets des particuliers ; si bien que, par l'impatience et la curiosité des Français, il s'en est fait un avantage encore plus grand pour les coffres du prince, que pour la commodité publique. »

Découverte du Nouveau-Monde.

Ce fut sous ce règne, en 1492, que Christophe Colomb découvrit l'Amérique, découverte bien inattendue, et qui a produit la plus grande révolution dans les habitudes et les mœurs des trois quarts du genre humain.

Découverte de l'imprimerie.

Une autre découverte qui a encore plus contribué à changer nos mœurs, c'est celle de l'imprimerie. Elle est due à un gentilhomme de Mayence, appelé *Guttemberg*. Il imagina de graver en relief, sur des planches de bois ou de cuivre, les livres qu'il voulait imprimer. Cette première invention fut suivie d'une seconde beaucoup plus ingénieuse :

ce fut de sculpter des lettres de bois ou de métal, séparées les unes des autres, et que l'on pouvait employer pour toutes sortes de *compositions*. C'était un grand pas de fait, mais on n'était encore qu'à moitié du chemin; on trouva ensuite le secret de fondre des caractères, et alors l'imprimerie fut inventée. On croit que c'est dans Strasbourg que Guttemberg fit ses premiers essais typographiques, vers l'an 1440 ou 1444; mais ayant épuisé ses fonds, il retourna à Mayence, sa patrie, où il forma une société avec *Jean Faust*, orfèvre. Le premier ouvrage considérable qui soit sorti de leurs presses est une Bible sans date, et qu'on présume être de l'an 1450. La beauté des caractères, quoique de bois, est une si parfaite imitation de l'écriture à la main, que les exemplaires furent débités aux prix des plus rares manuscrits. Ce fut *Schæffer*, nouvel associé et gendre de Faust, qui trouva l'art de fondre les caractères mobiles. L'imprimerie fut appelée en France par *Guillaume Fichet* et *Jean de la Pierre*, docteurs en théologie de la faculté de Paris. Ces deux savans personnages engagèrent, vers 1469, *Ulric Géring*, *Martin Krantz* et *Michel Friburger*, imprimeurs de Mayence, à venir exercer leur art dans notre capitale. On leur fournit un logement commode dans le collége de Sorbonne, où ils formèrent leur établissement. Géring, ayant amassé de grands biens, fit des fondations très considérables aux colléges de Sorbonne et de Montaigu.

État des lettres.

Les lettres et la langue firent peu de progrès sous les règnes agités de Charles VI et de Charles VII : on écrivait beaucoup cependant ; mais peu d'ouvrages ont mérité de survivre. Monstrelet n'est consulté que comme historien, et se trouve bien au-dessous de Froissard, quoique venu après lui. Parmi les poètes, on ne se souvient guère que de Villon, que l'on estimait encore sous François Ier, et qui est regardé par Boileau comme celui qui *débrouilla l'art confus de nos vieux romanciers*. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais absolument sans mœurs et sans probité. Ses friponneries le firent condamner au dernier supplice ; et il eût été exécuté, si Louis XI ne lui eût donné sa grâce. Ses ouvrages se ressentent beaucoup de la corruption de ses mœurs : on peut en prendre une idée par ce quatrain qu'il composa immédiatement après avoir entendu prononcer la sentence qui le condamnait à mort :

Je suis Français, dont ce me poise,
Né de Paris, emprès Pontoise.
Or, d'une corde d'une toise
Saura mon col que mon cul poise.

Un homme qui eut véritablement du génie, et dont les écrits ont survécu avec gloire à toutes les rapsodies du temps, c'est *Philippe de Commines*, que Louis XI et Charles VIII ont honoré de leur amitié. Ses mémoires ont toujours été distingués

par les gens de mérite. On trouve en lui, selon Montaigne, avec ce beau naturel qui lui est propre, le langage doux et agréable d'une naïve simplicité. L'historien vieilli dans les affaires amuse les lecteurs frivoles, et instruit les politiques; c'est le seul écrivain qui montre le peu de progrès que la langue avait fait depuis Charles V.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Louis XII pardonne à ses ennemis, en montant sur le trône.

Louis XII fut le meilleur de nos rois. Les commencemens de son règne firent présager tout ce qu'on en devait attendre. En montant sur le trône, il diminua les impôts d'un dixième, et il confirma tous les officiers qui avaient servi son prédécesseur, dans leurs charges et dans leurs emplois. A la mort de Louis XI, Charles VIII, qui devait lui succéder, n'étant pas encore en âge de tenir les rênes du gouvernement, elles avaient été confiées à Anne de France, sa sœur, épouse de Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu. Cette dernière disposition de Louis XI était devenue la cause d'une guerre civile, à la faveur de laquelle Louis, alors duc d'Orléans, avait essayé de se saisir de l'autorité. Par suite des événemens de cette guerre civile, Louis, devenu prisonnier, s'était vu condamné à essuyer toutes les rigueurs de la captivité la plus dure. Lorsqu'il fut

roi, quelques courtisans lui conseillèrent de tirer vengeance de ceux qui, dans cette occasion, s'étaient montrés ses ennemis, et surtout de La Trémouille, qui l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin : « Un roi de France, répondit Louis, » ne venge point les querelles d'un duc d'Orléans; » si La Trémouille a bien servi son maître contre » moi, il me servira de même contre ceux qui se- » raient tentés de troubler l'état. »

Lorsqu'on lui présenta la liste des officiers du roi son prédécesseur, il marqua d'une croix rouge les noms de ses ennemis les plus opiniâtres, sans déclarer autrement ses intentions. Ils en furent avertis; et craignant que la punition ne se bornât pas à la perte de leurs offices, ils se cachèrent, et employèrent de puissans protecteurs pour obtenir leur pardon : « En apposant à leur nom le sceau de » la rédemption, dit Louis, j'ai cru avoir annoncé » assez clairement que tout était pardonné : Jésus- » Christ est mort pour eux comme pour moi. »

Un homme de la cour lui demandait la confiscation des biens d'un riche bourgeois d'Orléans, qui s'était ouvertement déclaré contre lui avant son avénement au trône : « Je n'étais pas son roi, ré- » pondit le prince, lorsqu'il m'a offensé; en le de- » venant, je suis devenu son père : je dois lui par- » donner et le défendre. »

Bonne foi et générosité de Louis XII.

Louis XII et Ferdinand, roi d'Espagne, se fai-

saient la guerre à l'occasion du royaume de Naples. Ferdinand, méditant une perfidie qui ne pouvait s'accomplir qu'à quelque temps de là, envoya en France l'archiduc Philippe, son gendre, pour amuser le roi par des propositions d'accommodement. L'archiduc était de bonne foi, et croyait sincère la négociation dont on l'avait chargé. Quand la perfidie de Ferdinand vint à se découvrir, il se livra au plus violent désespoir, raconta les instances que son beau-père lui avait faites pour l'engager à se charger de cette négociation, produisit ses instructions, et supplia le roi d'examiner lui-même s'il y avait contrevenu en aucun point, implorant pour le reste sa justice et sa clémence. Louis, offensé que ce jeune prince pût le soupçonner capable d'une lâche vengeance, répondit qu'il ne punissait point l'innocent pour le coupable; que l'archiduc était venu dans ses états sur la foi du serment, qu'il pouvait y séjourner, ou s'en retirer en toute liberté, suivant qu'il le jugerait à propos : « J'aime » mieux, ajouta-t-il, perdre, s'il le faut, un royau- » me, dont la perte, après tout, peut être réparée, » que de perdre l'honneur, qui ne se répare point. »

Les états-généraux déferent à Louis XII le titre de *Père du Peuple*.

Le discours par lequel l'orateur des états-généraux offrit, en 1506, le titre de *Père du peuple* à Louis XII, fera connaître tous les bienfaits que la nation avait déjà reçus de lui à cette époque. « Sire,

dit cet orateur, dès votre avénement à la couronne, votre sagesse a dissipé les orages qui avaient toujours paru inséparables d'un nouveau règne; votre magnanimité a rassuré ceux qui tremblaient d'avoir encouru votre indignation; image de Dieu sur la terre, vous n'avez vengé vos injures que par des bienfaits; père commun, vous n'avez vu dans tous vos sujets que des enfans tendres et soumis. En vain des voisins jaloux, comptant sur nos divisions ordinaires, s'étaient préparés à ravager nos provinces; battus, repoussés, ils ont demandé humblement la paix. Dans ces temps d'alarme et de troubles, où les revenus ordinaires de la couronne paraissaient insuffisans, vous avez soulagé le peuple; les tailles ont été diminuées d'un tiers. Des soins plus glorieux encore ont signalé les commencemens de votre règne; des lois sages ont assuré la fortune des citoyens; les abus qui s'étaient glissés jusque dans le sanctuaire de la justice ont été retranchés; et, ce que nos pères n'auraient osé ni prévoir ni espérer, le laboureur n'a pas tremblé à l'approche du guerrier; et, pour me servir de l'expression du prophète, le mouton bondit au milieu des loups, et le chevreau joue parmi les tigres. Quelles actions de grâces peuvent vous rendre des sujets que vous avez protégés, enrichis? comment s'acquitteront-ils de leurs obligations? Daignez, Sire, accepter le titre de *Père du peuple*, qu'ils vous défèrent aujourd'hui par ma voix. »

Courage de Louis XII.

Ce fut surtout à la bataille d'Aignadel, gagnée sur les Vénitiens, que Louis XII montra son courage : il combattit dans les endroits les plus périlleux. Quelques-uns de ceux qui l'entouraient lui ayant représenté qu'il s'exposait trop, incapable lui-même de peur, il parut attribuer ces représentations à la crainte qu'ils avaient du danger : « Ce n'est rien ! leur dit-il, ceux qui ont peur n'ont » qu'à se mettre à couvert derrière moi. » Un mot de la Trémouille contribua beaucoup, dit-on, à exciter l'ardeur des troupes françaises dans cette journée mémorable. « Enfans, criait ce guerrier » aux soldats, enfans, le roi vous voit ! »

Louis XII était avare du sang de ses guerriers.

Ce prince, quoique brave et ne redoutant pas la guerre, aimait trop ses sujets pour se jouer de leur vie. On l'entendit dire, après la bataille de Ravenne, dont le gain avait coûté beaucoup de sang : « Je voudrais n'avoir plus un pouce de terre en Italie, et pouvoir à ce prix faire revivre mon neveu » Gaston de Foix et tous les braves qui ont péri avec » lui. Dieu nous garde de remporter jamais de telles » victoires ! »

Sa bienveillance pour les cultivateurs.

Il voulait aussi qu'on respectât les gens de la

campagne, et qu'on ne leur fît jamais éprouver de vexations. Un gentilhomme de sa maison ayant maltraité un paysan, il ordonna qu'on retranchât le pain à cet officier, et qu'on ne lui servît plus que du vin et de la viande. Le gentilhomme s'en plaignit. Louis XII lui demanda si les mets qu'on lui servait ne suffisaient pas. Sur sa réponse négative : « Pourquoi donc, reprit le roi, êtes-vous assez peu » raisonnable pour maltraiter ceux qui vous mettent » le pain à la main? »

Amour de Louis XII pour la justice.

Son édit de 1499, éternellement recommandable, a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui rendent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonna, par cet édit, *qu'on suivît toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher au monarque.*

Mort de Louis XII.

Lorsque les crieurs publics annoncèrent dans les rues de Paris : *Le bon roi Louis, père du peuple, est mort*, mille accens de douleur se firent entendre ; des torrens de larmes coulèrent de tous les yeux. La désolation de la capitale n'approcha point encore de celle des provinces, et surtout des campagnes ; car c'était là que Louis était véritablement adoré. Lorsqu'il traversait une province, les paysans, abandonnant leurs travaux, bordaient les chemins, les couvraient de verdure, et faisaient re-

tentir l'air d'acclamations ; après l'avoir vu dans un endroit, ils couraient à perte d'haleine pour le mieux contempler une seconde fois ; dans les villes où il séjournait, il était réduit, pendant plusieurs heures, à ne pouvoir sortir de son appartement, tant la foule était grande devant la maison ! Ceux qui pouvaient parvenir à toucher sa mule, sa robe, ses bottes, baisaient leurs mains d'aussi grande dévotion que s'ils eussent touché quelques saintes reliques : « C'est lui, s'écriaient-ils, qui fait régner la justice parmi nous, qui féconde nos moissons, qui nous a préservés des pilleries des gens d'armes, et qui, le premier, nous a fait goûter les douceurs de la paix et de la concorde. » Malgré les guerres que soutint ce bon prince, la population de la France s'augmenta considérablement sous son règne, qui vit aussi fleurir la culture et le commerce. Cet accroissement de richesses nationales fut l'effet non seulement de sages réglemens du monarque, mais encore de son attention à les faire observer, et du choix des hommes à qui il en confiait l'exécution. Non content d'apporter toutes les précautions imaginables pour ne faire que de bons choix, Louis s'assurait par lui-même de la manière dont la justice était rendue : toutes les fois qu'il séjournait à Paris, il allait familièrement au Palais, monté sur sa petite mule, sans suite et sans s'être fait annoncer ; il prenait place parmi les juges, écoutait les plaidoyers, et assistait à toutes les délibérations.

Cet excellent prince trouva des détracteurs par-

mi ses sujets : les sangsues publiques n'aiment point les souverains qui s'occupent des détails du gouvernement, forcent leurs officiers à remplir exactement les devoirs de leurs charges, et garantissent les simples particuliers des vexations des gens en place ; et le plus grand éloge qu'on puisse faire de Louis XII, c'est que les ennemis de ses vertus témoignèrent hautement et impunément la mauvaise humeur qu'elles leur donnaient : on joua le *bon roi* sur les théâtres, après une maladie dangereuse qui avait menacé les jours de Louis, et qui avait causé les plus vives alarmes et la plus profonde tristesse à tous les vrais Français ; des comédiens osèrent le produire sur la scène, pâle et défiguré, la tête enveloppée de serviettes, et entouré de médecins qui consultaient entre eux sur la nature de son mal. S'étant accordés à lui faire avaler de l'or potable, le malade se redressait sur ses pieds, et paraissait ne plus sentir d'autre infirmité qu'une soif ardente. Informé du succès révoltant de cette farce, Louis dit froidement : « J'aime beaucoup mieux faire rire les courtisans de mon avarice, que de faire pleurer mon peuple de mes profusions. » On l'exhortait à punir ces comédiens insolens : « Non, dit-il, ils peuvent nous apprendre des vérités utiles ; laissons-les se divertir, pourvu qu'ils respectent l'honneur des dames. »

Georges d'Amboise.

Louis XII eut un grand ministre, Georges d'Am-

boise. « Le cardinal d'Amboise, dit l'abbé Béraud, sans avoir, au degré suprême, toutes les vertus qui ont signalé les évêques du premier âge de l'Église, en eut toutefois qui, dans tous les temps, feront désirer des prélats qui lui soient comparables; il réunit, d'ailleurs, toutes les qualités sociales et politiques qui font les ministres et les citoyens précieux : magnifique et modeste, libéral et économe, habile et vrai, aussi grand homme de bien que grand homme d'état, le conseil et l'ami de son roi, tout dévoué au monarque et très zélé pour la patrie, ayant encore à concilier les devoirs de légat du saint-siége avec les priviléges et les libertés de sa nation, les fonctions paternelles de l'épiscopat avec le nerf du gouvernement, et le caractère même de réformateur des ordres religieux avec le tumulte des affaires et la dissipation de la cour, partout il fit le bien, réforma les abus, et captiva les cœurs avec l'estime publique. » Son ambition était de devenir pape ; mais ce n'était, disait-il, que pour travailler à la réforme des abus et à la correction des mœurs. Il avait été aumônier de Louis XI, et était tombé dans la disgrâce sous le règne de Charles VIII, ayant suivi le parti de Louis XII, alors duc d'Orléans. Lorsque ce prince monta sur le trône, les honneurs devinrent naturellement le partage de celui qui avait suivi sa fortune.

Gaston de Foix.

Parmi les guerriers qui illustrèrent les armes

françaises, on remarque Gaston de Foi, neveu du roi. Il lui était cher. Louis redisait sans cesse avec complaisance : « Gaston est mon ouvrage ; c'est moi » qui l'ai élevé, et qui l'ai formé aux vertus qu'on » admire déjà en lui. » Le jeune guerrier méritait cet éloge. Il n'en jouit pas long-temps ; il fut tué à la bataille de Ravenne, n'ayant encore que vingt-quatre ans.

Dévoûment de La Palisse.

La Palisse fut aussi un officier très distingué, et qui rendit des services très importans à Louis XII. On cite de lui un trait de dévoûment qui mérite de passer à la postérité. Il venait d'être fait prisonnier par les Espagnols. Gonsalve, qui, sous les murs de Rubos, commandait les ennemis, le menaça de la mort s'il n'obligeait pas son lieutenant à lui rendre la citadelle, qu'il tenait encore, bien que la ville fût déjà prise. La Palisse, conduit au pied des murailles, appela en effet son lieutenant, mais pour lui donner des ordres bien différens de ceux qu'on attendait de lui : « Cornon, lui dit-il, Gonsalve, que » vous voyez, menace de m'ôter la vie si vous ne » vous rendez promptement. Mon ami, vous devez » savoir en quel état est la citadelle : regardez-moi » comme un homme déjà mort ; et si vous avez quel- » que espoir de tenir jusqu'à l'arrivée du secours » que nous attendons, faites votre devoir. » Gonsalve fut touché de ce noble dévoûment, épargna

la vie du héros, et voulut qu'on prît le plus grand soin des blessures qu'il avait reçues avant de se rendre.

Commencement de Bayard.

Bayard contribua aussi à la gloire de ce règne. Ce chevalier, que l'on surnomma le *Chevalier sans peur et sans reproche*, était né en Dauphiné, d'une famille noble et ancienne. Il fut d'abord page de Philippe, comte de Baugé, alors gouverneur de Lyon. Charles VIII, l'ayant vu chez ce seigneur, le lui demanda, et le mena en Italie, en 1495. Le jeune Bayard s'y distingua; mais ce fut sous Louis XII qu'il commença à acquérir cette renommée qui fit que, par la suite, on le proposa pour exemple à tous ceux qui suivaient la carrière des armes. Il contribua beaucoup à la conquête de Milan, en 1499, et refusa la vaisselle que plusieurs villes du Milanez avaient offerte pour se rendre les généraux français favorables.

Courtoisie de Bayard.

En 1521, il s'immortalisa par un trait de grandeur d'ame et de générosité qui excita une admiration générale. Il fut blessé à la prise de Bresse: on le porta dans l'une des maisons de cette ville, pendant que toutes les autres maisons étaient livrées au pillage et à la dévastation. La maîtresse de cette maison, femme recommandable par sa nais-

sance et par ses vertus, vint se jeter aux genoux du chevalier, en lui disant d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ah! seigneur, sauvez-moi la vie, sau-
» vez l'honneur à mes filles.—Rassurez-vous, Ma-
» dame, lui répondit Bayard, votre vie et leur hon-
» neur seront en sûreté tant que j'existerai. »
Bayard tint parole à son hôtesse, qui, en revanche, lui prodigua les soins les plus assidus. Quand le chevalier fut guéri, et qu'il eut fixé le jour de son départ, cette dame, entrant dans sa chambre, se mit à genoux, et lui dit : « Monseigneur, nous vous
» devons la vie, tous nos biens vous appartiennent
» par le droit de la guerre; mais, après tant de
» preuves de générosité que vous nous avez déjà
» données, nous osons espérer que vous daignerez
» vous contenter de ce faible tribut. »

En même temps elle fit déposer sur la table du chevalier un coffre d'acier plein de ducats. « Ma-
» dame, lui dit Bayard, combien y en a-t-il?—Mon-
» seigneur, répondit-elle en tremblant, il n'y en a
» que deux mille cinq cents : c'est tout ce que nous
» avons pu en ramasser; mais si vous exigez davan-
» tage, nous aurons recours à nos amis.—Croyez,
» Madame, reprit le chevalier, que je n'ai pas ou-
» blié les bons traitemens que j'ai reçus chez vous,
» et qu'ils sont plus précieux à mes yeux que cent
» mille ducats : ainsi reprenez votre argent, et comp-
» tez toujours sur mon amitié. » Il lui tendit la main pour la relever; mais elle protesta qu'elle ne quitterait point cette posture qu'il n'eût accepté son

présent. » Eh bien! lui dit-il, je le reçois; mais ne » m'accorderez-vous pas, à votre tour, la satisfac- » tion de faire mes adieux à vos aimables filles? » Tandis qu'elle allait les chercher, le chevalier partagea cet argent en trois lots. « Mesdemoiselles, » leur dit-il en les voyant entrer, les sentimens que » vous m'avez inspirés ne s'effaceront jamais de » mon cœur : je ne savais comment reconnaître les » soins que vous avez pris de moi pendant ma mala- » die, car les gens de ma profession ne sont guère » chargés de bijoux; voilà deux mille cinq cents du- » cats dont je puis disposer, recevez-en chacune » mille comme un présent de noces, je vous en » prie; quant aux cinq cents qui restent, je les ai » destinés aux couvens de religieuses qui auront le » plus souffert, et j'exige encore que vous-mêmes » en fassiez la distribution. Fleur de chevalerie, s'é- » cria la mère, puisse Dieu qui souffrit la mort pour » nous, te récompenser diguement en ce monde et » en l'autre! » Les deux filles tombèrent à ses genoux, versèrent des larmes, gardèrent le silence. Obligées par Bayard d'emporter l'argent, elles vinrent présenter au chevalier chacune un bracelet tissu de leurs cheveux. « Ce don, répondit-il, je le » reçois bien volontiers. » Il se les fit attacher au bras, et promit qu'il ne les en ôterait point tant qu'ils dureraient.

Bayard vainqueur et prisonnier.

A la journée de Guinegate, où l'armée française

avait été battue, le chevalier Bayard, vivement poursuivi, tournait tête de temps en temps avec quinze hommes d'armes qui s'étaient rassemblés auprès de lui. Arrivé à un pont étroit, il soutint long-temps l'effort des ennemis, espérant que ses compatriotes allaient profiter de ce moment pour se rallier et pour revenir à la charge. Les ayant attendus vainement, et se voyant enveloppé de toutes parts, il dit à sa petite troupe qu'il était inutile de se faire hacher en pièces, et qu'il valait mieux se rendre. Quant à lui, apercevant un gendarme ennemi qui se reposait au pied d'un arbre, il piqua droit à lui, et lui portant l'épée sous la gorge : « Rends-toi, homme d'armes, lui dit-il, ou tu es » mort. » Le gendarme se rendit sans résistance : » Eh bien, reprit le chevalier, je suis le capitaine » Bayard ! je me rends aussi à vous ; voilà mon épée, » mais à condition que vous me la rendrez s'il vient » des Anglais qui veuillent m'insulter. » Après avoir passé cinq jours au camp, le chevalier dit au gendarme : « Mon gentilhomme, je m'ennuie ici ; faites-» moi reconduire sûrement au camp des Français. — » Et votre rançon ! reprit le gendarme. — Et la vô-» tre ! répondit Bayard, car vous étiez mon prison-» nier avant d'avoir ma parole. » La contestation était nouvelle : elle fut portée devant l'empereur et le roi d'Angleterre, qui décidèrent en faveur de Bayard. Voilà des exemples immortels pour notre jeunesse guerrière !

François Ier.

Louis XII étant mort sans laisser d'enfant mâle, François, comte d'Angoulême, monta sur le trône à l'âge de vingt-un ans; il en était le plus proche héritier, descendant de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI. Ce prince eut des défauts, mais de plus grandes qualités; sa franchise, sa loyauté, lui gagnèrent tous les cœurs. Il était surtout d'une bravoure extrême, exposant quelquefois sa vie pour sauver celle de simples soldats qu'il trouvait en danger.

Bataille de Marignan.

A la bataille de Marignan, qu'il gagna sur les Suisses en 1515, ayant aperçu dans la mêlée un simple cavalier engagé sous son cheval, de sorte qu'il ne pouvait agir, et deux Suisses près de lui qui allaient le tuer, il s'avança, quoiqu'il fût seul, écarta les deux Suisses l'épée à la main, et remonta le cavalier. Il paya constamment de sa personne pendant cette bataille, qui dura deux jours entiers, et qui fut aussi meurtrière que longue. Les deux partis, également excédés de fatigue, ayant pris quelques heures pour se reposer, ce fut sur un affût de canon que François Ier dormit, à cinquante pas d'un bataillon suisse. Le vieux maréchal de Trivulce disait que *les dix-huit batailles où il s'était trouvé étaient des jeux d'enfans, mais que celle de Marignan était une bataille de géans.*

Avant qu'on en vînt aux mains, le roi avait voulu être armé chevalier par le fameux Bayard. Bayard, après s'être rendu aux vœux du prince, dit en baisant son épée : « Glorieuse épée, qui aujourd'hui » as eu l'honneur de faire chevalier le plus grand » roi du monde, tu seras comme relique gardée ; » je ne t'emploierai jamais plus que contre les in- » dèles et ennemis du nom chrétien ! »

Mort de Bayard.

Ce chevalier, si justement célèbre sous le règne précédent, rendit encore de grands services sous celui de François Ier. Il contribua aux succès de la bataille dont nous venons de parler, se montra vaillamment au siége de Pampelune, et alla ensuite défendre pendant six semaines Mézières, place mal fortifiée, contre une armée de quarante mille hommes de pied et de quatre mille chevaux. Le comte de Nassau l'ayant sommé de se rendre, il répondit : « Je ne sortirai jamais d'une place que le roi m'a » confiée, que sur un pont fait du corps de ses en- » nemis. » Le conseil du roi avait résolu de brûler cette place, qui ne paraissait pas être en état de soutenir un siége. Bayard s'y opposa en disant à François Ier : « Il n'y a point de place faible là où il y a des gens de cœur pour la défendre. » Mais le moment approchait où sa patrie devait le perdre. Ce fut au champ d'honneur que la mort vint frapper le *Chevalier sans peur et sans reproche*.

Ayant suivi l'amiral Bonnivet en Italie, en 1523, l'année d'après, il reçut, à la retraite de *Romagnano,* un coup de mousquet qui lui cassa l'épine du dos. Il tomba en s'écriant : « Jésus, mon Dieu! je suis mort! » Il pria qu'on le mît sous un arbre, le visage tourné contre l'ennemi, « parce que, dit-il, ne lui ayant jamais tourné le dos, il ne voulait pas commencer dans ses derniers momens. » Il chargea d'Allègre d'aller dire au roi *que le seul regret qu'il avait en quittant la vie, était de ne pouvoir le servir plus long-temps.* Le connétable Charles de Bourbon, alors armé contre sa patrie, l'ayant trouvé dans cet état en poursuivant les Français, lui témoigna combien il le plaignait. Bayard lui répondit : « Ce n'est pas moi qu'il faut plaindre, mais vous, qui portez les armes contre votre roi, votre patrie et votre serment. » Pescaire, qui commandait l'armée espagnole, et qui passa peu après le connétable, envoya chercher sa tente, son lit, les plus habiles chirurgiens, et donna tous les ordres nécessaires pour qu'on prît soin du *bon chevalier :* tant une vertu éminente a de droit même sur un ennemi! Mais tous les secours furent inutiles, et Bayard expira bientôt. Quoique ce chevalier n'eût jamais commandé d'armée en chef, les troupes le regrettèrent comme si elles avaient perdu le meilleur des généraux. Plusieurs officiers et un grand nombre de soldats allèrent se rendre aux ennemis, pour avoir la consolation de le voir encore une fois. L'ennemi, se montrant généreux, ne voulut pas qu'ils restassent prisonniers.

Bataille de Pavie.

Ce fut le 24 février 1525 que se donna cette funeste bataille. François la perdit pour s'être laissé emporter trop aveuglément à son courage : il poursuivait vivement les ennemis, qu'il craignait de voir lui échapper ; ils profitèrent bientôt de l'avantage que leur donnait le nombre, et ils l'entourèrent. Il se défendit avec une valeur extraordinaire : il avait tué de sa main Ferdinand de Castriot, marquis de Saint-Ange ; il renversa encore six ennemis. Son cheval ayant été tué sous lui, il se défendit encore long-temps à pied, presque seul au milieu d'un tas de morts, tant Français qu'ennemis. C'est en vain qu'on lui criait de tous côtés de se rendre ; il n'en voulait rien faire, aimant mieux mourir en combattant, que de s'exposer à la brutalité des soldats qu'il voyait déjà disputer entre eux à qui il appartiendrait après sa prise. Un guerrier inconnu vint se ranger à ses côtés, et l'aida de son épée à repousser la soldatesque qui se précipitait sur lui : c'était Pompérant, qui avait accompagné la fuite du connétable de Bourbon, et qui ne craignit point en ce moment de se faire connaître. François consentit enfin à se rendre au comte de Lannoi, vice-roi de Naples, et le fit appeler. Celui-ci, étant arrivé, mit un genou en terre, reçut l'épée du roi, et lui en présenta une autre. « Monsieur de Lannoi, dit le malheureux » monarque, voilà l'épée d'un roi qui mérite d'être

» loué, puisque, avant de la perdre, il s'en est servi » pour répandre le sang de plusieurs des vôtres, et » qu'il n'est point prisonnier par lâcheté, mais par » un revers de fortune. » Il annonça son malheur à la duchesse d'Angoulême, sa mère, par ces mots, devenus célèbres : « Madame, tout est perdu, fors l'honneur. » Il ne recouvra sa liberté qu'un an après, par un traité onéreux, signé à Madrid, et qui ne fut exécuté qu'en partie.

Mot remarquable d'un Français.

Prêt à entrer en Provence, dont la perfidie du marquis de Saluces lui ouvrit les portes, Charles-Quint demanda à un gentilhomme français combien il y avait de journées jusqu'à Paris. « De journées ! » répondit le Français, Sire, si vous entendez par » ce mot des batailles, je vous assure qu'il y en aura » pour le moins une douzaine, à moins que les agres- » seurs ne soient battus dès la première. »

Modération de Vielleville.

François Ier voulait donner, en 1538, à Vielleville, depuis maréchal de France, la compagnie de gendarmerie que commandait Châteaubriant. Sur le refus qu'en fit cet officier, le roi lui demanda en quelle occasion il voulait obtenir un grade aussi honorable que celui-là. « Le jour d'une bataille, répon- » dit Vielleville, après que Votre Majesté aura vu de » mon mérite. Mais à cette heure, si je la prenais,

» tous mes compagnons tourneraient cet honneur
» en risée, et diraient que vous m'en auriez pourvu
» à la seule considération que j'étais parent de M. de
» Châteaubriant; et j'aimerais mieux mourir que
» d'être poussé à quelque grade que ce soit par une
» autre faveur que de mon service. »

Générosité de François Ier.

Les Gantois s'étant révoltés, en 1539, contre Charles-Quint, offrirent à François Ier de se rendre à lui avec le pays. Le roi, non seulement refusa généreusement, mais il accorda le passage à Charles-Quint, à la condition d'obtenir l'investiture du Milanez. Il le reçut avec les plus grands honneurs, sans même demander sa promesse par écrit. La franchise, qui faisait le fond de son caractère, le porta à se conduire en ami avec un ennemi rusé. A cette occasion, un fou de la cour, nommé Triboulet, dit qu'il avait écrit sur ses tablettes que Charles-Quint était plus fou que lui de s'exposer à passer par le royaume. « Mais, dit le roi, si je le laisse
» passer sans lui rien faire? — Cela est bien aisé!
» reprit Triboulet, j'effacerai son nom, et j'y met-
» trai le vôtre. » La comtesse d'Étampes, maîtresse en titre, lui conseilla de tirer parti de la circonstance. « Voyez, mon frère, cette belle dame, dit
» François à l'empereur, elle est d'avis que je ne
» vous laisse point partir que vous n'ayez révoqué
» le traité de Madrid. — Si l'avis est bon, il faut le

P. 260. GENEROSITÉ DE FRANÇOIS Ier.

Voyez, mon frère, cette belle dame, elle est d'avis que je ne vous laisse pas partir que vous n'ayez révoqué le traité de Madrid.

» suivre, » répondit Charles, sans paraître ému. Et ne suivant pas ce conseil, François Ier fit l'action d'une ame vraiment grande et généreuse : le parti contraire lui eût été plus avantageux, mais l'eût couvert d'opprobre. On ne doit le blâmer que de n'avoir pas pris ses précautions avec un homme qui n'avait pas la réputation de tenir sa parole. Charles fut effectivement à peine hors de la France, qu'il soutint qu'il n'avait rien promis.

Révolution qui se fait dans les mœurs.

Une révolution presque totale s'opérait dans les mœurs de la nation, depuis Louis XI.

Ce prince, en étendant sa puissance despotique sur les grands, avait rendu un service important à la France : il l'avait délivrée du brigandage que les seigneurs se permettaient sous le nom de guerre. Cette tranquillité forcée ne fut pas inutile à ces mêmes seigneurs; elle les invita à se civiliser un peu, et à sortir de la honteuse ignorance où ils se plaisaient à croupir. La galanterie et les charmes de la cour de François Ier achevèrent d'en faire d'autres hommes. Les femmes qui furent appelées à cette cour contribuèrent beaucoup à cette heureuse métamorphose : elles firent naître ces mœurs nobles et élégantes qui brillèrent avec éclat dans les dernières années de Louis XIII, et qui illustrèrent la première partie du règne de Louis XIV.

Les lumières firent de grands progrès à la même

époque. Les connaissances, étendues par les excursions hardies des Portugais et la découverte du Nouveau-Monde, donnaient de nouvelles idées, et préparaient des changemens dans les habitudes. L'imprimerie, en multipliant les moyens d'instruction, inspirait le désir même de s'instruire, et disposait les esprits à réfléchir, à comparer, à juger; elle créait en quelque sorte un nouveau peuple. Une autre cause concourut avec elle pour répandre le goût des sciences, et leur faire faire des progrès: ce fut la prise de Constantinople par les Turcs, en 1452. Un grand nombre de savans grecs, forcés d'abandonner leur patrie, vinrent chercher un asile en Italie et dans quelques autres états de l'Europe; ils apportèrent avec eux une connaissance plus exacte de leur langue, des manuscrits plus précieux de leurs meilleurs auteurs, et les préceptes de l'éloquence. Depuis long-temps l'idiome d'Homère et de Démosthène était négligé dans nos universités. Celle de Paris, attachée à ses usages antiques, et entièrement dominée par sa théologie scolastique, était à la veille de perdre sa considération et sa prépondérance, si François Ier ne l'eût tirée de cette léthargie. Ce prince, qui n'avait reçu lui-même qu'une éducation très superficielle, mais qui tenait de la nature un génie ardent et une insatiable curiosité, avait trouvé à la cour de Louis XII des savans d'un mérite distingué, tels que le cardinal Jean du Bellai, Guillaume Budée, maître des requêtes, Guillaume Cop, pre-

mier médecin, et Guillaume Parvi, confesseur du roi. N'étant encore que dauphin, il avait recherché leurs entretiens; devenu roi, il n'avait pas dédaigné de les admettre dans sa familiarité. Par leur canal, il lia un commerce épistolaire avec le célèbre Érasme, savant Hollandais, qui, sans fortune et sans état, tenait alors le sceptre de la littérature, dominait sur l'opinion publique, et était recherché de tous les souverains. Ces hommes estimables s'attachèrent à persuader au jeune monarque que le plus grand service qu'il pût rendre à l'humanité, le moyen le plus sûr d'acquérir une gloire durable, consistait à faire fleurir les lettres dans ses états, et qu'il n'y parviendrait qu'en perfectionnant l'éducation publique. Par leur conseil, il ranima l'étude des langues anciennes. La langue hébraïque s'enseignait en Allemagne, et était infiniment utile pour l'intelligence des livres saints; les écoles d'Italie cultivaient avec succès les lettres grecques et latines. François Ier, vers l'année 1530, fonda dans l'université de Paris trois chaires pour ces trois professions; il en ajouta une pour les mathématiques, science alors infiniment trop négligée, quoique indispensable pour la perfection de presque tous les arts; une pour la philosophie grecque et latine, et une pour la médecine.

Depuis la chute de l'empire romain, les professeurs n'avaient eu pour subsister que les faibles rétributions qu'ils tiraient de leurs écoliers. François Ier assigna deux cents écus d'or de gages à

chacun des professeurs qu'il venait d'instituer, et dont il se réserva la nomination. Cette munificence, dont on ne connaissait point d'exemple, l'attention qu'eut le monarque d'appeler de toutes les parties de l'Europe les savans les plus distingués pour remplir les nouvelles chaires, la familiarité dont il daigna quelquefois les honorer, le soin qu'il prit d'acquérir les manuscrits les plus précieux, firent retentir ses louanges du nord au midi; on le combla de bénédictions, et on lui déféra d'une voix unanime le glorieux surnom de *Père et Restaurateur des lettres*. C'est là son véritable titre à la gloire, et celui qui a couvert en partie le souvenir de ses fautes.

Pour donner plus de consistance à ce qu'il venait de faire en faveur de l'instruction publique, et pour mettre dans son nouvel établissement plus d'ensemble, en réunissant les professeurs qui enseignaient isolément, François Ier arrêta qu'un édifice serait élevé pour cette institution, qui devait porter le nom de *Collége royal;* mais ce projet ne fut point effectué. Malgré leur isolement, les nouveaux professeurs enseignèrent avec un succès si prodigieux, qu'on fut obligé de doubler et quelquefois même de tripler les chaires dans chaque profession. Outre les services qu'ils rendaient par leurs leçons de vive voix, ces savans respectables s'attachèrent à publier de bons ouvrages, et à augmenter nos richesses littéraires. Les uns composèrent des grammaires et des dictionnaires qui fa-

cilitaient l'étude des langues; d'autres, obtenant des congés, visitaient la Grèce pour y chercher d'anciens manuscrits dont ils donnaient les éditions, et qu'ils déposaient ensuite dans la bibliothèque du roi. Quelques-uns ne dédaignèrent pas d'associer à leurs fonctions celle d'imprimeur, afin de veiller par eux-mêmes à la correction des ouvrages qu'ils mettaient au jour. Ces soins, cette activité, ne furent point perdus : on commença à rougir de la grossièreté et de la barbarie du langage usité dans les écoles; on lut avec de nouveaux yeux, on étudia avec plus d'intérêt, et peu à peu on se proposa d'imiter les bons écrivains de Rome et d'Athènes. On conçoit facilement quel effet ces lumières naissantes durent produire sur l'esprit public.

Les fréquens voyages, les incursions et les séjours que les Français avaient faits en Italie depuis Charles VII, contribuèrent aussi beaucoup à la civilisation. Jusqu'au règne de François Ier, nous avions dû passer pour des barbares aux yeux des Italiens, et c'était avec justice. L'Italie, la première nation de l'Europe moderne qui se soit policée, avait des manufactures, un commerce étendu, des arts, une langue, une littérature, une poésie, lorsque nous en avions à peine les élémens. Dès la fin du treizième siècle, le Dante illustrait la langue toscane par un poëme bizarre, mais d'une invention hardie, plein de traits de génie et de pensées brillantes ou profondes. Cinquante ans après, Pétrar-

que donnait à la poésie italienne une délicatesse et une harmonie qu'elle n'avait point encore ; la prose, dans ce même temps, recevait de Bocace un pareil avantage. Une suite non interrompue d'écrivains plus ou moins ingénieux soutinrent la première gloire de la littérature italienne, jusqu'à l'Arioste, qui y mit le comble, et qui sembla marquer avec le Tasse le point de perfection où elle pouvait parvenir : l'Arioste florissait dans les premières années du seizième siècle. A la même époque, Michel-Ange et Raphaël faisaient admirer les prodiges de leurs pinceaux. Comment les Français, nés sensibles à tout ce qui est beau, auraient-ils pu voir de nouveaux moyens de gloire sans désirer de se les approprier ? L'Italie fut pour eux comme un théâtre d'émulation; et, s'il faut l'avouer, les écrivains italiens servirent encore plus de modèles à nos anciens auteurs français que les grecs et les latins, que l'on ne savait pas encore imiter.

Francois Ier, dans sa magnificence pour les lettres, sembla oublier notre langue et notre littérature. Cette langue cependant était devenue l'organe de la chaire, du barreau, des négociations, des traités; c'était la seule qui fût en usage à la cour et à la ville; François Ier lui-même la parlait et l'écrivait avec une sorte d'élégance : comment donc la négligeait-il au point de ne rien faire pour ses progrès? On ne peut imaginer d'autre cause, dit Garnier, que la docilité de ce prince pour les savans qui le dirigeaient, et qui, n'estimant les choses qu'en rai-

son de leur rareté, dédaignaient, comme un jargon barbare, une langue qu'on parlait dans les boutitiques. C'est à cette orgueilleuse indifférence, pour-

cet l'historien, qu'on doit attribuer la pédanterie et le mauvais goût qui continuèrent pendant plus d'un siècle à défigurer presque tous les ouvrages écrits en langue vulgaire. Malgré cette espèce d'abandon, la littérature française, par la seule impulsion des connaissances et des mœurs, fit de véritables progrès pendant le seizième siècle ; la langue s'épura ; la poésie fut plus régulière ; et la prose moins traînante. *Marot*, dans ses petites pièces de vers, se montra plein de grâce et de naturel, et fit voir la naïveté la plus simple à côté de l'esprit le plus fin. La langue, telle qu'elle était alors, convenait à son tour d'esprit enjoué et naïf ; elle l'a beaucoup servi, mais elle l'abandonna quand il voulut s'élever et traiter des sujets qui demandaient de la noblesse. Dans ses *Psaumes* et dans sa traduction des *Métamorphoses*, il est rampant, diffus, sans grâce, et même souvent ridicule. On ne peut plus maintenant lire ces tristes essais d'une langue qui n'était point formée, et qui n'avait ni la précision ni les termes qui conviennent aux sentimens élevés ; mais on relira toujours avec plaisir des vers tels que ceux-ci :

Sur une Vénus endormie.

Qui dort ici, le faut-il demander ?
Vénus y dort, qui vous peult commander.

Ne l'éveillez, elle ne vous nuira;
Si l'éveillez, croyez qu'elle ouvrira
Ses deux beaux yeux pour les vôtres bander.

Sur la mort d'un Moineau.

Las! il est mort! pleurez-le, demoiselles,
Le passereau de la jeune Maupas!
Un autre oiseau, qui n'a plumes qu'aux ailes,
L'a dévoré. Le connaissez-vous pas?
C'est ce fâcheux Amour, qui, sans compas,
Avecque lui se jetait au giron
De la pucelle, et volait environ
Pour l'enflamber et tenir en détresse;
Mais, par dépit, tua le passeron,
Quand il ne sceut rien faire à la maîtresse.

La prose offrait les mêmes avantages et les mêmes défauts que la poésie. *Jacques Amyot*, dont les traductions sont encore recherchées, a fait passer avec succès dans sa langue la bonhomie et l'espèce de naïveté qui règnent dans les écrits de Plutarque; mais il n'a pu de même conserver le langage mâle et fier des héros de l'antiquité. Ce n'est qu'au commencement du siècle suivant que la langue française a pris ce caractère noble et sage qui la distingue aujourd'hui; elle le doit en partie à Malherbe. Ce poète, né avec du génie, une oreille juste et délicate, et surtout avec cette patience qui ne craint point les obstacles, connut le premier le vrai génie de cette langue, s'attacha à bien saisir les nuances qui différencient des mots qui, au premier

abord, paraissent exprimer la même chose; rejeta les expressions basses et ignobles, donna du nombre et de l'harmonie à sa phrase, et, comme dit le législateur du Parnasse,

D'un mot mis à sa place enseigne le pouvoir.

Balzac, après lui, et en suivant peu après la même marche, réforma aussi la prose, et la rendit propre à exprimer tous les mouvemens de l'éloquence : la langue alors seulement put s'élever jusqu'au sublime.

Quelques-uns des beaux-arts furent plus heureux que la poésie, sous François Ier; l'architecture y déploya sa magnificence : Fontainebleau et plusieurs autres édifices sont des monumens de cette époque; le Louvre fut aussi commencé. Mais de tous les arts que François eut la gloire de faire fleurir, aucun ne s'approcha si près de la perfection que la sculpture : *Jean Goujon* retraça par ses ouvrages les beautés simples et sublimes de l'antiquité; s'il a quelquefois péché contre la correction, il n'a jamais cessé de consulter les Grâces; personne n'a été au-dessus de lui pour les figures de demi-relief. La peinture, malgré les chefs-d'œuvres des artistes d'Italie, ne fit pas les mêmes progrès en France; de tous les peintres français de ce temps, on ne se souvient guère que de *Jean Cousin* : son tableau du *Jugement universel*, quoique bizarre par la composition, est regardé comme un morceau très pré-

cieux, que l'on voit toujours avec un nouveau plaisir, et que, pour l'expression des figures, on ne peut étudier qu'avec fruit.

Une autre révolution qui s'opérait en France, comme dans une partie de l'Europe, et qui, après avoir déchiré le sein de l'Église, excita les peuples les uns contre les autres, ce fut le schisme élevé par un moine allemand, *Martin Luther*, et fortifié par par *Jean Calvin*, ecclésiastique français. On dut peut-être ces divisions funestes aux progrès naissans des lumières. Les peuples, plus éclairés, examinèrent avec des yeux moins prévenus les abus énormes et les superstitions ridicules qui déshonoraient la religion. Le clergé, profitant de la barbarie et de l'ignorance des siècles passés, s'était acquis une puissance et s'était créé des droits qui blessaient trop ouvertement les maximes de l'Évangile, pour que les hommes échauffés par des idées nouvelles ne parussent pas avec une sorte d'avantage en s'élevant contre ces abus condamnables. Mais, au lieu de se contenter d'une réforme nécessaire, comme l'annonçaient les disciples de Luther, on porta la main sur l'antique ouvrage du catholicisme, et l'on voulut changer ce que le temps avait consacré. Alors éclatèrent des deux côtés les passions les plus vives et les plus contraires, le zèle ardent et l'aveugle fanatisme, les persécutions et les vengeances, la religion et la haine : le nom sacré de Dieu couvrit les crimes des hommes, et sembla autoriser leurs fureurs. Malgré son carac-

tère généreux et bon, François Ier donna le signal des persécutions religieuses en France; l'horrible exécution de Mérindol et de Cabrières est une tache ineffaçable à sa mémoire. Mes ces tristes pages de notre histoire doivent être lues dans nos historiens les plus sages et les moins passionnés; il est utile d'apprendre, par l'expérience du passé, combien il est nécessaire de se mettre en garde contre les passions qui se présentent à nous avec le masque des vertus; elles sont terribles, parce qu'elles persuadent aux hommes les plus criminels qu'ils n'ont agi que pour l'avantage du ciel et de la terre : la conscience alors ne dit plus rien au cœur; tout est perdu.

Tels sont les principaux changemens qui se firent dans l'esprit public et dans les mœurs, pendant le seizième siècle : ils annonçaient en quelque sorte un autre peuple; et c'est en effet à partir de cette époque que les Français commencèrent à devenir ce qu'ils furent sous le règne immortel de Louis XIV.

Costume du temps de François Ier.

La mode fit adopter sous ce règne l'habit court et le pantalon, dont le haut était terminé par une baguette, à laquelle on ajouta ensuite les trousses que la baguette faisait tenir entr'ouvertes; ces trousses étaient boutonnées et quelquefois tailladées. On portait un pourpoint par-dessus, ou un manteau très ample ou très court, ou une espèce de houppelande sans manches ou avec des manches,

et dont le collet, large, coupé plus ou moins carrément, couvrait le haut du dos... Ce fut le roi qui amena la mode des cheveux courts.... « Dans mon jeune âge, dit Pasquier, nul n'était tondu, fors les moines. Advint que le roi François Ier, ayant été fortuitement blessé à la tête, d'un tison, par le capitaine de Lorges, sieur de Montgomeri, il ne porta plus longs cheveux. Sur son exemple, les princes premièrement, puis les gentilshommes, et finalement tous les sujets, se voulurent former; il n'y eut pas que les prestres se missent de la partie, ce qui eût été auparavant trouvé de mauvais exemple. » Ce fut à l'occasion des cheveux très courts qu'on renouvela la mode des calottes; et les ecclésiastiques, ayant voulu en porter, en demandèrent l'autorisation au pape, qui ne la leur donna, par indult, que moyennant 15 livres, et 60 livres pour ceux qui sollicitaient un bref. Les personnes chauves ou infirmes pouvaient bien en porter sans indult ni bref, mais elles ne devaient être attachées ni par des cordons, ni par des attaches; il fallait les quitter lorsqu'on servait à l'autel, pendant la lecture de l'Évangile, et le canon de la messe. Les laïques cependant quittèrent bientôt ces calottes; mais le clergé, tant séculier que régulier, les trouvant très commodes, les a conservées jusqu'à ce jour, et a fini par ne plus demander ni bref ni indult.

Sur les divers portraits de ce temps, on voit que que le devant des robes des dames était fermé par le haut, et ouvert depuis la ceinture jusqu'en bas;

les manches, d'abord un peu moins larges qu'auparavant; paraissent néanmoins plus grandes, à cause de leurs énormes paremens. Elles continuèrent de se coiffer avec le voile et le chaperon, comme sous le règne précédent, jusqu'à l'arrivée de la reine Éléonore; alors elles prirent la toque ou le petit chapeau, qu'elles plaçaient un peu sur l'oreille, et y attachaient un petit plumet. Elles commencèrent aussi à porter des fraises. (*Recherches sur les mœurs et les usages des Français.*)

C'est en 1550 que les Français se servirent, pour la première fois, des coches ou carrosses : il n'y eut d'abord que celui de la reine, et ensuite celui de Diane, fille naturelle de Henri II. Ces voitures, rondes et petites, ne pouvaient contenir que deux personnes; leur grandeur augmenta tellement et devint si incommode, que le parlement pria Charles IX d'en défendre l'usage dans Paris; et il ne fut maintenu qu'en faveur des voyageurs.

Discipline militaire.

En 1555, le maréchal de Brissac fit, à la tête d'une armée française, une action semblable à celle qui, sous le consulat de *Manlius Torquatus*, apprit aux soldats romains que le courage des guerriers doit toujours être subordonné à leur respect pour la discipline militaire. Il s'agissait d'attaquer un corps de douze cents gentilshommes espagnols retranchés sur une montagne. Brissac disposait ses

troupes pour aller les attaquer, lorsque, tout à coup, il entend des cris redoublés partir d'une des divisions de son armée; il lève les yeux, et aperçoit un soldat d'une taille avantageuse qui, sorti des rangs, court à l'ennemi, décharge à bout portant son arquebuse, la jette par terre, et, l'épée à la main, s'élance dans les retranchemens. Ses compagnons, après l'avoir inutilement appelé par leurs cris, s'élancent pêle-mêle après lui, pour le soutenir ou pour le dégager. Brissac ne pouvait arrêter ce mouvement : il ne voulut pas qu'il se terminât par la perte de ceux qui l'avaient fait, et donna aux deux autres divisions de son armée le signal de l'attaque. Elle réussit : les douze cents Espagnols furent taillés en pièces, après une vigoureuse résistance. Il ne fut plus question ensuite que de distribuer les récompenses à ceux qui en avaient mérité. Brissac, ne voyant point paraître le soldat qui avait si imprudemment engagé l'action, parla de lui avec intérêt, et parut regretter que la mort l'eût empêché de se présenter comme les autres. Un officier répondit que ce brave soldat n'était pas mort, ni même blessé; que la honte seule l'avait empêché de se présenter. « Je veux le voir, répondit Brissac, et je vous charge de me l'amener. » Tandis que le capitaine remplissait cette commission, le maréchal manda le prévôt de l'armée. Voyant arriver le coupable, il lui dit d'un ton sévère : « Soldat, quel est ton nom, ton pays? » Il répondit, avec embarras, qu'il était fils naturel du seigneur de Boissi,

et qu'il en portait le nom. « La chose étant ainsi, je ne serai point ton juge, reprit Brissac, puisque je ne puis te méconnaître pour mon proche parent du côté de ma mère; mais, fusses-tu mon fils, je ne t'épargnerai pas, après la faute que tu viens de commettre. Malheureux! quel exemple as-tu donné au reste de l'armée! Prévôt, qu'on le charge de fers et qu'on le garde soigneusement; votre tête me répondra de la sienne. » A cet ordre, exécuté sans ménagement, chacun murmura; l'armée semblait prête à se révolter. Un conseil de guerre condamna à mort le nouveau Torquatus. Le maréchal, sans expliquer ses intentions, fit entrer le prisonnier dans la chambre du conseil, et lui dit : « Malheureux Boissi, connais toute l'énormité de ta faute; et, sans te faire illusion sur l'événement qui ne dépendait pas de toi, confesse qu'en méprisant mes ordres, qu'en troublant mes opérations, tu as exposé les armes du roi à recevoir un affront, et donné à tes pareils un exemple qu'il ne convenait pas de laisser impuni. Aussi les seigneurs que tu vois assemblés t'ont-ils maintenant condamné à mort : leur devoir les y forçait; mais ils ont eu pitié de ta jeunesse, et sont devenus tes intercesseurs. Je t'accorde la vie, mais je t'avertis en même temps qu'elle n'est plus à toi; elle m'appartient tout entière, et je ne t'en laisse la jouissance qu'en me réservant le droit de te la redemander toutes les fois que le service du roi l'exigera. Approche, et, délivré de tes chaînes, qui ont été le châtiment et l'expiation de

ta faute, viens-en recevoir de ma main une autre qui sera le prix de ta valeur et de ton dévoûment. » En achevant ces mots, il lui attacha autour du cou une chaîne d'or deux fois plus pesante que celles qu'il avait distribuées aux autres braves, et lui dit d'aller trouver son écuyer, qui lui délivrerait un cheval d'Espagne, une armure complète et un équipage pareil à celui de ses gardes, au nombre desquels il le retenait.

Trait de patriotisme et de probité du maréchal de Brissac.

Ce maréchal de Brissac était vraiment un homme plus qu'ordinaire. L'armée qu'il commandait depuis six ans dans le Piémont ayant été réformée, les soldats demandèrent, avec un ton qui semblait annoncer la sédition, où ils trouveraient du pain. « Chez moi, tant qu'il y en aura, leur répondit le maréchal. »

Quelque temps après il fit voir que cette réponse partait d'un cœur sincère. Les marchands du pays avaient fait, sur sa parole, des avances à l'armée. Il leur donna d'abord tout ce qu'il possédait; ensuite il se rendit avec eux à la cour, où, ne pouvant trouver le moyen de les satisfaire, il dit à son épouse : « Voilà des gens, Madame, qui ont hasardé leur fortune sur mes promesses; le ministère ne veut pas les payer, et ce sont des gens perdus. Remettons à un autre temps le mariage de mademoiselle de Brissac que nous nous disposons à faire, et don-

nons à ces infortunés l'argent destiné pour sa dot. » La maréchale consentit à tout : la dot et quelques autres sommes empruntées payèrent aux marchands la moitié de ce qui leur était dû ; et le maréchal donna des sûretés pour le reste.

Guerres de religion.

Le règne de François II ne dura que dix-sept mois. Il fut cependant assez long pour voir éclore les guerres de religion, le plus terrible fléau dont la France ait été la proie. La rigueur excessive dont on usa envers les calvinistes fut cause de ce malheur affreux : poursuivis en tous lieux par les bourreaux, ces infortunés comprirent que la guerre seule pouvait les soustraire aux horreurs des supplices ; et ils coururent aux armes. Il aurait d'ailleurs été d'autant plus difficile de prévenir ces fureurs ou d'en arrêter le cours, que plusieurs des chefs des deux partis avaient un autre but que celui de faire triompher ou de défendre leur croyance religieuse, et que la religion n'était qu'un voile dont ils couvraient leur ambition.

Belle action du duc de Guise.

Au milieu des atrocités dont la religion fut plutôt le prétexte que la cause, sous le règne de Charles IX, on trouve dans une action d'un héros les principes d'un véritable christianisme. Un gentilhomme de la religion réformée, croyant ne pouvoir

rendre un plus grand service à la réforme que de la délivrer d'un aussi dangereux ennemi que le duc de Guise, s'était introduit dans le camp royal, et épiait depuis quelques jours le moment de poignarder le général. Arrêté sur quelques indices, et amené devant le duc, il confessa librement son projet. Celui-ci ayant demandé s'il lui avait donné, sans le savoir, quelque raison de le haïr, il avoua qu'il n'avait jamais rien eu à démêler avec lui, et n'avait consulté dans cette entreprise que l'intérêt de sa religion. « Si ta religion, lui répondit Guise, t'o-
» blige d'ôter la vie à un homme qui, de ton aveu,
» ne t'a jamais offensé, la mienne m'ordonne de te
» pardonner; juge par là laquelle des deux est la
» meilleure. » Et il commanda sur-le-champ qu'on le relâchât.

Vesins, ou l'ennemi généreux.

Vesins, gentilhomme du Quercy, était depuis long-temps brouillé avec un de ses voisins, nommé *Régnier*, calviniste, dont il avait plus d'une fois juré la mort. Tous deux se trouvaient à Paris à l'époque de la Saint-Barthélemy. Régnier tremblait que Vesins, profitant de la circonstance, ne satisfît, aux dépens de sa vie, la haine invétérée qu'il lui portait. Comme il était dans les alarmes, on enfonce la porte de sa chambre, et Vesins entre, l'épée à la main, accompagné de deux soldats. « Suis-moi! » dit-il à Régnier d'un ton dur et brusque. Celui-ci, cons-

terné, passe entre les deux satellites, croyant aller à la mort. Vesins le fait monter à cheval, sort de la ville en hâte; sans s'arrêter, sans dire un seul mot, il le mena jusqu'en Quercy, dans son château. « Vous voilà en sûreté, lui dit-il, j'aurais pu profiter de l'occasion pour me venger; mais entre braves gens on doit partager le péril : c'est pour cela que je vous ai sauvé. Quand vous voudrez, vous me trouverez prêt à vider notre querelle comme il convient à des gentilshommes. » Régnier ne lui répondit que par des protestations de reconnaissance, et en lui demandant son amitié. « Je vous laisse la liberté de m'aimer ou de me haïr ! lui dit Vesins, et je ne vous ai amené ici que pour vous mettre en état de faire ce choix. » Sans attendre la réponse, il donne un coup d'éperon, part et disparaît.

Vertueuse désobéissance d'Hennuyer et du vicomte d'Orthe.

Le massacre des calvinistes, exécuté à Paris, devait être général dans toute la France. Quelques commandans de provinces refusèrent de se prêter à cette horrible boucherie : le comte de *Tendes* en Provence, *Gorde* en Dauphiné, *Chabot-Charni* en Bourgogne, *Saint-Héran* en Auvergne, *de la Guiche* à Mâcon. De pareils noms doivent aller à la postérité. *Jean Hennuyer*, évêque de Lisieux, obtient de celui à qui les lettres de la cour étaient adressées, qu'il surseoirait au massacre. « Vous n'exécuterez pas ces ordres cruels, dit le vertueux prélat;

ceux que voulez égorger sont mes brebis : ce sont, il est vrai, des brebis égarées; mais je travaille à les faire rentrer dans la bergerie. Je ne vois pas dans l'Évangile que le pasteur doive laisser répandre le sang de ses brebis; j'y lis, au contraire, qu'il doit verser le sien pour elles. » Il ajouta qu'on avait surpris la religion du roi, et qu'il ne doutait pas que ce prince n'approuvât ce refus. Non content de ces paroles, il donna un acte de son opposition; et les malheureux calvinistes de Lisieux durent leur salut à cet homme respectable. Le vicomte d'Orthe, commandant de Bayonne, écrivit au roi : « Sire, j'ai communiqué le commandement de Votre Majesté à ses fidèles habitans et gens de guerre de la garnison; je n'y ai trouvé que bons citoyens et braves soldats, mais pas un bourreau : c'est pourquoi eux et moi supplions très humblement Votre Majesté de vouloir employer nos bras et nos vies en choses possibles; quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. »

Le chancelier Michel de l'Hospital en danger de perdre la vie.

Le chancelier Michel de l'Hospital fut sur le point de devenir une des victimes de la Saint-Barthélemy. Le calme de son ame n'en fut cependant point troublé. Ses amis, l'engageant à prendre des mesures pour sa sûreté, il leur répondit : « Il arrivera ce qu'il plaira à Dieu, quand mon heure

sera venue; mais je resterai tranquille. » Le lendemain, on vint lui dire qu'on voyait une troupe de cavaliers armés qui s'avançaient vers sa maison; on lui demanda si l'on devait fermer les portes, et tirer sur eux, en cas qu'ils voulussent les forcer. « Non, non! répondit-il; mais si la petite porte ne suffit pas pour les faire entrer, qu'on ouvre la grande. » C'étaient en effet des furieux qui, sans ordre de la cour, venaient pour le tuer; mais, avant d'exécuter leur dessein, ils furent atteints par d'autres cavaliers envoyés par le roi même, pour leur dire que l'Hospital n'avait pas été compris dans le nombre des proscrits, et que ceux qui en avaient fait la liste lui pardonnaient l'opposition qu'il avait toujours apportée à l'exécution de leurs projets. « J'ignorais, répondit froidement et sans changer de visage ce grand homme, que j'eusse jamais mérité la mort ni le pardon. » Il y avait déjà quelques années qu'il s'était retiré de la cour, où ses conseils sages et modérés déplaisaient. Ce fut à lui que l'on dut l'*édit de Romorantin,* qui empêcha l'établissement de l'inquisition en France. Le chancelier de l'Hospital était peut-être l'homme le plus instruit de son temps : il a laissé un volume de poésie latines estimées des savans.

Mort de l'amiral Coligni.

La première et la principale victime que l'on immola le jour de la Saint-Barthélemy, fut l'amiral

Coligni. Éveillé par le bruit, il s'était jeté en bas de son lit, et il faisait ses prières, sachant bien que c'était à lui surtout que l'on en voulait. *A mort!* s'écrièrent les assassins en entrant dans sa chambre. *Besme,* domestique allemand de la maison de Guise, l'aperçoit le premier. « Est-ce toi qui es Coligni? lui » dit-il. — C'est moi-même, répondit l'amiral avec » tranquillité. Jeune homme, tu devrais respecter » mes cheveux blancs; mais fais ce que tu voudras! » tu ne m'abrégeras la vie que de quelques jours. » Besme lui enfonça son épée dans le corps, la retira toute fumante, et lui en coupa la figure. On précipita ensuite le corps par la fenêtre, et on alla l'attacher au gibet de Montfaucon, après que la populace l'eut traîné dans toutes les rues.

Généreux dévoûment du parlement de Paris.

Quand Charles IX mourut, Henri, duc d'Anjou, son frère, à qui la couronne appartenait par droit de naissance, était en Pologne, les peuples de ce pays l'ayant choisi pour leur roi, sur la réputation de ses grandes qualités. Il revint aussitôt en France, et succéda à son frère sous le nom de Henri III. Ce prince avait brillé à la tête des armées; mais il ne put soutenir le poids de la couronne: les circonstances étaient d'ailleurs très difficiles. Les Guises résolurent d'en profiter, ainsi que de la faiblesse du monarque, pour substituer leur famille à celle qui occupait le trône. Ils accusèrent le roi de vouloir

renverser la religion catholique, et obtinrent de la Sorbonne un décret qui déclarait les Français déliés du serment de fidélité prêté à Henri III. Mais il fallait faire accepter ce décret par le parlement; et ce fut là que les factieux échouèrent. Le premier président, *Achille de Harlay*, avait témoigné, l'année précédente, son attachement pour le monarque au duc de Guise lui-même. Ce prince ayant été le voir, après avoir forcé le roi à sortir de la capitale, n'en tira que ces mots foudroyans : « C'est grand'pitié » quand le valet chasse le maître ! au reste, mon » ame est à Dieu, mon cœur est à mon roi, et mon » corps est entre les mains des méchans : qu'on en » fasse ce qu'on voudra. » Ce fut aussi sur ce magistrat que tombèrent les premières fureurs des factieux. Croyant qu'après l'avoir enlevé au parlement, il leur serait plus facile de rendre cette compagnie plus favorable à leurs vues, ils vinrent le chercher au palais même, dans les fonctions de sa charge. Plusieurs noms étaient accolés sur la liste de proscription ; on allait prononcer celui du président de Thou. « Il est inutile, interrompit celui-ci, d'en dire » davantage : il n'y a personne ici qui ne soit prêt à » suivre son chef. » Et il se leva pour suivre le premier président dans sa prison. Tous les autres membres du parlement l'imitèrent, et allèrent, sur les pas d'Achille de Harlay, se constituer prisonniers à la Bastille.

Henri IV.

Voilà le roi de nos rois, celui dont les Français ne prononcent jamais le nom sans éprouver un sentiment d'amour et de reconnaissance. Par un rare bienfait du ciel, ce prince réunissait l'esprit de l'homme aimable et la bonté qui gagne les cœurs, l'adresse du politique et la franchise d'un homme de bien, l'affabilité la plus attrayante et la grandeur qui impose, le courage d'un soldat et les talens d'un grand capitaine, enfin la sensibilité la plus vive et les vertus qui font les meilleurs rois. Mais quelque grandes et précieuses que fussent la plupart de ses qualités, la bonté de son cœur passait encore avant tout : on se souvient bien qu'il était brave, mais on se souvient encore mieux qu'il était bon... Le bon Henri! ce mot dit beaucoup, surtout quand il sort de la bouche du peuple. Heureux les rois qui méritent ce surnom si simple et si rare, qui l'obtiennent du pauvre! ils ont atteint le but que la Providence leur a désigné; ils sont vraiment rois, car ils font le bonheur du genre humain.

C'est dès l'enfance qu'il faut préparer l'homme : son caractère se ressentira toujours de la trempe qu'il a reçue à cet âge tendre. Henri d'Albret, aïeul de Henri IV, pensait ainsi, et agissait en conséquence avec son petit-fils. A peine l'enfant fut-il né, qu'il le prit dans ses bras, lui frotta ses petites lèvres d'une gousse d'ail, et lui fit sucer une petite goutte de vin, croyant lui rendre, par ce moyen, le tempéra-

ment plus mâle et plus vigoureux. Le jeune Henri fut élevé dans le château de Coarasse, en Béarn, situé dans les rochers, au milieu des montagnes. Henri d'Albret voulut qu'on l'habillât et qu'on le nourrît comme les autres enfans du pays, et même qu'on l'accoutumât à courir et monter sur les rochers. On le nourrissait, pour l'ordinaire, de pain bis, de bœuf, de fromage et d'ail; et bien souvent on le faisait marcher nu-pieds et nu-tête. Cette éducation lui valut sans doute le royaume de France : s'il n'eût pas appris à souffrir les fatigues et les privations, il eût été bientôt forcé de renoncer à l'entreprise de renverser la ligue.

Élevé dans le calvinisme, il fut destiné à la défense de cette secte par sa mère; on l'en déclara le chef à la Rochelle, en 1569 : il était alors en sa seizième année; on lui donna pour lieutenant le prince de Condé. Il se trouva la même année à la bataille de Jarnac. Après la paix de Saint-Germain, conclue en 1570, il fut attiré à la cour avec les plus puissans seigneurs de son parti. On le maria deux ans après avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Ce fut au milieu même des réjouissances de ses noces qu'on prépara le massacre de la Saint-Barthélemy; il courut lui-même de grands dangers, et resta près de trois ans prisonnier d'état. S'étant évadé en 1576, il se remit à la tête des réformés.

Quelque temps après cette évasion, il donna une preuve éclatante de vertu et de modération.

Henri III, qui avait succédé à Charles IX, étant tombé malade, se crut empoisonné par *Monsieur*, son frère. « Comme il ne voyait, dit Péréfixe, autour de lui que notre Henri qui fût assez honnête homme pour qu'il pût lui donner sa confiance, il le fit venir auprès de son lit, lui exposa ses soupçons, et lui ordonna de se défaire de *Monsieur*, aussitôt qu'il serait mort, s'efforçant de tout son possible de lui persuader que ce méchant le ferait périr, lui et les siens, s'il ne le prévenait. Notre Henri tâcha d'adoucir la fureur du roi, et lui remontra les horribles conséquences de ce commandement. Mais le roi ne se paya pas de raison; au contraire, il s'emporta de telle sorte, qu'il voulut qu'il l'exécutât sur-le-champ, de peur qu'il n'y manquât quand il serait mort. Si les deux frères eussent été hors du monde, la couronne lui appartenait.... Combien peu de princes eussent manqué une si belle occasion! Le dirai-je hardiment? combien y en a-t-il qui la rechercheraient! Et, toutefois, notre héros (c'est dans une telle action qu'il faut le nommer ainsi) eut horreur de la furieuse vengeance de Henri III, bien loin de s'en prévaloir. Est-il une plus belle ambition, continue Péréfixe, que de la savoir modérer quand elle n'est pas juste, et de vouloir conserver sa conscience et son honneur plutôt que d'acquérir une couronne par de lâches voies? »

Après avoir vaincu Henri III à la bataille de Coutras, Henri de Bourbon ne lui en offrit pas moins ses services contre les ligueurs, commandés par

Mayenne, et il vint le trouver comme ce prince se préparait à assiéger Paris. Ils marchèrent tous deux contre cette ville, qui n'eût pas tenu long-temps, si un jeune religieux fanatique, appelé Jacques Clément, n'eût assassiné le roi à Saint-Cloud. Par la mort de ce monarque, Henri de Bourbon, déjà roi de Navarre, se trouva roi de France par le droit de sa naissance, qui le faisait descendre de saint Louis. Sa religion servit de prétexte aux ligueurs pour ne point le reconnaître, et à la moitié des chefs de l'armée royale pour l'abandonner. Presque tous les officiers l'auraient quitté, si Grivi n'eût dit hautement en lui baisant la main : « Sire, je viens de voir la » fleur de votre brave noblesse qui se réserve à pleu- » rer son roi mort quand elle l'aura vengé ; elle » attend vos commandemens : vous êtes le roi des » braves, et vous ne serez abandonné que des pol- » trons. »

Batailles d'Arques et d'Ivry.

Henri, avec peu d'amis, peu de places importantes, point d'argent et une petite armée, supplée à tout par son activité et son courage. Il n'avait que cinq à six mille hommes lorsqu'il fut attaqué, le 22 septembre 1589, par Mayenne, auprès d'Arques, petit village des environs de Dieppe. Les ligueurs étaient au nombre de trente mille. Henri les battit complètement. Quelques momens avant l'action, il vint trouver le colonel des Suisses, sur lequel il

comptait beaucoup : « Mon compère, lui dit-il, je » viens mourir ou acquérir de l'honneur avec vous. » C'est au sortir de cette bataille qu'il écrivit à Crillon : « Pends-toi, brave Crillon : nous avons com- » battu à Arques, et tu n'y étais pas! »

Ce fut le 14 mars 1590 que se donna la bataille d'Ivry. Cette journée fit paraître dans le plus beau jour le caractère de Henri. La veille, le colonel Tische ou Théodoric de Schomberg, commandant les reitres, avait été contraint, par la mutinerie des soldats, de demander l'argent qui leur était dû. Dans le premier mouvement, le roi lui répondit avec aigreur : « Comment, colonel! est-ce le fait d'un » homme d'honneur de demander de l'argent quand » il faut prendre les ordres pour combattre.? » Le colonel se retira confus sans rien répliquer. Le lendemain, lorsque Henri eut rangé ses troupes en bataille, il se souvint de ce qui s'était passé la veille, et, poussé d'un remords qui ne peut naître que dans une ame généreuse, il alla trouver le colonel et lui dit hautement : « Colonel, nous voici dans l'occa- » sion, il se peut faire que j'y demeurerai ; il n'est » pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gen- » tilhomme comme vous : je déclare donc que je vous » reconnais pour homme de bien, et incapable de » faire une lâcheté. » Cela dit, il l'embrassa cordialement. Le colonel était touché jusqu'aux larmes : » Ah, Sire! répondit-il, en me rendant l'honneur « vous m'ôtez la vie, j'en serais indigne, si je ne la » donnais aujourd'hui pour votre service. » Le brave

Allemand signala en effet sa valeur, et fut tué auprès du roi. Avec une pareille ame, est-il étonnant qu'un prince se fasse aimer jusqu'à l'adoration? Mais ce sont là de ces traits qui n'appartiennent qu'à notre bon et magnanime Henri. Gloire à sa mémoire! jamais un vrai Français ne l'effacera de son cœur.

Lorsque les armées furent en présence, Henri leva les yeux au ciel, et, joignant les mains, il appela Dieu à témoin de son intention, le suppliant *de lui ôter la vie avec la couronne, s'il devait être du nombre de ces rois que le ciel donne dans sa colère.* Ensuite, prenant son casque, sur lequel étaient trois plumes blanches, il le mit sur sa tête, et se tournant vers ses soldats : « Compagnons, leur » dit-il, je veux vaincre ou mourir avec vous! gar- » dez bien vos rangs; si, dans la chaleur du com- » bat, vous quittez et perdez vos enseignes, voyez » mon panache blanc, vous le trouverez toujours au » chemin de l'honneur et de la victoire. »

L'action fut terrible; et Henri fit décider la victoire, en se jetant hardiment au milieu des ennemis. Il se trouva un moment seul avec douze ou treize gentilshommes; mais c'était un lion terrible qu'on ne pouvait approcher : il tua de sa main l'écuyer du duc d'Egmont. « Il faut jouer du pistolet! » dit-il aux siens : plus d'ennemis, plus de gloire. » Le maréchal de Biron contribua au gain de la bataille, en se présentant à propos à l'ennemi. Après la victoire, il dit à Henri IV : « Sire, vous avez fait » ce que devait faire Biron, et Biron ce que devait

» faire le roi. » Henri, vainqueur, n'oubliant point d'épargner le sang des Français ses ennemis, courait de tous côtés en criant : « Sauvez les Fran» çais! sauvez les Français! et main basse sur les » étrangers. » Il prit à *merci* ceux qui demandaient grâce, et en arracha autant qu'il put des mains des soldats acharnés. Tous furent traités avec humanité, et plusieurs même avec courtoisie. Ses officiers furent comblés de caresses et d'éloges. Le maréchal d'Aumont étant venu prendre ses ordres le soir, il l'embrassa tendrement, l'invita à souper, et le fit asseoir à sa table : « Il est bien juste, » lui dit-il, que vous soyez du festin, puisque vous » m'avez si bien servi à mes noces. » Rosni, connu depuis sous le nom de Sully, avait eu, pendant l'action, deux chevaux tués sous lui, et avait reçu sept blessures; il se faisait transporter à Rosni, où était le roi. Henri ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'il courut au devant de lui : « Brave soldat et vaillant » chevalier, lui dit-il, j'avais toujours eu bonne » opinion de votre courage, et conçu de bonnes » espérances de votre vertu; mais vos actions si» gnalées et votre modestie ont surpassé mon at» tente; et partant, en présence de ces princes, » capitaines et grands chevaliers qui sont ici près » de moi, vous veux-je embrasser des deux bras. »

Siége de Paris.

Henri IV, après la bataille d'Ivry, vint former le blocus de Paris. Il s'y trouvait environ deux cent

vingt mille personnes; et au bout de trois mois, la famine était si grande, qu'elle devenait intolérable : le pain se vendait un écu la livre, et, dans le désespoir général, on avait imaginé d'en faire avec les os du charnier des Innocens. Une mère, devenue féroce par la faim, tua son enfant pour le dévorer. La ville aurait été contrainte de se rendre; Henri, touché de compassion pour les malheureux Parisiens, leur donna les moyens de prolonger leur rébellion, en permettant à ses soldats de faire passer des vivres à leurs parens et amis. Un jour que, pour faire un exemple, on allait pendre deux paysans qui avait amené des charrettes de pain à une poterne, Henri les rencontra en allant visiter ses quartiers; ils se jetèrent à ses genoux, et lui remontrèrent qu'ils n'avaient que ce moyen pour gagner leur vie. « Allez en paix, leur dit le roi, en » leur donnant l'argent qu'il avait sur lui; le Béar- » nais est pauvre; s'il en avait davantage, il vous » le donnerait. » On conseillait à ce prince de prendre Paris d'assaut avant l'arrivée des troupes auxiliaires que le roi d'Espagne envoyait pour soutenir la ligue; mais il ne voulut jamais exposer cette ville aux horreurs d'un assaut : « Je suis, disait-il, le » vrai père de mon peuple; et j'aimerais autant » n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné » et tout désolé par la mort de tant de personnes. » On lui conseillait aussi de ne point laisser passer les malheureux que l'extrême famine forçait les assiégés de rejeter de Paris. Henri, instruit de la

cruelle nécessité à laquelle ils étaient réduits, ordonna au contraire qu'on leur ouvrît un passage : « Je ne m'étonne point, disait-il, si les chefs de la » ligue et les Espagnols ont si peu de compassion » de ces pauvres gens : ils n'en sont que les tyrans ; » pour moi, qui suis leur roi, je ne puis entendre » le récit de ces calamités sans en être touché jus- » qu'au fond de l'ame, et sans désirer d'y apporter » remède. » Sa bonté tourna à son désavantage : il fut obligé de lever le siége pour aller au devant du duc de Parme.

Abjuration de Henri IV.

Comme la religion était le seul prétexte que les rebelles pouvaient apporter, Henri IV prit la résolution d'abjurer le calvinisme, et se fit instruire. La cour se trouva très nombreuse à Saint-Denis, où devait se faire l'abjuration (le 25 juillet 1595), et tout s'y passa avec beaucoup d'appareil et de pompe. A l'entrée de l'abbaye, le roi trouva l'archevêque de Bourges en habits pontificaux, assis dans un fauteuil de damas blanc, aux armes de France ; et aux côtés de ce prélat, le cardinal de Bourbon, plusieurs évêques et les religieux de l'abbaye qui l'attendaient avec la croix, le livre des Évangiles et l'eau bénite. Le roi s'étant approché, l'archevêque lui adressa ainsi la parole : « Qui êtes- » vous? — Je suis le roi! répondit Henri. — Que » demandez-vous? — Je demande d'être reçu au

» giron de la sainte Église catholique, apostolique » et romaine.— Le voulez-vous sincèrement? Oui, » je le veux et le désire. » Et à l'instant s'étant mis à genoux, il fit sa profession de foi, qu'il remit ensuite, signée de sa main, à l'archevêque, qui lui donna l'absolution.

Les villes et les révoltés, qui n'avaient véritablement d'autres motifs d'éloignement pour Henri IV que sa religion, s'empressèrent de le reconnaître pour leur roi. Meaux est la première ville qui, de son propre mouvement, lui ouvrit ses portes. Ce ne fut qu'un an après l'abjuration (le 12 mars 1594), que Paris se soumit à son roi légitime. Brissac, qui en était gouverneur, ne le livra qu'en spécifiant lui-même des conditions fort avantageuses. Aussi Henri disait *qu'on ne lui avait pas rendu, mais vendu Paris*. Ce prince, toujours bon et clément, pardonna aux ligueurs, et renvoya les étrangers qu'il pouvait retenir prisonniers. Mayenne persista encore deux ans dans sa révolte ; ce ne fut qu'en 1596 qu'il se soumit. Le duc de Mercœur rentra dans le devoir en 1598, avec la Bretagne, dont il s'était emparé. Il ne restait plus qu'à faire la paix avec l'Espagne ; elle fut conclue le 2 mai de la même année. Depuis ce jour jusqu'à la mort de Henri IV, le royaume fut exempt de guerres civiles et étrangères, si l'on en excepte l'expédition de 1600 contre le duc de Savoie, qui fut glorieuse pour la France, et suivie d'un traité avantageux.

Discours de Henri IV aux notables.

Henri IV fit aux notables assemblés à Rouen, en 1596, une harangue qui doit toucher les cœurs de tous les Français, par les sentimens paternels qu'elle exprime : « Je ne vous ai point appelés, dit-il, » comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous » faire approuver mes volontés ; je vous ai assem- » blés pour recevoir vos conseils, pour les croire, » pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle » entre vos mains : envie qui ne prend guère aux » rois, aux barbes grises, aux victorieux ; mais la » violente amour que je porte à mes sujets, me fait » trouver tout aisé et honorable. »

Édit de Nantes.

Ce fut en 1598, à Nantes, que Henri IV assura la liberté de conscience aux calvinistes, par ce fameux édit qui, sous le nom d'*Édit de Nantes*, fut révoqué pendant le règne de Louis XIV.

Henri IV entre Sully et Gabrielle d'Estrées.

Henri IV adorait Gabrielle d'Estrées. On aurait cependant eu tort de croire qu'il eût été capable de lui sacrifier l'intérêt de l'état. Gabrielle et Sully étaient brouillés, parce que le ministre avait refusé de payer, des deniers de l'état, une fête pompeuse faite pour le baptême de *César Monsieur*, duc de *Vendôme*, l'aîné des fils que Gabrielle avait eus du

roi. Henri, à son ordinaire, voulut les réconcilier : il mena pour cela Sully chez la duchesse, qu'il avait fait avertir de le bien recevoir; mais il trouva une femme outrée qui pleurait, se jetait à terre, s'arrachait les cheveux, et qui dit nettement *qu'elle aimait mieux mourir que de vivre avec cette vergogne, et de voir soutenir un valet contre elle qui portait le titre de maîtresse.* — « Par Dieu, Madame, lui dit » Henri IV, c'est trop! Je vois bien que l'on vous a » dressée à ce badinage, pour essayer de me faire » chasser un serviteur duquel je ne puis me passer; » mais, par Dieu, je n'en ferai rien. Afin que vous » en teniez votre cœur en repos, et ne fassiez plus » l'acariâtre contre ma volonté, je vous déclare que » si j'étais réduit en cette nécessité de perdre l'un » ou l'autre, je me passerais mieux de dix maî- » tresses comme vous que d'un serviteur comme » lui. »

Réconciliation de Henri IV et de Sully.

Des envieux, des calomniateurs étaient parvenus à altérer l'amitié qui subsistait depuis si long-temps entre Henri IV et Sully; le roi se défiait de son ministre, et ne le traitait plus qu'avec froideur. Le ministre, fort de son innocence, et piqué de la conduite du roi, prit la résolution de ne faire aucune démarche pour finir cette brouillerie, quelques conséquences qu'elle pût avoir. Le caractère franc et le bon cœur de Henri souffraient singulièrement.

Une explication eut bientôt lieu, et les premiers pas furent faits par le prince. Il partait pour la chasse ; Sully le quittait. « Où allez-vous? lui dit le » roi, qui ne cherchait qu'à entamer la conversa- » tion. » — A Paris, Sire, répondit Sully, pour les » affaires dont Votre Majesté m'a parlé il y a deux » jours. — Eh bien! allez, répliqua le monarque, » c'est bien fait : je vous recommande toujours mes » affaires, et que vous m'aimiez bien. » Ensuite il l'embrassa, et le laissa aller. Mais à peine Sully avait-il fait quelques pas, que Henri le rappela : « N'avez-vous rien à me dire? lui demanda-t-il. — » Non, pour le présent, répondit Sully. — Aussi » ai-je bien moi à vous dire, dit le roi. » Et il le prit par la main, et le mena, à la vue de toute sa cour, dans une allée du jardin. L'explication fut courte; Sully eut en quelques instans recouvré toute l'estime du roi ; et le prince entremêla cette réconciliation de tant de regrets de s'être laissé prévenir, de tant de promesses d'une confiance et d'une amitié inaltérables, que le duc, emporté par sa reconnaissance, voulut se jeter à ses pieds pour le remercier. Plus prompt que Sully, Henri le prend dans ses bras : « Ne le faites pas, dit-il, ceux qui » nous regardent croiraient que vous me demandez » grâce. » Il l'embrasse ensuite avec un geste plein d'affection; et rentrant dans le cercle des courtisans qui les examinaient avec curiosité, il leur dit : « Messieurs, j'aime Rosni plus que jamais; et, entre » lui et moi, c'est à la vie et à la mort. »

RECONCILIATION DE HENRI IV ET DE SULLY. P. 296.

Ne le faites pas: ceux qui nous regardent croiraient que vous me demandez grâce.

Mort de Henri IV.

Ce prince si bon, si clément et si juste, eût dû être en sûreté au milieu de ses sujets; cependant il y courut bien des fois le danger d'être assassiné. Enfin ce crime horrible se consomma le 14 de mai 1610, vers les quatre heures après midi. Le roi allait à l'Arsenal voir Sully, et entrait alors de la rue Saint-Honoré dans la rue de la Ferronnerie. Cette rue était embarrassée par plusieurs voitures; le carrosse du prince s'arrêta, et les valets de pied qui marchaient aux portières s'en éloignèrent un moment. Un scélérat, nommé *Ravaillac*, qui épiait depuis quelques jours l'occasion d'approcher du monarque pour le tuer, profita de celle-ci : il se glissa entre les boutiques et le carrosse, et, mettant un pied sur un des rayons de la roue, et l'autre sur une borne, il porta au roi un coup de couteau entre la seconde et la troisième côte, un peu au-dessus du cœur. Henri s'écria : « *Je suis blessé!* » L'assassin, sans se déconcerter, lui porta un second coup qui l'atteignit au cœur. Le roi expira en poussant un grand soupir. Le parricide était si assuré, qu'il donna un troisième coup, que le duc de Montzbazon reçut dans sa manche en voulant garantir le prince. Après cela, l'infâme Ravaillac ne chercha point à s'enfuir, ni à cacher son couteau; il se tint là, dit Périfixe, comme pour se faire voir et pour se glorifier d'un si *bel exploit*. L'opinion la plus rai-

sonnable, celle qui paraît mériter le mieux d'être adoptée, est que ce crime ne fut l'ouvrage d'aucun parti, d'aucun homme puissant, et qu'il appartient tout entier au monstre qui le commit. Ravaillac soutint dans les tortures qu'il n'avait aucun complice; que personne ne l'avait excité à cette action abominable; qu'il l'avait faite croyant en cela servir la religion : reste funeste de l'esprit de la ligue, effet déplorable des déclamations fanatiques par lesquelles on cherchait encore, en cent lieux, à mettre en doute la sincérité du monarque dans sa conversion.

« Quand le bruit de cet accident si tragique fut répandu par tout Paris, dit Péréfixe, et qu'on sut assurément que le roi qu'on ne croyait que blessé, était mort, ce mélange d'espérance et de crainte, qui tenait cette grande ville en suspens, éclata tout d'un coup en de hauts cris et en de furieux gémissemens. Les uns devenaient immobiles et pâmés de douleur, les autres couraient les rues tout éperdus; plusieurs embrassaient leurs amis, sans leur dire autre chose, sinon : « *Ah! quel malheur!* » Quelques-uns s'enfermaient dans leurs maisons; d'autres se jetaient par terre. On voyait des femmes échevelées qui hurlaient et se lamentaient; les pères disaient à leurs enfans : « *Que deviendrez-vous, mes » enfans? vous avez perdu votre père!* » Il est impossible de trouver un tableau plus pathétique, plus vrai, d'une désolation plus générale et plus vive. Henri méritait cet amour du peuple : de fausses

idées de respect pour son rang ne l'avaient jamais éloigné des plus pauvres de ses sujets. Ce bon prince s'entretenait volontiers avec eux, s'informait du prix des denrées, de leurs gains, de leurs pertes, de leurs ressources. Les courtisans, qui voudraient que toutes les faveurs du souverain fussent pour eux, les ministres, qui ont quelquefois des raisons pour craindre la curiosité du prince, blâmaient cette popularité comme incompatible avec la majesté. « Les rois » mes prédécesseurs, leur répondait-il, tenaient à » déshonneur de savoir combien valait un teston » (monnaie d'argent du temps); mais quant à moi, » je voudrais savoir ce que vaut une pite (petite » monnaie de cuivre d'alors, représentant le quart » d'un denier), et combien ont de peine les pau- » vres gens pour l'acquérir, afin qu'ils ne soient » chargés que selon leur portée. »

Sous ce roi, vraiment *père du peuple*, le produit des impôts ne devenait pas la proie des courtisans; on ne le voyait pas non plus servir à acquitter de folles dépenses ou d'injustes libéralités. Quand Henri IV fut enlevé à l'amour de ses sujets, il avait quinze millions en dépôt à la Bastille. Ce roi laissa le royaume florissant, les finances en bon ordre, plusieurs armées, et les places abondamment pourvues, un corps d'officiers braves et expérimentés, des alliances solides et un conseil bien composé.

Sa clémence.

De toutes ses vertus, la clémence lui fut la plus

utile; il en sentait la nécessité. Mais chez lui, elle ne fut jamais le fruit de la politique, elle partait de son cœur : il pardonnait, parce qu'il était bon; il traitait bien ses ennemis, parce qu'il voulait être aimé de tout le monde.

Chassant dans la forêt d'Alais, il se trouva seul avec le capitaine Michau, qui avait feint de quitter le service d'Espagne et de passer à celui de ce prince pour trouver les moyens de le tuer en trahison. Henri, le voyant approcher, lui dit d'un ton assuré : « Capitaine Michau, mets pied à terre; je » veux essayer si ton cheval est aussi bon que tu » le dis. » Le capitaine Michau obéit; le roi monta sur son cheval, et, saisissant deux pistolets chargés : « Je sais, lui dit-il, que tu veux me tuer; je » puis te tuer toi-même si je veux! » Et sans attendre sa réponse, il tire les deux pistolets en l'air.

S'il abandonna le maréchal de Biron à la rigueur des lois, malgré les nombreux services qu'il en avait reçus, au moins son premier mouvement fut-il de lui pardonner. L'ayant mandé, ainsi que le duc de Bouillon et le comte d'Auvergne, qui avaient comme lui tramé une conspiration, il ne s'entretenait, en les attendant, que du plaisir qu'il aurait à leur faire ressentir les effets de sa clémence. « S'ils pleurent, » disait-il, je pleurerai avec eux; s'ils se sou- » viennent de ce qu'ils me doivent, je n'oublierai » pas ce que je leur dois; ils me trouveront aussi » plein de clémence qu'ils sont vides de bonnes af- » fections. Je ne voudrais pas que le maréchal de

» Biron fût le premier exemple de la sévérité de ma » justice, et que mon règne, qui, jusqu'à présent, » a ressemblé à un air calme et serein, se chargeât » tout à coup de mes nuées de foudres et d'éclairs. » On assure que ce qui rendit ses bonnes intentions inutiles, ce fut l'entêtement orgueilleux du maréchal de Biron, qui aima mieux être abandonné à la rigueur des juges, que de se remettre à la clémence du roi.

Lorsque l'amiral de Villars, qui avait défendu plusieurs places contre lui, parut à la cour, Henri IV sembla avoir oublié tout le passé, et lui fit l'accueil le plus favorable. Ce seigneur s'étant jeté à ses pieds : « Monsieur l'amiral, lui dit Henri en l'em- » brassant, relevez-vous : cette soumission n'est » due qu'à Dieu seul. »

On exhortait ce prince à traiter ses ennemis avec plus de rigueur. Il se contenta de répondre : « La » satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure » qu'un moment; mais celle que donne la clémence » est éternelle. »

Le duc de Mayenne, qui avait osé lui disputer la couronne, obtint son pardon aussi facilement que les autres. Henri prit même plaisir à marquer cette grâce par une de ces aimables plaisanteries qui lui étaient si familières. Après l'avoir embrassé avec cette bonté qui n'a jamais tenu contre un repentir, il le prit par la main et le fit promener avec lui dans un parc où il se trouvait. Il marchait à grands pas. Le duc, également incommodé de la sciatique,

de sa graisse et de la grande chaleur qu'il faisait, souffrait cruellement sans oser rien dire. Henri s'en était aperçu, et riait sous cape. « Mon cousin, lui » dit-il un instant après, je vais un peu vite pour » vous? » Le duc lui répondit *qu'il était prêt à étouffer, pour peu que sa majesté eût continué.* « Touchez » là! reprit le roi d'un air riant, en l'embrassant » encore et lui frappant sur l'épaule; car, par Dieu! » voilà toute la vengeance que vous recevrez de » moi. » C'est ainsi que l'on regagne les cœurs les plus ulcérés.

Henri IV ne pardonnait que les offenses qui lui étaient personnelles; jamais sa clémence n'interrompit le cours de la justice. Un gentilhomme lui ayant demandé une grâce pour son neveu, coupable d'un meurtre : « Je suis bien fâché, lui répondit le roi, de ne pouvoir accorder ce que vous » demandez; mais il vous sied bien de faire l'oncle, » et moi de faire le roi : j'excuse votre requête, excusez mon refus. »

On a composé des volumes des traits glorieux et des heureuses reparties de ce prince, unique dans les annales du monde. Nous voudrions les répéter; mais les bornes de cet ouvrage nous arrêtent, et d'ailleurs il faut connaître l'histoire de cet aimable et grand roi; c'est même un devoir pour la jeunesse française; et nous renvoyons nos lecteurs à l'histoire qu'en a écrite Péréfixe pour l'instruction de Louis XIV : le langage en est vieux, les idées ne sont pas toujours saines; mais le bon Henri y est

peint avec ses couleurs naturelles, et les sentimens qui y sont exprimés sont ceux d'un vrai Français.

Sully.

Les noms de Henri IV et de Sully se sont unis dans la mémoire des hommes, et tous deux rappellent ce qu'il y a eu de plus magnanime et de plus vertueux. Sully était aussi grand ministre que Henri était grand roi; et l'on ne saurait dire quel était celui qui voulait le plus de bien à la France. Après avoir été intrépide guerrier, Sully devint ministre habile. En 1596, on levait cent cinquante millions sur les peuples, pour en faire entrer environ trente dans les coffres du roi. Le nouveau surintendant des finances mit un si bel ordre dans les affaires, qu'avec trente-cinq millions de revenu il acquitta deux cents millions de dettes en dix ans, et mit en réserve trente millions dans la Bastille. Son ardeur pour le travail était infatigable: tous les jours il était levé dès quatre heures du matin. Les deux premières heures étaient employées à lire et à expédier les mémoires, qui étaient toujours mis sur son bureau. A sept heures, il se rendait au conseil, et passait le reste de la matinée chez le roi, qui lui donnait ses ordres sur les différentes charges dont il était revêtu. A midi, il dînait. Après dîner, il donnait une audience réglée. Tout le monde y était admis, ecclésiastiques, gentilshommes, simples paysans; les qualités étaient un titre pour être ex-

pédiés des derniers. Il travaillait ensuite ordinairement jusqu'à l'heure du souper. Dès qu'elle était venue, il faisait fermer les portes, et se livrait aux doux plaisirs de la société avec un petit nombre d'amis. Il se couchait tous les jours à dix heures; mais lorsqu'un événement imprévu avait dérangé le cours ordinaire de ses occupations, il reprenait sur la nuit le temps qui lui avait manqué dans la journée. Telle fut la vie qu'il mena pendant tout le temps de son ministère. La table de ce sage ministre n'était ordinairement que de dix couverts; on n'y servait que les mets les plus simples et les moins recherchés. On lui en fit souvent des reproches. Il répondit toujours par ces paroles de Socrate: « Si les conviés sont sages, il y en aura suffisamment pour eux; s'ils ne le sont pas, je me passerai sans peine de leur compagnie. » Le caractère de cet homme illustre était de la trempe de ces grands et beaux caractères de l'antiquité : il rapportait tout au bien public et au véritable avantage du roi. Rien n'était donné à la faveur; il savait résister à Henri lui-même, quand sa trop grande bonté ou quelque faiblesse lui faisait accorder une chose qui n'était pas juste : aussi n'était-il point aimé des courtisans, qui croient que tout leur est dû. Un jour le roi lui envoya, en une seule fois, jusqu'à vingt-cinq édits bursaux en faveur de différentes personnes qui ne le méritaient point. Le vertueux ministre court aussitôt au palais, pour faire à ce sujet des remontrances à son maître. Il trouve à la porte la marquise de Verneuil, alors

maîtresse du roi, cause principale de toutes ces grâces. Il lui adresse la parole sans aucun détour: « Voilà de belles besognes, lui dit-il, où vous n'êtes pas des dernières.—En vérité, répond-elle, » le roi serait bien bon, s'il mécontentait tant de » gens de qualité, uniquement pour se prêter à vos » idées; et à qui ferait-il du bien, si ce n'est à ses » parens, à ses courtisans, à ses maîtresses? — » Vous auriez raison, Madame, réplique le sévère » ministre, si le roi prenait cet argent dans sa » bourse; mais y a-t-il apparence qu'il veuille le » prendre dans celle des marchands, des artisans, » des laboureurs et des pasteurs? Ces gens-là le » font vivre; et nous tous avons assez d'un seul » maître, et n'avons pas besoin d'entretenir tant » de parens, de courtisans et de maîtresses. » Il est utile qu'un ministre puisse dire de ces choses dans l'occasion; mais il n'y a que des rois comme Henri IV qui les entendent avec fruit. Henri connaissait le cœur de Sully, et intérieurement il lui savait gré de sa sage fermeté. Cette fermeté l'empêcha de commettre de grandes fautes. Henri était trop faible avec ses maîtresses; c'est le seul reproche qu'on puisse justement lui faire. Aveuglé par sa passion pour cette marquise de Verneuil, dont nous venons de parler, il lui fit un jour une promesse de mariage qu'il signa. Il la montra à Sully, en le pressant de lui dire son avis. Le ministre prend le papier, le lit et le déchire. « Voilà, Sire, » dit-il, puisqu'il vous plaît de le savoir, ce que je

» pense de cette promesse.—Comment, morbleu! » s'écria le roi, êtes-vous fou? — Il est vrai, Sire, » reprend le ministre, je suis un fou et un sot; et » voudrais l'être si fort que je fusse le seul en France. » Quelques jours après le roi donna à Sully la charge de grand-maître de l'artillerie. Voilà le vrai ministre qui sert en même temps le roi et la patrie. Sully survécut trente-deux ans à Henri IV, et ne fut plus utile à la France.

Costume du temps de Henri IV.

Qui n'a pas vu le portrait du bon Henri? il peut faire connaître le costume de ce temps. On représente ordinairement ce prince avec un pourpoint à manches tailladées et à petites basques qui descendent sur la hanche, avec des trousses et un pantalon. On porta sous son règne l'écharpe blanche en baudrier, de grandes fraises et des manchettes analogues, ou de grands collets ronds à festons, quelquefois étroits, partant du milieu de la poitrine, et s'élargissant par derrière; ces festons étaient assortis avec des manchettes empesées, et relevées sur la manche du pourpoint. On portait aussi des bas; et les souliers, à talons hauts et pointus, étaient presque entièrement couverts par un grand nœud de rubans; la jarretière formait un autre nœud encore plus grand. On portait également des bottes molles, qui montaient au dessus du genou, d'où elles retombaient sur le haut de la jambe; ces

bottes étaient quelquefois garnies d'éperons. Les cheveux étaient courts, la barbe de deux ou trois doigts de long, et la moustache ordinairement relevée. La mode voulait que l'on eût les cheveux noirs et la barbe rousse : on se procurait ce frivole avantage à l'aide de quelques ingrédiens. Le chapeau, à bords larges et rabattus, était chargé de quelques grandes plumes, ou sans bords, à forme haute, avec une aigrette.

Les dames avaient des robes dont les manches, très amples, étaient ouvertes et agrafées par intervalles jusqu'au-dessus du coude, où elles se terminaient, et laissaient à découvert les manches bouffantes de la chemise. Quelquefois leurs bras, qui, surtout vers le haut, paraissaient d'une énorme grosseur, à cause des gros bouillons que formaient les manches bouffantes, étaient liés en six à sept endroits, depuis le haut du bras jusqu'au poignet. Elles portaient une *vertugade,* c'est-à-dire des hanches postiches très grosses : leurs fraises et leurs grands collets, soutenus quelquefois avec des fils d'archal, et leurs manchettes, étaient assortis comme celles des hommes : quelques-unes ne portaient ni fraises, ni collets; d'autres portaient l'un et l'autre ornement.

Marie de Médicis, dans la *Galerie des Hommes illustres,* est représentée coiffée en cheveux bouclés sur les faces, et sa tête est recouverte d'une calotte de velours noir, sur laquelle une bande étroite de la même étoffe s'arrondit et descend sur

la naissance du front. Sa robe couvre à peine le haut de ses épaules, et se termine au-dessous de la gorge, que couvre sa chemise, ouverte par-devant et attachée par le haut; son large collet retombe autour des épaules; ses doubles manchettes sont empesées et relevées. Les manches de sa robe sont doubles; celles de dessous sont tailladées depuis l'épaule jusqu'au poignet; celles de dessus, ouvertes par-devant, s'attachent et se terminent au pli du bras.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Ministère de Richelieu.

L'histoire du règne de Louis XIII n'est, pour ainsi dire, que celle du ministère du cardinal de Richelieu. Tout ce qui se fit de mémorable à cette époque fut, en effet, l'ouvrage de ce grand ministre, qui trouva son chemin semé d'obstacles, et n'en arriva pas moins à son but. Armand-Duplessis de Richelieu était né à Paris, le 5 septembre 1585, d'une famille ancienne, originaire du Poitou. Son père était chevalier des ordres du roi et capitaine de ses gardes : aussi Richelieu parvint-il de bonne heure aux dignités; il fut sacré évêque en 1607, âgé seulement de vingt-deux ans. On dit que, pour avoir ses bulles, il trompa le pape Paul V, en jurant qu'il avait l'âge requis, c'est-à-dire vingt-quatre

ans; et qu'aussitôt après les avoir reçues du pontife, il lui demanda l'absolution de ce parjure; ce qui fit dire à Paul V, *qu'il avait beaucoup d'esprit, mais qu'il serait un jour un grand fourbe.* Richelieu, effectivement, ne se piquait point de franchise quand son intérêt demandait qu'il n'en eût pas. Il arriva au ministère à peu près comme il était arrivé à l'épiscopat, en trompant ceux qui lui donnèrent la main pour y parvenir. La reine-mère, *Marie de Médicis,* ne le fit entrer au conseil que persuadée, par ses artifices, que s'il passait de là au ministère, ce serait elle qui gouvernerait sous son nom. Richelieu faisait tout ce qu'il fallait pour l'entretenir dans ces flatteuses espérances: il feignait de se croire incapable de soutenir les travaux des premières places: « Sa mauvaise santé l'éloignait, di-» sait-il, de l'examen pénible des affaires. » Devenu ministre, il persécuta celle qui l'avait fait ce qu'il était, et finit par la forcer de se réfugier au sein d'une terre étrangère. Il chassa également de la cour tous ceux qui, par leurs charges ou par leurs inclinations, semblaient pouvoir tôt ou tard lui disputer l'autorité, qu'il ne voulait partager avec personne. Mais, seul maître, il gouverna en grand homme, et rendit de véritables services à la France. Il assura la tranquillité du peuple, en retenant dans le devoir, par des exemples terribles, les princes et les grands seigneurs, qui, sous les règnes précédens, s'étaient accoutumés à faire de leurs moindres mécontentemens, des sujets de ré-

voltes et de guerres civiles; il réduisit les calvinistes à quitter les armes, à vivre comme les autres sujets du roi, et à ne pas faire dans l'état un corps distingué par des priviléges, source éternelle de discussions et de combats : il fit enfin respecter le drapeau français des nations étrangères, en même temps que, par la manière dont il encouragea les sciences et les lettres, il prépara à notre littérature ses plus beaux temps de gloire et de prospérité. Il eut beaucoup d'ennemis, beaucoup de détracteurs; il devait en avoir : mais il se trouva aussi des hommes respectables par leur rang et par leurs lumières, qui lui rendirent justice. Le bruit courait, chez tous les souverains de l'Europe, qu'il avait été disgracié. Ce bruit vint jusqu'à Charles Ier, roi d'Angleterre : « Le cardinal a rendu de grands services à son maître, dit ce prince; et son aventure me rappelle l'accusation intentée contre Scipion devant le peuple romain. Il l'écouta patiemment, et, au lieu d'y répondre, il se contenta de dire : « Je me souviens qu'à tel jour je défis l'armée des Carthaginois; Romains, allons au Capitole en rendre grâces aux dieux. » Si j'avais été à la place du cardinal, j'aurais dit au roi : « Depuis deux ans La Rochelle est prise, trente-cinq villes huguenotes sont soumises, et leurs fortifications démolies; Casal a été secouru deux fois; la Savoie et une grande partie du Piémont sont entre vos mains : ces avantages, Sire, que vos armes ont remportés par mes soins, vous répondent de mon application et de ma fidélité. »

Trait de modération de Louis XII.

Louis XIII, ayant pris Nanci, envoya chercher le célèbre *Jacques Callot*, et lui ordonna de graver le siége de cette ville. Ce graveur répondit qu'ayant l'honneur d'être Lorrain, il se couperait plutôt le poing que de rien faire contre l'honneur de son prince et de son pays. Quelques courtisans s'écrièrent qu'il fallait punir cette hardiesse; le roi se contenta de leur dire : « Le duc de Lorraine est bien heureux » d'avoir des sujets fidèles ! »

Bravoure de Louis XIII.

Ce prince, qui fut nul sous tant de rapports, était, par son courage, digne fils de Henri-le-Grand. Au siége de La Rochelle, et en d'autres occasions, il paya bravement de sa personne. Il était encore enfant lorsqu'on vint lui annoncer que le connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, avec une grande suite de seigneurs, venait pour lui faire la révérence : « Les Espagnols! dit-il de ce ton animé » qui marque la valeur naissante, çà, çà, qu'on me » donne mon épée! »

Désintéressement du duc d'Épernon.

Quelques personnages des plus considérables du royaume se distinguèrent aussi sous ce règne par différentes actions qui méritent de passer à la postérité. Les frais de la guerre épuisant tous les fonds,

on rejeta sur le peuple, par une imposition ajoutée à la taille, les appointemens des gouverneurs et des officiers employés dans les provinces; le vieux duc d'Épernon dit à cette occasion ; « Il y a plus de soixante ans que je sers mon roi sans avoir touché d'ailleurs que de son épargne les appointemens dont il m'a jugé digne; je ne commencerai pas, sur la fin de mes jours, à vivre aux dépens d'un peuple que je vois périr de faim et de misère.... J'aime mieux être réduit au seul revenu de mes terres, que de voir mon nom dans les impositions, et la dépense de ma table prise sur la subsistance des pauvres. » Il vécut depuis ce temps-là sur ses revenus, et ne toucha plus rien de ses appointemens.

Sentimens nobles de Fabert.

M. de Cinq-Mars proposa à Fabert d'entrer dans le complot qu'il forma pour perdre le cardinal de Richelieu. « J'ai pour maxime, lui répondit Fabert, d'entrer dans les intérêts de mes amis, et jamais dans leurs passions; quiconque me méprise assez pour exiger de moi ce que je crois contraire à mon honneur et à mon devoir, me dispense, par cette insulte, des égards et de la considération que je lui dois. »

Dévoûment du maréchal de Châtillon.

Les Espagnols attaquaient les lignes des Français au siége d'Arras. Le maréchal de Châtillon,

qu se trouve au fort de la mêlée, apprend que son fils vient d'être tué : « Qu'il est heureux, dit-il, » d'être mort dans une si belle occasion pour le ser- » vice du roi ! » Et il continue de donner ses ordres avec la plus grande tranquillité.

Bon mot et valeur d'un officier.

Le comte d'Harcourt disait à un officier nommé Daguerre : « Le roi nous commande d'attaquer les îles ; on commencera par celle de Sainte-Marguerite. Croyez-vous pouvoir y descendre avec vos gens ? L'officier lui répond : « Permettez-moi de vous demander, mon général, si le soleil entre dans l'île, ou non ? » Et sur la réponse affirmative, il ajoute aussitôt : « Eh bien ! si le soleil pénètre dans l'île Sainte-Marguerite, mon régiment y pourra bien entrer aussi. » Daguerre imita effectivement le soleil, et entra vainqueur dans l'île de Sainte-Marguerite.

Costume en usage du temps de Louis XIII.

Depuis François Ier on portait les cheveux courts. Louis XIII laissa croître et flotter les siens sur ses épaules ; les courtisans s'empressèrent de l'imiter. Cette mode s'étendit par toute la France, et passa même chez les autres peuples ; car, dès ce temps, nous étions déjà en possession de faire la loi, sous le rapport du costume, à une partie de l'Europe. On se frisa ; et les prêtres, mêmes plusieurs moines,

à l'exemple des laïques, relevèrent leurs cheveux sur le front : c'est alors qu'on fut obligé d'avoir recours aux chevelures artificielles. « Les premières perruques, dit l'historien des modes françaises, n'étaient que de simples coins appliqués des deux côtés de la tête, et qui se trouvaient confondus avec les cheveux naturels ; par la suite, on ajouta une queue ou troisième coin sur le derrière de la tête : ces trois coins formèrent un tour, et ces tours produisirent des perruques : c'étaient quelques cheveux longs et plats passés un à un, avec une aiguille, à travers un léger calepin ; le calepin qui soutenait les cheveux était attaché aux bords d'une espèce de petit bonnet noir qui formait une calotte, et achevait de couvrir le reste de la tête. Cette mode rétablit parmi les laïques l'usage des calottes, que les gens de cour firent de velours, de taffetas, de satin et autres étoffes précieuses. » Les portraits de Corneille peuvent donner une idée de cette coiffure.

La barbe était rasée, excepté la moustache, que l'on relevait, et un petit flocon de poils sur le menton. Les chapeaux, à bords larges et rabattus, étaient simples ou chargés d'un, de deux, de trois ou d'un plus grand nombre de plumets. On en relevait quelquefois un côté que l'on fixait avec un bouton plus ou moins précieux.

La noblesse portait encore le pourpoint court, souvent tailladé, quelquefois boutonné devant et derrière. Le manteau, dont l'agencement était ar-

bitraire, descendait un peu plus bas qu'à mi-cuisse. Les petits-maîtres portaient quelquefois, par-dessus le manteau, un pan d'étoffe qui couvrait les épaules et la poitrine, se rétrécissait peu à peu jusqu'à la moitié des cuisses, où il se terminait carrément et servait à cacher les mains. Quelques personnes, au lieu du manteau, avaient une casaque ou surtout à manches plus ou moins larges. On portait encore des trousses sur la culotte; bientôt on les abandonna pour ne garder que la culotte, que l'on fit ample, souvent boutonnée par le côté, du haut en bas, et serrée au-dessous du genou à l'aide d'un ruban; quelquefois on la laissait sans attache, et alors elle se terminait par une frange ou par de petits rubans qui en tenaient lieu. On portait aussi des bottes qui retombaient au-dessous du genou, ou formaient un large entonnoir au-dessus du mollet. Les souliers devaient avoir un talon haut et pointu, et être garnis par-dessus d'un ruban.

Les dames avaient leurs robes un peu traînantes et lacées par-devant; le bas des manches, qui étaient larges et un peu bouffantes dans le milieu, se rétrécissait et était un peu recouvert par la manchette empesée; le collet de dentelle laissait voir le haut de la poitrine et une partie des épaules. Elles se servaient d'éventail par contenance, et avaient suspendus à leur ceinture une montre et un médaillon garni, d'un côté, d'un portrait, et de l'autre, d'un miroir. Quelques dames portaient un grand plumet à leur coiffure, et ne paraissaient

guère aux promenades sans masque. Ce masque, dont la mode avait commencé sous le règne de François II, ne couvrait guère que le haut du visage.

Louis XIV.

Si Charlemagne fut notre plus grand roi, si Henri IV fut le meilleur, Louis XIV est celui qui régna avec le plus d'éclat et de splendeur. Une foule de grands hommes naquirent avec lui : la guerre eut ses héros, le conseil ses sages ; les arts et les lettres, des maîtres qui serviront toujours de modèles; le commerce s'étendit par toute la terre, les manufactures furent florissantes; et Louis, au milieu des merveilles de son siècle, s'éleva comme un chef heureux qui fait peu par lui-même, mais qui sait tout animer. Louis ne fut ni habile capitaine, ni profond politique, ni homme bien instruit. Au second rang, il n'eût peut-être été que médiocre; mais sur le trône il fut un grand prince; il sut connaître les hommes et les employer; il discerna dans les vues des autres ce qu'il y avait de mieux, et l'exécuta : plus grand par caractère que par génie, il n'eut que le mérite de bien voir; il donna au moins de la grandeur à tout ce qui l'entourait, à ce qu'il ordonnait, et même à la nation entière. Il semblait que la nature eût pris plaisir à le former pour le brillant rôle qu'il devait jouer : il était d'une haute et riche taille, d'une figure belle et majestueuse, et d'une physionomie qui semblait

ne convenir qu'au commandement. L'embarras qu'il inspirait à ceux qui lui parlaient, dit Voltaire, flattait en secret la complaisance avec laquelle il sentait sa supériorité. Ce vieil officier qui se troublait, qui bégayait en lui demandant une grâce, et qui, ne pouvant achever son discours, lui dit : « Sire, je » ne tremble pas ainsi devant vos ennemis, » n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il demandait. La politesse de ses manières servit d'exemple à sa cour, et donna l'impulsion à toute la nation. On cite une quantité de traits où il montra une délicatesse de sentimens bien rare dans les hommes. « On ne peut faire du bien à tout le monde, dit encore Voltaire, mais on peut toujours dire des choses qui plaisent. Il s'en était fait une heureuse habitude. C'était entre lui et sa cour un commerce continuel de tout ce que la majesté peut avoir de grâces sans jamais se dégrader, et de ce que tout l'empressement de servir et de plaire peut avoir de finesse sans l'air de la bassesse. Il était, surtout avec les femmes, d'une attention et d'une politesse qui augmentaient encore celle de ses courtisans ; et il ne perdit jamais l'occasion de dire aux hommes des choses qui flattent l'amour-propre en excitant l'émulation, et qui laissent un long souvenir... Quoiqu'on lui ait reproché des petitesses, des duretés dans son zèle contre le jansénisme, trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans les choses paternelles, des guerres légèrement entre-

prises, l'embrasement du Palatinat, les persécutions contre les réformés, cependant ses grandes qualités et ses actions, mises dans la balance, l'ont enfin emporté sur ses fautes. Le temps qui mûrit les opinions des hommes, a mis le sceau à sa réputation; et, malgré tout ce que l'on a écrit contre lui, on ne prononcera pas son nom sans respect, et sans concevoir, à ce nom, l'idée d'un siècle éternellement mémorable. »

Louis XIV gouverne par lui-même.

Nous ne dirons rien de cette guerre ridicule et honteuse connue sous le nom de guerre de *la fronde*. Les grands, délivrés de la terreur que leur avait inspirée Richelieu, essayaient, avec faiblesse et sans but, de se rendre redoutables comme ils l'avaient été autrefois; mais leur antique puissance était tombée. Mazarin, après avoir habilement cédé à l'orage, se trouva plus fort que lorsque l'on avait commencé à attaquer; et, sans paraître s'en occuper, il remit, sous ce rapport, les choses au point où les avait laissées Richelieu. Louis XIV, par la seule opinion qu'il donnait de sa fermeté, jointe aux charmes de sa cour, acheva de réduire les grands seigneurs, qui n'eurent plus d'autre avantage que d'être ses premiers courtisans; ils ne songèrent plus à troubler l'état, et un fléau de moins pesa sur le peuple.

Mazarin, dans le désir de retenir plus long-temps

entre ses mains les rênes du gouvernement, s'occupa très-peu de l'éducation de Louis, et l'éloigna autant qu'il lui fut possible des affaires. Aussi s'attendait-on généralement à un règne faible comme celui de Louis XIII. On était si loin d'espérer d'être gouverné par le souverain, que de tous ceux qui avaient travaillé jusqu'alors avec le premier ministre, il n'y en eut aucun qui ne demandât au roi, à la mort du cardinal, à qui il fallait s'adresser. *A moi!* répondit Louis. Et cette réponse ne fut pas un vain mot : il se mit à la tête des affaires, et persista jusqu'au dernier moment de sa vie. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux, à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. Deux actes de fermeté, et qui donnèrent à l'Europe une haute idée de sa puissance et de son caractère, signalèrent le commencement de son gouvernement : il obligea son beau-père, Philippe IV, roi d'Espagne, à lui faire réparation pour l'insulte que l'ambassadeur espagnol à Londres avait faite à l'ambassadeur français. Le pape, quelque temps après, fut contraint à une démarche plus humiliante encore, pour réparation d'une injure semblable... Mais c'est dans l'histoire même qu'il faut voir ce règne mémorable; un précis n'apprend rien, et n'offre jamais d'intérêt.

Colbert.

De tous ceux qui secondèrent le plus Louis XIV, Colbert est, sans contredit, le premier. Mazarin, qui lui avait confié ses propres affaires, le recommanda, en mourant, au roi, comme un homme d'une application infatigable, d'une fidélité à toute épreuve, et d'une capacité supérieure dans les affaires. « Je vous dois tout, Sire, dit-il à Louis XIV; » mais je crois m'acquitter, en quelque sorte, envers » Votre Majesté, en vous donnant Colbert. » Après la chute de Fouquet, Colbert gouverna les finances, sous le titre de contrôleur général. Ce nouveau ministre rétablit bientôt l'ordre que son prédécesseur avait troublé, et ne cessa de travailler à la gloire du roi et à la grandeur de l'état. Alors commencèrent les beaux temps du règne de Louis XIV. Non content d'encourager les savans français, le roi envoya même, à l'instigation de Colbert, des gratifications aux savans étrangers. Bientôt, connaissant par lui-même le mérite de son ministre, il le fit surintendant des bâtimens en 1664. Celui-ci crut, comme il le dit lui-même, que dans cette charge *il ne s'agissait pas seulement de mettre pierre sur pierre*, et il s'en servit, en conséquence, pour faire revivre tous les arts qu'elle lui mettait sous la main. La France vit naître de tous côtés des chefs-d'œuvre de peinture, de sculpture, d'architecture. Les sciences ne furent pas pour cela négligées par

le ministre, qui créa l'académie des inscriptions en 1663, et celle des sciences trois ans après, L'académie d'architecture fut formée en 1671. Enfin les compagnies qui avaient été fondées long-temps auparavant, comme l'Académie française et celle de peinture et de sculpture, se ressentirent de la protection que le nouveau Mécène accordait à tous les arts. Après avoir rétabli les finances et encouragé tous les gens de mérite, Colbert porta ses vues sur la justice, sur la police, sur le commerce, sur la marine. Le commerce, que la France n'avait exercé qu'imparfaitement, fut généralement cultivé. Il se forma trois compagnies, l'une pour les Indes orientales, l'autre pour les Indes occidentales, et la troisième pour les côtes d'Afrique. Le conseil de commerce fut rétabli; le canal de Languedoc, entrepris pour la communication des deux mers, transporta jusque dans le cœur de la France les denrées et les marchandises de toutes les parties du monde. Un grand nombre de vaisseaux et de galères furent construits en peu de temps. Des arsenaux bâtis à Marseille, à Toulon, à Brest, à Rochefort, renfermèrent tout ce qui était nécessaire à l'armement et à l'équipement de plusieurs flottes. Les draps fins, les étoffes de soie, les glaces de miroirs, le fer-blanc, l'acier, la belle faïence, le cuir maroquiné, furent enfin fabriqués en France. Chaque année fut marquée par l'établissemnnt de quelque manufacture. Le but de Colbert était d'enrichir la France et d'augmenter sa population, En

entrant dans les finances, il fit remettre trois millions de tailles, et tout ce qui était dû d'impôts depuis 1647 jusqu'en 1656. Ce digne ministre mourut, le 6 septembre 1683, à soixante-quatre ans six jours, consumé, dit un historien, par les chagrins que lui donnait Louvois, en le forçant à ruiner, par des vexations, le peuple qu'il avait enrichi par le commerce.

Condé.

A la tête des grands généraux qui illustrèrent le règne de Louis XIV, il faut placer Condé et Turenne. Condé était ardent, impétueux, et faisait la guerre avec la vivacité de son caractère; il aimait à combattre, mais il savait vaincre : il s'attachait au moindre avantage obtenu dans le commencement d'une action, le poussait aussi loin qu'il pouvait aller, et s'en faisait souvent un moyen pour remporter une victoire complète. Il y avait plus d'inspiration que de calcul dans sa conduite militaire. Il aurait peut-être été dangereux pour un autre général que lui, de n'être pas plus sage dans ses plans; mais le génie lui tenait lieu de prudence : il savait, pendant la bataille, se ressaisir de la part qu'il avait laissée à la fortune en faisant ses dispositions. Dans les grandes occasions il savait également animer ses soldats par des mouvemens héroïques, par des paroles qui inspiraient l'intrépidité aux plus timides, et portaient dans tous les rangs

le sentiment de la victoire. Les voyant un jour hésiter sur le bord des retranchemens ennemis, il y jeta son bâton de commandement, et s'y précipita ensuite pour le reprendre, leur donnant par là à entendre qu'il fallait qu'ils vainquissent, ou qu'ils abandonnassent leur général au milieu de ceux qu'ils étaient accoutumés à vaincre. A Lens, il ne leur dit que ces mots en faisant sonner la charge : « Amis, souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et » de Nordlingue! » et ces mots les firent voler à la victoire. Il n'avait que vingt-deux ans quand il triompha à Rocroy; sa première action, après la bataille, fut de se jeter à genoux, et de faire à Dieu hommage de sa gloire; il donna ensuite ses soins à l'humanité, en arrachant les vaincus à la fureur des soldats, et en faisant recueillir les blessés. Malgré la révolte qui l'arma un moment contre le gouvernement, et que Mazarin provoqua peut-être jusqu'à un certain point, on trouve encore dans sa conduite, en temps de paix, des raisons de l'estimer. Il était vrai, magnanime, détestait la ruse et les subterfuges. « Il n'y a qu'un seul moyen, disait-il, » d'agir avec sûreté et gloire dans les grandes » affaires et dans les petites : la candeur, la droi- » ture et la vérité. »

Il était né à Paris en 1621, et mourut à Fontainebleau en 1686.

Turenne.

Turenne était modéré, prudent; il cherchait moins à détruire les armées ennemies qu'à les rendre inutiles. Souvent il contraignit, par l'habileté de ses manœuvres, des forces plus considérables à reculer devant les siennes. Chacun de ses pas était calculé; ses troupes ne faisaient pas un mouvement qui n'eût son but. S'il lui eût échappé une faute, ses adversaires n'auraient pas osé se mettre en devoir d'en profiter, dans la crainte de donner dans un piége. Il savait forcer l'ennemi à combattre, et le réduire à ne combattre pas: quand il présentait la bataille, on craignait de l'accepter; quand il refusait d'en venir aux mains, on s'inquiétait encore davantage, dans la persuasion où l'on était que s'il ne voulait pas tirer l'épée, c'est qu'il avait trouvé un moyen de vaincre sans la sortir du fourreau; et les ennemis de la France ne le redoutaient tant, et de tant de manières, que pour avoir éprouvé de toutes façons combien il était redoutable. Il rendit de grands services à la France, et le fit toujours à la tête d'armées peu nombreuses; mais il paraît que ce petit nombre de soldats s'accommodait à sa manière de voir et à ses talens. Selon lui, dit-on, *une armée qui passait cinquante mille hommes était incommode au général qui la commandait et aux soldats qui la composaient.* Turenne était le père des soldats; il se montra toujours

avare de leur sang, et on le vit plus d'une fois prodiguer son bien pour leur épargner les misères de leur condition : dans une occasion, il vendit sa vaisselle pour vêtir le corps de troupes dont le commandement lui était confié. On le voyait toujours, dans son camp, l'argent à la main. Lorsqu'il avait épuisé sa bourse, il empruntait du premier officier qu'il rencontrait, et le renvoyait à son intendant pour être payé. Celui-ci, qui soupçonnait qu'on exigeait quelquefois plus qu'on n'avait prêté à son maître, lui insinua de donner à l'avenir des billets de ce qu'il empruntait. « Non, non, dit le héros, donnez tout » ce qu'on vous demandera; il n'est pas possible » qu'un officier aille vous demander une somme » qu'il n'a point prêtée, à moins qu'il ne soit dans » un extrême besoin ; et dans ce cas, il est juste de » l'assister. » Un officier était au désespoir d'avoir perdu dans un combat deux chevaux, que la situation de ses affaires ne lui permettait pas de remplacer. Turenne lui en donna deux des siens, en lui recommandant fortement de n'en parler à personne. » D'autres, lui dit-il, viendraient m'en demander, » et je ne suis pas en état d'en donner à tout le » monde; » voulant ainsi cacher le mérite d'une bonne action sous un air d'économie. C'est bien son patrimoine, et son patrimoine seul, qui fournissait à ces libéralités; jamais personne ne montra plus de désintéressement et plus d'honneur à la tête des armées. Un officier-général lui proposa un gain de 400,000 livres, dont la cour ne pouvait rien savoir.

« Je vous suis fort obligé, répondit-il ; mais comme » j'ai souvent trouvé de ces occasions sans en avoir » profité, je ne crois pas devoir changer de con- » duite à mon âge. » A peu près dans le même temps une ville fort considérable lui offrit cent mille écus pour qu'il ne passât point sur son territoire. « Comme votre ville, dit-il aux députés, n'est » point sur la route où j'ai résolu de faire marcher » l'armée, je ne puis pas, en conscience, prendre » l'argent que vous m'offrez. »

On cite de lui un trait de continence comparable à celui de Scipion, et fait également dans un âge où les passions sont dans toute leur force. A la prise du château de Solre, dans le Hainaut, les premiers de ses soldats qui entrèrent dans la place y ayant trouvé une très belle personne, la lui amenèrent comme la plus précieuse portion du butin. Turenne feignant de croire qu'ils n'avaient cherché qu'à la dérober à la brutalité de leurs compagnons, les loua beaucoup d'une conduite si honnête ; il fit aussitôt chercher le mari, et la remit entre ses mains en lui disant publiquement : « Vous devez à la re- « tenue de mes soldats l'honneur de votre femme. »

Rien n'égalait sa modestie ; à la manière dont il parlait de ses victoires, on aurait dit que c'était lui qui y avait eu la moindre part. Après la bataille des Dunes, il écrivit simplement à sa femme : « Les » ennemis sont venus à nous ; ils ont été battus. » Dieu en soit loué ! J'ai un peu fatigué toute la jour- » née ; je vous donne le bonsoir, et je vais me cou-

» cher. » A la suite d'une autre action, on s'assembla autour de lui pour le féliciter d'une victoire qui était véritablement le fruit de ses savantes manœuvres. « Avec des gens comme vous, Messieurs, répondit-il aux officiers qui l'environnaient, on doit » attaquer hardiment, parce qu'on est sûr de vain» cre. » Il savait cependant où devait s'arrêter sa modestie, et la noblesse de son cœur ne permit pas qu'elle servît à élever des trophées à ceux qui voulurent en abuser. Mazarin ayant témoigné le désir qu'il lui attribuât, par une lettre, toute la gloire de la victoire des Dunes et de la prise de Dunkerque, Turenne refusa en répondant *qu'il lui était impossible d'autoriser une fausseté par sa signature.*

Turenne reçut des témoignages publics de l'estime de ceux à qui il fit la guerre. L'électeur de Brandebourg, qu'il venait de vaincre, ayant appris qu'un scélérat était passé dans son camp à dessein de l'empoisonner, lui en donna avis. Le vicomte se contenta de chasser ce malheureux.

A l'époque de la paix des Pyrénées, à laquelle les victoires de Turenne n'avaient pas peu contribué, ce maréchal reçut du roi d'Espagne un compliment indirect, le plus flatteur que l'on puisse se figurer. Ce monarque ayant eu une entrevue avec le roi de France dans l'île des Faisans, les deux princes se présentèrent mutuellement les personnes considérables de leur cour. Turenne, toujours modeste, ne se montrait pas, et restait confondu dans la foule. Philippe demanda à le voir; il le regarda

avec attention, et se tournant vers Anne d'Autriche, sa sœur : « Voilà, lui dit-il, un homme qui m'a fait » passer de bien mauvaises nuits. »

Turenne était adoré des soldats, et leur inspirait la plus grande confiance. Un jour il s'approcha, sans être vu, d'une tente où plusieurs jeunes soldats qui mangeaient ensemble se plaignaient de la pénible et inutile marche qu'ils venaient de faire : « Vous ne connaissez pas notre père ! leur dit un » vieux grenadier tout criblé de coups : il ne nous » aurait pas exposés à tant de fatigues, s'il n'avait » de grandes vues que nous ne saurions pénétrer » encore. » Cet amour se montra tout entier à la mort du maréchal. Les soldats s'arrachaient les cheveux, se frappaient la poitrine, et demandaient à marcher à l'ennemi pour le venger. Il semblait alors au moment de remporter une nouvelle victoire ; il fut tué d'un coup de canon, en allant choisir un lieu pour établir une batterie. Le boulet qui le tua emporta le bras du lieutenant-général de l'artillerie, Saint-Hilaire. Son fils pleurait auprès de lui. « Ce » n'est pas moi, lui dit Saint-Hilaire, c'est ce grand » homme qu'il faut pleurer ; » paroles comparables à tout ce que l'histoire a consacré de plus héroïque.

Turenne et Condé furent rivaux de gloire sans être ennemis. Le prince disait : « Si j'avais à me » changer, je voudrais me changer en Turenne ; et » c'est le seul homme qui puisse me faire souhaiter » ce changement-là. »

Turenne naquit à Sédan en 1611 : il fut tué en 1675.

Catinat.

Catinat, fils du doyen des conseiliers au parlement, commença par être avocat. Ayant perdu une cause juste, il quitta le barreau pour les armes. Il fit ses premières campagnes sous le prince de Condé et le maréchal de Turenne. Digne élève de ces grands hommes, et parvenu lui-même au commandement des armées, il rendit son nom célèbre en Flandre comme en Italie. Il fut fait maréchal de France en 1693. On dit que le roi, lisant la liste des maréchaux, s'écria à son nom : « C'est bien la vertu couronnée ! » La cour, au commencement d'une guerre, était indécise sur le choix de ses généraux, et balançait entre Catinat, Vendôme et Villeroi. On en parla dans le conseil de l'empereur. « Si c'est Villeroi qui commande, dit le prince Eugène, je le battrai ; si c'est Vendôme, nous battrons ; si c'est Catinat, je serai battu. Catinat fut cependant malheureux à cette campagne, parce qu'on le contrariait dans ses plans, et qu'il fut obligé de partager le commandement avec le duc de Savoie, qui trahissait la France. On l'en punit en confiant l'armée au maréchal de Villeroi, qui, suivant la prédiction d'Eugène, la fit battre complètement. Il n'y eut pas de la faute de Catinat : il servit sous Villeroi avec le plus grand zèle et le plus parfait

dévoûment. « Je tâche d'oublier une disgrâce, » mandait-il à ses amis, pour avoir l'esprit plus li- » bre dans l'exécution des ordres du maréchal de » Villeroi ; je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider. » Les méchans seraient outrés s'ils savaient jus- » qu'où va mon intérieur à ce sujet. » Il lui échappa, dans la malheureuse affaire de Chiari, un mot digne des plus grands hommes de l'antiquité. Après une charge infructueuse, il ralliait encore les troupes. Un officier lui dit : « Où voulez-vous que nous » allions ? à la mort? —Il est vrai, répond Catinat, » la mort est devant nous; mais la honte est der- » rière. »

Catinat était du plus grand désintéressement; jamais il n'importuna le roi ni les ministres de ses sollicitations. Étant avec Louis XIV pour rendre compte de quelques opérations militaires, et en concerter d'autres, le monarque lui dit : « C'est as- » sez parler de mes affaires; comment sont les vô- » tres? —Fort bien, Sire, grâce aux bontés de Vo- » tre Majesté, répondit le maréchal, malgré la mé- » diocrité de sa fortune. — Voilà, dit le roi, en se » tournant vers ses courtisans, le seul homme de mon » royaume qui m'ait tenu ce langage. » Louis XIV nomma Catinat, en 1705, pour être chevalier de ses ordres ; mais le modeste guerrier refusa cet honneur, croyant ne l'avoir pas suffisamment mérité. Il mourut en philosophe, ainsi qu'il avait vécu, dans sa terre de Saint-Gratien, le 25 février 1712, âgé

de soixante-quatorze ans, n'ayant jamais voulu se marier. Il s'était élevé par degrés, sans cabale et sans intrigue.

Il faut encore remarquer parmi les généraux célèbres de ce temps, *Vendôme*, *Chevert*, *Créqui* *Vauban* qui changea entièrement l'art des fortifications, *Villars* qui sauva la France en gagnant la bataille de Denain, et *Duquesne* qui fit respecter son pavillon dans toute l'étendue des mers.

D'Aguesseau, Lamoignon, d'Ormesson et Voisin.

Sous ce règne mémorable, la justice eut aussi ses grands hommes. D'Aguesseau, Lamoignon, d'Ormesson et Voisin ont laissé des exemples illustres, et qui ne doivent pas être perdus pour la postérité.

La vie entière de d'Aguesseau fut la gloire de la magistrature. Reçu avocat général de Paris en 1692, il y parut avec tant d'éclat, que le célèbre Denis Talon, alors président à mortier, dit *qu'il voudrait finir comme ce jeune homme commençait.* Nommé procureur général en 1700, il s'acquitta de tous les devoirs de sa charge avec une exactitude scrupuleuse et une intégrité éclairée. Il régla les juridictions qui étaient du ressort du parlement, entretint la discipline dans les tribunaux, traita l'instruction criminelle d'une manière supérieure, et fit plusieurs réglemens autorisés par des arrêts. Il fut chargé de la rédaction de plusieurs lois par le

chancelier de Pontchartrain, qui lui prédit qu'il le remplacerait un jour. L'administration des hôpitaux fut l'objet le plus cher de ses soins. On lui conseillait de prendre du repos. « Puis-je me re-« poser, répondit-il généreusement, tandis que je » sais qu'il y a des hommes qui souffrent? » La France eut à essuyer un hiver terrible en 1709. D'Aguesseau fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la sauver des extrémités de la famine : il fit renouveler des lois utiles, réveilla le zèle de tous les magistrats, et étendit sa vue dans toutes les provinces; sa vigilance et ses recherches découvrirent tous les amas de blés qu'avait faits l'avarice pour s'enrichir du malheur public. Après la mort de Louis XIV, le régent lui confia les sceaux ; il les perdit en 1718, ayant eu la vertueuse fermeté de s'opposer à l'administration de la banque de Law qui fit tant de mal à la France. On les lui rendit en 1720 sans qu'il les eût redemandés. Un nouvel acte de fermeté les lui ravit en 1722; mais les ayant repris en 1731, il ne les quitta, treize ans après, que pour aller recevoir, dans un monde meilleur la récompense de ses vertus et de son pieux attachement à ses devoirs.

Le cardinal Mazarin dit au célèbre Lamoignon, en lui annonçant que Louis XIV l'avait choisi pour être premier président du parlement de Paris, en 1658 : « Si le roi avait connu un plus homme » de bien et un plus digne sujet, il ne vous aurait » pas choisi. » Lamoignon mérita cet éloge. Il pré-

sida le parlement avec autant de sagesse que de zèle, soutint les droits de sa compagnie, défendit les intérêts du peuple, et désarma la chicane par ses arrêts ; enfin il crut *que sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui :* c'étaient les expressions dont il se servait. Ses harangues, ses réponses, ses arrêtés, étaient autant d'écrits solides et lumineux. Son ame égalait son génie. Simple dans ses mœurs, austère dans sa conduite, il était le plus doux des hommes quand la veuve et l'orphelin étaient à ses pieds. « N'ajoutons pas, disait-il » en parlant des plaideurs, au malheur qu'ils ont » d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de » leurs juges ; nous sommes établis pour examiner » leurs droits, et non pas pour éprouver leur pa- » tience. » Ennemi particulier de Fouquet, on l'avait mis à la tête de la chambre de justice chargée de juger le surintendant. Lamoignon montra, en faveur de l'accusé, des dispositions qui lui valurent, de la part du roi, des marques de mauvaise humeur et des témoignages d'estime. Cependant il se déchargea insensiblement de la commission de juger un homme qu'il croyait au moins coupable de péculat, mais contre lequel on montrait un acharnement qui pouvait rendre son jugement suspect au public.

Cette affaire de Fouquet fit encore la gloire de d'Ormesson ; en ayant été nommé rapporteur, il résista avec fermeté aux ministres qui voulaient faire périr leur collègue disgracié : ni les menaces, ni les promesses de la place de chancelier, ne pu-

rent lui faire suivre d'autre avis que celui que la vérité lui dictait. Louis XIV n'oublia jamais cette belle action; et quand on lui présenta le petit-fils de d'Ormesson, il lui dit : « Je vous exhorte à être » aussi honnête homme que le rapporteur de M. » Fouquet. »

Louis XIV aimait qu'on lui résistât dans certaines occasions, et quand il avait tort, il ne rougissait pas de revenir sur ce qu'il avait fait. Le chancelier Voisin ayant appris qu'un scélérat avait trouvé assez de protection pour obtenir des lettres de grâce, se rendit auprès du roi. « Sire, lui dit-il, Votre » Majesté ne peut accorder des lettres de grâce dans » un pareil cas. — Je les ai promises! lui répondit » Louis XIV, allez me chercher les sceaux. » Les lettres scellées, Voisin ne voulut pas reprendre les sceaux. « Ils sont pollués! dit-il, je ne les reprends » plus. — Quel homme! s'écria le roi..... » Et il brûla les lettres de grâce, après avoir réfléchi un moment. Alors le chancelier reprit les sceaux, en disant : « Je reprends les sceaux : le feu purifie » tout. » On dit que ce ne fut pas là le seul moment où le monarque trouva Voisin contraire à ses volontés. Ce magistrat ne savait exécuter sans résistance que les ordres justes et dignes d'un roi de France.

Les sciences, les lettres et les arts.

« Les vers furent partout, dit Voltaire, les premiers enfans du génie et les premiers maîtres d'é-

loquence. On ne pouvait encore citer un passage noble et sublime de prose française, quand on savait par cœur le peu de belles stances que laissa Malherbe; et il y a grande apparence que, sans Pierre Corneille, le génie des prosateurs ne se serait pas développé. Cet homme est d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très-mauvais modèles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés; et, pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres et non pas du bon goût. »

Ce cardinal, qui, au milieu de ses nombreuses occupations, faisait aussi des vers, et voulait passer pour poète, rendit un service important à la langue et aux lettres, en fondant l'Académie française en 1635. Le goût s'épura, la langue se fixa, et les talens, excités, se développèrent en peu de temps.

« Corneille s'était formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert Sophocle et Euripide contribuèrent tous à former Racine. Ce poète passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions, et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir. Ces hommes enseignèrent à la nation à penser, à sentir et à s'exprimer..., La singulière destinée de ce siècle rendit Molière contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas

vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies; Corneille lui-même avait donné *le Menteur*, pièce de caractère et d'intrigue... C'était un temps digne de l'attention des temps à venir, que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix de Bossuet et de Bourdaloue se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tout genre. Ce temps ne se retrouvera plus où un duc de La Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille... Despréaux s'élevait au niveau de tant de grands hommes... Il instruisait la postérité par ses belles épîtres, et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre. La Fontaine, bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes. » (*Voltaire.*)

Nous avons déjà dit que Balzac commença à donner de la noblesse à la prose française; Voiture essaya de lui donner quelque légèreté. La traduction de Quinte-Curce par Vaugelas, qui parut en 1646, fut le premier bon livre écrit purement, et il s'y

trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli. Olivier Patru contribua beaucoup à régler, à épurer le langage ; et quoiqu'il ne passât pas pour un avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienséance, l'élégance du discours : mérites absolument inconnus avant lui au barreau. « Mais le premier livre du génie qu'on vit en prose, dit Voltaire, fut le recueil des *Lettres provinciales*, en 1654. Toutes les sortes d'éloquences y sont renfermées : il n'y a pas un mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage.... Un des premiers prédicateurs qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue, vers l'an 1668 : ce fut une lumière nouvelle. Il y y a eu, après lui, d'autres orateurs de la chaire, comme Massillon, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle ; mais aucun ne l'a fait oublier... Bossuet l'avait précédé et avait obtenu de grands succès ; mais quand Bourdaloue parut, il ne passa plus pour le premier prédicateur... Il se replaça au premier rang dans l'oraison funèbre, genre d'éloquence qui demande de l'imagination, et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie. Il inventa, dans la suite, un nouveau genre, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains : il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Dis-*

cours sur l'Histoire universelle n'a eu ni modèles ni imitateurs. Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité : le *Télémaque* est de ce nombre. Fénélon, le disciple et l'ami de Bossuet, et depuis devenu, malgré lui, son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme, et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman, comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain : morale entièrement négligée dans presque toutes les inventions fabuleuses... On peut compter, parmi les productions d'un genre unique, *les Caractères* de La Bruyère : il n'y avait pas, chez les anciens, plus d'exemples d'un tel ouvrage, que du Télémaque. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public; et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès..... L'art délicat de répandre ces grâces jusque sur la philosophie fut encore une chose nouvelle, dont le livre *des Mondes* fut le premier exemple ; mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la philosophie est l'ordre, la clarté, et surtout la vérité. »

Louis XIV fut sans doute heureux d'avoir reçu le jour à une époque où il parut tant de grands

hommes; ce bonheur était indépendant de sa volonté; mais ce qui lui appartient, et qui fait la plus belle partie de sa gloire, c'est qu'il encouragea et honora tous ces rares et sublimes talens : s'il tira d'eux l'éclat de sa grandeur, il se plut à les en faire briller. Les rois ne peuvent donner naissance au génie quand il leur plaît, mais il dépend toujours d'eux d'en faire l'ornement de leur règne. Louis, par une magnificence digne d'un grand monarque, voulut donner des marques de sa libéralité aux savans des autres nations : l'honneur en devait revenir à la France aussi bien qu'au roi. Par son ordre, Colbert leur écrivit des lettres par lesquelles il leur mandait que si le roi n'était pas leur souverain, il les priait d'agréer qu'il fût leur bienfaiteur. Les expressions de ces lettres étaient mesurées sur la dignité des personnes; et toutes étaient accompagnées, ou de gratifications considérables, ou de pensions. Ces libéralités, qui étaient sans exemples, furent telles que Viviani, célèbre mathématicien, fit bâtir à Florence une maison de celles qu'il reçut de Louis XIV; il mit en lettres d'or sur le frontispice : *Ædes à Deo datæ;* allusion au surnom de *Dieu-donné*, dont la voix publique avait nommé ce prince à sa naissance.

Les arts concoururent comme les lettres à la gloire de ce beau règne. Le Poussin, Le Brun, Le Sueur, et quelques autres, firent paraître la peinture, en France, presque avec autant d'éclat qu'en Italie. La sculpture produisit des chefs-d'œuvre,

et l'architecture éleva des monumens dignes d'être comparés avec ce que l'antiquité nous a laissé de plus beau. La magnifique et élégante colonnade du Louvre, fruit du génie de ce Perrault que Boileau a nommé maçon, est un de ces ouvrages qui semblent marquer les bornes de la perfection. Les autres arts moins importans, tels que la gravure, la musique, etc., firent aussi des progrès et furent de même encouragés; tout se perfectionna; et la nation française fut, dès ce moment, la première de l'Europe.

Mœurs du dix-septième siècle.

« Cet heureux siècle, dit Voltaire, qui vit naître une révolution dans l'esprit humain, n'y semblait pas destiné; car, à commencer par la philosophie, il n'y avait pas d'apparence, du temps de Louis XIII, qu'elle se tirât du chaos où elle était plongée. L'inquisition d'Italie, d'Espagne, de Portugal, avait lié les erreurs philosophiques aux dogmes de religion; les guerres civiles en France et les querelles du calvinisme n'étaient pas plus propres à cultiver la raison humaine, que ne le fut le fanatisme du temps de Cromwell, en Angleterre. Si un chanoine de Thorn (Copernic) avait renouvelé l'ancien système planétaire des Chaldéens, oublié depuis si long-temps, cette vérité était condamnée à Rome; et la congrégation du saint-office, composée de sept cardinaux, ayant déclaré non seulement hérétique,

mais absurde, le mouvement de la terre, sans lequel il n'y a pas de véritable astronomie, le grand Galilée ayant demandé pardon, à l'âge de soixante-dix ans, d'avoir eu raison, il n'y avait pas d'apparence que la vérité pût être reçue sur la terre.

» Le chancelier Bacon avait montré de loin la route qu'on pouvait tenir. Galilée avait découvert la loi de la chute des corps; Torricelli commençait à connaître la pesanteur de l'air qui nous environne; on avait fait quelques expériences à Magdebourg : avec ces faibles essais, toutes les écoles restaient dans l'absurdité, et le monde dans l'ignorance. Descarte parut alors; il fit le contraire de ce qu'on devait faire : au lieu d'étudier la nature, il voulut la deviner. Il était le plus grand géomètre de son siècle; mais la géométrie laisse l'esprit comme elle le trouve; celui de Descartes était trop porté à l'invention : le premier des mathématiciens ne fit guère que des romans de philosophie. Ce qu'il y avait de romanesque réussit, et le peu de vérité mêlé à ces chimères nouvelles fut d'abord combattu; mais enfin, ce peu de vérité perça à l'aide de la méthode qu'il avait introduite : car, avant lui, on n'avait point de fil dans ce labyrinthe; et du moins il en donna un dont on se servit après qu'il se fut égaré. »

Ces premiers essais de la raison humaine répandirent de nouvelles lumières, et commencèrent à détruire les préjugés ridicules ou dangereux qui régnaient en Europe. Sous Louis XIV, on se livra

aux expériences, qui seules forment les sciences naturelles. Le sage Colbert fit agréer au roi, en 1666, l'établissement d'une académie des sciences. Il attira d'Italie Dominique Cassini, Huyghens de Hollande, et Roëmer de Danemarck, par de fortes pensions. Roëmer détermina la vitesse des rayons solaires. Huyghens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne, et Cassini les quatre autres. On doit à Huyghens, sinon la première invention des horloges à pendule, du moins les vrais principes de la régularité de leurs mouvemens, principes qu'il déduisit d'une géométrie sublime. On a acquis peu à peu des connaissances de toutes les parties de la vraie physique, en rejetant tout système. « Le public fut étonné, dit Voltaire, de voir une chimie dans laquelle on ne cherchait ni le grand-œuvre, ni l'art de prolonger la vie au-delà des bornes de la nature; une astronomie qui ne prédisait pas les événemens du monde; une médecine indépendante des phases de la lune. La corruption ne fut plus la mère des animaux et des plantes. Il n'y eut plus de prodige dès que la nature fut mieux connue; on l'étudia dans toutes ses productions. »

Pour sentir toute l'importance du service que les sciences rendirent à la société, il faut se souvenir que, sous Louis XIII, on brûlait encore des malheureux accusés de sorcellerie. Le procès de l'infortuné Urbain Grandier, curé de Loudun, est un triste monument de l'ignorance de nos ancêtres;

poursuivi par la haine de Richelieu, il périt sur un bûcher, non comme victime ds cette haine du ministre, mais comme ayant livré à la puissance du démon tout un couvent de religieuses. Les juges demandèrent à Galigaï, femme du maréchal d'Ancre, quels charmes elle avait employés pour séduire la reine-mère. Environ trente ans auparavant, le parlement de Dôle avait condamné au feu un homme qui (porte l'acte du jugement), *ayant renoncé à Dieu, et s'étant obligé par serment à ne plus servir que le diable, avait été changé en loup-garou.* « Il était très-commun, dans ces temps, d'éprouver les sorciers, en les plongeant dans l'eau, liés de cordes; s'ils surnageaient, ils étaient convaincus.

Plusieurs juges de province avaient ordonné ces épreuves; et elles continuèrent long-temps parmi le peuple. Tout berger était sorcier; et les amulettes, les anneaux constellés étaient en usage dans les villes; les effets de la baguette de coudrier, avec laquelle on croyait découvrir les sources, les trésors et les voleurs, passaient pour certains. Il n'y avait presque personne qui ne se fît tirer son horoscope; on n'entendait parler que de secrets magiques; presque tout était illusion. Des savans, des magistrats avaient écrit sérieusement sur ces matières : on distinguait parmi les auteurs une classe de *démonographes*. Il y avait des règles pour discerner les vrais magiciens, les vrais possédés, d'avec les faux. » (*Voltaire.*)

L'esprit de sagesse et de critique, qui examine

les choses avant de les adopter, détruisit insensiblement ces tristes et funestes superstitions. C'est à cette raison naisssante qu'on dut la déclaration du roi, de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. « On ne l'eût pas osé sous Henri IV et sous Louis XIII, dit l'auteur que nous venons de citer; et, si depuis 1672, il y a eu encore des accusations de maléfices, les juges n'ont condamné d'ordinaire les accusés que comme profanateurs, qui d'ailleurs employaient le poison. »

Les idées extravagantes de l'astrologie judiciaire subsistèrent encore long-temps. A la naissapce de Louis XIV, on fit son horoscope. Les princes s'imaginaient que Dieu, daignant les distinguer du reste des humains, écrivait leur destinée dans les cieux, et faisait connaître les grands événemens qui les concernaient, par quelques signes extraordinaires : les comètes étaient regardées comme les principaux signes de ce genre ; en 1680, elles répandaient encore l'effroi parmi les peuples. Celle qui parut à cette époque est devenue célèbre par le livre que Bayle écrivit contre un préjugé aussi ridicule que celui qui subsistait alors. On a conservé de Monsieur, frère de Louis XIV, un mot fort singulier, et qui montre tout ce que peuvent sur l'esprit les idées les plus absurdes que l'on a reçues dans l'enfance. On agitait devant lui cette question, si les comètes sont des annonces funestes envoyées aux grands de la terre. La plupart se moquaient des

comètes et de ceux qu'elles effrayaient. Le prince, qui, à la vérité, était un assez pauvre homme, avait gardé le plus grand sérieux pendant cette conversation; il l'interrompit en disant avec un soupir : « Vous en parlez bien à votre aise, vous » autres messieurs que cela ne regarde pas ! » Cassini donna à cette occasion son système sur le retour périodique des comètes; et les calculs de l'astronomie, joints aux raisonnemens de la philosophie, dissipèrent les vaines terreurs.

Tandis que les sciences éclairaient les esprits, la littérature contribuait à policer les mœurs; elle donnait une certaine élégance aux idées, au langage, et, par une suite naturelle, aux habitudes. Les spectacles, établis par Richelieu et Mazarin, eurent une grande influence sur la cour de Louis XIV. Les vers de Corneille apprirent à parler noblement; ceux de Boileau enseignèrent la raillerie fine et piquante, déjà naturelle à notre nation. Les longs romans, dont nous nous moquons aujourd'hui, se firent aussi sentir dans cette révolution des mœurs : en se répandant de tous côtés, ils donnèrent l'idée et le désir de cette galanterie noble et délicate qui distingua la moitié du règne de Louis XIV. Sans doute ils produisirent beaucoup de ces *précieuses ridicules* que Molière a exposées à la risée publique; mais cette exagération maladroite montre encore les efforts que l'on faisait pour atteindre à une sorte de grandeur. Louis XIV, dans sa jeunesse, se plaisait à la lecture de ces

compositions romanesques ; il a voulu, en quelque sorte, les réaliser dans ces fêtes magnifiques qui marquèrent quelques époques de ses années glorieuses. La plus belle de ces fêtes fut donnée, en 1664, à Versailles ; voici le tableau brillant qu'en a fait Voltaire :

« Le 5 mai, le roi vint à la cour, composée de six cents personnes, qui furent défrayées avec leur suite, aussi bien que tous ceux qui servirent aux apprêts de ces enchantemens. Il ne manqua jamais à ces fêtes que des monumens construits exprès pour les donner, tels qu'en élevèrent les Grecs et les Romains ; mais la promptitude avec laquelle on construisit des théâtres, des amphithéâtres, des portiques, ornés avec autant de magnificence que de goût, était une merveille qui ajoutait à l'illusion, et qui, diversifiée depuis, en mille manières, augmentait encore le charme de ces spectacles. Il y eut d'abord une espèce de carrousel. Ceux qui devaient courir parurent le premier jour comme dans une revue ; ils étaient précédés de hérauts d'armes, de pages, d'écuyers, qui portaient leurs devises et leurs boucliers : on avait écrit sur ces boucliers des vers en lettres d'or. Le roi représentait Roger ; tous les diamans de la couronne brillaient sur son habit et sur le cheval qu'il montait. Les reines et trois cents dames, sous des arcs de triomphe, voyaient cette entrée. La cavalcade était suivie d'un char doré, de dix-huit pieds de haut, de quinze de large, et de vingt-quatre de long,

représentant le char du soleil. Les quatre âges, d'or, d'argent, d'airain et de fer, les signes célestes, les saisons, les heures, suivaient à pied ce char : tout était caractérisé. Des bergers portaient les pièces de la barrière, qu'on ajustait au son des trompettes, auxquelles succédaient par intervalles les musettes et les violons. Quelques personnages qui suivaient le char d'Apollon vinrent d'abord réciter aux reines des vers convenables au lieu, au temps, au roi et aux dames. Les courses finies et la nuit venue, quatre mille gros flambeaux éclairèrent l'espace où se donnaient les fêtes ; des tables y furent servies par deux cents personnages qui représentaient les saisons, les faunes, les sylvains, les dryades, avec les pasteurs, des vendangeurs, des moissonneurs. Pan et Diane avançaient sur une montagne mouvante, et en descendirent pour faire poser sur les tables ce que les campagnes et les forêts produisent de plus délicieux. Derrière les tables, en demi-cercle, s'éleva tout d'un coup un théâtre chargé de concertans. Les arcades qui entouraient la table et le théâtre étaient ornées de cinq cents girandoles vertes et argent, qui portaient des bougies ; et une balustrade dorée fermait cette vaste enceinte. Ces fêtes, si supérieures à celles qu'on invente dans les romans, durèrent sept jours. Le roi remporta quatre fois le prix des jeux, et laissa disputer ensuite aux autres chevaliers les prix qu'il avait gagnés et qu'il leur abandonnait... La principale gloire de ces amusemens

qui perfectionnaient en France le goût, la politesse et les talens, venaient de ce qu'ils ne dérobaient rien aux travaux continuels du monarque. »

Les progrès des sciences, les succès de la littérature et de la civilisation des mœurs, ne purent empêcher les querelles théologiques de renaître. Cinq propositions tirées d'un gros livre latin de Jansénius, évêque d'Ypres, sur la *Grâce*, et condamnées par Innocent X, en 1653, allumèrent, dit Millot, dans l'Église de France, cette malheureuse guerre qui a causé tant de scandale Les jésuites et les solitaires du Port-Royal se signalèrent dans cette fameuse occasion. La France fut partagée; mais heureusement le cruel fanatisme, qui avait autrefois armé les catholiques et les protestans, était bien refroidi dans les cœurs : on s'en tint aux injures et aux persécutions, à la haine; on ne se battit point. Louis XIV, excité par le P. Lachaise, et ensuite par le P. Letellier, jésuites, qui furent ses confesseurs, poursuivit avec ardeur les jansénistes, et obtint du pape, contre eux, la fameuse bulle *Unigenitus*, qui condamnait cent et une propositions du Quesnel. Cette misérable affaire troubla les derniers instans du monarque, fit tort à sa gloire, et prépara de nouvelles dissensions pour le règne suivant. Elle fut moins terrible néanmoins que celle des protestans : la révocation du sage édit de Nantes et les *dragonnades* seront toujours rappelées comme des reproches éternels à la mémoire du grand Louis. Ces deux fautes n'ont aucune excuse :

les protestans étaient alors paisibles; et enrichissaient la France par leur industrie.

Louis XIV, accoutumé à traiter les affaires avec une autorité absolue, croit qu'il lui suffit d'ordonner pour faire changer les consciences; étonné de la résistance qu'il trouve, il envoie des troupes pour opérer des conversions, et révoquer l'édit de Nantes, donné par Henri IV et confirmé par Louis XIII. Plus de cent mille citoyens utiles abandonnèrent aussitôt leur patrie. Si Colbert eût encore vécu, la France n'eût peut-être pas reçu cette cruelle blessure. Louis, si grand d'ailleurs, avait peu d'instruction; et, sous le rapport de la religion, il se laissa trop souvent gouverner par des théologiens durs et emportés. Son règne, qui avait commencé d'une manière si brillante, s'acheva au milieu de la tristesse et des querelles du jansénisme.

De l'habillement en usage du temps de Louis XIV, et quelques réflexions au sujet des costumes.

J'aurais une véritable honte à rapporter dans un ouvrage tel que celui-ci des détails de costume, si quelques historiens estimés ne m'en avaient donné l'exemple, et si ces détails, tout frivoles qu'ils paraissent, ne concouraient pas à faire connaître les hommes et les temps: c'est comme le trait qui ajoute à la physionomie des personnages. Je ne décrirai pas cependant l'habillement en usage du temps de Louis XIV; il n'est ignoré de personne,

et l'on peut le voir sur une infinité de tableaux et de gravures ; mais je ferai observer qu'il a peut-être contribué à cet air de grandeur répandu sur tout le siècle. Louis, avec son énorme perruque, et un habit plus long que celui que l'on portait du temps de son père, en impose peut-être plus qu'il n'eût fait avec le pourpoint trop leste de Henri IV. Il ne faudrait point connaître l'influence du physique sur le moral, pour en douter.

Le costume pourrait peut-être révéler quelque chose de l'esprit du temps ; il montre au moins quel en est le goût. Il nous apprend aussi quelles sont les ressources de l'industrie de la nation, et qui l'emporte du luxe où d'une sage simplicité ; il indique même quelle différence la politique établit entre le noble et le roturier, entre le riche et le pauvre. Quand les grands sont parvenus à faire croire qu'ils sont en quelque sorte, et par leur naissance et par leurs emplois, d'une nature différente de celle des autres hommes, vous pouvez bien être sûr que le peuple n'a pas le droit de porter leur habit : si les richesses sont les seuls moyens d'arriver aux honneurs et à la considération, une partie de la nation se couvrira d'or, et l'autre de haillons. Cela est dans l'esprit humain : aussi ces fameuses lois somptuaires, que quelques philosophes ont imaginées pour régler ce costume suivant les rangs, seraient moins propres à servir les mœurs que l'orgueil ; elles produiraient ce que l'on voit chez les Indiens : elles sépareraient les hommes en

castes, qui seraient écrasées et humiliées graduellement; elles désigneraient les classes inférieures au mépris des plus élevées.

Le costume tient à une foule de circonstances, mais il vient principalement du goût régnant; et quand ce goût est mauvais, il est assez rare que l'habillement soit d'une belle forme. On eut généralement, pendant le dix-huitième siècle, un goût détestable sous le rapport des arts; aussi n'y a-t-il aucune époque où le costume ait été plus ridicule et moins commode. C'est de cette époque que date le triomphe du chapeau à trois cornes, la plus bizarre et la moins pittoresque de toutes les coiffures. Les sauvages n'ont rien imaginé qui en approche; les tristes misérables perruques à deux ou trois *marteaux*, à *boudins*, les *grecques*, les *queues*, les *bourses* noires, les *faces* roulées sur l'oreille, la poudre, toutes ces chétives et grossières inventions de la toilette sont parfaitement d'accord avec cette gothique coiffure: il serait difficile d'imaginer une caricature plus complète qu'un homme vêtu comme on l'était sous Louis XV. Cet habillement servira un jour aux personnages les plus bouffons de nos comédies. C'est en vain qu'on essaie de le faire revivre. Si nous ne perdons point le bon goût, qui aime la simplicité et l'élégance, nous le repousserons comme on doit repousser tout ce qui entraîne à la barbarie. Ayons pitié de nos artistes, qui ont besoin de voir de belles formes, et qui n'auront jamais le courage

de représenter nos grands hommes avec une bourse et un chapeau à trois cornes.

Je sais bien que nos tailleurs et nos coiffeurs ne s'amusent guère à étudier les figures qui nous viennent des Grecs ; mais le goût des arts et l'habitude de voir des chefs-d'œuvre peuvent influer jusque sur les idées du peuple. Nous en avons eu un exemple pendant notre révolution : les arts revinrent au bon goût ; nos conquêtes nous procurèrent tout ce que l'antiquité a laissé de plus beau. Les yeux se familiarisèrent avec ces physionomies si simples et si bien caractérisées, avec ces draperies si élégantes, et l'on commença à se dégoûter des parures gothiques que l'on avait admirées jusqu'alors. Nos opinions politiques nous portaient en même temps à imiter, tant bien que mal, tout ce qui venait des Grecs et des Romains. Les femmes, toujours plus pressées d'adopter de nouvelles modes, commencèrent une autre révolution qu'elles eurent la gloire de terminer ; elles se débarrassèrent de ces grotesques paniers qui ne laissaient plus voir leur taille ; elles quittèrent les dangereux talons hauts, si contraires aux grâces ; elles ne se défigurèrent plus par ces énormes édifices de cheveux blanchis et mastiqués ; enfin elles revinrent à la nature, qui n'est belle que dans sa simplicité : elles imitèrent la coiffure des Grecques, qui est charmante ; elles prirent même quelque chose de leur vêtement ; et elles parurent alors si différentes de leurs mères,

qu'en voyant, sur un même tableau, une femme d'aujourd'hui et une femme de l'autre siècle, on serait tenté de croire qu'elles appartiennent à deux peuples différens et éloignés l'un de l'autre. Mais l'avantage est tout entier du côté des femmes de notre temps; elles n'ont jamais été mises avec plus de goût. Les hommes, en modifiant leur costume, n'ont pas si bien réussi : ils ont toujours un habit incommode, qui ne couvre que la moitié du corps, et qui n'a aucune noblesse. Dix ans de plus peuvent changer bien des choses sous ce rapport; nul peuple n'est plus inconstant que nous : à cet égard notre réputation est faite. Il serait peut-être cependant injuste à nous reprocher trop durement ce vice de caractère : il vient d'une grande activité ; et quand cette activité ne s'attache point à quelque grand objet, elle se consume sur de petits.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Louis XV.

L'enfance de Louis XV avait promis un bon prince ; la première partie de son règne fit espérer un bon roi. Il s'était engagé à payer une pension de trois millions cinq cent mille livres au duc de Lorraine, jusqu'à ce que la Toscane, qu'on avait donnée à ce prince en échange de son duché, lui fût

échue. Le duc de Toscane étant mort, Louis XV se trouva déchargé de la pension. « Cet argent, dit-» il, me vient fort à propos pour diminuer les tailles » et pour soulager les pauvres paroisses qui ont été » grêlées. » En effet, les tailles furent, à cette époque, diminuées de trois millions. Au siége de Menin, on lui dit qu'en risquant une attaque qui ne coûterait que peu de sang, on pourrait prendre la place quatre jours plus tôt. « J'aime mieux perdre » ces quatre jours, répondit-il, devant une place, » qu'un seul de mes sujets. » Parcourant le champ de bataille après la journée de Fontenoi, et frappé du spectacle des morts et des mourans, il dit à un de ses officiers : « Qu'on ait soin des Français bles-» sés comme de mes enfans. » On lui demanda comment il voulait qu'on traitât les blessés du parti anglais. « Comme les nôtres, répondit-il : ils ne » sont plus nos ennemis. » S'étant aperçu que les monceaux de cadavres, les cris des mourans, le sang qui inondait la plaine, arrachaient des larmes au dauphin, il lui dit : « Apprenez, mon fils, com-» bien la victoire est chère et douloureuse. » Il montra de la fermeté dans cette journée. La victoire fut quelque temps incertaine. Le maréchal de Saxe, qui voyait de sang froid combien l'affaire était périlleuse, fit dire au roi qu'il le conjurait de repasser le pont avec le dauphin ; qu'il ferait ce qu'il pourrait pour remédier au désordre. « Oh! je » suis bien sûr qu'il fera tout ce qu'il faudra, ré-« pondit le roi, mais je resterai où je suis. » Il ré-

sista de même à une seconde prière, et sa présence ne fut point inutile au gain de la bataille. Ces traits sont d'un vrai roi; mais combien ils sont rares dans la longue vie de Louis XV! Quelques beaux momens ne suffisent pas pour illustrer un règne de soixante ans. Louis XV avait commencé assez bien, c'est-à-dire qu'il n'avait montré ni grands vices, ni grands défauts; car, du reste, c'était un prince négligent, qui laissait presque tout le fardeau du gouvernement à ses ministres. Il fut cependant sincèrement aimé de ses peuples; il en eut une preuve éclatante pendant sa maladie de Metz, en 1744. Mais il ne sut point conserver ce précieux sentiment: des maîtresses et les courtisans corrompirent son heureux naturel; et les dernières années de sa vie furent déshonorées par des débauches qu'on ne pardonne point même aux hommes de la lie du peuple.

Ministère du cardinal de Fleury.

Le cardinal de Fleury avait été précepteur de Louis XV, et s'en était fait aimer par sa douceur et ses vertus. Il devint premier ministre à l'âge de soixante-dix ans. Le fardeau du gouvernement n'effraya point sa vieillesse; et il montra jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans une tête saine, libre, et capable d'affaires. Tout prospéra d'abord sous son ministère; il commença et termina glorieusement la guerre contre Charles VI, et obtint la

Lorraine pour la France. « Il gouverna, dit l'abbé Millot, sinon en génie élevé qui exécute de grandes choses, du moins en homme prudent qui s'accommode aux conjonctures, préfère l'essentiel au spécieux; et qui regarde la tranquillité publique comme le fondement du bonheur. » Voltaire en parle à peu près de même, en faisant son portrait, qui ne peut qu'intéresser vivement : « Si sa grandeur fut singulière, dit-il, en ce qu'ayant commencé si tard, elle dura si long-temps sans aucun nuage, sa modération et la douceur de ses mœurs ne le furent pas moins. On sait quelles étaient les richesses et la magnificence du cardinal d'Amboise, qui aspirait à la tiare, et l'hypocrisie arrogante de Ximénès, qui levait des armées à ses dépens, et qui, vêtu en moine, disait qu'avec son cordon il conduisait les grands d'Espagne. On connaît le faste royal de Richelieu, les richesses prodigieuses accumulées par Mazarin. Il restait au cardinal de Fleury la distinction de la modestie : il fut simple et économe en tout, sans jamais se démentir. L'élévation manquait à son caractère; ce défaut tenait à des vertus, qui sont la douceur, l'égalité, l'amour de l'ordre et de la paix. Il prouva que les esprits doux et concilians sont faits pour gouverner les autres. » Malheureusement son amour pour la paix l'empêcha de préparer les moyens de faire la guerre avec avantage, quand il fallut prendre les armes : il avait toujours négligé la marine; et le peu qui nous en restait, trop faible pour résister, devint la proie des Anglais.

Les maréchaux de Saxe et de Lœvendal.

Les généraux les plus renommés de ce règne, ceux qui firent triompher le plus souvent les armées françaises, sont les maréchaux de Saxe et de Lœwendal. C'était le maréchal de Lœwendal qui commandait le corps de réserve à la bataille de Fontenoi; il partagea la gloire de cette journée, par l'ardeur avec laquelle il chargea la colonne anglaise qui avait pénétré jusque dans le centre de l'armée française. Le maréchal de Saxe commandait l'armée dans ce jour mémorable. Il était malade et mourant; il se fit traîner dans une voiture d'osier, pour visiter tous les postes. Pendant l'action, il monta à cheval; mais son extrême faiblesse faisait craindre à tout moment qu'il n'expirât. Il ne cessa cependant de courir d'un corps de l'armée à l'autre, pour donner des ordres, animer les soldats, et observer les mouvemens de l'ennemi.

On dit que l'avis qui rétablit les affaires dans cette journée, qui pensa nous être si funeste, vint du duc de Richelieu. Ce seigneur, qui servait en qualité d'aide-de-camp du roi, était allé reconnaître les Anglais à demi-vainqueurs. « Quelle nouvelle » apportez-vous? lui dit le maréchal de Noailles, » quel est votre avis? — Ma nouvelle, dit le duc, » est que la bataille est gagnée si on le veut; et » mon avis est qu'on fasse avancer dans l'instant » quatre canons contre le front de la colonne an-

» glaise. Pendant que cette artillerie l'ébranlera, » la maison du roi et les autres troupes l'entoure- » ront. Il faut tomber sur elle comme des fourra- » geurs. Le roi se rendit le premier à cette idée, qui fit passer la victoire sous nos drapeaux.

Héroïsme du chevalier d'Assas.

En 1760, à l'affaire de Clostercamp, en Allemagne; il se fit une action de dévoûment digne des plus beaux temps de Rome. Le régiment d'Auvergne était près d'un bois pendant la nuit. Un des capitaines, le chevalier d'Assas, entra seul dans ce bois pour le fouiller, de peur de surprise. A peine y eut-il fait quelques pas, qu'il fut environné d'une troupe d'ennemis, qui lui mirent la baïonnette sur la poitrine, en le menaçant de le tuer s'il disait un mot. « Faites feu, Auvergne! s'écria le nouveau Cur- » tius, ce sont les ennemis! » et il tomba percé de coups. Cette action était restée sans récompense. Louis XVI, pour en perpétuer la mémoire, créa une pension de mille livres, héréditaire dans la famille de d'Assas, jusqu'à l'extinction des mâles.

Les lettres, les arts et les sciences sous Louis XV.

Le passage du règne de Louis XIV à la régence du duc d'Orléans offrit un parfait contraste. Louis XIV, vieux, ennuyé et dévôt, n'était plus, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'un souvenir de lui-même; il n'avait conservé de ses beaux jours que

la dignité qui accompagnait toutes ses actions, et son obligeante politesse. Le duc d'Orléans, devenu maître du royaume, sous le nom de *régent*, secoua le joug qu'il trouvait trop austère, et fit voir des mœurs toutes nouvelles : on passa de la tristesse à la gaîté, et du recueillement aux plaisirs. Mais ces plaisirs n'avaient rien de cette décence et de cette noblesse qui couvraient d'un voile de grandeur ceux de Louis ; ils dégénérèrent bientôt en licence ; et la cour donna l'exemple des mauvaises mœurs à la ville. L'élévation de l'abbé Dubois, l'homme le plus corrompu de ces temps de corruption, est un de ces scandales qui suffisent pour déshonorer une époque. Quelques grandes qualités du régent n'ont pu couvrir cet opprobre ; il en a lui-même porté la juste peine : sa mémoire en a été en quelque sorte flétrie ; on ne s'est souvenu que de ses vices.

Cette corruption des grands, jointe au bouleversement opéré par le système de Law, se fit sentir au reste des Français. Le caractère national fut altéré : on conserva l'ancienne amabilité, l'ancienne politesse ; mais il y eut moins de vertu, moins de respect pour ce qui est respectable : la vieille galanterie parut ridicule, on la remplaça par une aisance et un ton leste qui attestaient assez les habitudes vicieuses que l'on avait prises. Une liberté de penser qui pouvait conduire les esprits sages à la vérité, ne servit que trop souvent à saper les antiques bases de la morale : on se fit de nouvelles opinions ; et, non content de rejeter les

préjugés, enfans de la barbarie et de l'ignorance, on rejeta quelquefois les vérités enseignées par la nature même, et confirmées par l'expérience de tous les siècles.

Cette démoralisation influa sur la littérature et sur les arts : les arts surtout en souffrirent. L'homme de lettres, qui n'a besoin que de sa plume pour se faire entendre aux peuples, peut rester dans une noble indépendance, et ne sacrifier qu'à l'utile, à l'honnête et aux véritables grâces. L'artiste est moins heureux : il dépend des hommes, et se voit contraint de suivre l'impulsion de son siècle. En effet, le pinceau du peintre et le ciseau du sculpteur, qui, dans le siècle précédent, n'avaient été employés qu'à décorer les monumens publics, les temples et les palais, furent occupés à satisfaire les caprices du luxe particulier, et, ce qui est plus funeste encore, ceux des vices, qui corrompent toujours le goût. Il ne fut plus question de ces grandes et magnifiques compositions qui font l'admiration de tous les âges ; on rétrécit ses idées, on voulut les rendre plus gracieuses, on les *mignarda*, et l'on ne fit plus que des Vénus qui souriaient, des Amours au rire malin : c'étaient des ouvrages de boudoirs ; on se conforma au goût mesquin de ceux qui payaient. La grande vogue du peintre Boucher suffit pour nous apprendre combien l'art était dégénéré. On essayait en vain, dans les ouvrages publics, de revenir au grand goût : les héros n'avaient plus que de ces petites physionomies

bourgeoises qu'on souffre seulement dans les portraits ; et les compositions n'étaient que des colifichets, comparées à celles des Le Brun, des Le Sueur, et des autres artistes qui avaient contribué à la gloire du siècle de Louis XIV. Aussi n'est-il presque rien resté de cet âge malheureux pour les arts.

Les lettres, au contraire, continuèrent de briller, et, si nous osons le dire, prolongèrent seules une partie de la gloire acquise dans le dix-septième siècle. Elles se ressentirent bien de l'impulsion donnée aux mœurs : elles eurent leur Dorat, leur Bernis, qui firent pour la poésie ce que Boucher faisait pour la peinture ; mais elles eurent aussi des poètes du premier ordre, et qui succédèrent dignement aux Racine, aux Boileau. Voltaire soutint pendant un demi-siècle l'honneur du théâtre tragique, et produisit le premier poëme épique que l'on puisse lire dans notre langue. Crébillon, avec un génie bien moins élevé que celui de Corneille, et un style plein d'incorrections, peut cependant être compté après ces illustres génies. La comédie n'eut pas le même bonheur : personne ne succéda à Molière ; Regnard même ne fut point égalé. Destouches, qui donna quelques bonnes pièces, n'est qu'un auteur du second ordre. Piron traça avec vigueur le caractère du métromane : mais il en resta là. Gresset mit beaucoup plus d'esprit que de génie dans sa comédie du *Méchant*. Mais si nos poètes comiques obtinrent peu de succès, les poètes lé-

gers et agréables brillèrent et l'emportèrent sans doute, sur les La Fare, les Chapelle et les Chaulieu tant vantés; leur nombre devint même si grand, que ce ne fut presque plus un mérite parmi nous que de faire un joli couplet, ou quelque autre petite pièce de circonstance. Voltaire, si renommé par tant d'ouvrages divers, doit sans doute être regardé comme notre premier auteur de poésies fugitives; son esprit vif, agréable et piquant était tout à fait propre à ce genre léger, qui est si bien dans le goût français. Ce grand poète fut encore un de nos meilleurs prosateurs : son *Histoire de Charles XII*, une partie de son *Siècle de Louis XIV*, et les morceaux de philosophie où il n'a montré ni ses passions, ni le désir de se distinguer par des idées singulières, sont des chefs-d'œuvre qui serviront de modèles tant que la langue française sera parlée. Personne plus eu plus de goût que lui, et la correction de son style n'a jamais nui aux élans de son génie. On doit le regarder, parmi les écrivains, comme un homme extraordinaire, qui s'est exercé avec succès dans plusieurs genres, et qui a, pour ainsi dire, formé les opinions qui eurent le plus de vogue dans son temps. Ces opinions ne furent pas toujours sages, mais il y en eut cependant que l'on repoussa, moins parce qu'elles étaient dangereuses, que parce qu'elles attaquaient des abus productifs : dans ces sortes de contentions, l'intérêt cria encore plus haut que l'amour de la vérité et du bien général. Ceux qui rejettent en entier ce

qu'on a bien voulu nommer la *philosophie du dix-huitième siècle*, montrent plus d'animosité que de bon sens; ceux qui l'adoptent tout entière et sans choix, ne sont pas plus raisonnables et sont tout aussi passionnés. Il faut examiner et convenir que si, dans ce siècle, des insensés ou des audacieux ont tenté de renverser ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, il s'est aussi trouvé des esprits sages qui n'ont attaqué que les préjugés nuisibles, et qui ont essayé d'éclairer en même temps les peuples et ceux qui les gouvernent. Parmi ces vrais philosophes, ces écrivains respectables, il faut distinguer honorablement l'auteur de l'*Esprit des Lois*, Montesquieu, qu'Athènes eût placé parmi ses sages les plus illustres. Malgré la nouveauté de quelques-unes de ses idées, et la hardiesse de quelques autres, sa mémoire a survécu avec honneur, et le rappellera toujours comme un des ornemens de la France. On peut citer après lui Mably, quoique écrivain moins éloquent et esprit moins profond; c'était un vrai et bon Français, qui n'a pris la plume que dans le désir d'être utile; son plus grand tort est d'avoir cru que les peuples modernes pouvaient être gouvernés comme les peuples de Rome et de la Grèce. Du reste, il a vécu avec l'austérité qu'il exigeait des autres: c'était un sage pratique. Son frère, l'abbé de Condillac, s'est aussi acquis une grande réputation, en suivant une autre route. « Il fut, dit Voltaire, l'un des esprits les plus sages et les plus judicieux que nous ayons eus dans dans ce

siècle. Il a eu le mérite, fort rare parmi nous, de mettre de la clarté dans la métaphysique en la débarrassant de toute hypothèse, et en la réduisant, d'après Locke, à des notions simples et très exactement analysées. Son style d'ailleurs est correct et pur, quoique moins élégant et moins animé que celui de Mallebranche. « Un des auteurs dont la réputation fut égale à celle de Voltaire, quoique ayant beaucoup moins écrit, est J.-J. Rousseau. Son style est plein de vigueur et de grâce en même temps; sa manière de raisonner, serrée, rapide, et presque toujours entraînante. Il est depuis long-temps jugé sur les paradoxes singuliers qu'il a voulu mettre en vogue; mais ceux même qui lui ont été le plus opposés sous le rapport de la philosophie, se sont accordés avec ses partisans pour louer son rare talent comme écrivain. Ce talent ne peut être comparé qu'à ce que l'antiquité a laissé de plus beau dans ce genre. Un autre écrivain aussi éloquent, moins brûlant, mais plus soutenu, est Buffon, le premier qui, en France, ait traité des sciences naturelles avec un charme qui les a mises à la portée de tous les lecteurs, et qui en a fait une lecture enchanteresse. Voltaire, Buffon, Rousseau, à ne les considérer que comme écrivains, doivent être placés à côté de ce que le siècle précédent avait produit de plus illustre dans les lettres. Outre les hommes que nous venons de nommer, le dix-huitième siècle a vu une foule d'auteurs d'un grand mérite, mais qui ne doivent occuper que le second rang. Au-

dessous de ceux-ci encore, il s'est trouvé une multitude de personnes qui écrivraient avec quelque succès et sans déshonneur pour notre littérature. Quand l'art d'écrire est formé chez un peuple, et que les modèles sont entre les mains de tout le monde, rien n'est si facile, avec quelques connaissances, que de devenir auteur médiocre; on imite, mais les génies n'en sont pas moins rares; ils ont même plus de peine à se distinguer dans la foule.

Louis XV fit peu de chose pour encourager la littérature proprement dite; il était même peu favorable aux gens de lettres; mais il ne négligea pas de même les sciences et les arts. Le voyage au pôle par Maupertuis, et celui de La Condamine à l'équateur, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle de ce prince et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale, les mathématiques, la mécanique, ont fait des progrès considérables sous son règne; et ces progrès ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du celèbre Vaucanson et de quelques autres mécaniciens dignes de marcher sur ses traces. L'agriculture a fait aussi des progrès, et est devenue une science. Parmi les établissemens de ce siècle qui font honneur à Louis XV, il ne faut pas oublier l'*Ecole militaire*, qui préparait la jeune no-

blesse au métier des armes, l'*Ecole de chirurgie*, d'où il est sorti tant d'élèves d'un mérite supérieur. Les nouvelles et belles routes que l'on forma, et le soin que l'on prit de rendre les anciennes plus sûres et plus agréables, sont aussi des bienfaits du règne de Louis XV.

Louis XVI.

Ce fut en 1774 que Louis XVI monta sur le trône. Il y parvint avec la réputation d'un prince qui voulait le bonheur du peuple; il en avait donné des preuves dans quelques circonstances particulières. Un jour qu'il était à la chasse, le cocher de sa voiture se hâtant d'arriver au lieu où le cerf était cerné, allait traverser un champ de blé; Louis l'arrête et lui ordonne de prendre un détour, en disant: « Pourquoi mes plaisirs feraient-ils tort au pauvre? » Ce blé ne m'appartient pas. » Lors de son mariage avec *Marie-Antoinette d'Autriche*, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, la fête que l'on donna à Paris fit périr, par le défaut d'ordre et de précautions, plus de quatre mille personnes sur cette place, observe un écrivain, où l'infortuné Louis XVI devait un jour périr lui-même. Louis, vivement affligé de ce triste événement, écrivit au lieutenant de police : « Je suis pénétré de tant de malheurs : on » m'apporte en ce moment ce que le roi me donne » tous les mois; je ne puis disposer que de cela, » et je vous l'envoie; hâtez-vous de secourir les mal- » heureux. » Sans se permettre aucune dépense

superflue, il continua de donner sa rente de chaque mois. S'il en détournait quelques sommes, c'était pour les porter lui-même en secret dans les réduits du pauvre. Quand il était surpris au milieu de ces soins, dignes d'un bon prince, il disait agréablement : « Il est bien singulier que je ne puisse aller en bonne fortune sans qu'on le sache. « Le peuple aime les rois qui paraissent sensibles à ses maux; aussi quand Louis XVI parvint au trône, ce fut une joie générale en France. Lui seul s'en affligea ; on rapporte qu'il s'écria : « O mon Dieu! quel malheur » pour moi! » La négligence et les désordres de son prédécesseur lui avait en effet préparé un règne épineux. Il le prévoyait sans doute. Pour l'aider à porter le fardeau du gouvernement, il choisit les personnes qu'il crut les plus habiles et les plus vertueuses, celles surtout qui lui étaient désignées par l'estime publique.

Le premier édit de son règne fut un bienfait : il dispensa les peuples du paiement du droit connu sous le nom de *joyeux avénement*, dont il aurait pu tirer de très grosses sommes. Le second fut un acte de justice; il rassura les nombreux créanciers de l'état, et promit d'acquitter la dette publique : on remboursa effectivement 24 millions de la dette exigible, 50 de la dette constituée, et 28 des anticipations; on supprima les pensions abusives; on diminua celles qui étaient peu méritées ; l'économie personnelle du monarque servit d'exemple. On lui représenta qu'il la poussait trop loin; « Eh! que

» m'importent l'éclat et le luxe! s'écria-t-il, de » vaines dépenses ne sont pas le bonheur. » Dans le dessein de borner le ravage de l'usure, un *Mont-de-Piété* fut établi dans la capitale, et présenta des ressources aux indigens, au prix du plus modique intérêt. On forma une caisse d'escompte destinée à augmenter la circulation du numéraire, et à faciliter les opérations du commerce. La bonté du monarque cherchait à s'exercer dans toutes ces opérations; ce fut sous ce règne que les restes humilians de la féodalité furent détruits. Le peuple des campagnes était forcé de quitter ses travaux, quelque pressés qu'ils fussent, pour s'occuper de la réparation des grandes routes: on supprima cette espèce de servitude connue sous le nom de *corvée*. Quelques malheureux gémissaient encore dans les chaînes de la servitude personnelle; Louis voulut que tous les Français fussent libres, et il affranchit les serfs de ses domaines. Il porta aussi ses regards paternels sur les tribunaux. On était encore dans la coutume de faire souffrir aux accusés des tortures horribles qui leur arrachaient quelquefois l'aveu de crimes qu'ils n'avaient point commis: ces atrocités, digne des anthropophages, cessèrent de déshonorer notre législation criminelle.

De si beaux commencemens semblaient annoncer un règne heureux, et qui ne mériterait que des bénédictions; la Providence en disposa autrement. La guerre d'Amérique, d'ailleurs glorieuse, ouvrit, pour ainsi dire, la porte à tous les malheurs: elle

augmenta le désordre des finances, et nous attira de la part des Anglais une haine active et durable qui alimenta bientôt les troubles intérieurs de la France, et qui ne contribua pas peu à conduire l'infortuné Louis XVI à l'échafaud. Le déficit dans les finances fut la première étincelle de la révolution; mais cette étincelle trouva mille matières combustibles, et l'incendie couvrit toute notre malheureuse patrie.

Turgot, contrôleur des finances.

Louis XVI, qui voulait sincèrement le bien, chercha à s'entourer des hommes les plus vertueux et les plus habiles. La voix publique lui désignait Turgot, qui, depuis douze ans intendant du commerce à Limoges, y faisait fleurir l'industrie et rendait le peuple heureux; l'équité et la bienfaisance avaient marqué toutes ses opérations. Un ministre honnête homme, qui cherchait tous les moyens d'économie pour soulager le peuple, devenait un être bien précieux dans un temps aussi corrompu, et quand il s'agissait de remédier au désordre des finances, on l'appela à la cour. Il y resta peu de temps, mais il essaya d'améliorer les affaires. Les droits d'entrée sur les denrées de première nécessité furent beaucoup modérés sans que le roi y perdît. La caisse de Poissy, qu'on disait onéreuse au peuple, fut supprimée, et la viande diminua. « La fécondité de ses principes, dit un

écrivain, le conduisit à accroître le commerce par la liberté, l'industrie par les droits rendus à chacun de l'exercer, l'agriculture par la simplification de l'impôt, l'aisance par le soulagement de la classe pauvre des citoyens, la perfection de l'administration générale par la popularité des administrations particulières. » Les jurandes et les corporations, qui mettent des entraves à l'industrie, furent abolies. Les droits de féodalité devaient être adoucis ou changés ; il avait formé plusieurs projets utiles ; mais comme il ne songeait qu'au bien du peuple, et que, pour y parvenir, il fallait user d'économie et détruire quantité d'abus productifs, il vit une multitude d'ennemis s'élever contre lui : on ne l'attaqua point par la force, on se contenta de le ridiculiser, et il fut perdu. On crut ne voir en lui qu'un petit esprit, et un homme au-dessous de sa place ; on n'osait attaquer ni sa probité, ni la sincérité de son zèle, cela était impossible : il suffisait qu'il n'eût pas le maniement des affaires. Louis XVI, qui lui rendait justice, fut lui-même la dupe du manége de ses ennemis; il disait : « Il n'y a que M. Turgot » et moi qui aimions le peuple ; » et il renvoya le ministre dont il pensait si honorablement.

Les réformes que Turgot avait commencées, et qui, n'étant point achevées, ne produisirent aucun bien, donnèrent à la nation le désir de voir de plus grands changemens. « M. Turgot et moi, écrit de Malesherbes, nous étions de fort honnêtes gens, très instruits, passionnés pour le bien : qui

n'eût pensé qu'on ne pouvait mieux faire que de nous choisir? Cependant nous avons mal administré; ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté pour les affaires, nous avons laissé diriger le roi par M. *de Maurepas*, qui ajouta toute sa faiblesse à celle de son élève; et, sans le vouloir, ni le prévoir, nous avons contribué à la révolution. »

Turgot disait : « Tout ministre doit aimer la vé-
» rité, estimer les bons citoyens, et n'être d'aucune
secte. »

De Malesherbes.

La famille de Lamoignon à produit plusieurs hommes d'un mérite supérieur, surtout d'une probité admirable, et qui ont fait l'ornement de la magistrature française. Le dernier est Chrétien-Guillaume Lamoignon de Malesherbes, dont la mémoire doit vivre comme celle d'un sage que la vie et la mort ont également éprouvé. A son avénement au trône, Louis XVI l'appela au ministère pour la partie de l'intérieur. Sous cette administration, les prisons s'ouvrirent pour laisser échapper un grand nombre de détenus par le pouvoir arbitraire; on construisit, pour les criminels condamnés à la réclusion, des chambres plus vastes et des plus saines, où des filatures de coton et des métiers faciles leur donnèrent moyen d'acquérir plus d'aisance par leur travail. Le renvoi de

Turgot détermina M. de Malesherbes à quitter aussi le ministère. Il se retira alors à la campagne, et il cultiva les lettres qu'il aimait. Comme ses ancêtres, il se plaisait dans la compagnie de gens d'esprit; il accueillait tous les talens, et respectait le génie. Appelé à l'Académie des Sciences en 1750, et à celle des Inscriptions et Belles-lettres en 1759, nommé directeur de la librairie, il fit jouir la presse de toute la liberté qu'elle pouvait obtenir sous un gouvernement sage, ami de l'ordre et des mœurs. Lorsque cette place lui fut ôtée, J.-J. Rousseau, qui n'était point flatteur, lui écrivit: « En apprenant votre retraite, j'ai plaint les gens de lettres, mais je vous ai félicité: en cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talens; par eux vous embellirez toujours votre ame et votre asile; occupé des charmes de la littérature, vous n'êtes plus forcé d'en voir les calamités; vous philosophez plus à votre aise, et votre cœur a moins à souffrir. »

On rapporte que, devenu libre, il conçut l'idée de voyager d'une manière simple et sans appareil. Sous le nom de M. Guillaume, il parcourut successivement les diverses provinces de la France, de la Suisse et de la Hollande. Partout il visita les manufactures, les bibliothèques, les divers objets des arts. Le costume du voyageur n'en imposait à personne, et lui-même vit les hommes tels qu'ils étaient. Il eut souvent le plaisir de s'entendre louer sans qu'on le connût, et de voir qu'on re-

grettait sa retraite de l'administration publique. Un jour qu'il s'était égaré, dit son historien, il aperçut un village, et se rendit chez le curé pour lui demander l'hospitalité. Celui-ci refusa de le recevoir sous son toit, et ne voulut lui donner un asile que dans sa grange. Malesherbes s'y coucha sur de la paille fraîche, et dit que de sa vie il n'avait passé une si bonne nuit. Rendu le matin dans la ville prochaine, il écrivit ainsi au curé : « *Lamoignon-Malesherbes* prie monsieur le curé de recevoir ses vifs remercîmens pour l'asile qu'il a eu la bonté de lui accorder ; il n'oubliera jamais ses vertus hospitalières : pour lui en témoigner sa reconnaissance, il vient de demander pour lui au ministre qui a la feuille des bénéfices, le premier canonicat vacant. » Il tint parole, et le curé fut nommé. Cette vengeance était digne d'un philosophe aimable.

Les commencemens de la révolution donnèrent à M. de Malesherbes, comme à tant de bon Français, l'espérance de voir de meilleurs temps ; mais son illusion fut bientôt détruite. Il se confina alors dans la plus profonde retraite, et gémit sur les maux dont la France était accablée. Lorsque la Convention mit en jugement Louis XVI, il se montra, et écrivit au président pour lui annoncer que si on donnait un conseil à l'accusé, et dans le cas où ce dernier le choisirait pour cette fonction, il était prêt à s'y dévouer. « Je ne vous demande pas de faire part à la Convention de mon offre, ajou-

ta-t-il, car je suis bien éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s'occupe de moi; mais j'ai été appelé deux fois aux conseils de celui que vous allez juger, dans le temps que cette fonction était ambitionnée par tout le monde; je lui dois le même service lorsque bien des gens trouvent cette fonction dangereuse. » Il s'empressa en effet de se rendre auprès de l'infortuné monarque. « Cet acte héroïque, dit un écrivain, de la part d'un ministre qui s'offrait pour défenseur du roi qui l'avait disgracié, fut admiré de tous les peuples qui ne sont pas barbares. »

Je pourrais faire le tableau le plus touchant de son zèle dans le triste et dangereux devoir qu'il s'était imposé; je pourrais parler de la fin déplorable qui termina une vie aussi belle et consacrée par tant de bienfaits; mais je n'ai point voulu souiller les pages de ce livre par le récit des excès de notre révolution : il me semble que c'est ici que je dois m'arrêter. En rapportant les actions sublimes et les traits héroïques qui ont brillé au milieu de nos calamités, j'offrirais sans doute de nouveaux exemples à la jeunesse; mais je réveillerais aussi des passions qui ne sont qu'assoupies, j'exciterais des regrets ou des haines, et j'irais en sens contraire du but que je me suis proposé; d'ailleurs, les temps où se sont passés tant de si grands événémens sont trop près de nous; ils n'appartiennent pas encore à l'histoire. La révolution est comme un grand mur qui séparerait deux peuples; ce qui est en deçà

semble n'avoir aucun rapport ave ce qui est au-delà. Un nouveau siècle, un nouvel état, et de nouvelles mœurs commencent; mais ce spectacle est sous nos yeux, ce n'est pas le moment de le juger. Il nous suffit d'avoir esquissé les principaux traits de notre ancienne gloire, et d'avoir essayé d'échauffer le cœur des jeunes gens en faveur de la patrie. Si l'on ne trouve point dans cet ouvrge le talent qui y serait nécessaire, on y reconnaîtra au moins l'ame et le zèle d'un bon Français.

FIN.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

PRÉFACE. 5
INTRODUCTION. De l'amour de la patrie, et de l'honneur français. 9
Origine et mœurs des Francs. 15
CINQUIÈME SIÈCLE. Les Francs dans les Gaules. 23
Portrait de Clovis. Bataille de Soissons. 27
Le vase de Soissons. 29
Le Champ-de-Mars. 30
Mariage de Clovis. 31
Bataille de Tolbiac. 33
Baptême de Clovis. 35
Conquête du royaume des Visigoths. 36
Clovis reçoit les titres de Consul et d'Auguste. 37
État des Gaulois après la conquête des Francs. 38
SIXIÈME SIÈCLE. Beau mot de Théodebert. 40
Premier exemple de la loi salique. 41
Maire du palais. *id.*
Costumes et usage dans le sixième siècle. 42
Simplicité et ignorance de ces temps. *id.*
Manière de vérifier les faits douteux. 43
Preuve par le duel. 44
Maison de plaisance des anciens rois. 45
SEPTIÈME SIÈCLE. Magnificence de Dagobert. Lois recueillies par ses ordres. 46
HUITIÈME SIÈCLE. Charles Martel défait les Sarrasins. 47
Pepin devenu roi. 48
Premier sacre. 49
Origine de la grandeur temporelle des papes. 50
Portrait de Pepin. 51
Les Cours plénières. 53
Charlemagne seul souverain de l'empire français. 54
Conquête du royaume de Lombardie. *id.*
Les Saxons subjugués. 56
La Bavière réunie à la France. 58
Charles étend sa domination jusqu'à la mer Baltique. 59
Conquête de la Pannonie. *id.*

Charlemagne proclamé empereur. 61
Portrait de Charlemagne. 64
Bienfaisance de Charlemagne. 66
Les sciences protégées. 67
Simplicité de Charlemagne dans son intérieur. 68
La magnificence dans ce qui concernait sa couronne. 70
Des Capitulaires. Champ-de-Mars. Respect de Charlemagne pour la liberté de la nation. 72
Costumes du temps de Charlemagne. 74
NEUVIÈME SIÈCLE. Des monnaies sous Charles-le-Chauve. 77
Langage du temps de Charles-le-Chauve. 78
Normands établis en France. 79
Preuves par le feu et par l'eau. 81
DIXIÈME SIÈCLE. Hugues-Capet, roi de France. 84
Invention de l'horloge à balancier. 87
Le roi Robert excommunié. *id.*
Piété, clémence et bonté du roi Robert. 89
État du commerce et des sciences dans le dixième siècle. 90
Les Serfs. 91
ONZIÈME SIÈCLE. Trève du Seigneur et confrérie de Dieu. 94
Guillaume-le-Bâtard, roi d'Angleterre. 95
Excommunication de Philippe Ier. 97
Croisades. 99
Origine des armoiries. 105
Fondation des ordres religieux et militaires. 106
DOUZIÈME SIÈCLE. Défi de Louis VI au roi d'Angleterre. 107
Bon mot et courage de ce prince à la bataille de Breneville. *id.*
Zèle des Français pour la défense du royaume. 108
L'Oriflamme. 109
Belles paroles de Louis V au lit de la mort. 110
Les Communes. *id.*
Valeur de Louis VII. 112
Régence de Suger. 113
Caractère de Philippe-Auguste. 115
Sa conduite envers la cour de Rome et le clergé. 116
Preuves de la bravoure française. 118
Le roi d'Angleterre condamné à mort par les pairs de France. 119

Bravoure et grandeur d'ame de Philippe-Auguste. 121
Bataille de Bouvines. *id.*
Thiomphe de Philippe. 123
Surnoms que Philippe reçut de ses sujets. 124
L'ancienne chevalerie. *id.*
Origine de la poésie française. Troubadours et jongleurs. 136
Fondation de la cathédrale de Paris. 141
TREIZIÈME SIÈCLE. Les ladreries. *id.*
Corruption des mœurs. Fêtes des Fous et des Anes. 142
La reine Blanche. 445
Respect filial de Louis X. 147
Piété et fermeté de ce prince. 148
Louis au pont de Taillebourg. 150
Beau trait de confiance. 152
Bonté de Saint-Louis. 153
Louis prend la croix. 154
Bravoure de Louis IX à sa descente en Égypte. Son portrait. 156
Bataille de Massoure. 157
Générosité sans exemple de Louis IX. 159
Louis IX prisonnier. 160
Louis traitant de sa rançon. 163
Blanche protége de pauvres paysans. 165
Justice de Louis IX. 167
Dernière croisade. 169
Avilissement et oppression du peuple. 171
Des lettres du treizième siècle. 172
Premières lettres d'anoblissement. 176
QUATORZIÈME SIÈCLE. Le tiers-état admis aux états-généraux. 177
Affranchissement des serfs. 178
Le roi d'Angleterre se prétendant roi de France. 179
Beau mot de Philippe de Valois. 180
Dévoûment des habitans de Calais. *id.*
Titre de Dauphin donné aux fils aînés des rois de France. 183
Combat des trente. *id.*
Jean Maillard sauve Paris. 185
Héroïsme d'un paysan. 188
La Jacquerie. 190
Commencement de Duguesclin. 191
Caractère de Jean II. 195

Charles V mérite sur le trône le surnom de *Sage*. 197
Bataille de Cocherel. 198
Les compagnies. 199
Charles V fait Duguesclin connétable. 201
Mort de Duguesclin. 202
Mort de Charles V. 204
Courage de Juvénal des Ursins. 205
Haine des Français pour le joug étranger. 207
Siége de de Rouen. Héroïsme d'Alain Blanchard. 208
Magnanimité d'un chevalier français. 210
Belles paroles du duc de Bourbon. 211
Mœurs du quatorzième siècle. *id.*
Belles-Lettres. 213
Les Beaux-Arts. 216
Inventions nouvelles. 218
Spectacles. Origine du Théâtre. 219
Costumes. 221
QUINZIÈME SIÈCLE. La Pucelle d'Orléans. 225
Prise et mort de la Pucelle d'Orléans. 227
Dunois. 229
Paroles de Lahire. *id.*
Mot d'Agnès Sorel à Charles VII. 230
Terreurs de Louis XI. 231
Courage d'un seigneur bourguignon. 234
Fermeté de la Vaquerie, premier président du parlement. 235
Le médecin de Louis XI 236
Titre de majesté donné au roi de France. 237
Intrépidité des femmes de Beauvais. *id.*
Établissement des postes. 238
Découverte du Nouveau-Monde. *id.*
Découverte de l'imprimerie. *id.*
État des lettres. 140
SEIZIÈME SIÈCLE. Louis pardonne à ses ennemis, en montant sur le trône. 241
Bonne foi et générosité de Louis XII. 242
Les états-généraux défèrent à Louis XII le titre de *Père du peuple*. 243
Courage de Louis XII. 245
Louis XII avare du sang de ses guerriers. *id.*
Sa bienveillance pour les cultivateurs. *id.*
Amour de Louis XII pour la justice. 246
Mort de Louis XII. *id.*

Georges d'Amboise. 248
Gaston de Foix. 249
Dévoûment de La Palisse. 250
Commencement de Bayard. 251
Courtoisie de Bayard. *id.*
Bayard vainqueur et prisonnier. 253
François Ier. 255
Bataille de Marignan. *id.*
Mort de Bayard. 256
Bataille de Pavie. 258
Mot remarquable d'un Français. 259
Modération de Vielleville. *id.*
Générosité de François Ier. 260
Révolution qui se fait dans les mœurs. 261
Costume du temps de François Ier. 271
Discipline militaire. 273
Trait de patriotisme et de probité du maréchal de Brissac. 276
Guerre de religion. 277
Belle action du duc de Guise. *id.*
Voisins, ou l'ennemi généreux. 278
Vertueuse désobéissance d'Hennuyer et du vicomte d'Orthe. 279
Le chancelier Michel de l'Hospital en danger de perdre la vie. 280
Mort de l'amiral Coligni. 281
Généreux dévoûment du parlement de Paris. 282
Henri IV. 284
Batailles d'Arques et d'Ivry. 287
Siége de Paris. 290
Abjuration de Henri IV. 292
Discours de Henri IV aux notables. 294
Édit de Nantes. *id.*
Henri IV entre Sully et Gabrielle d'Estrées. *id.*
Réconciliation de Henri IV et de Sully. 295
Mort de Henri IV. 297
Sa clémence. 299
Sully. 303
Costume du temps de Henri IV. 306
DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. Ministère de Richelieu. 308
Trait de modération de Louis XIII. 311
Bravoure de Louis XIII. *id.*
Désintéressement du duc d'Épernon. *id.*

Sentimens nobles de Fabert. 317
Dévoûment du maréchal de Châtillon. *id.*
Bon mot et valeur d'un officier. 313
Costume en usage du temps de Louis XIII. *id.*
Louis XIV. 316
Louis XIV gouverne par lui-même. 318
Colbert. 320
Condé. 322
Turenne. 324
Catinat. 329
Daguesseau, Lamoignon, d'Ormesson et Voisin. 331
Les sciences, les lettres et les arts. 334
Mœurs du dix-septième siècle 340
De l'habillemente n usage du temps de Louis XVI, et quelques réflexions au sujet des coutumes. 349
DIX-HUITIÈME SIÈCLE. Louis XV. 353
Ministère du cardinal Fleury. 355
Les maréchaux de Saxe et de Lœvendal. 357
Héroïsme du Chevalier d'Assas. 358
Les lettres, les sciences et les arts sous Louis XV. *id.*
Louis XVI. 364
Turgot, contrôleur des finances. 369
De Malesherbes. 376

FIN DE LA TABLE.

, Pierre 1156 HF.
B639b
e l'histoire de France.

NAME OF BORROWER.

BINDING JUN 19 1968